



La formation et l'installation agricole du programme AFOP : Où en sont les jeunes et leurs exploitations ?

Mémoire de fin d'étude

Une étude sur les effets de la formation et de l'installation des jeunes en agriculture et sur les performances technico-économiques de leurs exploitations agricoles, à Sangmélima, Région Sud, Cameroun

Présenté par :

Ana Lilia HERNANDEZ-ESPINOSA

Pour l'obtention du Diplôme Master International Sciences et Technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement

Parcours : Marchés, Organisations, Qualité et Services en appui aux agricultures du Sud (MOQUAS)

Jaï SINELLE

Pour l'obtention du Diplôme Ingénieur Systèmes Agricoles et Agroalimentaires Durables au Sud (SAADS)

Option : Développement Agricole et Rural au Sud (DARS)

Parcours : Ressources, systèmes agricoles et développement (RESAD)

Organisme d'accueil : DEFIS Montpellier SupAgro

Maîtres de stage : Emmanuel Aseh, Joseph Ngolong, programme AFOP

Directeurs de mémoire : Frédéric Lhoste, Pierre Le Ray, Betty Wampfler

Institut des Régions Chaudes Montpellier SupAgro



Mémoire de fin d'étude

Présenté par :

Une étude sur les effets de la formation et de l'installation des jeunes en agriculture et sur les performances technico-économiques de leurs exploitations agricoles, à Sangmélima, Région Sud, Cameroun

Ana Lilia HERNANDEZ-ESPINOSA

Pour l'obtention du Diplôme Master international Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement

Parcours : Marchés Organisations Qualité et Services en appui aux agricultures du Sud (MOQUAS)

Jaï SINELLE

Pour l'obtention du Diplôme Ingénieur systèmes agricoles et agroalimentaires durables au sud (SAADS)

Option : Développement agricole et rural au sud (DARS)

Parcours : Ressources, systèmes agricoles et développement (RESAD)

Année de soutenance : 2016

Mémoire préparé sous la direction de :
Frédéric Lhoste, Pierre Le Ray, Betty Wampfler.

Organisme d'accueil : DEFIS Montpellier
SupAgro

IRC Montpellier SupAgro

Présenté le : 27/09/2016

Devant le jury :

Pierre Blaise Ango
Frédéric Lhoste
Pierre Le Ray
Gauthier Ricordeau
Zacharie Mechali
Carole Lambert
Betty Wampfler

Maître de stage : Joseph Ngolong, Emmanuel Aseh, programme AFOP

RESUME

Le programme d'« Appui au développement et à la rénovation de la Formation Professionnelle dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et des pêches » (AFOP) a été lancé en 2008. Il vise à améliorer l'activité agricole du Cameroun à travers la formation et l'accompagnement des jeunes à l'installation durable en agriculture. Actuellement, plus de 1000 jeunes ont été formés et accompagnés par le programme AFOP dans plus de 70 Centres de Formation Rural. En vue de son institutionnalisation et de sa pérennisation, le programme AFOP a aujourd'hui besoin d'une prise de recul. Cette étude a été menée à l'Ecole d'Agriculture Adventiste d'Avebe, Sangmélina, en région Sud et porte sur les questions suivantes :

- Quel modèle agricole est développé par les jeunes AFOP ? Constitue-t-il une agriculture de seconde génération ?
- Quels sont les effets du programme sur les jeunes insérés, leurs familles et le territoire ?

L'étude porte sur l'identification du modèle agricole développé dans les exploitations mises en place par ces jeunes, sur l'évaluation de leurs performances technico-économiques, sur l'identification des effets du dispositif AFOP sur le jeune, et sur les effets réciproques entre le jeune, sa famille et son territoire. Bien que les exploitations des jeunes soient installées depuis seulement un an, il est possible de relever les premiers effets.

Une analyse systémique et de comparaison a été appliquée sur des données qualitatives issues de sources bibliographiques ou de dires d'acteurs. La triangulation de l'information a toujours été respectée. Le jeune et son système de production a été comparé à d'autres agriculteurs du territoire et à des diagnostics agraires. Une analyse quantitative a été réalisée suite aux enquêtes technico-économiques menées dans plusieurs exploitations. L'objectif est d'évaluer la future création de richesse et d'emplois de ces exploitations.

Les résultats montrent que les jeunes développent un modèle d'agriculture (1) moderne, mobilisant des techniques innovatrices acquises grâce au dispositif AFOP, et (2) rentable, issue des systèmes de productions générateurs de richesse et d'emplois, croissants dans les années à venir. En comparaison avec d'autres agriculteurs, les insérés ont acquis grâce à la formation de nombreuses capacités de suivi de l'exploitation, de gestion à long terme, de technicité agricole... Leurs exploitations ont les clés pour être viables socialement en termes d'intégration dans le territoire, de soutien familial et de fierté de leur activité agricole. De plus, les jeunes ont obtenu un changement de statut dans leur territoire par la revalorisation du métier d'agriculteur. Bien que l'appui des acteurs institutionnels soit faible, les jeunes insérés d'AFOP sont bien ancrés dans leur milieu socio-territorial. Ils redynamisent leur territoire en transmettant des connaissances à leur famille et à leur entourage.

Mots clés

Formation, installation/insertion durable, agriculture de seconde génération

ABSTRACT

A study of the effects of training and settling of youth in agriculture and technical and economic performance of their farms in Sangmélima, South Region, Cameroon

The program « Support for the development and renovation of vocational training in agriculture, livestock and fisheries » (AFOP French acronym), working since 2008, aims to improve the agricultural activity in Cameroon by training and supporting sustainable settling of youth in agriculture. Nowadays, more than 1000 young people have been trained and supported by the AFOP program in more than 70 Rural Training Centers. For its institutionalization and its sustainability, a retrospective analysis of AFOP program is needed. This study was conducted at the Adventist Agricultural School of Avebe Sangmélima, Southern region, and it focuses on these questions:

- What is the agricultural model developed by these AFOP youth? Is it a second-generation agricultural model?
- What are the effects of the program on these youth, their families and the area?

The study focuses on the identification of the agricultural model developed in young farmers, on the evaluation of their technical and economic performance, the identification of the effect of AFOP program on the youth, and the interplay between the young farmer, his family and his territory. Although the youth's farm has been established for only one year, it is possible to identify the initial effects.

A systemic analysis and comparison were applied on qualitative data from literature sources or statements of actors. Triangulation of information was respected. The youth and his system was compared to other farmers' system in the area and to agrarian diagnostics. After technical and economic interviews in several farms, a quantitative analysis was carried out to evaluate the farmers' future creation of wealth and jobs.

The results show that the farmer's youth develop (1) a modern, cost-effective agricultural model, mobilizing innovative techniques acquired through the AFOP support program, and (2) a profitable agricultural production system generating income and jobs in the years to come. In comparison with other farmers, youth supported by the AFOP acquired several skills such as: operations monitoring, long-term management, agricultural technology, etc. Their farms have the keys to be socially viable in terms of integration into their territory, family support, and pride in their agricultural activities. In addition, the youth have obtained a change of status in their territory by a new appreciation of the farming profession. Although the support of institutional actors is low, the youth supported by the AFOP are well rooted in their socio-territorial areas, and they revitalize their territory by imparting knowledge to their family and their community.

Key words

Training, sustainable settling up / integration, second-generation agriculture

RESUMEN

Un estudio sobre los efectos del programa de formación y de instalación de jóvenes en la agricultura y sobre los resultados técnico-económicos de sus explotaciones en Sangmélima, Región Sur, Camerún.

El programa de apoyo al desarrollo y a la renovación de la formación profesional en el sector de la agricultura, la ganadería y la pesca (AFOP por su acrónimo en francés), lanzado en 2008, tienen como objetivo mejorar la agricultura de Camerún a través de la formación y del acompañamiento de jóvenes para una instalación duradera en la agricultura. En la actualidad, más de 1000 jóvenes han sido formados y acompañados en su instalación en la agricultura por el programa AFOP en más de 70 Centros de Formación Rural. En aras de su institucionalización y de su perennidad, el programa AFOP necesita hoy en día de un análisis retrospectivo. Este estudio ha sido realizado en la Escuela de Agricultura Adventista de Sangmélima, en la región Sur, y responde a las siguientes preguntas:

- ¿Cuál es el modelo agrícola desarrollado por los jóvenes AFOP? ¿Constituye este modelo una agricultura de segunda generación?
- ¿Cuáles son los efectos del programa sobre el joven, su familia y el territorio?

El estudio se centró en la identificación del modelo agrícola desarrollado en las explotaciones agrícolas establecidas por estos jóvenes, en la evaluación de sus resultados técnico-económicos, en la identificación de los efectos del dispositivo AFOP sobre el joven, y en los efectos recíprocos entre el joven, su familia y su territorio. A pesar de que las explotaciones de los jóvenes hayan sido establecidas desde hace apenas un año, es posible observar los primeros efectos.

Un análisis sistémico y de comparación ha sido aplicado sobre los datos cualitativos, datos resultado de fuentes bibliográficas y de frases de los diferentes actores involucrados. La triangulación de la información fue siempre respetada. El joven y su sistema de producción fueron comparados con el de otros agricultores del territorio y con datos contenidos en diagnósticos agrarios. Un análisis cuantitativo fue realizado después de la realización de encuestas técnico-económicas realizadas en varias explotaciones. El objetivo fue de evaluar la futura creación de riqueza y de empleo de dichas explotaciones.

Los resultados muestran que los jóvenes desarrollan un modelo agrícola (1) moderno, movilizando técnicas innovadoras adquiridas gracias al dispositivo AFOP, y (2) rentables, como resultado de sistemas de producción generadores de riqueza y empleo, crecientes en los años venideros. Comparados con otros agricultores, gracias a la formación del dispositivo AFOP, los jóvenes han adquirido varias capacidades tales como: el seguimiento de la explotación, su administración en el largo plazo, técnicas agrícolas, etc. Sus explotaciones tienen los elementos para ser socialmente viables en términos de integración en el territorio, de apoyo familiar y gran orgullo de su actividad agrícola. Adicionalmente, los jóvenes han obtenido un cambio en la manera en que son percibidos por su territorio debido a la revalorización de la profesión agrícola. A pesar de que el apoyo institucional es bajo, los jóvenes instalados por el programa AFOP están bien arraigados en sus áreas socio-territoriales. Los jóvenes revitalizan su territorio mediante la transmisión de conocimientos a su familia y a su entorno.

Palabras clave

Formación, instalación/inserción durable, agricultura de segunda generación

Remerciements

Sans l'intervention de nombreuses personnes, que ce soit à travers leur appui scientifique ou leur soutien moral, cette étude n'aurait pas pu être menée à son terme.

Nous tenons à remercier tous les jeunes insérés, leurs familles et les agriculteurs qui ont fait partie de notre séjour à Sangmélima, pour leur implication, l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé, le temps qu'ils nous ont consacré et la patience pour répondre à toutes nos questions.

Un grand merci à tous les membres de l'Ecole d'Agriculture Adventiste Avebe Sangmélima, pour l'aide pratique et logistique durant le travail de terrain.

Ce travail n'aurait pas pu se faire également sans l'appui et l'offre d'un espace de travail de la part des membres de la coordination nationale du programme AFOP qui ont mis des moyens à notre disposition et qui ont suivi le déroulement de l'étude sur le terrain. Merci pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Merci à Pierre Le Ray, Frédéric Lhoste et Betty Wampfler d'avoir accepté de diriger cette étude et merci pour leur encadrement dans les différentes étapes. Leurs missions respectives sur le terrain ont constitué des étapes décisives dans le bon déroulement de cette étude.

Merci très chaleureusement à la « *Team Cameroun* » pour leur amitié, leur implication à la co-construction dans l'étude et leurs encouragements très utiles en chemin.

Merci à tous ceux que nous avons rencontrés sur le terrain avec qui nous avons pu discuter, partager et échanger.

Merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin et parfois même sans le savoir, ont permis à cette étude d'aboutir.

Un infini merci à Yakin qui est resté, qui a su m'attendre patiemment si souvent, ce mémoire t'est dédié... (Ana Lilia)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	12
I. CONTEXTE	14
1.1 L'enjeu agricole au Cameroun	14
1.1.1 Une croissance démographique importante, une population qui rajeunit.....	14
1.1.2 Les milieux urbains accueillent de nombreux chômeurs, mais le sous emplois reste important	14
1.1.3 Pauvreté et inégalité accentuées en milieu rural.....	15
1.1.4 L'agriculture délaissée et vieillissante, un exode rural qui vide les campagnes.....	15
1.1.5 Les objectifs du gouvernement pour une agriculture de seconde génération	16
1.2 Focus sur la région sud et l'arrondissement de Sangmélima	16
1.2.1 La zone d'étude, toujours plus au sud.....	16
1.2.2 Un milieu équatorial et forestier	16
1.2.3 Le contexte socio-culturel de Sangmélima.....	17
1.2.4 Une agriculture souvent vivrière, mais des débouchés intéressants vers les pays voisins.....	18
1.3 Présentation générale du dispositif AFOP	19
1.3.1 AFOP, un nouveau dispositif	19
II. PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE.....	20
2.1 Problématique.....	20
2.1.1 L'enjeu d'AFOP : pérenniser son dispositif.....	20
2.1.2 Des questions de recherche tant techniques que sociales	21
2.2 Méthodologie.....	21
2.2.1 Une étude systémique : plusieurs axes d'analyse	21
2.2.2 La collecte de données	22
2.2.3 Une démarche d'analyse qualitative combinée à une analyse quantitative du devenir des exploitations agricoles	26
2.2.4 Des outils d'analyse innovants	27
2.5 Difficultés rencontrées sur le terrain	29
III. DESCRIPTION DU DISPOSITIF AFOP.....	31
3.1 Rôle et vision d'AFOP	31
3.1.2 Organisation globale du dispositif AFOP	31
3.1.3 Localisation des différents centres.....	33
3.2 L'École d'Agriculture Adventiste d'Avebe Sangmélima	33

3.2.1 Histoire et motivation du centre de formation de Sangmélina	33
3.2.2 La structure	33
3.2.3 Fonctionnement du Centre	34
3.2.4 Les activités de formation	35
3.2.5 Contenu de la formation	35
3.2.6 Objectifs des Cœurs de projets	36
3.2.7 Objectifs de l'insertion	37
IV. RESULTATS	39
4.1 Où en sont les jeunes insérés AFOP ?	39
4.1.1 De nombreuses capacités maîtrisées par les jeunes insérés, mais quelques points faibles	39
4.1.2 Des profils variés, mais un même retour à la terre	40
4.1.3 Progressivité et dimensionnement de l'exploitation : quels impacts de la formation AFOP et de la subvention ?	44
4.1.4 Des pratiques agricoles en changement, le moderne prend un pas sur le « traditionnel » :	50
4.1.5 Une transformation peu innovante, une commercialisation souvent individuelle	52
4.1.6 La gestion de l'exploitation, un nouveau rôle pour l'agriculteur	54
4.1.7 Une insertion dans les réseaux officiels et non officiels très hétérogène	56
4.1.8 Une conscience et une sensibilité à l'impact des produits phytosanitaires présente au Cameroun	57
4.1.9 Des nombreuses difficultés freinant l'activité agricole	58
4.1.10 Les insérés, de jeunes agriculteurs différents, sur la voie de l'agriculture de seconde génération ? ...	61
4.2. L'évaluation des performances technico-économiques pour connaître la future contribution des jeunes à la création de richesses et d'emplois.	62
4.2.1 Présentation des systèmes associant cultures pérennes, annuelles et élevage	62
4.2.2 L'installation, une période de vie intensive en travail	66
4.2.3 Scénarios d'évolution d'exploitation agricole sans agrandissement de l'exploitation	69
4.2.4 Scénarios d'évolution avec agrandissement des exploitations agricoles	73
4.2.5 Les insérés, de futurs millionnaires, mais	76
4.3 Les effets notables des dispositifs de formation et d'accompagnement sur les jeunes, la famille et le territoire	77
4.3.1 Les effets du dispositif sur le jeune	77
4.3.2 La viabilité sociale, une contribution à l'installation durable des jeunes	82
4.3.3 Le jeune inséré et sa famille, une relation étroite incontournable	86
4.3.4 Le jeune et la dynamique de son territoire	91
DISCUSSION.....	97
CONCLUSION.....	102
BIBLIOGRAPHIE	105

Glossaire

Agriculteurs non AFOP : agriculteurs n'ayant pas suivi la formation du programme AFOP.

Apprenants : étudiants dans les Centres de Formation Ruraux du programme AFOP.

Atelier/spéculation : système de culture ou d'élevage.

Indice de GINI : indice mesurant jusqu'à quel point la distribution des revenus des personnes ou des ménages d'un pays s'écarte d'une distribution parfaitement égalitaire. Il varie de 0 à 1. Il est nul en cas de distribution parfaitement égalitaire et égal à 1 lorsqu'un seul individu s'accapare toute la richesse du pays. Il est d'autant plus élevé que la distribution est inégalitaire (Institut National Statistique).

Insérés : anciens étudiants des Centres de Formation Ruraux du programme AFOP, qui sont maintenant à l'étape d'insertion/installation en agriculture et qui sont suivis par le programme.

Insertion : installation en agriculture, le terme insertion est préféré car il inclut l'acceptation sociale.

Moniteurs : formateurs dans les Centres de Formation Ruraux du programme AFOP.

Provende : mélange d'aliments destiné au bétail d'une ferme (FEN, 1970).

Référents : agriculteurs qui forment les apprenants du programme AFOP, lors des stages en alternance dans leurs exploitations agricoles.

Seuil de reproduction sociale : seuil de revenu nécessaire pour pouvoir non seulement assurer les besoins biologiques de actifs agricoles et de leurs dépendants, mais aussi assurer leurs insertion sociale (FERRATON et TOUZARD, 2009).

Sous-emploi lié au temps de travail : un individu en situation de sous-emploi lié au temps de travail, travaille moins de 40 heures par semaine. (Institut National Statistique).

Système d'Elevage : il s'agit d'une suite logique et ordonnée d'opérations techniques d'élevage appliquées à un ensemble d'animaux, conduits de manière homogène (Lavigne-Delville et Wybrecht, 2002).

Système de Culture : l'ensemble des modalités techniques mises en œuvre sur des parcelles cultivées de manière identique (Sebillotte, 1990).

Système de Production : le système de production d'une exploitation se définit par la combinaison (nature et proportions) de ses activités productives et de ses moyens de production

(terre, capital, travail). L'étude des systèmes de productions inclut donc l'étude des sous-systèmes productifs (élevage, culture et transformation) qui sont caractérisés par la nature des produits, les itinéraires techniques suivis et les rendements de ces productions. L'évolution des systèmes de production peut être caractérisée par plusieurs paramètres principaux : diversification/spécialisation (plus ou moins grande diversité des productions), intensification/extensification (en travail, capital ou intrant par unité de surface). (Dominique Tristan, 2009).

Sigles et acronymes

ACEFA : programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales

AFD : Agence Française de Développement

AFOP : programme d'appui au développement et à la rénovation de la formation professionnelle dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

BIT : Bureau International du Travail

CFR : Centre de Formation Rural

CI : Conseiller d'appui à l'Insertion des jeunes porteurs de projet

CN : Coordination Nationale du programme AFOP

CR : Centres des Ressources communautaires

CZ : Correspondant de Zone

C2D : Contrats de Désendettement pour le Développement

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

EA : Exploitant Agricole

EAAAS : Ecole Adventiste d'Agriculture d'Avebe à Sangmélima

GIC : Groupement d'Intérêt Commun ((Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit)

GIZ : agence allemande de coopération internationale

IDEA : Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles

INED : Institut National d'Etudes Démographiques

IRAD : Institut de Recherche Agricole pour le Développement

IRC : Institut des Régions Chaudes de Montpellier SupAgro

INSC : Institut National de la Statistique au Cameroun

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINEPIA : Ministère de l'Elevage, de la Pêche et des Industries Animales

OPA : Organisation Professionnelle Agricole

SODECAO : Société de Développement du Cacao

RIZ : Responsable Insertion Zone

TIC : Techniques de l'Information et de la Communication

INTRODUCTION

Les crises financière, économique et alimentaire de 2008 ont montré notamment la fragilité du système agricole mondial. Suite à ce choc, certains pays sont à la recherche d'un nouveau modèle agricole.

Au Cameroun, le secteur primaire contribue à plus de 20 % du PIB et emploie 61 % de la population active (Gain Report, 2013). Cependant, le secteur primaire est principalement basé sur l'exploitation du pétrole. Avant le commerce du pétrole, l'agriculture était le premier pilier de l'économie (Gain Report, 2013). Toutefois ses cours mondiaux ont connu une baisse. C'est pourquoi le Cameroun recherche un nouveau modèle agricole, une « agriculture de deuxième génération » afin de renforcer la participation de l'agriculture à l'économie camerounaise.

Pour cela, le Cameroun a lancé un plan « d'émergence à l'horizon 2035 » : le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Ce document réaffirme la volonté du Gouvernement de poursuivre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il met « le défi de la croissance et de la création d'emplois au centre de ses actions en faveur de la réduction de la pauvreté ». Le développement du secteur agricole est un moyen pour relever ces défis avec succès.

Cependant ce secteur connaît quelques difficultés. Le milieu rural étant moins attrayant pour la jeunesse, de nombreux jeunes quittent les campagnes en espérant trouver un avenir prometteur en ville. Il s'agit de l'exode rural. Néanmoins, une fois en ville, les jeunes se heurtent à de réelles difficultés pour accéder à l'emploi : manque d'offres, manque de qualification, emplois précaires, salaires très bas... Le Cameroun a un taux de chômage et de sous emplois important : 17% en 2010 (ILO, 2014).

Par ailleurs, la population agricole vieillit, l'offre de formation agricole est faible et l'agriculture n'est plus considérée comme attractive pour une jeunesse qui rêve de ville et de bureaux. Alors que du côté urbain les jeunes cherchent de l'emploi, du côté rural l'agriculture cherche des jeunes.

Suite aux Contrats de Désendettement pour le Développement (C2D), le programme d'Appui au développement et à la rénovation de la Formation Professionnelle dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (AFOP) a été créé. Il est sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et du Ministère de l'Elevage, de la Pêche et des industries animales (MINEPIA).

Son objectif est d'aller chercher ces jeunes déscolarisés, souvent en situation difficiles en ville et de leur offrir une « porte de retour » en milieu rural en leur offrant une formation et un accompagnement pour lancer leur propre exploitation agricole.

Pour être en accord avec le nouveau modèle d'agriculture recherché par le gouvernement, ces exploitations doivent être productrices de richesse et d'emplois.

Les exploitations créées par les jeunes sont-elles vraiment productrices de richesses et d'emplois ? Quels sont les effets de ce dispositif de formation/accompagnement sur le jeune ? Et quels sont les effets de l'installation des jeunes sur leurs communautés et leurs entourages ? Ces jeunes peuvent –ils être considérés comme les agriculteurs d'une nouvelle génération souhaitée par le Cameroun ?

Maintenant que plus de 1000 jeunes sont insérés en milieu rural par le programme, AFOP a assez de recul pour commencer à répondre à ces questions. Ces réponses permettront d'alimenter un plaidoyer pour institutionnaliser le programme et le pérenniser.

L'étude commandée par le programme AFOP vise à couvrir le territoire Camerounais. C'est pourquoi trois zones d'études et trois Centres de Formation Rurale (CFR) ont été sélectionnées : les centres de formation rurale de Bertoua (région Est), de Bafoussam (région Ouest) et de Sangmélina (région Sud).

Ce rapport correspond à la zone Sud. Dans un premier temps, ce rapport portera sur le « modèle agricole » mis en œuvre par les jeunes formés et insérés grâce à un exercice de comparaison, ainsi que sur les performances technico économiques des exploitations des jeunes. Ces performances seront modélisées sur les années à venir afin d'évaluer leur participation à la création de richesse et d'emplois sur le territoire. Dans un second temps, le rapport portera sur les effets du dispositif sur le jeune, et les effets réciproques entre le jeune, sa famille, et son territoire.

I. CONTEXTE

1.1 L'enjeu agricole au Cameroun

1.1.1 Une croissance démographique importante, une population qui rajeunit

L'explosion démographique du continent africain a eu lieu dans les années 80, en plein ajustement structurel. Aujourd'hui, le continent continue sa transition démographique. D'après l'Unicef, d'ici 2050, un quart de la population mondiale sera africaine.

D'après la démographe Véronique HERTRICH, chargée de recherche à l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), c'est l'Afrique de l'ouest qui portera l'augmentation démographique la plus importante. La baisse de la fécondité existe, mais le taux de fécondité est tout de même supérieur à 5.5 enfants par femmes. Bien que cela se fasse lentement en Afrique centrale, la mortalité recule (HERTRICH, 2016). L'espérance de vie était de 50 ans en 1990, et elle est de 58 ans actuellement au Cameroun, ce qui est beaucoup plus jeune qu'en France (83 ans).

Selon l'INSC (Institut National de la Statistique au Cameroun), la croissance démographique au Cameroun est de 2.5% en 2014. Elle est de 0,470 % / an en France. Le premier recensement au Cameroun a été fait en 1976. La population était de 7663 246 individus. En 2005, le pays comprenait 17 463 836 individus (INS, 2014), la population a donc doublé en 30 ans. En 2015, le Cameroun comptait 22 179 707 habitants. Le territoire ayant une superficie de 475 650 km², la densité démographique est de 46.6 habitants/km², contre 117 habitants/km² en France (PopulationData.net).

D'après le recensement de 2005, 34.7% de la population a entre 15 et 34 ans. Cinq ans plus tard, l'âge moyen de l'ensemble de la population active est de 22.1 ans (INS, 2010). La population du Cameroun est très jeune. Face à l'arrivée massive de cette jeunesse sur le marché du travail, la question de l'emploi est problématique.

1.1.2 Les milieux urbains accueillent de nombreux chômeurs, mais le sous-emploi reste important

Le taux de chômage est de 4.4% en 2014 d'après la Banque Mondiale (ILO, 2014). Cependant si l'on combine taux de chômage et taux de sous-emploi lié au temps de travail* (glossaire), il est de 15.7% en 2014. Il a diminué car le taux de chômage et de sous-emploi en 2010 était de 17.7%.

Cependant, d'après le BIT (Bureau International du Travail), le taux d'emploi des individus de 15 ans ou plus est davantage élevé dans les campagnes qu'en ville, avec des taux d'activité respectifs de 77,3% et 66,9% (INSC 2014). Ainsi beaucoup de jeunes ont la vie dure en ville. Cependant, vivre en milieu rural n'est pas non plus facile.

1.1.3 Pauvreté et inégalité accentuées en milieu rural

Le taux de pauvreté¹ est en diminution au Cameroun. Il est passé de 39.9% en 2007 à 37.5 % en 2014. Cependant, comme l'indique l'Institut National de la Statistique du Cameroun, la baisse de la pauvreté se remarque surtout dans les villes, où l'économie informelle a été le « réceptacle des jeunes chômeurs à la recherche de leur subsistance, en attendant de meilleures opportunités d'insertion » (INS, 2014).

60 % de la population camerounaise habite en milieu rural, mais 90 % des personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté² estimé à 339 715 F CFA (soit 931 F CFA/jour) d'après l'INS. En milieu rural, le taux de pauvreté est en légère augmentation. Il s'élève aujourd'hui à 56.8% et est en légère augmentation au sud Cameroun (INS 2014).

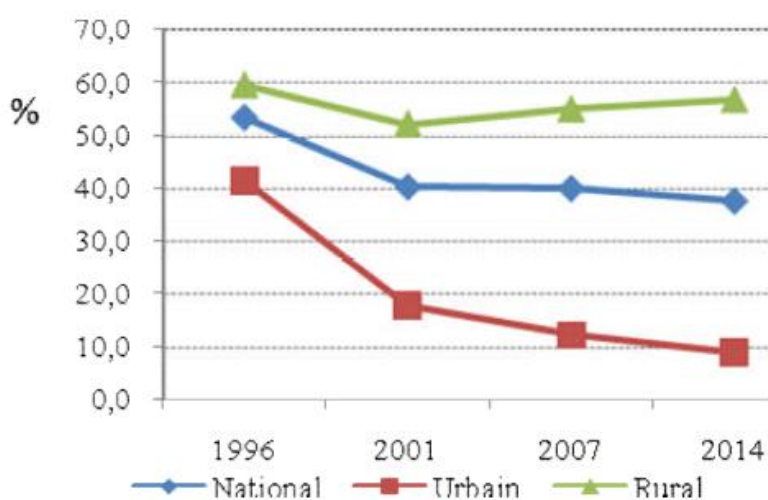


Figure 1 Evolution du taux de pauvreté selon le milieu de résidence. Source : INS

Néanmoins tous les ruraux ne sont pas pauvres, il existe de grandes inégalités. En effet, l'indice de Gini³ est passé de 0.39 en 2007 à 0.44 en 2014 (INS, 2014). Les inégalités sont en augmentation.

1.1.4 L'agriculture délaissée et vieillissante, un exode rural qui vide les campagnes

Le secteur tertiaire a augmenté ses parts d'emplois en passant de 20% en 2007 à 24% en 2014. Le secteur secondaire, surtout l'agroalimentaire et le BTP a aussi augmenté sa part.

¹ Taux de pauvreté : rapport (en pourcentage) entre le nombre d'individus pauvres (vivant en dessous du seuil de pauvreté) et l'ensemble de la population. D'après l'Institut National Statistique.

² Seuil de pauvreté : Niveau de revenu au-dessous duquel il est impossible de s'offrir le panier minimum de consommation. C'est-à-dire obtenir une alimentation adaptée du point de vue nutritionnel et satisfaire les besoins de base non alimentaires.

³ Indice de Gini : Indice mesurant jusqu'à quel point la distribution des revenus (consommations) des personnes ou des ménages d'un pays s'écarte d'une distribution parfaitement égalitaire. Il varie de 0 à 1. Il est nul en cas de distribution parfaitement égalitaire et égal à 1 lorsqu'un seul individu s'accapare toute la richesse du pays. Il est d'autant plus élevé que la distribution est inégalitaire. D'après l'Institut National Statistique.

L'agriculture, au contraire, a perdu des parts d'emplois. Elle est passée de 57% à 45 % entre 2007 et 2014 (INS, 2014). L'exode rural vide l'agriculture de sa main d'œuvre.

Les jeunes fuient les villages pour la ville, avec l'espoir d'y trouver un travail. En effet, l'agriculture n'est pas considérée comme un métier, c'est une activité jugée « archaïque ». Les jeunes espèrent une autre situation professionnelle, moins dépréciée socialement.

Aussi, l'exode rural vide l'agriculture de sa main d'œuvre pendant que l'urbanisation augmente (HERTRICH, 2016).

Mais le gouvernement a d'autres ambitions pour l'agriculture de son pays.

1.1.5 Les objectifs du gouvernement pour une agriculture de seconde génération

Le gouvernement prône le développement d'une « agriculture de seconde génération ». Le terme « agriculture de seconde génération » a été prononcé pour la première fois par le président du Cameroun lors du comice agro-pastoral tenu à Ebolowa en 2011. La définition reste floue. Ce serait une agriculture moderne, génératrice de devises et d'emplois. L'objectif serait d'assurer la sécurité alimentaire ainsi que l'exportation, d'absorber le chômage trop important et de revaloriser l'agriculture.

Dans cette perspective, des mesures ont été annoncées dans le Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) telles que la lutte contre le chômage, contre la pauvreté, contre la précarité de l'emploi et pour une relance agricole efficiente, notamment par la formation agricole.

1.2 Focus sur la région sud et l'arrondissement de Sangmélima

1.2.1 La zone d'étude, toujours plus au sud

Le centre de formation agricole EAAAS se situe dans la ville de Sangmélima, qui est le chef-lieu du département du Dja et Lobo, situé dans la région Sud. Mayomessala, village du président Paul Biya, est la commune voisine à l'est, Mengon et Mvangan sont les communes à l'ouest, Meyomessi est la commune au sud et Zoété est la commune au nord. Sangmélima est sur un axe nord-sud reliant Yaoundé (3 heures) à Djoum, à la frontière avec le Gabon (2 heures). La voie est goudronnée ainsi que les axes partants vers les communes voisines car ces routes sont beaucoup empruntées par les convois de sables et de bois de la forêt équatoriale (voir Annexe 1).

1.2.2 Un milieu équatorial et forestier

La forêt, très présente, encercle la ville, aussi la cacao-culture en agroforesterie est souvent exercée dans les familles et l'abattis-brûlis est pratiqué partout. La forêt étant « sans fin » aux

yeux des personnes, l'agrandissement des exploitations agricole se fait en forêt parfois loin du village et est moins entravé par la pression foncière.

La faune est riche, la chasse et la pêche sont souvent pratiquées. Les hérissons posant des problèmes dans les champs de maïs et de manioc et les gorilles détruisant les champs de bananes sont redoutés par les agriculteurs.

Les sols sont argilo-sablonneux et acides (MBEE SENG, 2011). L'existence de bas-fonds aux sols hydromorphes permet leur utilisation pour la pisciculture ou l'agriculture maraichère de contre saison.

Le climat est de type équatorial, bimodal avec deux saisons des pluies et deux saisons sèches :

- Mi-novembre à mi-mars : grande saison sèche
- Mi-mars à mi-juin : petite saison des pluies
- Mi-juin à mi-août : petite saison sèche
- Mi-août à mi-novembre : grande saison des pluies

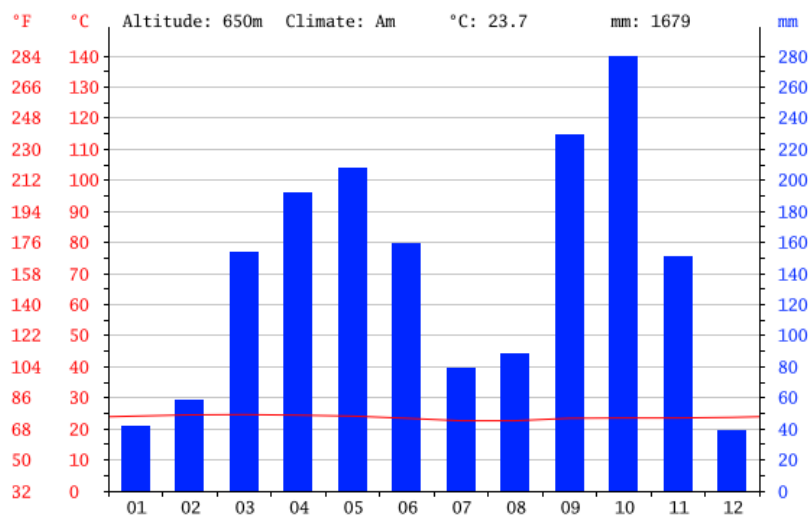


Figure 2 Le climat équatorial, avec deux saisons des pluies. Source : climate-data.org

1.2.3 Le contexte socio-culturel de Sangmélina

La commune comprend 130 000 habitants, répartis dans 105 villages. 90 000 sont en zone urbaine et 40 000 sont en zone rurale (MBEE SENG, 2011). L'ethnie majoritaire est Bulu, mais certains quartiers abritent des Bamun, des Bamiléké très présents au niveau agricole et commercial, des Bamenda, des Eton et des Tikars.

Les réseaux de communication (4 opérateurs téléphoniques et fibre optique) couvrent l'arrondissement (MBEE SENG, 2011). Cependant les zones trop éloignées de la ville sont régulièrement coupées d'électricité et de réseau téléphonique.

Il y a plus d'une centaine d'écoles à Sangmélina. Cependant, un rapport indique que 40 % des élèves arrêtent les études avant de passer le brevet (MBEE SENG, 2011). L'insuffisance de l'offre de formation et le taux de chômage orientent les jeunes vers les métiers précaires, très représentés sur la commune : moto taxis, call box, extraction de sable, concassage de pierres, laverie automobile, manœuvre dans les gares routières, transport en camion, cueillette, service, cuisine...

1.2.4 Une agriculture souvent vivrière, mais des débouchés intéressants vers les pays voisins

Dans les villages, si la chasse, la pêche et ces métiers précaires sont présents, l'agriculture est cependant l'activité la plus exercée sur le territoire. En effet chaque famille possède des terres vivrières « fourre-tout », où l'on trouve de l'arachide, du manioc, du maïs, du bananier plantain, du macabo, des palmiers à huile... Les principales cultures maraichères sont le gombo, la tomate, l'amarante, le piment et de nombreux légumes feuilles... Les animaux (poulets, porcs, caprins) sont généralement élevés en divagation, la claustration est assez rare. Cependant tout n'est pas cultivé en vivrier. Les productions sont parfois destinées à la vente. C'est systématiquement le cas du cacao ou de l'hévéa, bien que la culture de ce dernier soit abandonnée à cause de cours trop faibles. Ses débouchés étaient assurés par des coopératives, avant leur disparition, telles que HévéaSud à Mayomessala ou HévéaCam, à Kribi (sud-ouest du Cameroun). Les débouchés du cacao sont assurés par des sociétés privées (TELCAR COCOA LTD, CARRIERE DU SUD SARL...) qui exportent le cacao, ou par les « coxers » qui revendent aux GIC. Les débouchés pour les produits agricoles sont nombreux. Sangmélina a son marché central et de nombreux petits marchés, les communes voisines ont également un marché. Un grand marché régional est en construction à la frontière Gabon-Cameroun. En effet le Gabon et la Guinée Equatoriale ont une forte demande en produits agricoles.

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le Ministère de l'Elevage, de la Pêche et des industries animales (MINEPIA) sont relativement présents sur le territoire. Les administrations sont présentes aux niveaux régionaux, départementaux, communaux et locaux, avec des centres techniques où des techniciens de terrain sont présents. Ils sont chargés du conseil, de l'animation, de la vulgarisation, de l'inspection sanitaire, de la distribution de matériels et de collecter des données statistiques chez les agriculteurs. Cependant certains centres ont des postes vacants, ce qui est une difficulté pour les agriculteurs ayant besoin de soutien technique.

Une des difficultés du territoire était l'insuffisance de structures de formations agricoles (MBEE SENG, 2011). C'est la raison de la « réorientation » de l'Ecole Adventiste d'Agriculture d'Avebe Sangmélina (EAAAS) dans la formation agricole.

1.3 Présentation générale du dispositif AFOP

1.3.1 AFOP, un nouveau dispositif

Le dispositif d'Appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a été lancé en 2008. Il est placé sous la tutelle du MINADER et du MINEPIA. Il est inscrit dans la coopération C2D entre la France et le Cameroun et financé par l'AFD. Le programme s'est créé suite aux problèmes de crise alimentaire (2008), de souveraineté alimentaire, d'agriculture vieillissante et de chômage des jeunes.

L'objectif global du programme est d'améliorer l'activité agricole afin qu'elle soit créatrice de richesse et d'emplois. Le dispositif vise à freiner les problèmes d'exode rural, le chômage des jeunes, et la pauvreté, à rajeunir l'agriculture et redynamiser les territoires et à renforcer la sécurité alimentaire.

AFOP cherche à offrir aux jeunes une formation agricole de qualité et adaptée à leur contexte de vie en milieu rural afin qu'ils s'insèrent durablement.

Le programme a été mis en œuvre en deux phases :

1-Première phase 2008-2012 : le dispositif de formation rural camerounais a été rénové et modernisé. Le programme a donc été co-construit, c'est-à-dire conçu et élaboré par plusieurs acteurs qui sont la Coordination Nationale (CN) du programme AFOP, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministère de l'Elevage, de la Pêche et des industries animales (MINEPIA) et un consortium entre la France et le Cameroun faisant intervenir des agronomes experts. Plus de 70 centres de formation ont été rénovés. Un référentiel du métier d'exploitant agricole a été défini. À partir de là, les contenus pédagogiques ont été définis à leur tour. Puis, un recrutement massif du personnel enseignant a eu lieu.

2-Deuxième phase, 2012 : un dispositif d'accompagnement à l'installation a été mis en place et consolidé (WAMPFLER, 2013). Le porteur de projet d'installation bénéficie d'une subvention d'environ 1,5 million FCFA pour procéder à la mise en place de son installation.

Le programme AFOP a ainsi construit un dispositif, en trois étapes :

- 1- La formation agricole (formation qualifiante, construite sur un référentiel systémique)
- 2- L'accompagnement à l'élaboration des projets d'installation de chaque jeune
- 3- L'accompagnement à l'installation.

Au centre de formation de Sangmélima, les premiers apprenants ont commencé à s'installer en 2015. À l'échelle du Cameroun, plus de 1000 jeunes sont aujourd'hui installés. Le dispositif s'améliore d'année en année, il est en constante amélioration et commence à prendre de l'ampleur. Il est important pour le programme AFOP de le préserver en l'état et de continuer à l'améliorer. Aujourd'hui, la pérennisation de ce dispositif est un enjeu majeur pour le programme.

II. PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

2.1 Problématique

2.1.1 L'enjeu d'AFOP : pérenniser son dispositif

Au cours de sa seconde phase, le programme AFOP envisage l'institutionnalisation du dispositif en vue de garantir la pérennité de la formation et de l'insertion des jeunes en agriculture au Cameroun. Le programme œuvre à la pérennisation du dispositif par son intégration dans la politique de l'État. Ce dispositif se veut durable, autonome dans sa gouvernance et dans sa gestion, ainsi que sur le plan financier et technique.

A l'heure actuelle, l'enjeu principal d'AFOP est de permettre le développement d'une forme d'agriculture familiale modernisée correspondant aux objectifs de développement du Cameroun. En effet, la formation et l'insertion des jeunes promues par le programme AFOP visent à être genèse d'une agriculture durable. Cette agriculture doit être innovante et adaptée aux ressources et moyens disponibles dans son milieu agro-écologique et socioculturel, tout en étant capable de répondre en même temps aux enjeux économiques et sociaux du territoire.

De plus, il semble essentiel de souligner que l'agriculture camerounaise est de plus en plus vieillissante. L'agriculture de seconde génération incite la prise de relais par des nouvelles générations d'agriculteurs.

La caractérisation de cette agriculture émergente et la communication aux acteurs concernés sont des enjeux majeurs afin de :

- stimuler la réflexion pour l'institutionnalisation du dispositif ;
- consolider ces dispositifs de formation et d'insertion par des politiques publiques.

Il est par conséquent important pour le programme AFOP d'avoir une lecture approfondie du processus de formation et d'installation des jeunes par le dispositif AFOP, ainsi que des résultats technico-économiques et des effets de l'action.

L'étude commandée par AFOP s'inscrit dans ce cadre. Elle permettra d'amener des réponses aux enjeux auxquels le programme doit faire face.

La commande d'AFOP s'organise autour de trois études menées dans différentes régions du Cameroun, afin de représenter la diversité (géographique, agro-écologique, sociale...) du pays. Le travail, dans chaque région, est réalisé par un binôme d'étudiants de l'Institut des Régions Chaudes de Montpellier SupAgro ayant suivi deux spécialités différentes (MOQUAS - Marchés, Organisations, Qualité, Services dans les agricultures du Sud et RESAD - Ressources, Systèmes Agricoles et Développement au Sud). Ainsi, l'étude s'est effectuée à Sangmélina (région Sud), à Bertoua (région Est) et à Bafoussam (région Ouest). L'ensemble des analyses

des trois binômes a pour vocation de nourrir un plaidoyer mené par le programme AFOP auprès de l'État Camerounais pour la pérennisation et l'institutionnalisation du dispositif au terme de la troisième phase de financement C2D. Ce mémoire présente la situation à Sangmélima.

2.1.2 Des questions de recherche tant techniques que sociales

En termes de formation et d'installation, plus de 1000 jeunes producteurs agricoles ont été installés dans l'ensemble du Cameroun grâce au dispositif AFOP. Cette étude a cherché à déterminer les effets du dispositif AFOP à travers les questions suivantes :

- Quel modèle agricole est développé par les jeunes insérés AFOP, constitue-t-il une agriculture de seconde génération ?
- Quelles performances technico-économiques sont réalisées au sein des exploitations des jeunes ?
- Quels sont les effets du programme sur les jeunes insérés, leurs familles et le territoire ?

La production de connaissances par la réponse aux questions énoncées précédemment servira à alimenter un plaidoyer qui sera présenté au gouvernement comme un appui à la réflexion sur l'institutionnalisation et la pérennisation du dispositif.

2.2 Méthodologie

2.2.1 Une étude systémique : plusieurs axes d'analyse

Pour répondre aux questions de recherche, une démarche d'analyse qualitative par une approche systémique sur différents axes d'analyse a été adoptée. Plus spécifiquement, l'étude a visé à :

- Comprendre les processus d'insertion des premiers jeunes formés, les problèmes rencontrés lors de l'accompagnement à l'installation, les solutions adoptées et les résultats obtenus ;
- Comprendre, à travers les processus d'insertion des jeunes, comment les territoires et la famille contribuent à l'insertion des jeunes ;
- Evaluer les performances technico-économiques et agro-écologiques des systèmes de production des jeunes, actuelles et futures pour évaluer leur contribution à la richesse du pays ;
- Analyser les différences de profils, de trajectoires, de gestions, de suivis, de techniques, de dimensionnement et de progressivité de l'exploitation, de transformation, de commercialisation, d'insertion dans les réseaux, de sensibilité à l'environnement, en comparant les insérés avec les agriculteurs référents ;
- Analyser les différences de profils, de trajectoires, de gestions, de suivis, de techniques, de dimensionnement et de progressivité de l'exploitation, de transformation, de commercialisation, d'insertion dans les réseaux, de sensibilité à l'environnement, en comparant l'inséré et un jeune n'ayant pas suivi la formation ;

- Analyser les effets de la formation et de l'appui à l'insertion du programme AFOP à l'échelle des jeunes, de leur famille, de leur territoire ;

Ces axes d'analyses ont été abordés en différentes étapes à savoir :

- une phase de recueil d'information par des entretiens de type semi-directifs ;
- une phase d'analyse des données par des outils co-construits.

Ces deux étapes seront approfondies par la suite.

2.2.2 La collecte de données

L'entretien semi directif

Lors de la phase de recueil d'information, des entretiens semi-directifs ont été menés. D'après Euréval (2010), un entretien semi-directif est une technique qualitative de recueil d'informations permettant d'orienter en partie (semi-directif) le discours des personnes interrogées autour de différents thèmes définis au préalable et consignés dans un guide d'entretien. Mais ce type d'entretien n'enferme pas le discours de l'interviewé, cela laisse ouverte la possibilité de développer et d'orienter son propos.

De plus, l'entretien semi-directif apporte une richesse et une précision importante dans les informations recueillies (faits, opinions, points de vue, analyses, propositions, réaction). Cela grâce aux possibilités de relances et d'interactions dans la communication entre interviewé et interviewer. En outre, cette technique offre la possibilité de donner toute sa force au discours de l'interrogé via des citations et de relever l'existence de représentations profondément inscrites dans l'esprit des personnes interrogées et qui ne peuvent s'exprimer au travers d'un questionnaire quantitatif (SURISTAT 2007).

Dans un premier temps, des guides d'entretiens semi-directifs ont été adaptés à chaque acteur identifié, en précisant les thèmes à aborder, tels que :

- la compréhension des exploitations agricoles,
- l'évaluation de la viabilité de systèmes de production,
- les effets du dispositif sur trois niveaux : le jeune, la famille, le territoire.

L'élaboration de ces guides d'entretiens (voir

Annexe 2, Annexe 3, Annexe 4, Annexe 5, Annexe 6, Annexe 7, Annexe 8) a été basée sur les travaux de l'IRC, de BERGES (2015) et de CUVILLEZ (2015) et ajustée au contexte de cette étude.

Au cours d'un travail de terrain de cinq mois (début avril - fin août), les entretiens semi-directifs ont été menés auprès des personnes ciblées. En même temps, une phase importante de

retranscription a été nécessaire. Ces retranscriptions n'ont pas été du type « mot à mot », en revanche, le type « extraction des informations clés » a été privilégié, méthode suggérée par DESCAMPS (2001). Cela a permis de saisir l'information la plus importante. Certaines phrases particulièrement explicites ont été reprises au mot à mot afin d'être replacées dans ce rapport.

Les entretiens ont été réalisés en suivant le schéma méthodologique suivant :

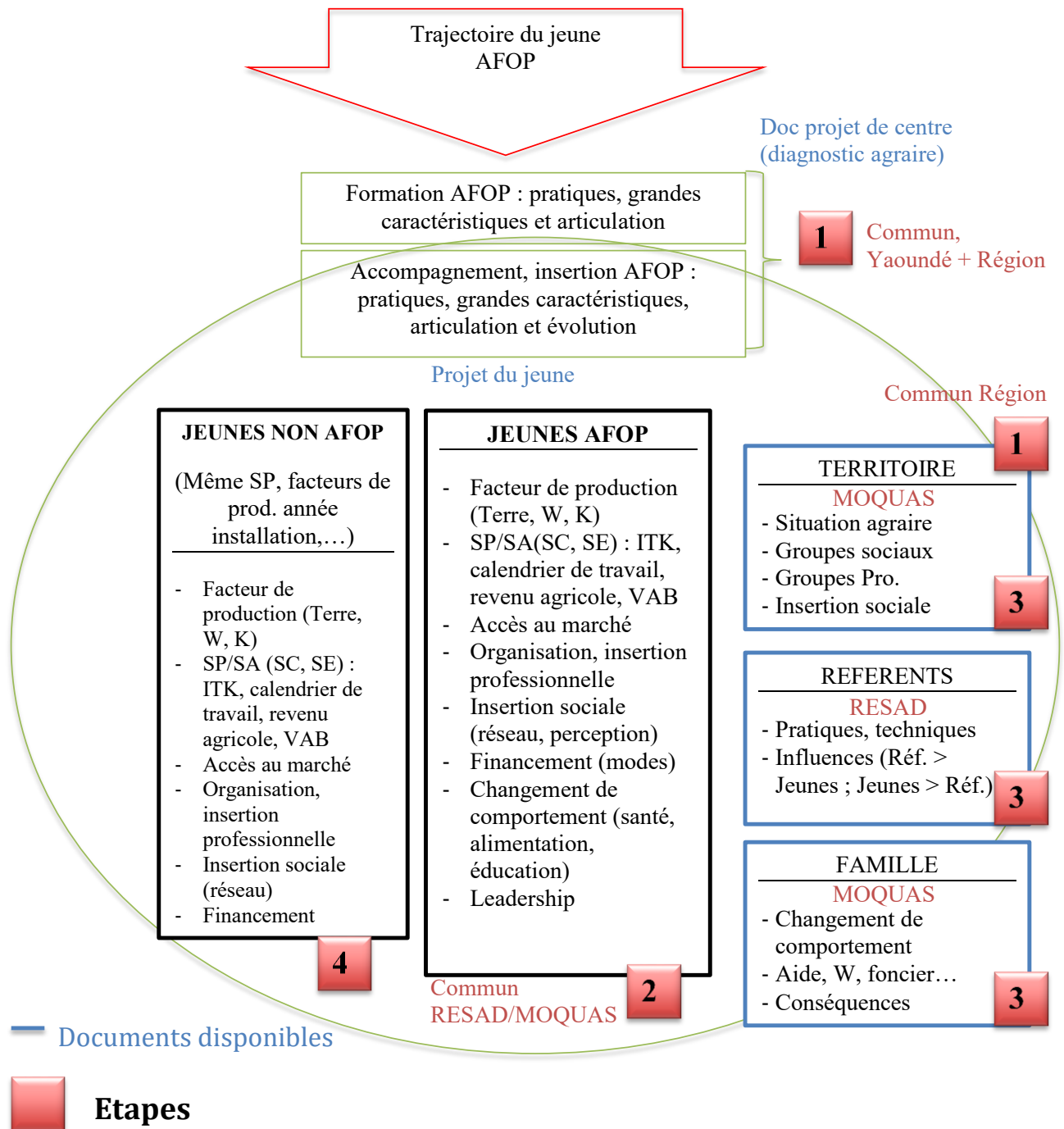


Figure 3 Schéma de la Démarche Méthodologique

Pourquoi enquêter ces acteurs ?

Les acteurs AFOP pour comprendre le dispositif

Pour appréhender le dispositif dans sa globalité (vision systémique), des responsables des composantes du programme AFOP ont été interrogés. L'objectif était de se familiariser avec l'organisation et l'articulation de différents pôles, les objectifs, la logique du fonctionnement et la vision du dispositif par les acteurs. Ensuite, la même démarche a été suivie dans le Centre de Formation d'Avebe, à Sangmélima, ce qui a permis de comprendre le système agricole local et d'organiser la réalisation des enquêtes.

Les jeunes insérés du programme AFOP comme sujets principaux de l'étude

Les entretiens avec les jeunes insérés furent conduits en deux phases.

- un premier entretien « exploitant agricole EA » (voir Annexe 3) consacré à la compréhension systémique du processus de formation et insertion, des résultats obtenus, des difficultés rencontrées, de la perception que le jeune inséré en a eu et des perspectives, en total 25 entretiens ;
- un second entretien « système de production » (voir Annexe 4) pour approfondir l'analyse du système de production pour comprendre leurs itinéraires techniques, les pratiques, le suivi et la gestion pratiquée de l'exploitation, leur conscience de leur environnement et leur investissement dans le tissu social. Cela a permis l'analyse des performances technico-économiques des exploitations agricoles grâce à des indicateurs (Produit Brut, Valeur Ajoutée, Revenu Agricole) afin d'avoir une prise de recul, une image actuelle de leurs situations, en total 9 de ce type d'entretiens furent menés.

Les jeunes « non AFOP » et les référents pour comparer avec les insérés

Afin de mettre en valeur le rôle du dispositif AFOP, ses impacts et ses avantages, pour alimenter une comparaison, nous avons mené des entretiens de jeunes n'ayant pas suivi la formation AFOP (« appelés non AFOP ») et n'ayant pas bénéficié d'une subvention. Grâce à ces entretiens, il a été possible d'observer les différences existantes entre insérés et jeunes non AFOP. De même, les référents du Centre de Formation Rural (CFR) ont été interviewés pour une comparaison avec les jeunes insérés AFOP. Cela a permis d'observer l'évolution du modèle agricole promu par le dispositif et voir s'il constitue ou non une agriculture de seconde génération.

Les familles des insérés pour comprendre les effets et influences

Afin de comprendre l'influence et les apports de la famille dans le projet du jeune ainsi que les effets du projet du jeune sur la famille, nous avons établi le terme « famille » (voir Annexe 5) pour le ménage (famille nucléaire composée par : conjoint/e, enfants) ou la famille élargie (famille nucléaire et parents des conjoint/e, frères et sœurs). Ces personnes ont été interrogées essentiellement pour comprendre les changements et leurs interactions au sein du milieu familial du jeune vis-à-vis de son installation.

Les acteurs du territoire pour appréhender le territoire et son lien au programme AFOP

Différents acteurs du territoire ont été rencontrés tels que : les délégués du MINADER et du MINEPIA. Ces derniers sont impliqués dans le centre de formation rural, leur rôle est d'assurer la gestion du centre. Les responsables des OPA, les représentants de coopératives, un représentant de l'autorité traditionnelle (le chef du village), les exportateurs de cacao et le responsable de la microfinance. D'une part, ces entretiens ont visé à comprendre le territoire dans sa globalité par des discussions avec les acteurs. D'autre part, ces entretiens ont permis d'identifier leur participation à l'accompagnement de l'installation des jeunes.

L'échantillonnage raisonné de manière à représenter la réalité

Depuis la mise en place du dispositif AFOP et la rénovation du CFR d'Avebe Sangmélima, 29 jeunes ont été formés et accompagnés dans leur processus d'installation en agriculture. Par conséquent et afin d'appréhender la diversité des situations dans le processus, en se basant sur la liste des jeunes insérés du centre de formation, nous avons établi un échantillon ciblé de 25 jeunes insérés à interviewer. L'échantillon n'a pas été réfléchi en terme statistique, mais raisonné et choisi en vue de couvrir la majorité de jeunes insérés à moins de 100 km autour du CFR. En effet, comme l'explique un sociologue et une anthropologue, « L'individu ethnographique n'est pas un individu représentatif. (...) Les enquêtés ne valent pas à la place d'autres, ils ne valent que pour eux-mêmes, ils ne sont pas interchangeables. De ce point de vue, l'enquête ethnographique diffère radicalement de l'enquête statistique. (...) l'individu est le résultat d'un processus, il est le produit d'une histoire qu'on peut dire aussi bien sociale que personnelle » (BEAUD et WEBER, 1998).

En ce qui concerne les entretiens « famille », l'échantillon est constitué 10 familles, soit 10 enquêtes, afin d'éviter des discours répétitifs menant à la redondance d'informations, car « Les entretiens approfondis (enregistrés ou retranscrits) ne visent pas à produire des données quantifiées et n'ont donc pas besoin d'être nombreux. (...) Cette recherche, parfois effrénée, d'entretiens correspond à un fantasme d'enquêteurs débutants : tout voir, tout entendre, tout enregistrer » ce sont des « aspirateurs à données » (BEAUD et WEBER, 1998). Aussi, la famille élargie a été privilégiée afin d'appréhender son rôle dans le processus d'installation du jeune. Toutefois, si le jeune n'avait pas de famille élargie, seule la famille nucléaire a été sollicitée.

Afin d'avoir des éléments d'analyse de l'évolution des exploitations mises en place par les jeunes insérés et d'évaluer les performances technico-économiques et agro-écologiques de ces systèmes, 9 entretiens « systèmes de productions » ont été nécessaires. Cela représente plus d'un tiers des 25 jeunes rencontrés au départ.

Par ailleurs, afin d'avoir des éléments pour la réflexion sur le processus d'installation et le modèle agricole développé par les jeunes insérés AFOP, nous avons comparé ce groupe (jeune insérés AFOP) avec deux groupes témoins :

- les agriculteurs référents qui forment les jeunes apprenants d'AFOP en alternance
- des « agriculteurs non AFOP » n'ayant pas suivi la formation d'AFOP

Chaque groupe était composé de 9 individus. Cependant il ne s'est pas agi d'une analyse par paire apparié, mais cela n'a pas entravé les comparaisons, mais les a enrichies. Au contraire, avec des profils différents, il a été possible de comparer et d'expliquer leurs trajectoires, les pratiques agricoles, la gestion de l'exploitation, leurs modes de transformation et de commercialisation, leur insertion dans le tissu social, leur sensibilité à l'environnement et les difficultés rencontrées dans leur activité agricole.

Ainsi, en ce qui concerne les acteurs du territoire, pour comprendre leur participation à l'action du dispositif, nous avons privilégié des entretiens avec les membres de la commission territoriale puisqu'ils jouent un rôle important dans le processus d'installation du jeune. Des responsables de la microfinance, des délégués du MINADER et MINEPIA, des fournisseurs d'intrants, des exportateurs de cacao et des représentants des OPA ont aussi été interrogés. Au total, une dizaine d'acteurs du territoire ont été enquêtés.

2.2.3 Une démarche d'analyse qualitative combinée à une analyse quantitative du devenir des exploitations agricoles

En ce qui concerne l'analyse de données, nous avons privilégié une démarche qualitative. Du fait que l'échantillon n'a pas été déterminé par des méthodes statistiques, l'analyse et la validation n'ont pas été faites par processus statistique. En revanche, les résultats de notre étude ont été obtenus par la triangulation des données (BEAUD et WEBER, 1998), toujours avec une démarche qualitative scientifique qui ne s'affranchit pas des chiffres, mais contribue à la compréhension du processus dans toute sa diversité.

Des chiffres ont tout de même enrichi l'étude. Les résultats technico-économiques des exploitations ont permis d'évaluer les performances des exploitations. De plus, des scénarios économiques ont été modélisés afin de juger de leur durabilité future des exploitations et de leur future contribution à la richesse du pays.

Les résultats ont été interprétés et comparés en utilisant une démarche d'analyse qualitative. Cette démarche repose essentiellement sur l'analyse systémique pour comprendre un problème en mettant en relation différents facteurs économiques, techniques, sociaux, etc...

En effet, les résultats de l'analyse de l'information ont été catégorisés et validés par deux méthodes de triangulation : le croisement des données des entretiens de différents acteurs et la triangulation par l'utilisation de différents canaux d'information (projet du centre, cœur du projet du jeune, diagnostic agraire, anciens rapports de stage).

2.2.4 Des outils d'analyse innovants

Afin d'approfondir et d'enrichir l'analyse de données, différents outils ont été co-construits avec les deux autres binômes des deux autres zones (régions Ouest et Est) pendant les missions de terrain. Ces outils ont permis d'analyser les processus d'insertion. En effet, la possession de certaines « capacités » (terme choisis par le programme AFOP), la viabilité sociale et le réseau du jeune inséré sont des composantes essentielles pour une insertion réussie et durable.

Analyse des capacités des jeunes

Un premier outil, l'analyse des capacités acquises par les jeunes, a été élaboré sur la base du référentiel du métier d'exploitant agricole qui structure la formation. Ce référentiel a été remobilisé et traduit en 11 critères pour comparer le jeune inséré avec les référents, puis avec les jeunes non AFOP : progressivité et dimensionnement des exploitations, profil et trajectoires, pratiques agricoles, transformation/commercialisation, suivis/gestion, insertion dans le tissu social, pratiques/sensibilité environnementales, difficultés dans l'activité agricole. L'utilisation de cet outil s'est faite sur les plans individuel et collectif pour appréhender le degré de maîtrise des capacités professionnelles des jeunes, au stade actuel de leur insertion en agriculture.

Calculs technico-économiques et projections

Suite aux 9 enquêtes de systèmes de production, des indicateurs de performances ont été calculés.

Les formules des calculs sont les suivantes (basées sur FERRATON et TOUZARD, 2009) :

Produit brut (PB) = Somme des ventes
Valeur Ajoutée Brute (VAB) = PB-Consommations Intermédiaires
Valeur Ajoutée Nette (VAN) = VAB-amortissement
Revenus Agricole (RA) = VAN- rentes foncières - impôts - taxes - salaires + subventions
Cependant, dans la zone d'étude :
RA = VAN - salaires + subventions
Trésorerie = RA + subventions - Charges non proportionnelles - total des investissements

Les VAB par système de culture ont été rapportées à l'hectare.
Les VAB par système d'élevage ont été rapportées à la tête.
Le revenu agricole a été rapporté au nombre d'actif(s).

Les exploitations des jeunes étant encore à leurs débuts, certains ateliers n'ont pas encore produits. Les enquêtes des systèmes de production de 9 exploitations agricoles, ont permis de modéliser deux exploitations types.

Grâce à cette modélisation, des projections ont été réalisées, en fonction des objectifs énoncés par les jeunes. Cela a permis de proposer des scénarios évaluant la viabilité économique et la création de richesse des exploitations, basés sur les calculs de performances futures.

Deux types de modèles ont été utilisés :

- les modèles statiques : sans évolution de surfaces ni agrandissement du cheptel. Les variables étaient les rendements, les taux de fertilité, de prolificité et de mortalité ;
- les modèles dynamiques : avec évolution des surfaces et agrandissement des cheptels.

Analyse de la viabilité sociale des exploitations des jeunes insérés

Un autre outil, inspiré de la méthode IDEA⁴ (VILAN, 2008) et adapté à la situation du Cameroun, a permis d'analyser l'insertion durable des exploitations mises en place par les jeunes insérés dans leur territoire. Cet outil vise à évaluer la viabilité sociale de l'installation d'un jeune formé et inséré avec AFOP en considérant quatre dimensions socio-territoriales : l'insertion sociale, le rôle familial, l'adhésion à des dynamiques internes au programme AFOP et le développement humain.

L'objectif général de cet outil est d'apprécier, à l'aide d'indicateurs chiffrés (notes issues des modalités de la variable), les points forts et faibles que les jeunes ont rencontré dans leur insertion dans le territoire et d'identifier des voies d'amélioration pour une installation durable.

L'utilisation de ces deux outils est approfondie dans l'Annexe 9 et l'Annexe 10. Les résultats issus de ces deux outils sont présentés sous la forme graphique de « radar » dans la quatrième partie de notre étude.

Afin d'identifier les effets du dispositif sur la famille, l'analyse des données « familles », les résultats ont été catégorisés et validés par la triangulation avec l'information obtenue chez les jeunes pour : (1) comprendre le rôle de la famille depuis la formation du jeune jusqu'à présent, (2) identifier les problèmes et les solutions adoptées, et les transformations dans la famille dues au dispositif.

⁴ Méthode des indicateurs de durabilité des exploitations agricoles qui propose une approche globale de la durabilité des systèmes d'exploitation agricoles par auto-évaluation.

Outil d'analyse des relations sociales des insérés

Enfin, un outil d'analyse des relations sociales des insérés « réseau » a été développé pour comprendre les relations existantes entre les jeunes insérés, leurs pairs, les référents, les membres du CFR et les acteurs du territoire (voir Annexe 11). Cet outil nous a servi à identifier et comprendre le degré de relations qui se forment autour du jeune. Il a visé à représenter graphiquement la cohésion et la dynamique de groupe, que ce soit de manière interne ou externe à AFOP.

L'utilisation de ces outils a permis d'analyser le processus de formation et d'insertion des jeunes autour de ces propositions :

- **Hypothèse 1** : La formation et l'insertion des jeunes vont générer des transformations à quatre niveaux différents : sur eux-mêmes, sur leur exploitation, sur leur famille et sur la région où ils sont insérés.
- **Hypothèse 2** : Les transformations s'expriment en termes d'amélioration des aspects économiques, techniques (savoir-faire), productifs (facteurs de productions), sociaux (savoir être, relations, réseaux) et environnementaux.
- **Hypothèse 3** : Les transformations générées par les dispositifs de formation et d'insertion sont étroitement liées à la dynamique relationnelle et l'attitude de la famille et du territoire face au projet du jeune.
- **Hypothèse 4** : Les jeunes, leur famille et les acteurs du territoire ont une perception de cause à effet entre les dispositifs de formation et d'installation et les transformations qu'ils sont en train de vivre.
- **Hypothèse 5** : Le référent, intégré dans la formation, change/modifie/adapte également ses pratiques suite au contact du jeune.

2.5 Difficultés rencontrées sur le terrain

Lors de la phase sur le terrain, certaines difficultés se sont présentées, sur trois plans :

Concernant les jeunes :

- (1) Sur le plan logistique, les entretiens « systèmes de production » nécessitaient du temps, donc étaient difficiles à réaliser car les insérés avaient des journées remplies par les activités agricoles. Ils n'avaient donc pas assez de temps à nous consacrer.
- (2) Les entretiens « systèmes de production » n'ont pas permis d'avoir toutes les données car les exploitations agricoles ont moins d'un an d'existence donc tous les systèmes n'étaient pas encore rentrés en production. Il n'y avait pas encore assez de recul. Pour cela les informations manquantes ont été obtenues grâce aux entretiens référents.
- (3) Comme peu de jeunes ont commencé à vendre, l'analyse économique a été complexe. Ces données manquantes ont été complétées avec des documents du CFR. Cela a permis

la réalisation de projections présentées dans la partie III, pour proposer des scénarios d'avenir.

- (4) Les enquêtrices ont constaté un « discours type AFOP » difficile à interpréter, c'est-à-dire des discours faisant l'éloge de la formation AFOP, des répétitions convenues, sans analyse critique, par exemple « *je connais la valeur de l'agriculture, c'est un facteur de développement* » « *nous sommes appelés pôles de développement* » « *AFOP a changé ma vie* ».
- (5) Lors des entretiens, les jeunes avaient peur du contrôle de la part du CFR. Pour se protéger, ils avaient comme règle de prudence de passer sous silence leurs revenus.
- (6) Les informations « cachées », du fait qu'ils n'ont pas encore réalisé certaines activités (exemple : le jeune n'avoue pas qu'il n'a pas défriché ses deux ha).
- (7) La triangulation des informations a parfois mis en évidence des discours dissonants entre le jeune et sa famille. Certaines dépenses dans l'exploitation sont en effet opérées par des membres de la famille et cela n'est pas toujours mentionné par le jeune lors de l'entretien « système de production ».

Concernant les acteurs du centre : les entretiens ont permis de se familiariser avec le centre, son fonctionnement et la prise de contact avec les jeunes. Cela a apporté des éléments d'analyse, mobilisés dans la triangulation des informations. Les membres du centre de formation ont apporté leur appui sur le terrain pour la réalisation des entretiens chez les jeunes insérés (présentation, transport, prise de rendez-vous). Néanmoins, certains inconvénients se sont présentés :

- (1) Une mauvaise compréhension de l'objectif de l'étude chez les membres du centre a été ressentie par les enquêtrices : une peur du contrôle et d'un jugement des plans de gestion financiers a été ressentie chez les membres du centre. La communication et l'échange d'information ont ainsi été limités.
- (2) Le malaise et la peur des membres du CFR avant et pendant leurs entretiens ont été ressentis par les enquêtrices.
- (3) L'indisponibilité de certains membres du centre pour cause de départs en vacances a complexifié la validation des données par triangulation des informations.

Concernant la famille :

- (1) Les membres des familles n'osaient pas trop parler par peur d'un contrôle sur la gestion de la subvention. Dans certains cas, la famille s'est chargée des décaissements de la subvention qui est attribuée aux jeunes insérés. Ils ont eu peur de donner une mauvaise image du jeune. Pour ces raisons, l'information s'est avérée parfois contradictoire à celle du discours du jeune.
- (2) Les femmes n'osent pas parler, autant pour ne pas se tromper dans leur discours que pour ne pas contredire le discours des maris : cette situation a limité la triangulation des informations.

III. DESCRIPTION DU DISPOSITIF AFOP

Le programme AFOP, y compris les dispositifs de formation et d'installation, constitue le résultat d'un processus de co-construction entre l'équipe du programme AFOP et un Consortium coordonné par Montpellier SupAgro. Depuis 2008, le programme s'est déroulé en deux phases : la formation et l'insertion.

3.1 Rôle et vision d'AFOP

Le rôle principal du programme est d'accompagner les centres et les écoles pour qu'ils aboutissent à l'amélioration de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes en agriculture au Cameroun. Avec une démarche de co-construction progressive, le programme fonctionne avec un processus de rénovation constant, en s'appuyant sur des acteurs du territoire (membres du centre, maires, autorités traditionnelles, référents...). Dans la vision d'AFOP, il ne s'agit pas d'un encadrement, d'une étiquette ou d'une marque d'un projet, non plus d'une « directive » qui décide et impose. Au contraire, le programme favorise la co-construction où les acteurs sont la base du processus, des acteurs qui décident de leur progressivité, de leur avenir.

À cet effet, le programme (1) mobilise les acteurs du territoire (maires, autorités traditionnelles et religieuses, représentants d'organisation des producteurs, représentant des communautés villageoises de développement, référents professionnels, opérateurs économiques, institutions financières...) (2) développe des partenariats avec des interprofessions, projets et programmes de développement rural, institutions universitaires, ONG, établissements privés de formation, communes, communautés villageoises..., ceci pour :

- la cogestion et la co-animation des structures de formation ;
- la co-construction des contenus de formation ;
- la co-animation des formations ;
- la co-validation des projets de centre et des projets d'établissement ;
- la co-validation des projets d'insertion professionnelle des jeunes formés ;
- le cofinancement des projets d'insertion professionnelle des jeunes formés.

3.1.2 Organisation globale du dispositif AFOP

Le programme est piloté, au niveau national, par une Coordination Nationale, avec la tutelle des deux ministères MINADER et MINEPIA. Cette coordination fonctionne avec un membre coordinateur national et un assistant technique ayant le statut de résident. La mise en œuvre du programme est assurée par des membres responsables de quatre composantes : (1) Accompagnement et Insertion, (2) Suivi-évaluation, (3) Démarche et outils, et (4) Pédagogie (voir Annexe 12).

Les zones d'influence du programme sont :

- Zone septentrionale : régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord, Coordination de Zone basée à Garoua.
- Zone des hauts plateaux : régions de l'Ouest et du Nord-Ouest, Coordination de Zone basée à Bafoussam.
- Zone côtière : régions du Sud-ouest, du Littoral et le département de l'Océan, Coordination de Zone basée à Douala.
- Zone centrale et méridionale : régions du Centre, de l'Est et du Sud à l'exception du département de l'Océan, Coordination de Zone basée à Yaoundé.

Dans chaque zone il y a aussi une Coordination de Zone, un Correspondant de Zone, un Responsable administratif et financier, un Responsable pédagogique, un Responsable suivi-évaluation, un Responsable Insertion Zone (RIZ). Au niveau du Centre de Formation, les Conseils de Gestion des centres et les Commissions Territoriales assurent la gouvernance du dispositif. Le Conseil de Gestion (CG) est un organe d'orientation du centre. Il se compose des acteurs du territoire (maires, autorités traditionnelles...) ce qui permet leurs implications dans le dispositif. La Commission Territoriale (CT) se compose des représentants du MINADER et du MINEPIA, des membres du Conseil de Gestion, du maire (le président de la CT), du RIZ qui assure le secrétariat, du représentant des référents, du représentant de la Microfinance. La Commission Territoriale se charge de l'instruction et la validation technique des projets.

Au niveau régional, la Commission Financière est l'organe qui juge de la viabilité financière des projets des jeunes et leur attribue des financements pour leurs projets. Elle se compose du délégué Régional du MINADER, du délégué Régional du MINEPIA, du représentant des maires, du représentant des chefs traditionnels, du représentant des organisations des producteurs, du représentant des directeurs de centre.

Le programme accompagne les Centres de Formation « Dispositifs rénovés de formation agropastorale » à la formation des « jeunes » apprenants souhaitant se former et s'installer en agriculture. Ils sont formés pendant deux ans. La formation se déroule en alternance entre le Centre (cours théoriques dispensés par des moniteurs de centre), un agriculteur référent (chez qui l'apprenant travaille) et leur famille (soutien socioculturel). Le jeune fait une restitution de ses expériences en alternance à ses camarades de classe et à l'équipe pédagogique du Centre. L'équipe récupère l'information afin de se baser sur celle-ci et d'orienter la formation dispensée ultérieurement, cette étape est nommée « récupération de vécu ». Pendant la formation le jeune réfléchit et élabore son projet d'installation : le jeune écrit un document de présentation de son projet : « cœur du projet », en suivant un modèle : « canevas projet ». Le projet est soumis dans un premier temps à la Commission Territoriale (CT) qui le valide ou l'amende pour réflexion. Le projet est ensuite étudié par la Commission Financière qui décide l'octroi d'une subvention à l'installation. Ces deux processus durent un mois. Ensuite, le Conseiller Insertion (CI) accompagne et contrôle la bonne mise en œuvre du projet. Le jeune et le CI procèdent conjointement aux décaissements des fonds liés à la mise en œuvre du projet. Il s'agit de retraits

à la banque sur un compte ouvert en co-signature du directeur du Centre, du CI et du jeune. Après chaque décaissement, une photocopie du bordereau de retrait/décaissement est remise au CI. Le CI assure un suivi de l'exploitation pendant deux ans (voir Annexe 13).

3.1.3 Localisation des différents centres

Le dispositif de formation s'étend sur l'ensemble du territoire national. La Carte 2 (voir Annexe 14) illustre la localisation des centres de formation dans chaque zone d'influence du programme AFOP au Cameroun. En effet, le territoire Camerounais a été divisé en 4 zones mentionnées dans la partie 3.1.2. Dans les 4 zones il existe plus de 70 centres, avec au minimum 2 centres par région. Cette étude a été menée à l'École Adventiste d'Agriculture d'Avebe Sangmélima (EAAAS), située dans la Région Sud, département Dja et Lobo.

3.2 L'École d'Agriculture Adventiste d'Avebe Sangmélima

3.2.1 Histoire et motivation du centre de formation de Sangmélima

Le Collège Adventiste de Sangmélima (CAS) a été créé dans les années 1960 par l'Église Adventiste. L'objectif initial était de former les jeunes au premier cycle de l'enseignement général pour l'obtention du BEPC. Le centre étant sensible à « la formation de l'individu sur le plan spirituel, physique et mental, dans le souci d'orienter les jeunes sans emploi vers les secteurs porteurs » (MBEE SENG, 2011). « *Il faut tendre vers la vision du gouvernement qui est prometteuse.* », explique un membre du centre. Le collège est donc devenu l'École Adventiste d'Agriculture d'Avebe à Sangmélima (EAAAS) en 2010, avec le programme C2D AFOP.

En 2011, le montage institutionnel et financier de la formation s'est fait avec AFOP, ACEFA (Programme d'Amélioration, de la Compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales), la mairie de Sangmélima et avec la fédération des églises adventistes ... L'EAAAS est donc un centre adventiste privé ayant pour objectif la formation par alternance et l'insertion professionnelle dans le secteur de l'élevage et de l'agriculture. Elle intervient aussi dans un cadre moral et spirituel étant donné que « former de bons citoyens » est primordial. Les apprenants en formation agricole se conforment donc aux règles des adventistes.

3.2.2 La structure

L'EAAAS est financé par le programme AFOP et l'église adventiste. Cette dernière est le promoteur et le propriétaire du centre. L'église possède et entretient les bâtiments et les met à disposition du programme AFOP. Les bâtiments sont nombreux : salles de classes, salles de réunion/conférences, dortoirs pour les apprenants, des habitations et logements de fonction pour les personnes de religion adventiste... il y a également une menuiserie, un dispensaire, trois forages pour l'eau et deux puits.

Le centre couvre en tout 16 ha. Il possède 6 ha d'une vieille plantation inexploitée d'hévéa, une palmeraie, de nombreux manguiers, 3 ha de maïs, des étangs piscicoles en reconstruction et 1000 m² pour l'expérimentation de la pomme de terre. La culture du maïs finance les charges

qu'AFOP ne supporte pas « *la plus belle femme du monde ne peut pas tout donner.* » exprime un membre du centre. Bien qu'il n'y ait pas d'élevage au sein du centre adventiste, les installations des jeunes se font toujours en association agriculture-élevage. Ils sont, d'après un membre du centre, « *les seuls à faire dans l'agropastoral* ».

3.2.3 Fonctionnement du Centre

Le fonctionnement du centre privé EAAAS est assuré par quatre membres de base : un directeur, une monitrice, un conseiller insertion, une secrétaire, et au moment de l'étude, deux moniteurs stagiaires. Les activités dans le centre sont conduites par ces membres, chacun jouant un rôle différent et complémentaire de celui des autres.

- Le directeur se charge de la gestion, de l'organisation des contenus de la formation des apprenants, ainsi que de la gestion administrative et financière. Il est en même temps le représentant du promoteur du centre de formation : la fédération des églises adventistes de la région sud du Cameroun. Il préside la Commission Territoriale (CT) et le Conseil de Gestion (CG). En coordination avec le conseiller insertion, il suit de près les problèmes rencontrés au cours de l'accompagnement à l'installation des jeunes, ainsi que la recherche de solutions. Comme tous les directeurs des centres et des écoles en partenariat avec le programme AFOP, son rôle de directeur du centre va au-delà de la gestion, il participe activement dans la co-construction du dispositif de formation et d'installation. Pour cela, il suit des ateliers de réflexion/formation, participe à des espaces d'échange afin d'acquérir les nouvelles orientations du programme. Il met en place les nouvelles démarches. Par exemple, suite à un atelier à Mbalmayo sur la gestion financière, le directeur a mis l'accent sur la recherche de nouvelles sources de financement en envisageant l'autonomie financière du centre.
- La gestion du centre est appuyée par une secrétaire afin d'assurer les tâches administratives, l'archivage, l'archivage électronique, la communication, la logistique...
- En ce qui concerne la formation de jeunes, l'organisation de l'animation des modules de formation est coordonnée par une monitrice. Elle organise le planning de formation et de récupération de vécus lors de l'alternance. Elle fait les évaluations des apprenants. La monitrice sensibilise les familles avant l'installation du jeune et intervient dans ces mêmes familles si des problèmes surgissent.
- L'équipe pédagogique qui vient en appui de la monitrice est composée par deux moniteurs stagiaires. Lors d'une récupération des vécus, les trois moniteurs organisent les contenus des modules en s'appuyant sur le référentiel du métier d'exploitant agricole. Pendant la formation des jeunes par l'alternance les moniteurs-stagiaires se chargent du suivi-évaluation grâce au cahier de suivi. Ils seront des futurs formateurs. Ils sont en même temps en formation par alternance, étant donné qu'ils assistent régulièrement aux formations théoriques du Centre de Ressources.
- Le conseiller d'insertion se charge de la relecture des cœurs de projets, de l'accompagnement, du suivi, de la gestion et du contrôle des décaissements.

Afin de consolider le fonctionnement du centre, un nouveau projet de centre est en construction/rédaction. Il intègre les nouvelles orientations du programme AFOP envisagées pour sa troisième phase qui débutera en 2017 (Grain de sel, 2015).

3.2.4 Les activités de formation

Le centre donne une formation par alternance de deux semaines, l'apprenant « va-et-vient » entre le milieu socioprofessionnel (référents/familles) et le centre de formation suivant le principe de « faire » (en situation professionnelle ou en famille), puis « comprendre » (au centre de formation). Autrement dit le jeune apprend par la méthode « learning by doing ».

Le centre vise à former les jeunes au métier d'agriculteur : « un métier au service de l'agriculture de seconde génération ». L'objectif est de former un professionnel qui opère la mutation d'une agriculture de subsistance vers une agriculture portée vers le marché, créatrice de richesse et d'emploi, à haute valeur économique, sociale et respectueuse des exigences environnementales.

L'école forme pour le programme AFOP, des jeunes tous les deux ans pendant deux ans. Ce sont des promotions de 35 apprenants :

- Première promotion (EA 2) : 2011-2013
- Seconde promotion (EA 3) : 2012-2014
- Troisième promotion (EA 4) : 2014-2016

Au total 70 apprenants ont été formés au centre. 29 jeunes ont reçu le financement et sont actuellement insérés, 14 de la première promotion et 15 de la seconde. 14 sont en attente de l'aval de la commission financière pour l'obtention de la subvention.

Il est constaté par de nombreux acteurs que les promotions rajeunissent d'année en année. L'âge est en effet un des critères de sélection. Selon les membres du Centre les autres critères sont :

- avoir entre 18 et 35 ans
- avoir le niveau Certificat d'Etude Primaire et Elémentaire (CEPE)
- avoir hérité de terres, formalisé par la signature des parents et de chef de terre d'un papier appelé « abandon de droit coutumiers »
- avoir de la motivation
- avoir un rêve
- avoir de l'ambition et l'envie de s'insérer

3.2.5 Contenu de la formation

Le centre forme des jeunes à l'analyse des dimensions techniques, économiques, sociales, environnementales et financières (analyse globale) d'une exploitation agropastorale. Lors de l'alternance, les cours théoriques sont construits sur la base des récupérations de vécus.

La formation par alternance vise à permettre à l'apprenant d'être acteur au centre de sa formation. Ces modalités pédagogiques visent non seulement à apporter à l'apprenant les savoirs, savoirs faire et savoirs être nécessaires à l'exercice du métier qu'il a choisi, en toute autonomie et responsabilité, mais aussi à amener l'apprenant à raisonner son projet professionnel. Des modules de formation sont organisés autour de divers thématiques : la production animale, la production végétale, la gestion des ressources naturelles et la gestion de l'exploitation.

Tableau 1 Modules de formation

Production animale	Production Végétale	Gestion des Ressources Naturelles	Gestion de l'exploitation
-Alimentation des animaux -Maintenance de la santé animale -Conduite et suivi de la reproduction Pisciculture	-Protection des cultures -Nutrition des plantes -Multiplication de plantes : semences biologique, greffage, marcottage, bouturage, etc. -Transformations -Prise en compte de la qualité dans la transformation -Respect des normes dans la transformation -Commercialisation -Identification des débouchés -Préparation des produits -Transport et livraison des produits	-Optimisation du potentiel naturel -Protection et amélioration de l'environnement	-Analyse de l'environnement de l'exploitation -Définition des objectifs de production -Prise de décisions opérationnelles et tactiques -Développement des partenariats -Gestion comptable et financière

3.2.6 Objectifs des Cœurs de projets

Il existe une phase parallèle à la formation au centre qui vise à l'accompagnement des jeunes à l'émergence, à la maturation et à l'élaboration de leur projet. L'objectif est que le jeune raisonne, appuyé par l'équipe pédagogique du centre, son choix de système de production, le dimensionnement et la progressivité de son projet.

D'après le « Manuel de Procédures d'Insertion », version 2016, un Cœur de Projet est l'atelier principal de l'exploitation du jeune. En sachant que la plupart des projets des jeunes intègrent des « projets-systèmes », c'est-à-dire qui intègrent plusieurs ateliers.

Dans cette phase le jeune est soutenu par les moniteurs. Pour ce faire, un moniteur est désigné comme tuteur. Le processus pour l'élaboration des cœurs de projets consiste en :

1. Un Analyse des systèmes de production choisis par le jeune.
2. L'écriture du projet : les apprenants écrivent une version papier en se guidant sur le canevas du cœur de projet. La saisie informatique s'effectue après.
3. La relecture du projet : afin de corriger le projet, l'ensemble des formateurs font la relecture.

Le document de projet de vie est envoyé au Responsable Insertion de Zone (RIZ) pour une relecture, puis renvoyé au centre afin d'appliquer les éventuelles corrections, puis le document est instruit en Commission Territoriale. Cette dernière analysera la dimension technique du projet. S'il n'est pas validé, le projet devra être revu avant que le jeune puisse retenter sa chance. Sa validation est nécessaire pour passer à l'étape suivante : la Commission Financière. Cette dernière valide la dimension financière et économique du projet. Si elle valide, le jeune se verra attribuer la subvention de presque 1.5 millions de F CFA. L'étape suivante consiste en la mise en place de son projet d'insertion professionnel.

3.2.7 Objectifs de l'insertion

D'après le Manuel de Procédures d'Insertion version 2016, l'Installation/ Insertion des jeunes, bien que d'origine différente, ces deux termes sont utilisés comme des synonymes pour désigner le processus de création/amélioration par une personne jeune, homme ou femme, d'une exploitation agropastorale ou de pêche autonome.

Lorsque la Commission Territoriale a validé le cœur de projet et la Commission Financière a autorisé la subvention, le jeune exploitant agricole commence une étape d'insertion. D'abord, le projet est approuvé et formalisé par la signature d'un contrat d'accompagnement et d'une convention de financement. Le jeune bénéficie pour deux ans de l'accompagnement d'un Conseiller d'Insertion pour la mise en œuvre de son projet. En même temps, le dispositif fournit un accompagnement à la gestion de l'exploitation agricole du jeune. L'accompagnement est fait sur deux axes : le territoire et le marché. L'insertion cherche à favoriser l'accès des jeunes à un réseau de partenaires techniques, économiques et financiers au sein du territoire. Enfin, le dispositif stimule les jeunes à développer leurs réseaux et à ces groupements afin de faciliter l'accès aux différents services.

Les objectifs du dispositif d'insertion sont : (1) contribuer à créer les conditions d'une installation durable des jeunes agriculteurs formés par le centre, (2) promouvoir des installations agricoles créatrices de richesse et d'emploi au sein des territoires ruraux, et (3) participer au rajeunissement des forces du milieu rural et agricole.

Lorsque le jeune est formé, il est appuyé pour la finalisation de l'élaboration du projet d'installation afin d'avoir accès à ses financements, la subvention. Pour la disposition de fonds, le jeune procède à l'ouverture d'un compte auprès d'un établissement financier agréé. Ce compte est ouvert en co-signature avec le Conseiller d'Insertion et le directeur du centre et n'enregistre en recette que la subvention reçue. Les décaissements pour la mise en œuvre du projet se font en co-signature obligatoire de deux des trois signatures par tranches. Tout décaissement, qui ne peut pas excéder cinq cent mille (500 000) FCFA, à l'exception de la première tranche doit être effectué après justification de la tranche précédente par le jeune. C'est le Conseiller d'Insertion qui donne des conseils, gère le planning de décaissements de la subvention, de plus il fait un contrôle de l'avancée des travaux. Pour chaque dépense effectuée le jeune doit exiger la facture pour les acquisitions ou la décharge signée par le prestataire de

service. Il remet une photocopie au Conseiller d'Insertion pour justification et archivage. Aucun versement dans le compte n'est autorisé jusqu'à épuisement de la subvention. À l'épuisement de la subvention, le CI retire sa signature et le compte reste sous la responsabilité de l'inséré.

Le processus d'accompagnement à l'insertion envisage que les jeunes transitent vers une pleine responsabilité des résultats et de l'atteinte des objectifs techniques, économiques et sociaux de leur exploitation.

IV. RESULTATS

4.1 Où en sont les jeunes insérés AFOP ?

4.1.1 De nombreuses capacités maîtrisées par les jeunes insérés, mais quelques points faibles

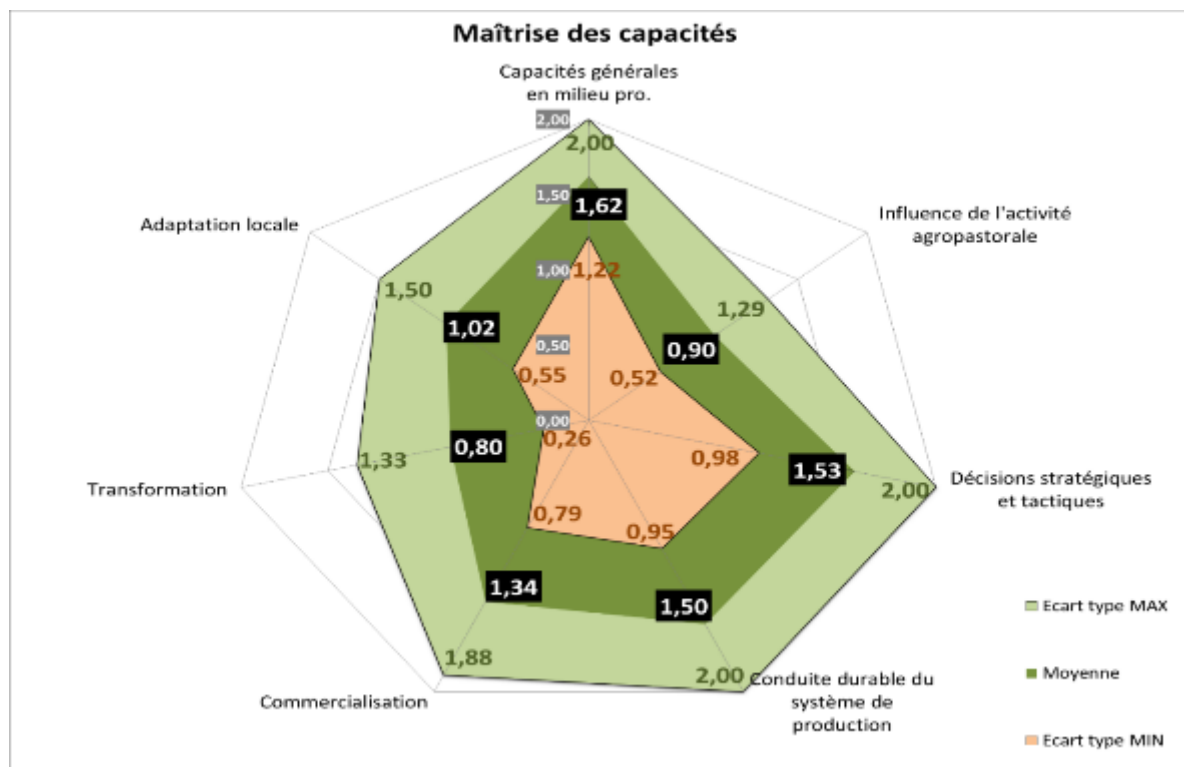


Figure 4 Radar de maîtrise de capacités

Ce graphique en radar a pour objectif de faire un état des lieux des différentes capacités maîtrisées par les insérés. Un système de notation graduelle de 0 à 2 permet d'estimer si les capacités définies par le référentiel métier d'exploitant agricole sont acquises ou non. Ces indicateurs et le système de notation sont décrits en annexe 9.

Quatre points forts se distinguent, soit les capacités C1, C3, C4 et C5 dont la moyenne est au-dessus de 1. Elles semblent donc acquises :

- La Capacité 1, *Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle* a une moyenne élevée (1.62) car l'ensemble des insérés savent mobiliser leurs connaissances du territoire (environnement, acteurs...) et en parlent avec aisance. Cependant, l'écart type est moyen (0.40) car l'utilisation d'outils de calculs dans leur comptabilité est rare.
- La capacité 3, *Prendre des décisions stratégiques et tactiques pour conduire son exploitation*, a une moyenne élevée (1.53) et un écart type élevé (0.55). Les résultats sont hétérogènes. En effet les insérés définissent tous bien leurs objectifs, mais le suivi

des recettes et dépenses n'est pas toujours réalisé rigoureusement par tous. La plupart gèrent bien la main d'œuvre de manière à atteindre leurs objectifs, sauf quelques « mauvaises aventures » chez certains.

- La capacité 4, *Conduire un système de production de façon durable*, a une moyenne élevée (1.50) car les insérés ont très bien géré les premiers ateliers en 2015 et 2016. Cependant, l'écart type est élevé (0.56) car il y a eu de nombreux problèmes de gestion (alimentation, date de plantation, choix de semences...) Cependant, ces erreurs ne sont pas toujours dues aux insérés eux-mêmes et certains ont su faire face à ces difficultés.
- La capacité 5, *Commercialiser les produits de l'exploitation*, a une moyenne élevée de 1.34, car la commercialisation est réfléchiée avec stratégie, cependant l'écart type est élevé (0.54) car peu de techniques de stockage et de conservation sont appliquées et la commercialisation est parfois faite « au plus simple ».

Trois points faibles se distinguent, soit les capacités C2, C6 et C7 dont la moyenne est égale ou au-dessous de 1. Elles ne semblent donc pas toujours acquises.

- La capacité 2, *Identifier l'influence de l'activité agropastorale sur le milieu naturel*, a une moyenne de 0.90 et un écart type faible de 0.39, les insérés sont plus homogènes. En effet, ils expliquent l'impact de certaines activités sur l'environnement, mais tous ne mettent pas en pratique une protection de l'environnement. Ils peuvent citer des « exemples types » de précautions apprises au centre.
- La capacité 6, *Transformer les produits végétaux et animaux*, a une moyenne faible (0.80) car les types de produits transformés ne sont pas innovants d'une exploitation à l'autre et le conditionnement n'est pas travaillé. L'écart type est élevé (0.54) car quelques transformations se distinguent et la qualité des produits est maîtrisée par les jeunes.
- En ce qui concerne la capacité C 7, *d'adaptation locale*, la moyenne atteint tout juste 1 (1.02). En effet, tous ont des élevages innovants par rapport à la zone, mais ne maîtrisent que rarement les Techniques d'Information et de Communication. Cependant, l'écart type est de 0.48 car pas tous ne réalisent pas la multiplication variétale, certains mènent des activités connexes et d'autres non. Ils savent raisonner le brûlis avec le choix des arbres d'ombrages, mais évitent rarement cette technique d'abattis-brûlis.

4.1.2 Des profils variés, mais un même retour à la terre

Tableau 2 Profils des agriculteurs enquêtés

	Insérés (n=25)	Référents (n=9)	Non AFOP (n=9)
Année d'installation moyenne	2015	2005	2009
Moyenne d'âge	33,6	55	42
Nbr de femmes	3	0	1

Les insérés : le désenchantement de la ville, un retour au village :

Un passé difficile :

Les 25 insérés enquêtés ont une moyenne d'âge de 33.6 ans, 3 d'entre eux sont des femmes (voir Tableau 2). Tous sont originaires du département du Dja et Lobo et se sont installés dans leur village d'origine ou dans le village d'origine d'un parent. À part un inséré, tous pratiquent l'activité agricole depuis leur enfance. Tous ont arrêté leurs études tôt pour causes d'échec scolaire, de difficultés familiales, ou par manque de moyens. Certains ont acquis d'autres qualifications (menuiserie, maçonnerie...). Beaucoup ont quitté le village. Pour vivre, ils ont travaillé en tant que menuisier, taxi, creuseur de sable, call boxer, vendeur, maçon, ouvrier, hôtesse ou vendeuse de nourriture pour les femmes.... Puis suite au désenchantement dû à la ville, face à des difficultés financières, familiales, ou professionnelles (salaires trop bas, parents décédés, petit délits...), les jeunes sont revenus au village. Afin de nourrir leurs familles, certains ont mis en place des champs et quelques petits élevages avant même de s'installer avec AFOP : « *Je travaillais déjà 1 ha de cacao en production à 7 km d'ici. J'avais aussi 14 porcs en divagation.* ». En effet la plupart de ces jeunes ont aujourd'hui plusieurs personnes à charge : femme, enfants... Beaucoup ont un ou les deux parents décédés. Ils doivent donc remplacer le chef de famille et prendre en charge les frères et sœurs, la vieille mère et le vieux père. « *La maman est décédée à la fin de la formation, j'ai reçu un gros coup !* ». « *Mon papa est décédé, comme je suis l'ainé, j'ai dû le remplacer* » Seul deux insérés vivent encore chez leurs parents.

L'accès à la terre, une condition pour suivre la formation d'AFOP :

Les parents ont fait don de leurs terres à leurs enfants, qui héritent de surfaces de forêts immenses, mais éloignées de l'habitation et allant de 7 à parfois plus de 50 ha. « *La forêt n'a pas de limite* » disent-ils.

La subvention d'AFOP, un « coup de pouce » qui s'est fait attendre :

Ce fut une grande difficulté pour la première promotion, les EA 2, du centre d'Avebe qui a fini la formation fin 2013. La subvention n'est arrivée que mi 2015. Pour vivre, avec le doute de toucher un jour cette subvention, certains sont retournés exercer divers métiers. D'autres ont tout de même lancé les premiers vivriers. Sans subvention comment auraient-ils fait ? Beaucoup disent qu'ils n'auraient pas lancé l'élevage tout de suite, mais avec le temps.

Aujourd'hui, des jeunes très pris par leur insertion :

Depuis fin 2015, les jeunes se concentrent sur leur insertion qui demande beaucoup de temps : « *Je suis très occupé, je ne me balade plus n'importe comment* ». Certains arrivent à avoir d'autres activités compatibles facilement avec l'activité agricole, telles que la chasse, la pêche et la vente de plantes (voir Figure 4, capacité 7). Les référents, eux, ont réalisé leur insertion depuis bien longtemps.

Les référents : un retour à la terre pour compléter le revenu ou la retraite :

Des référents plus érudits et reconnus par la société :

La moyenne d'âge est de 55 ans (voir Tableau 2). Les référents sont plus âgés que les insérés, excepté un très jeune référent qui venait de remplacer sa mère, référente également, décédée récemment. Ils sont originaires du département et pratiquent l'agriculture depuis l'enfance. Seul deux référents ne vivent que de l'agriculture. La plupart sont doubles actifs, 5 sur les 9 sont retraités. Ils ont réalisé des études plus longues que les insérés et ont occupé/occupent encore des emplois plus rémunérateurs tel que chercheur à l'IRAD, ingénieur agronome, enseignant... et sont reconnus par leur entourage, l'un d'entre eux est chef de village. Les référents partis en ville sont revenus au village et se sont lancés dans l'agriculture car ils ont réalisé que c'était une activité rémunératrice intéressante pour compléter leurs retraites futures ou leurs revenus et pour nourrir la famille. *« Je nourrissais mes enfants avec les produits de mes champs. Lorsque j'ai vu l'argent que je ramenaient en agriculture j'ai décidé de m'y lancer entièrement »*. Cependant, la charge familiale est moins pesante que pour les insérés pour plusieurs raisons :

- les salaires extra agricoles sont plus conséquents
- peu de décès précoces des parents donc pas d'héritage précoce d'une charge familiale très lourde
- actuellement les enfants des référents sont indépendants financièrement, les filles sont mariées...

Un accès à la terre par héritage :

Le cacao a connu son âge d'or après l'indépendance grâce à la stabilisation des prix sur le marché international et aux soutiens apportés par l'administration coloniale aux planteurs (APITHY, 2010). Cela s'est arrêté en 1985 avec la crise économique, suivie par la dévaluation du F CFA, la libéralisation de la filière cacao et la baisse des prix du cacao. Les mesures d'accompagnement de l'Etat avaient presque disparu. L'accès aux crédits et aux intrants étaient devenus difficiles. La production du cacao a alors chuté dans les années 2000 et de nombreuses parcelles ont été laissées à l'abandon. C'est pourquoi les surfaces de cacao héritées par les référents sont relativement petites (< à 2 ha) et âgées (en fin de production pour certaines) (BLANCHET, 2014). Les référents ont aussi, comme les insérés, hérité de grands espaces inexploités en forêt. Les problèmes pour l'accès à la terre sont rares car le père la partage entre ses garçons. Traditionnellement les filles partent dans le village de leur époux et sont peu incluses dans ce partage. En effet, l'accès n'est pas évident pour les femmes. Par exemple, une référente a dû acheter des terres afin *« de ne pas avoir de problèmes avec la famille »*. Seul un référent a eu des difficultés liées à la communauté voisine : *« il y a des limites en brousses de tes champs. Je me suis installé là où le grand père était. Les gens du village de M----- ont envahi notre parcelle, moi je m'installe, eux ils portent plainte. Le sous-préfet organise la descente pour régler le problème. Il a penché en ma faveur, ils n'ont pas accepté et ont mis 3 fois le feu à ma cacaoyère. »*. Le problème est allé jusqu'à l'usage de la sorcellerie : *« J'allais mourir l'année passée »*.

À défaut d'une subvention, un apport personnel plus conséquent :

Les référents ont financé leur installation (main d'œuvre d'abattage, de défrichage, matériel...) avec leurs salaires et économies personnelles. Contrairement aux insérés, les référents étant considérés plus autonomes par leurs proches, il n'y a pas eu d'aide financière de la famille. L'apport personnel est moins conséquent chez les agriculteurs non AFOP qui n'ont pas le même profil.

Agriculteurs non AFOP : le retour à la terre pour rehausser le niveau de vie :

Des agriculteurs doubles actifs, qui sont aussi « monsieur tout le monde » :

Ces agriculteurs ont été rencontrés par le hasard des chemins, afin de couvrir une diversité sans passer par aucun filtre pour avoir un échantillon neutre. La moyenne d'âge chez les agriculteurs non AFOP est de 42 ans (voir Tableau 2). Ils sont plus âgés que les insérés. Les agriculteurs non AFOP sont également originaires de la région et pratiquent un peu l'agriculture depuis l'enfance grâce à leurs parents. De même que les insérés, beaucoup arrêtent leurs études tôt, peu sont qualifiés et beaucoup sont partis travailler en ville. Ils ont choisi l'agriculture pour compléter leurs revenus insuffisants, (« j'ai fait le sable. Mais il faut être jeune et fort, c'est dur, l'argent est insuffisant »), pour palier à l'inactivité (« j'avais besoin de vivre »), pour préparer la retraite, ou prendre en charge la famille suite au décès d'un parent. Ces « monsieur tout le monde » sont maçons, le taxi-moto, tiennent des boutiques ou des bars, creusent le sable, vendent le poisson ou revendent des produits agricoles, vendent des plants élevés en pépinière... des activités qui ressemblent davantage à celles qu'exerçaient les insérés qu'à celles des référents. Cependant, à la différence des insérés, les agriculteurs non AFOP ont une charge familiale moindre car les parents sont parfois décédés et leurs frères et sœurs sont indépendants financièrement.

Un accès à la terre possible avec la vieillesse des parents :

L'accès à la terre se fait tardivement : ces agriculteurs étant âgés en moyenne de 40 ans, c'est suite au décès ou à la vieillesse d'un parent, qu'ils accèdent à la terre par héritage. Autrement l'installation n'est pas toujours possible. Une différence s'observe avec AFOP qui incite les parents à céder de la terre à leurs enfants alors qu'ils sont encore actifs. Comme les référents, les agriculteurs non AFOP héritent de petites cacaoyères (autour d'1ha) et de vastes surfaces de forêts (jusqu'à 50 ha). Les agriculteurs disent ne pas avoir eu de problèmes d'accès au foncier. Là aussi il y a eu un partage des terres par les parents. « Le terrain ne manque pas. J'ai hérité de 50 ha mais ça n'a pas posé de problèmes car chacun a eu sa part. ». Ici aussi la place de la femme est plus compliquée : une femme, chef de village, ayant hérité de la cacaoyère de son père dit avoir subi des moqueries. En effet la cacaoyère et la place de chef restent aux yeux de tous, des postes pour les personnes de sexe masculin.

Une bataille pour financer l'installation :

Les non AFOP ont financé personnellement leur installation. Cependant le capital est plus faible que les référents car leurs métiers sont moins rémunérateurs. Ils doivent en effet se contenter d'un salaire de taxi moto ou d'électricien pour financer leur projet, à défaut de celui d'un ingénieur agronome, d'un enseignant ou d'un militaire. Les tailles des exploitations et de leur agrandissement seront donc différentes selon les profils.

4.1.3 Progressivité et dimensionnement de l'exploitation : quels impacts de la formation AFOP et de la subvention ?

Tableau 3 Dimensionnement des exploitations actuelles

	Insérés (n=9)	Référents (n=9)	Non AFOP (n=9)
SAU moyenne	2,1	6,6	3,4
Nbr d'éleveurs	9	4	3
Moyenne de poulets /bande	358	277	20
Moyenne de porcs reproducteurs	7	5	5
Surface moyenne bâtiment d'élevage	83	56	21

Les insérés : un nouveau type d'agriculteur associant pérennes et élevage dès l'installation

Une subvention qui permet la plantation de cultures pérennes et l'élevage dès l'installation :

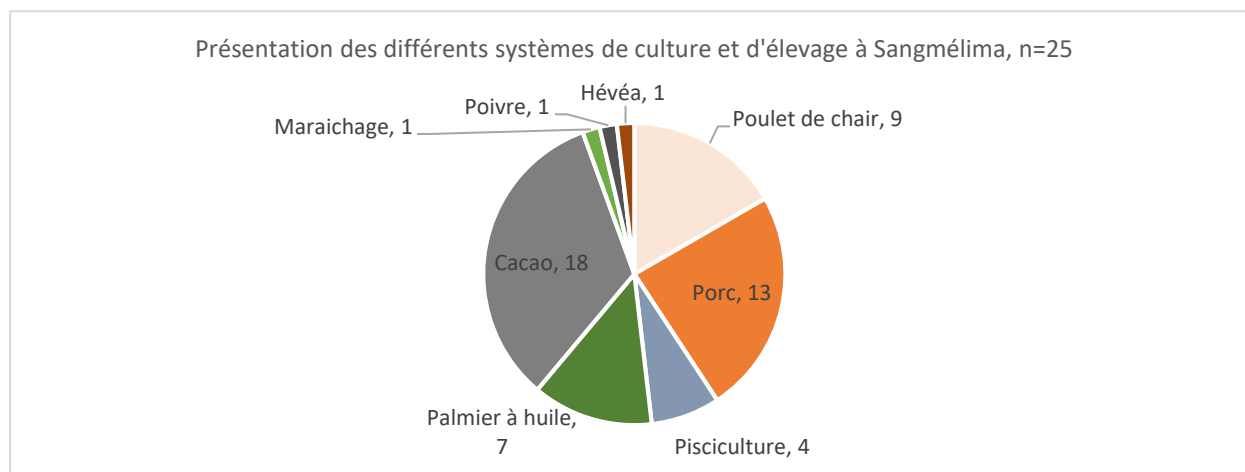


Figure 5 Nombre d'insérés ayant mis en place ces systèmes de cultures et d'élevages à Sangmélina

Les pérennes et l'élevage de porc et de poulets sont systématiquement présents dans les exploitations (voir Figure 5). Le maraichage, l'hévée et le poivre ne sont réalisés que par un seul inséré. À côté de ces systèmes, se trouve systématiquement des cultures de maïs, de manioc et/ ou des champs vivriers.

La SAU moyenne est de 2.1 ha (voir Tableau 3 ci-dessus). Les pérennes dominent (voir Annexe 15), et parmi elles le cacao car c'est une culture nécessaire pour gagner de l'importance dans la communauté (voir Annexe 16). Leurs parcelles sont souvent éloignées de 3 à 20 km maximum de l'habitation. Les surfaces vivrières sont plutôt dispersées autour de l'habitation, dans les jardins de cases, partagées avec la famille. Ce qui est remarquable, c'est l'élevage qui est présent chez tous les insérés. Avec en moyenne 360 poulets par bandes et 7 porcs reproducteurs, ils possèdent les cheptels de porc et de poulet les plus importants. La surface des bâtiments d'élevages est également des plus importantes avec en moyenne 83 m² (voir Tableau 3).

Afin de replacer les jeunes insérés, les référents et les agriculteurs non AFOP dans un contexte plus large, les systèmes de production ont été replacés dans une typologie du diagnostic agraire de Leïla APITHY de 2010. Cela permettra également d'évaluer si les insérés font l'objet d'un type différent ou déjà existant dans la zone. Suite à l'analyse de ce diagnostic, les insérés se rapprochent du type n°2 : « **Des producteurs aux activités très diversifiées** ». C'est-à-dire qu'ils « *disposent d'un important potentiel foncier* », « *disposent soit d'une main d'œuvre familiale plus conséquente* » ou peuvent se permettre « *l'emploi ponctuel de main d'œuvre salariale* ». Ils dégagent aussi des revenus extra-agricoles par la vente de vin de palme, de bois, de piégeage... Ils investissent dans de nouveaux systèmes « *Ces investissements sont en général permis (...) grâce à l'acquisition d'un capital* », « *ces autres ateliers ont une vocation marchande* », « *Les nouveaux systèmes de culture ou d'élevage sont essentiellement des plantations pérennes (...) et de la pisciculture* » (voir Annexe 19). C'est ici que se fait la différence. En effet les insérés investissent autant dans la pisciculture que dans l'élevage de poulets de chair ou de porc en claustration. Ils sont à la limite de créer un nouveau type dans cette typologie : SP 10 : **Des exploitations diversifiées centrées sur les cultures pérennes et l'élevage en claustration.**

Une faible mécanisation qui permettrait de réduire la pénibilité du travail :

Les insérés disposent tous du matériel agricole de base (dabas, houes, machettes, limes, sauts...). Cependant, certains outils pouvant réduire la pénibilité du travail ne sont pas toujours présents chez les insérés car très coûteux : la moto qui réduirait les temps de marche jusqu'aux champs, la tronçonneuse qui éviterait à certains d'abattre les arbres à la hache ou de payer cher un abatteur, et l'atomiseur qui réduirait le temps passé aux traitements du cacao. Ce manque contribue à baisser la capacité de l'axe 4 (voir Figure 4).

Une main d'œuvre familiale très présente :

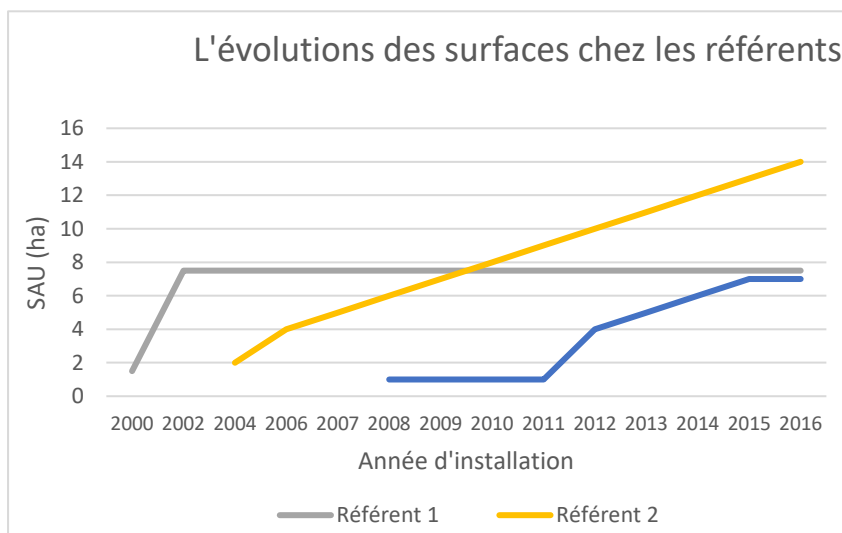
Le rôle de la femme est très important car elle travaille autant que son mari. Les enfants sont là hors des périodes scolaires. Puis viennent les neveux ou cousins pour les activités ponctuelles, ils seront rémunérés ou « encouragés ». Pour les travaux les plus pénibles (creusage d'étang, trouaison ...) les insérés font appel à des groupes d'entraide ou à une main d'œuvre temporaire.

Des systèmes en début de production :

Les premiers revenus ont été tirés cette année en 2016. Les poulets et cultures au cycle court (maïs, haricots, maraichage...) ont permis les premiers revenus. Les porcs et cultures au cycle long (cacao, palmier à huile, hévéa), n'ont pas encore rapporté.

Un agrandissement qui ne se fait pas attendre :

Les insérés envisagent d'augmenter les surfaces de cultures pérennes (cacao et palmier) jusqu'à 5 ou 10 hectares. Cette augmentation régulière et prudente sera faite en fonction des revenus financiers dégagés, notamment pour le paiement de la main d'œuvre qui est un facteur limitant. En effet, ayant reçu la subvention depuis mi ou fin 2015, certains insérés ont déjà commencé à défricher ou à abattre de nouveaux hectares en forêt. Concernant la porciculture, d'ici quelques années, les insérés ont pour projet de posséder 10 à 30 individus, reproducteurs et engraisseurs compris. Aujourd'hui, des systèmes naisseurs/engraisseurs deviennent uniquement naisseurs car un porcelet se vend plus facilement qu'un porc engraisé (voir Annexe 16). À propos des poulets de chair, beaucoup d'insérés envisagent d'augmenter le nombre de bandes par an (entre 2 et 4 maximum) et le nombre de têtes par bande (500 ou 1000 têtes/bandes). Il est déjà possible de constater une augmentation entre les bandes lancées en 2015 et les bandes lancées début 2016. Par exemple une insérée ayant lancé la première bande de 300 poulet en 2015, a lancé une bande de 600 en 2016. Cependant l'élevage de poulet est demandeur en temps pour la poussinière et la vente et exige un suivi rigoureux de l'alimentation et de la prophylaxie (voir Annexe 16). Certains insérés, très pris par leur installation agricole manquent de temps et d'argent pour maintenir l'élevage de poulet. Un inséré dit vouloir se limiter à une bande de 1000 têtes par an car la vente l'épuise et lui prend trop de temps. Les insérés ne s'arrêtent pas là. Certains commencent déjà à diversifier leurs systèmes : deux insérés ont déjà creusé des étangs (environ 400m²) et empoissonné. D'autres, conscients de l'opportunité d'avoir des bas-fonds, vont développer sous peu le maraichage. D'autres encore ont planté quelques fruitiers... La motivation ne manque pas, cependant la diversification est encore difficile car leur système de production est en cours de mise en place, encore fragile et non stable financièrement, contrairement aux référents.



Des référents qui se diversifient et commencent l'élevage depuis peu de temps :

Des évolutions de surfaces différentes chez les référents :

Les prix du cacao augmentant depuis 1995 sur le marché mondial, les cacaoyères sont restaurées

et/ou agrandies (BLANCHET, 2014). Ayant hérité de cacaoyères d'un hectare environ, ou de champs vivriers, les référents ont augmenté leurs SAU. Trois types d'évolution se distinguent :
Figure 6 L'agrandissement des surfaces chez les référents

- L'augmentation de la SAU dès le début de l'installation, grâce à des économies importantes, ou à l'arrivée de la retraite qui libère du temps libre. Ayant atteint une surface satisfaisante, et limitée par les coûts de production, le référent gardera une surface constante (Figure 6).
- L'augmentation régulière de la SAU d'année en année, semblable à ce que prévoient les insérés. Elle augmente au rythme des capacités financières et humaines disponibles. Par exemple, un référent a augmenté de 1 ha par an sa cacaoyère depuis qu'il s'est installé en 2004. Elle est aujourd'hui de 12 ha (voir Figure 6).
- L'augmentation irrégulière de la SAU pour les référents disposants de moyens financiers moins importants. L'augmentation n'est pas possible tout de suite car il est nécessaire d'attendre que le premier système de culture mis en terre soit en production pour pouvoir financer un nouveau système. Comme ce sont des pérennes, il faut attendre plusieurs années.

Il y a donc différentes possibilités d'évolution des surfaces chez les référents qui possèdent aujourd'hui 6.6 ha en moyenne (voir tableau 3). L'évolution moyenne des surfaces est de 7 ha. Sachant qu'ils sont installés en moyenne depuis 2005 (voir Annexe 17) cela fait une augmentation de moins d'un hectare par an. Alors que les insérés projettent l'augmentation d'un hectare par an. Ces derniers dépasseraient donc les référents dans quelques années.

En effet les référents peuvent s'agrandir car « *bénéficient d'une réserve leur permettant d'exploiter de plus grandes surfaces et de valoriser deux catégories de productions, à savoir le vivrier et la culture de rente* » (APITHY, 2010). Les référents sont caractérisés par l'« *héritage d'un patrimoine conservé notamment à travers la cacaoculture* ». Ces « *systèmes sont dotés d'une main d'œuvre vieillissante limitant la force de travail pour la réalisation des activités agricoles* ». Les référents appartiennent ainsi au type N°5 : « **Des exploitations centrées autour du cacao** » (voir Annexe 21), mise à part l'un d'entre eux qui se situe dans le type n°9 : « **Les nouveaux investisseurs dans l'agriculture** », qualifié de « patronale », « *ces exploitants ont acquis un important capital qu'ils investissent aujourd'hui dans l'agriculture à grande échelle* » par exemple : « *palmiers à huile avec unité de transformation – réalisées sur de grandes surfaces (entre 8 et 25 hectares), quinze loges et un poulailler pouvant accueillir trois mille poulets...* » De plus, « *l'ampleur de l'exploitation nécessite l'emploi à l'année de main d'œuvre salariale* » (voir Annexe 22).

L'arrivée de l'élevage et de la diversification récente :

L'élevage arrive tardivement dans leurs exploitations par rapport aux insérés qui le développent dès la première année. En effet, ce n'est que depuis 2007 que les importations européennes de poulets congelés ont été interdites, baissant ainsi le poids de la concurrence et permettant le

développement de l'élevage de poulets au Cameroun (APITHY, 2010). De plus la construction d'un bâtiment, l'alimentation et la prophylaxie sont coûteux et demandent d'avoir un système cultural en production, et une double activité assez rémunératrice pour les financer. Sur les 4 référents éleveurs, un référent installé depuis 1996 n'a lancé un élevage de 5 truies qu'en 2015, un autre installé depuis 2000 a lancé des poulets depuis 2014. De plus, les cheptels sont moins importants que ceux des insérés avec en moyenne 5 porcs reproducteurs, des bandes de 280 poulets de chair et en conséquence des bâtiments plus petits de 56 m² en moyenne (voir Tableau 3).

Ayant leurs systèmes de production en pleine production, une stabilité financière plus sûre que les insérés et une expérience plus grande, les référents commencent à diversifier leurs cultures davantage que les insérés (voir Annexe 23). Cette diversification existe depuis les années 2000 suite aux nombreux programmes agricoles menés par les délégations régionales du MINADER et du MINEPIA. Ils peuvent se permettre de mettre en place de nouvelles cultures avec moins de risques que les insérés car leur double activité leur assure une sécurité. Cette diversification s'observe depuis quelques années avec l'apparition de fruitiers (safoutiers, manguiers, orangers, mandarinier, avocatier, goyavier, citronnier), même en voie de disparition (Ndo), de pomme de terre, de poivre, de café, d'ananas...

Des facteurs de productions plus importants :

Les référents, plus anciens dans l'activité que les insérés ont pu s'équiper d'atomiseurs grâce à leur investissement à la tête de certains GIC et des appuis du programme ACEFA, ils disposent de motos, et d'une voiture pour l'un d'entre eux. La famille nucléaire est moins présente que pour les insérés, leurs enfants plus âgés sont partis vivre leurs vies. Ils sont âgés ou travaillent à côté, aussi, certains ne travaillent pas plus de 2 ou 3 h/jour dans leurs exploitations : « *Je suis assez amorti* », explique un référent. Ils payent donc plus souvent une main d'œuvre temporaire. L'un d'entre eux paye même un employé permanent. Mais l'évolution de leurs systèmes est aussi dynamisée par la connaissance. Le savoir peut être vu comme un facteur de production. Les référents sont curieux et cultivent leur connaissance. Ils participent aux séminaires du MINADER sur l'itinéraire technique du riz, de la patate, du cacao... D'autres suivent des formations avec la GIZ formant sur les semences améliorées, l'entreprenariat agricole, les avantages de l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires... ou avec l'IRAD sur la production de semences, la technique des PIF... Aussi leurs systèmes sont en constante évolution et se diversifient. C'est très différent chez les agriculteurs non AFOP qui n'ont pas les mêmes moyens et les mêmes objectifs.

Des agriculteurs non AFOP qui s'agrandissent plus doucement, au rythme de leurs revenus :

Une évolution de la SAU plus difficile :

Les surfaces de non AFOP évoluent moins vite que ce que prévoient les insérés. Les agriculteurs sont installés depuis 2009 en moyenne mais leur SAU moyenne actuelle est de 3.4 ha (voir

Tableau 2). Les insérés qui augmentent leur surface plus rapidement, auront atteint celle-ci d'ici 3 ou 4 ans. Plusieurs raisons l'expliquent :

- Les corps de métiers exercés par les agriculteurs non AFOP sont moins rémunérateurs que ceux des référents. Aussi l'argent devient vite un facteur limitant à l'augmentation des surfaces.
- Les agriculteurs non AFOP héritent de vieilles cacaoyères qu'ils doivent régénérer. Elles sont jugées trop vieilles (40, 80 ans) et moins productives que les nouvelles variétés sélectionnées. La surface n'augmente donc pas.
- Ils donnent priorité aux cultures vivrières pour couvrir leurs besoins alimentaires, avant de pouvoir financer la régénération/l'agrandissement de leurs cacaoyères.

Par exemple un agriculteur non AFOP a hérité en 2008 d'une cacaoyère de 2 ha. Il a commencé son rajeunissement en 2012. En 2016, il a réussi à rajeunir la moitié de la cacaoyère. Il n'y a pas encore eu d'agrandissement. Un autre agriculteur ayant hérité de 1.5 ha de cacao en 2003 a augmenté de 2 ha entre 2003 et 2007. Il a mis 5 ans, rythme plus faible que ce que prévoient les insérés.

Restitué dans la typologie de Leïla APITHY, les agriculteurs non AFOP se rapprochent du type 1 (voir Annexe 18) par le fait que le système a « *pour première fonction d'assurer l'alimentation de la famille* » et qu'il peut s'ajouter, « *selon les producteurs, une ancienne cacaoyère restaurée ou un petit élevage* ». Cependant ils se rapprochent aussi du type 3 car certains habitent « *tout au long de l'année, en ville pour la pratique d'une activité extra-agricole* ». Par conséquent, « *ils peuvent consacrer à l'entretien de ces champs certains week-ends et surtout les congés* » « *ce qui limite le nombre d'ateliers et la surface de chacun d'eux* » (voir Annexe 20).

L'arrivée de l'élevage tardive et une faible diversification :

L'élevage fait la différence avec les insérés. Il est beaucoup moins développé chez les agriculteurs non AFOP. Seuls 3 sur 9 en font (voir Tableau 3). L'élevage est peu développé car nécessite un suivi rigoureux et coûteux. C'est donc après avoir mis en place un système de culture en production que l'investissement dans l'élevage est possible. Par exemple un agriculteur installé depuis 2008 a pu investir en 2015 dans 5 porcs grâce à la vente de son cacao. Le cheptel moyen de poulets et de porcs est respectivement de 20 et de 3 têtes (voir Tableau 3). Les porcs sont plus présents car leur suivi est plus facile et moins coûteux que pour le poulet de chair (voir Annexe 17). Les rares poulets présents sont en divagation, il y a donc peu de bâtiments d'élevage.

La diversification est moins importante que chez les insérés qui pourtant ont moins d'ancienneté dans le métier (voir Annexe 24). Les systèmes restent simples et répondent aux besoins alimentaires les plus courants (manioc, macabo, pistache). La diversification ne fait pas partie

de leurs objectifs premiers : « *Si tu ne fais pas les travaux champêtres, tu vas manger quoi ?* », disent-ils.

Des facteurs de production coûteux et moins accessibles qui limitent l'agrandissement :

Les agriculteurs possèdent le petit matériel agricole, mais pas en totalité. Ils l'empruntent parfois à des proches (brouette, plantoir, arrosoirs...). D'autres peuvent investir au fur et à mesure comme pour l'achat de pulvérisateurs par exemple. Peu d'entre eux sont véhiculés, ce qui rajoute à la pénibilité du travail car les surfaces de cacao sont éloignées.

La main d'œuvre temporaire est très peu utilisée car très coûteuse. Elle est compensée par la main d'œuvre familiale (femme, enfants, sœurs), d'où l'importance de se marier et d'avoir une famille : « *C'était dur au début car j'étais célibataire* ». Par exemple, au début de son installation, un agriculteur a dû faire lui-même l'abattage à la hache. Contrairement aux insérés, les non AFOP font très peu appel aux groupes d'entre-aide. Pour pallier à ce problème, un agriculteur emprunte chaque année à sa grande sœur pour payer la main d'œuvre et les traitements du cacao. Il la rembourse après la récolte du cacao. Ce manque de moyens limite l'agrandissement, tout comme l'accès à la connaissance. En effet le savoir est important pour rendre le système plus performant et s'agrandir. Les agriculteurs y ont peu recours. Le plus souvent ils s'appuient sur un proche, ou consultent quelques brochures. Cet accès plus faible que chez les insérés et les référents à la connaissance contribue à une évolution plus lente de leur système. La connaissance a aussi un impact sur les techniques et pratiques agricoles.

4.1.4 Des pratiques agricoles en changement, le moderne prend un pas sur le « traditionnel » :

Des itinéraires techniques modernes qui dominent chez les insérés :

Les insérés maîtrisent les connaissances de bases agronomiques et zootechniques. Cela contribue à la moyenne élevée des capacités 1 et 4 (voir Figure 4). Ils maîtrisent des techniques innovantes par rapport à ce qu'ils ont appris de l'agriculture « fourre-tout » de leur enfance comme :

- la trouaison avec les dimensions des trous 40 cm
- piquetage en quinconce qui permet de planter plus d'arbres par hectares, de connaître les densités et de calculer les rendements potentiels
- les espacements par type de plantation : maïs (50*80), cacao et banane plantain (3*3), palmier 9*9.
- le semis en ligne
- l'utilisation des variétés améliorées
- l'utilisation des intrants
- la prophylaxie des porcs et des poulets
- l'alimentation avec le calcul des rations, la composition de la provende faite par les insérés eux même

Tous utilisent les déjections d'élevage en fumier organique.

L'écart type élevé de la capacité 4 est dû à quelques vaccins qui n'ont pas été faits, à des surdosages d'anticapsides, ou à des maladies non soignées à temps ayant entraîné des pertes. Par exemple un inséré a perdu 150 poulets sur 300 de sa première bande. La maladie a été longue à diagnostiquer, puis le médicament difficile à trouver, il a reçu de mauvais conseils... Ces problèmes sont moins courants chez les référents qui ont plus d'expériences.

Des référents entre modernité et tradition :

La comparaison avec les insérés n'est pas aisée car les référents sont assez hétérogènes. Deux profils sont observés pour la gestion de l'élevage :

Le suivi du programme de prophylaxie.

- La non utilisation du programme de prophylaxie, l'absence de vaccination des porcs, l'alimentation à la provende non systématique, l'élevage avicole ou caprin divaguant, composé de races locales, l'application de traitements uniquement curatifs.

Deux profils sont observés pour la gestion culturale :

- L'utilisation d'engrais foliaires pour le cacao, l'amendement au moment de la plantation, l'usage d'herbicides pour diminuer la pénibilité, l'utilisation d'insecticides sur le maïs, de nématicides pour la banane plantain, d'hormones pour la floraison d'ananas, en essayant de respecter les doses prescrites, le suivi des densités... Suite à l'âge avancé des référents, le désherbage chimique est souvent préféré au désherbage manuel.
- La non utilisation d'intrants, ou bien le surdosage de produits phytosanitaires (exemple courant de l'herbicide Roundup), le non suivi de l'espacement, l'absence de piquetage, la trouaison faite à de petites dimensions (20*20*20cm)...

Très hétérogènes, les référents ne peuvent pas être répartis dans un profil ou dans l'autre. « *Pour moi l'agriculture c'est mélanger le traditionnel au moderne* » dit un référent. Aux yeux des apprenants, les insérés devenus référents à leur tour se distinguent souvent des anciens référents par leur maîtrise et connaissance des produits phytosanitaires : « *alors eux, ils sont les rois des produits !* ». Mais le commun des agriculteurs n'a pas toujours recours à ces techniques modernes.

Les agriculteurs non AFOP qui essaient de moderniser leurs cultures mais gardent l'élevage « traditionnel »

Chez les agriculteurs non AFOP, les itinéraires techniques semblent moins maîtrisés que pour les référents et les insérés (voir Annexe 25). Les points qui diffèrent sont les suivants :

- L'élevage de poulets, peu développé, se fait à la « manière du village », c'est-à-dire divagant, sans alimentation ni prophylaxie particulière.
- L'élevage de porcs se fait en claustration ; les rappels des vaccins ne sont pas toujours faits, car, à la différence des insérés, les non AFOP ne savent pas vacciner et sont obligés de payer un vétérinaire, ce qui est coûteux. La posologie des vermifuges n'est pas respectée, le reste de la prophylaxie n'est pas faite systématiquement.
- L'utilisation d'intrants se fait à la hauteur des moyens. En effet les nématicides ne sont pas mis systématiquement sur la banane plantain, les agriculteurs subissent alors des pertes importantes. Insecticides et herbicides sont rarement utilisés dans les cultures vivrières souvent travaillées « comme au village ». Seul le cacao reste un incontournable des traitements, car comme dit un agriculteur « *le cacao c'est un homme, si on ne lui apporte pas de secours, il va mourir* ».
- Le piquetage est rarement réalisé ou bien à la « va vite », car n'en comprenant pas l'utilité, c'est considéré comme une perte de temps.
- La trouaison se fait avec des dimensions différentes : 20*20*20 cm, 30*30*30 cm, au lieu de 40*40*40 cm, ce que pratiquent les insérés, permettant le rajout de matières organiques pour aider la croissance de la plante. Certains agriculteurs non AFOP ne connaissent pas leur dimension de trouaison, « *Je fais au pif* », explique l'un d'eux.
- Les écartements sont parfois maîtrisés et similaires à ceux des insérés, parfois différents, parfois méconnus et faits au hasard. Aussi tous ne maîtrisent pas leurs densités, le nombre de plants/unité de surface, et les rendements potentiels.
- Le choix des variétés pour le cacao se porte toujours sur la variété améliorée. Insérés, référents et agriculteurs non AFOP utilisent toujours les variétés locales de manioc (Attend-demain, zébomédjé...) et de banane plantain (Ebang, Esson, l'Acosse...). Une différence existe sur le maïs, qui peut-être de la variété locale (jaune ou blanc) ou plus rarement la variété améliorée car la semence et les intrants associés ont un coût. Cependant les insérés utilisent quasi systématiquement la variété améliorée.
- Les non AFOP ont une connaissance moindre du nom des variétés et races. Contrairement aux insérés, le vocabulaire n'est pas connu de tous. Le « nématicide » est connu sous le nom plus large « d'insecticide », les « anticapsides » ne sont pas toujours cités, les mots « piquetage » et « trouaison » sont parfois inconnus, les mots « brèches » et « son de blé », prononcés qu'une seule fois, ont été écorchés.

La connaissance est aussi moteur d'innovation, mais encore trop timide aujourd'hui.

4.1.5 Une transformation peu innovante, une commercialisation souvent individuelle

Les insérés : Une transformation du maïs et du manioc et une stratégie de commercialisation encore balbutiante :

La transformation des produits agricoles est peu développée chez les insérés et contribue à baisser la moyenne de la capacité 6 (voir Figure 4). La quasi-totalité des insérés transforme le

maïs en farine pour composer eux-mêmes leur provende. Il y a parfois de la transformation du manioc en bâton ou couscous faite par les femmes, mais pas toujours commercialisée. L'huile de palme est aussi extraite, parfois même le vin, mais pas toujours à des fins commerciales. Il n'y a pas d'innovation dans la transformation par exemple avec le cacao, ou les fruitiers, mais 3 jeunes ont mentionné leur envie de transformer le cacao en beurre afin de gagner en valeur ajoutée.

Bien que l'installation soit récente, certains ont commencé à commercialiser les premiers produits comme le poulet, les porcelets, le macabo, le manioc, la pistache... Mais tous n'ont pas encore mis en place des débouchés solides car la production n'est pas encore conséquente. Les insérés ont plusieurs points forts :

- Une bonne connaissance des périodes où les prix de vente montent, ce qui contribue à rehausser la moyenne de la capacité 5 (voir Figure 4). Par exemple des insérés s'arrangent pour que leurs poulets arrivent à terme pour Noël ou le premier mai (fête du travail) où le prix du poulet de 45 jours passe au-dessus des 3 500 F CFA
- Une bonne connaissance des lieux de vente les plus intéressants : certains envisagent d'aller vendre à Yaoundé à des prix plus avantageux alors que d'autres misent sur les futurs marchés interrégionaux Cameroun Congo, l'université inter-état Cameroun Gabon en cours de construction à Sangmélina, l'usine de transformation de manioc sur la route d'Ebolowa...
- La conscience d'une plus grande force de négociation en se regroupant.

Mais ils ont aussi quelques points faibles : La vente aux coxers est inévitable pour certains référents également, cependant ils disposent de stratégies pour les éviter.

Une transformation rare chez les référents, une commercialisation parfois groupée :

La transformation est peu présente. Seul un référent fait du beurre de cacao et les éleveurs moulent leur maïs en farine pour composer eux même leur provende.

Sur ce point les référents sont hétérogènes. La vente est parfois faite avec des regroupements, comme par exemple : le GIC Révolution verte, ou des coopératives, afin d'avoir plus de poids dans les négociations sur le prix du cacao. Mais certains référents vendent parfois au marché en période où le prix n'est pas le plus avantageux. D'autre, plus rares, vendent aux coxers si le besoin d'argent se fait sentir. Mais ils restent méfiants sur les prix proposés et quant à la validité des mesures de la balance des coxers, éventuellement trafiquée. Les agriculteurs non AFOP, pour ceux qui commercialisent, font aussi face à ces acheteurs.

- La communication reste encore majoritairement celle du bouche à oreille. Seul un inséré a une pancarte pour indiquer la vente de porcelets et deux insérés utilisent la radio pour annoncer leurs ventes de poissons ou de poulets.

- Certains sont contraints de vendre « au plus simple » qui n'est pas toujours le plus offrant comme par exemple aux coxers.

Une transformation rare chez les agriculteurs non AFOP, une commercialisation individuelle avec peu de stratégie :

La transformation est encore moins présente que chez les insérés et les référents. Le manioc est traditionnellement transformé en bâton, l'arachide est grillée, mais le maïs n'est pas transformé en farine. A la différence des insérés qui savent composer leur provende, les agriculteurs non AFOP achètent de la provende complète, plus chère. Ces achats de provende sont coûteux et dépendent des moyens disponibles, donc restent peu réguliers. Les aliments transformés sont plutôt tournés vers la commercialisation.

Tous les agriculteurs ne vendent pas leurs productions. Quatre d'entre eux commercialisent peu ou pas du tout leur production. Elle sert à l'autoconsommation ou des dons pour l'église et même comme monnaie d'échange avec l'entourage. A la différence des insérés, ils ne projettent pas de vendre au-delà du marché de Sangmélina, et ne vont pas chercher les prix les plus avantageux. Ayant des moyens limités certains préféreront vendre sur place plutôt que de payer le transport jusqu'au marché. Comme les insérés, ils fonctionnent de manière individuelle pour la vente car ils n'ont pas confiance dans les regroupements. La commercialisation est donc moins élaborée que chez les insérés, qui eux développent une véritable stratégie afin d'avoir une gestion la plus fine possible de leur exploitation.

4.1.6 La gestion de l'exploitation, un nouveau rôle pour l'agriculteur

Les insérés : de grands efforts de suivis pour réaliser de grands objectifs :

Des objectifs à la limite des rêves qui semblent réalisables :

Les insérés ont tous des objectifs bien définis dans le long terme, ce qui contribue à augmenter la moyenne de la capacité 3 (voir Figure 4). Ils voient grand et ont de grandes ambitions. Ils envisagent d'augmenter leurs cheptels, de se diversifier et d'augmenter leurs surfaces de plantes pérennes d'1 ha chaque année. Certains ont déjà commencé et défrichent actuellement leur deuxième hectare. Ils ont pour objectif de devenir de grands éleveurs ou cultivateurs, d'être connus dans la région, de nourrir leur famille et d'être autonomes dans l'activité agricole. Ce sont des rêves qu'ils veulent faire réalité. Les insérés le disent « *mon rêve le plus grand : que toute la zone parle de moi* ». L'augmentation de la SAU d'un hectare par an et l'augmentation du cheptel semblent économiquement possible si l'on se réfère aux projections technico-économiques exposées plus bas, titre 4.2.4 : Projections dynamiques, scénarios d'agrandissement d'exploitations agricole.

Les insérés ont pour obligation d'effectuer un suivi des rendements, des recettes et des dépenses de chaque système de culture ou d'élevage, de tenir à jour un cahier d'exploitation avec les

évolutions et les difficultés, ainsi qu'un carnet d'adresse. C'est un suivi imposé par le centre qui permet aussi de faciliter le suivi du CI. Parfois les cahiers sont bien tenus, souvent chez les insérés devenus référents aujourd'hui. Une insérée dit tirer un intérêt de ce suivi : « *ça m'aide, je sais si je perds ou si je gagne* ». Mais tous les insérés ne tiennent pas les cahiers à jour, bien qu'ils connaissent toutes les informations. Cela contribue à baisser la moyenne de la capacité 3 (voir Figure 4).

Une gestion pour le long terme acquise pour certains, à travailler pour d'autres :

Certains insérés ont réussi brillamment à faire suivre leur système, d'autres ont connu des problèmes. Les systèmes de production vont produire des revenus conséquents, les insérés devront être aptes à gérer ces flux financiers. Aujourd'hui, les revenus les plus conséquents sont issus de la vente des premières bandes de poulets. Grâce à ces revenus, les insérés ont pu relancer des bandes plus nombreuses. Un autre a pu financer l'achat d'une moto pour faciliter son accès aux champs. Cependant certains problèmes de gestion sont apparus. Par exemple un jeune a utilisé cet argent à d'autres fins et n'a pas pu réinvestir dans de nouvelles bandes de poulets. Un autre jeune n'avait pas assez de fonds pour nourrir jusqu'au terme des 45 jours ses poulets, il a été forcé de vendre de nombreux poulets trop jeunes, à un prix moins intéressant afin de financer la provende pour les poulets restants. Enfin, les recettes importantes devront être gérées et protégées en banque avec des comptes épargnes. Quatre jeunes en ont ouvert actuellement, ce qui contribue à augmenter la moyenne de la capacité 4 (voir Figure 4). L'utilisation d'outils informatiques reste faible pour tous : un seul inséré possède un ordinateur, les autres n'utilisent que la calculette du téléphone portable, faisant baisser la moyenne de la capacité 1 (voir Figure 4). Des différences importantes se font sentir avec les référents qui ont des objectifs très différents.

Des objectifs à plus court terme chez les référents, un suivi à apprendre :

Des objectifs moins ambitieux :

Les objectifs des référents sont différents de ceux des insérés. Ce sont des personnes plus âgées, elles pensent donc à s'assurer une retraite et à laisser un héritage à leurs enfants par la plantation de cultures pérennes. Les objectifs d'agrandissement sont moindres que ceux des insérés. Depuis qu'ils sont référents, un nouvel objectif semble s'être ajouté, qui manifeste une attente de leur part vis-à-vis d'AFOP : la volonté de montrer un confort de vie afin de motiver les nouvelles générations à se lancer dans l'agriculture : « *Il faut leur (les apprenants) montrer un minimum de vie confortable pour que les apprenants en aient l'envie et veulent aussi être agriculteurs* », « *Prouver à l'enfant que l'agriculture vaut mieux que le bureau qu'il voit là* ».

Un suivi plus rare, motivé par leur rôle de référent auprès des apprenants :

Certains référents y accordent de l'importance : « *Je fais le suivi de façon un peu profane, note les dépenses et fais la soustraction avec les ventes pour voir les bénéfices. Même ma femme ne s'amuse pas*

avec le capital ». D'autres référents disent avoir les informations rendements/recettes/dépenses en tête, mais aussi peu d'entre eux effectuent de suivis notés. La vente se fait au fur et à mesure alors que cela demanderait un suivi rigoureux : « *Le suivi on le fait généralement, mais parfois on oublie* ». Certains font l'effort de noter depuis qu'ils accueillent des apprenants. Les référents ne connaissent pas les termes « Valeur Ajoutée Brute », « Consommations Intermédiaires », « amortissements » ... d'où la pertinence d'AFOP de leur dispenser des formations sur le suivi comptable. En effet ils ne connaissent pas toujours la rentabilité de leurs ateliers : « *C'était une des meilleures formations car sinon tu ne sais pas si ton activité est rentable ! Est-ce que le plantain peut réellement me nourrir ? J'ai décidé d'acheter mon cahier pour calculer et noter* ».

Une gestion à long terme pour leurs enfants : Malgré un suivi peu rigoureux, les référents ont une vision d'ensemble de leur système de production. Par exemple un référent a décidé d'associer le cacao et le café dans le cas où l'un des deux subirait une baisse des prix. La gestion se fait à long terme car c'est un héritage qu'ils veulent laisser à leurs enfants, mais avec une visée d'expansion moindre que celle des insérés. C'est encore différent chez les agriculteurs non AFOP qui ne peuvent pas gérer leur exploitation de la même manière.

Une gestion un peu plus « au jour le jour » chez les agriculteurs non AFOP :

Des objectifs de survie : À la différence des insérés, les agriculteurs non AFOP sont tous doubles actifs. Leur objectif est de compléter leurs revenus et de nourrir leur famille. « *Je deviens électricien monteur. Je fais l'agriculture depuis 10 ans avec ma femme. Ça m'a plu. Et il fallait nourrir la famille* ». La plupart d'entre eux étant plus âgés que les insérés, en fin de carrière ils préparent leur retraite avec énergie : « *Je veux me prouver que je peux faire des choses : qu'un retraité peut faire plus* ».

Un suivi absent : La plupart des agriculteurs connaissent bien les prix de ventes et les rendements, comme les insérés. Cependant, il n'existe aucun suivi noté du système de production, à la différence des insérés qui font l'effort de le faire. L'un d'entre eux a fait la formation à la GIZ sur l'entrepreneuriat agricole, mais n'utilise pas ce qu'il a appris.

Une gestion à plus court terme : La gestion à long terme que réalisent les insérés ne se retrouve pas toujours chez les agriculteurs non AFOP. En effet ces derniers n'exerçant pas une activité fortement génératrice de revenus, ils ont souvent des moyens limités. Cela les freine dans leur développement de l'activité car les revenus tirés de l'agriculture ne sont pas réinjectés dans l'activité agricole. Conformément à leurs objectifs, ils sont souvent utilisés pour compenser un salaire insuffisant (un SMIC est à 36 000 F CFA, un taxi-moto peut gagner 60 000 F CFA par mois...). Par exemple la vente des fruits permet d'acheter le savon et le pétrole, la vente du maïs de payer le quotidien des enfants...

Pour la vente, comme pour d'autres activités, les regroupements peuvent parfois être un avantage...

4.1.7 Une insertion dans les réseaux officiels et non officiels très hétérogène

L'insertion dans les réseaux est une protection pour certains insérés, un danger pour d'autres :

La bonne capacité des insérés à s'investir dans des réseaux officiels (coopératives, GIC, associations...) et non officiels (groupe d'entre-aide, tontines...) contribue à augmenter la moyenne de la capacité 1. Le centre de formation les a beaucoup sensibilisés à l'importance du lien social.

Des référents très actifs et très investis :

Par rapport aux insérés, les référents sont davantage présents, investis et dynamiques. En effet, ils sont installés depuis bien plus longtemps que les insérés. Ils sont gérants de provenderie, leaders de GIC, adhérents de coopératives pour la vente de cacao... ce qui contraste avec les autres agriculteurs.

Des agriculteurs non AFOP seuls :

La différence est flagrante avec les insérés. Les non AFOP ne se sont pas insérés dans les réseaux. Il n'y a pas d'investissements dans les groupes d'entre-aide, ni dans les GIC ou associations car ils restent méfiants. Ils sont désabusés en ce qui concerne l'utilité des GIC, où les subventions sont souvent détournées, et préfèrent vendre individuellement leurs productions. Ainsi ils peuvent le faire au moment où ils ont besoin d'argent. Seules les tontines sont utilisées pour financer des biens ou activités étrangères à l'agriculture.

Ces réseaux permettent des échanges d'informations et la sensibilisation, notamment aux problématiques environnementales.

4.1.8 Une conscience et une sensibilité à l'impact des produits phytosanitaires présente au Cameroun

Des insérés bien conscients de l'impact de produits phytosanitaires grâce à la formation d'AFOP, mais une mise en pratique encore difficile :

Cela constitue un point faible baissant la moyenne de la capacité 2. Les insérés tiennent un discours homogène, lié à la formation AFOP qui insiste beaucoup sur certaines pratiques limitant l'impact des produits phytosanitaires sur la santé et l'environnement :

- le respect des dosages de produits phytosanitaires
- le respect des délais de traitements avant récolte
- ne pas jeter les eaux de rinçage des pulvérisateurs dans les cours d'eau ou un bas fond
- jeter les emballages vides de produits phytosanitaires dans une fosse
- l'utilisation de combinaison, de gants et de masque de protection lors de la pulvérisation des produits.

C'est un « discours type » qui ressort souvent mais semble être compris par les jeunes. Il y a une réelle prise de conscience de l'impact sur l'environnement et sur la santé de ces produits, comme l'explique une insérée : *« ça donne beaucoup de maladies, des cancers. Ça pollue l'environnement, on nous a beaucoup appris à l'école. Mais c'est dur de prendre de nouvelles habitudes et de ne pas jeter en désordre. »*. Cependant, ils admettent que la mise en pratique reste difficile car rompre avec les « vieilles habitudes » n'est pas évident. En effet, ces exemples ne sont pas toujours appliqués. Certains jettent les emballages en bordure des champs, un insérés dit sur-doser certains insecticides, une dizaine admette ne pas utiliser la combinaison au moment de traiter le cacao par exemple. En effet, ils ne voient pas toujours les bonnes pratiques chez leurs référents.

Des référents observateurs et conscients de l'impact de ces produits, mais une utilisation parfois abusive :

Comme chez les insérés, on retrouve une sensibilité chez les référents qui font de nombreuses observations suite à l'utilisation de produits phytosanitaires. *« Ils sont un mal nécessaire, c'est obligé d'utiliser. Cela détruit aussi ses abeilles et autres pollinisateurs »*. Cependant, malgré cette conscience, leur utilisation reste fréquente, voire souvent sur-dosée chez les référents. Par exemple l'un d'entre eux utilise le Round-up mal dosé pour désherber sa cacaoyère. L'utilisation de produits est plus rare chez les agriculteurs non AFOP.

Les agriculteurs non AFOP, utilisateurs moins intensifs d'intrants :

L'utilisation de produits phytosanitaires est moins courante, de plus, n'ayant bénéficié que de peu de formation, la conscience des effets de ces produits est moins présente. Seul un agriculteur a investi dans un équipement de protection (combinaison, masques...). Cependant, la conscience est tout de même présente comme le démontre cet agriculteur ci : *« (Après la pulvérisation), tu te laves bien toi, puis tu reverses derrière les maisons, surtout pas dans le cours d'eau »*, *« Ça détruit l'environnement et nous-même. Si j'en ai dans les yeux ça me fait mal, ce n'est pas bio »*. Les consciences évoluent, malgré un environnement aux multiples difficultés.

4.1.9 Des nombreuses difficultés freinant l'activité agricole

Chez les insérés, des problèmes de structure et des problèmes de conjoncture telle que la grippe aviaire :

Comme tout agriculteur, les insérés rencontrent de nombreuses difficultés dans leur insertion. Cette année la grippe aviaire, avec l'interdiction de transport, d'élevage et de vente des poulets, aura déjoué les plans et les projections de nombreux d'entre eux. Il existe aussi des difficultés d'ordre social :

- La main d'œuvre salariée qualifiée est chère et compliquée à trouver, ce qui diminue la moyenne de la capacité 3. Les insérés sont dans l'obligation d'employer leurs proches, moins qualifiés. C'est une manière de partager leur nouvelle richesse et de se faire

accepter. Ils ne peuvent pas ignorer leur entourage sachant que ce sont parfois des jeunes frères ou cousins sans emploi. Parfois même ils ne trouvent personne car l'agriculture a la réputation de ne pas être très rémunératrice et de mal payer ses ouvriers, comme l'expliquent ces insérés : « *On veut bien payer d'autres personnes mais ils ne veulent pas travailler* », « *La main d'œuvre ne veut pas venir car tu vas la payer par rapport à ce que tu vas gagner sur la tomate. Si la récolte est mauvaise, la paye sera mauvaise.* ». De plus, des insérés ont connu des difficultés avec la gestion de la main d'œuvre du village « *j'ai décaissé l'argent, mais à chaque fois les constructeurs sont partis avec l'argent car je n'étais pas assez sur place pour surveiller les chantiers.* ». Leur bonne capacité à gérer la main d'œuvre contribue à la moyenne élevée de la capacité 3 mais les problèmes survenus chez certains contribuent à un écart type élevé (voir Figure 4).

- La perte d'un parent proche qui les soutenait
- La charge familiale qui pèse financièrement sur les épaules de certains insérés, ce qui empêche temporairement l'épargne ou la réinjection de l'argent dans l'activité agricole : « *Avoir autant de personnes à ma charge qu'un père de famille alors que je suis trop jeune ! c'est trop dur. Je n'ai aucune aide, tout le monde vit de mon activité agricole, mon père ma mère mes sœurs et frères, ma fiancée... Les entrées sont directement pour résoudre les problèmes, je ne peux pas épargner.* »
- Les risques d'agression lorsque les insérés se déplacent avec de grosses sommes sur eux
- Les risques de vols de poisson, de manioc...

Ces problèmes sociaux sont liés à des difficultés économiques :

- Les systèmes de production en démarrage ne rapportent pas encore de revenus conséquents. De plus la charge de travail due à l'insertion les empêche d'exercer une autre activité comme l'exprime cet inséré : « *je regrette le pourquoi Dieu a créé la nuit* ».
- Le manque d'argent pour finaliser l'installation (achat de provende, finitions du bâtiment d'élevage...) dû à un mauvais dimensionnement du projet, à des évolutions vers la hausse du prix des intrants ou des matériaux, à la « surtaxe » de la part des vendeurs...
- Le matériel agricole trop coûteux pour être acheté pour le moment. Une tronçonneuse, un atomiseur ou une moto pourraient réduire la pénibilité du travail
- Le coût de la provende élevé, surtout de l'aliment pour poissons car il n'est pas fabriqué au Cameroun.
- La vente de poulets très chronophage en dehors des périodes de fêtes.
- La concurrence sur la tomate.

Outre l'économique, de nombreuses difficultés techniques se font sentir :

- L'isolement géographique qui complique l'accès à la main d'œuvre, aux intrants, à l'écoulement des productions, au suivi avec le CI, aux réseaux de communication performants, implique de rares transports en commun à des coûts élevés.
- Les terres éloignées de l'habitation, parfois de 20 km, est un facteur de découragement.

- L'accès à l'eau parfois compliqué car la source est éloignée, ou se tarie ou est monopolisée par quelqu'un.
- La disponibilité des poussins et les retards de commandes fréquents de la provenderie qui les alimente depuis Yaoundé.
- La grippe aviaire actuelle stoppant net tout transport, élevage et vente de poulets de chair.
- Les maladies chez les premières bandes de poulets
- Les problèmes de pourriture sur le manioc
- Les problèmes de hérissons qui causent des ravages dans les champs.

Pour finir, certaines complications semblent liées au dispositif AFOP :

- L'obligation de finir une activité pour avoir accès à la prochaine tranche de décaissement qui retardent les activités suivantes, surtout si elles sont saisonnières (semis...)
- Le manque de disponibilité du CI induisant peu de conseils et d'accompagnements

Parmi ces nombreux freins, certains sont spécifiques à l'insertion d'un agriculteur, mais d'autres sont spécifiques à la zone car on les retrouve aussi chez les référents.

Des Référents « comme tout le monde », qui n'échappent pas aux problèmes de main d'œuvre :

Les référents sont confrontés aux mêmes difficultés concernant la main d'œuvre salariée et familiale, à la différence que leurs enfants sont absents car plus âgés et partis faire des études ou mariés dans d'autres villes. Ils subissent aussi le coût du matériel agricole et des intrants élevés (provende, semences améliorées, engrais...).

Les référents sont insérés depuis longtemps, ils n'ont plus à faire leurs preuves et ont été acceptés par l'entourage. Mais ils ont d'autres préoccupations, comme les prix élevés des intrants (engrais, semences améliorées), les problèmes de stockage (recherche de local) du cacao pour pouvoir vendre groupés et gagner en force de négociation et les risques de contagion de maladies plus élevés dans les grands élevages de poulets. Ils subissent aussi les prix du maïs trop bas, auxquels les insérés ne sont pas confrontés car ils destinent le plus souvent le maïs à l'élevage. Vivant dans ce même territoire, les agriculteurs non AFOP ne font pas exception.

Les agriculteurs non AFOP qui subissent les coûts élevés :

Toujours spécifique à Sangmélina et ses environs, les agriculteurs non AFOP font face à des fortes contraintes de main d'œuvre. Celle-ci leur est encore moins accessible qu'aux insérés du fait de leurs faibles moyens financiers. Aussi la charge de travail est amplifiée car ils doivent parfois faire seuls des tâches épuisantes telles que l'abattage... « *Je suis à bout, j'ai besoin d'aide* » dit un agriculteur. L'achat de matériel et l'accès aux intrants coûteux est aussi compliqué financièrement. De plus, le faible niveau de connaissance est une difficulté pour l'achat d'un

bon produit : « *Il n'y a que le boutiquier pour te conseiller : ce n'est pas normal d'être vendeur et conseiller, il peut te raconter n'importe quoi.* ». Les agriculteurs non AFOP semblent avoir moins de problèmes de jalousie que les insérés car ils ont évolué petit à petit et n'ont pas pris une ampleur soudaine comme l'ont fait ces derniers grâce à la subvention.

Les différences avec les insérés sont nombreuses, serait-ce des modèles agricoles différents ?

4.1.10 Les insérés, de jeunes agriculteurs différents, sur la voie de l'agriculture de seconde génération ?

Suite à ces nombreuses comparaisons, les référents se révèlent habitués aux anciennes pratiques, mais évoluant vers une agriculture « moderne », à cheval entre le passé et l'actuel. Ils sont assez hétérogènes, d'où l'impossibilité de distinguer précisément la première de la seconde génération.

Concernant les agriculteurs non AFOP, ils restent plus éloignés de cette nouvelle agriculture, les compétences en technicité agricole sont plus faibles. La différence entre première et seconde génération se fait davantage sentir ici.

Les insérés se distinguent sur de nombreux points :

- les itinéraires techniques précis et nécessaires aux bons rendements des variétés et des races animales
- le suivi comptable noté, une gestion de l'argent plus rigoureuse pour le réinjecter dans l'activité agricole qui permet une planification, un développement et une vision à long terme
- un accès à la terre plus tôt précoce
- un dimensionnement de l'exploitation plus important dès la première année
- une progressivité régulière et adaptée à leurs performances et leurs besoins
- le développement de cultures commerciales, comparé au non AFOP
- une commercialisation plus réfléchie, des débouchés commerciaux en recherche, en bonne voie de développement comparé aux agriculteurs non AFOP
- des connaissances agricoles au sens large, plus importantes et plus étoffées
- un emploi de main d'œuvre régulier et nécessaire face à l'ampleur des tâches et à leur volonté d'agrandissement
- Une conscience de la fragilité de la santé humaine et environnementale plus prononcée, d'où des pratiques qui s'efforcent d'être plus raisonnée face à l'utilisation d'intrants
- la considération de l'agriculture comme un vrai métier, pas uniquement en tant que double actif, et plus seulement comme une activité archaïque et réservée « aux ratés » qui ont subi l'échec. Les jeunes se voient aujourd'hui comme des entrepreneurs.

Ces nouvelles capacités naissantes dans le monde agricole peuvent constituer la base de l'agriculture du futur, en accord avec les attentes et les besoins du Cameroun. Le pays recherche

une agriculture avec des objectifs de rentabilité et d'agrandissement, productrice de richesses et d'emplois, tournée vers le marché et maîtrisant des techniques modernes.

4.2. L'évaluation des performances technico-économiques pour connaître la future contribution des jeunes à la création de richesses et d'emplois.

L'analyse des performances technico-économiques des exploitations agricoles permettra d'avoir une prise de recul, une photo actuelle de leurs performances. Pour cela 9 systèmes de production ont été analysés.

Cependant, les systèmes sont encore à leurs débuts (moins d'un an), les insérés ne possèdent pas toutes les données. Partant d'un état des lieux actuel, les informations manquantes ont été complétées en croisant les données grâce aux enquêtes chez les acteurs (référents, délégués MINADER et MINEPIA...)

Pour analyser les performances technico-économiques à l'état de routine, des projections ont été nécessaires afin d'évaluer si oui ou non ces exploitations seront économiquement viables et productrices de richesse et d'emplois. Ces évaluations ont été réalisées sur 2 systèmes de production différents.

4.2.1 Présentation des systèmes associant cultures pérennes, annuelles et élevage

Ces exploitations ont été choisies car leurs systèmes de productions sont représentatifs de l'ensemble des 25 insérés enquêtés. En effet chaque exploitation possède une espèce pérenne (cacao ou palmier), un système d'élevage (porc ou poulet le plus souvent), et des cultures annuelles (manioc ou maïs).

Système de production 1 :

- SC 1 : Cacao*banane plantain*pistache
- SC 2 : maïs pur
- SE 1 : poulet de chair
- SE 2 : poisson vipère et carpes

Système de production 2 :

- SC 1 : Palmier à huile*banane plantain
- SC 2 : manioc
- SE 1 : porcs naisseurs

Système de production 1 : Cacao*BP*pistache, maïs, poulet, poisson

Système de culture 1 : Itinéraire technique de la mise en place du système de culture Cacao*banane plantain*pistache, 1 ha :

La parcelle est délimitée, défrichée, puis brûlée. Puis des piquets sont plantés pour respecter les densités. 3*3 m pour la banane et le cacao, soit 1111 plants/ha. Banane plantain et pistache sont plantées en même temps. Plusieurs variétés locales de bananes plantain sont utilisées (akos, ebang, esong...), idem pour la pistache.

L'inséré utilise la « variété améliorée » de cacao venant de la SODECAO. La pépinière du cacao doit être lancée 6 mois avant sa plantation. Avant le semis, les fèves sont trempées dans un fongicide et un insecticide. La mise en sachet des fèves est souvent réalisée par les enfants. Enfin, il est nécessaire de construire une ombrière pour les jeunes plants qui ont besoin d'ombre. L'arrosage, surtout en saison sèche, est primordial et doit se faire 2 fois par jour.

Dans ces systèmes, l'inséré lutte avec des moyens chimiques contre les capsides, nématodes et moisissures (voir Annexe 26).

Ce système est complémentaire car la première année d'installation (année n), seule la pistache produira. La banane plantain produira de l'année n+1 à l'année n+3 et donnera l'ombre nécessaire aux jeunes cacaoyers. Puis ces derniers entreront en production l'année n+4. Ce système ne produit pas tout de suite d'où l'intérêt de planter des cultures pérennes.

Système de culture 2 : Itinéraire technique de la mise en place du système de culture maïs pur, ½ ha à chaque campagne :

- Première campagne de mars à juillet
- Seconde campagne : d'août à septembre

Pour le maïs, il n'y a pas d'abattage d'arbre car c'est une jachère, seul un défrichage est nécessaire. Cependant la rotation n'est pas encore en routine. Pour l'instant il alterne la culture de maïs et la jachère : maïs/maïs//jachère//maïs/maïs// jachère... Le délai de retour du maïs sur la parcelle est d'un an. La variété améliorée utilisée est CMS 87 04. Il y a plusieurs graines par poquets, aussi avec un écartement de 0.8*0.5 m, il y a plus de 12 500 pieds /demi hectare. Cet inséré n'a pas mis de produits insecticides pour la première année. Le maïs est récolté sec, égrené puis transformé en farine qui est parfois vendue, mais souvent gardée pour constituer la provende des poulets (voir Annexe 26).

Système d'élevage 1 : Poulet de chair, une bande de 300 têtes

La race de poussins utilisée est Arbor Acres. Le vide sanitaire nécessite l'utilisation de javel et d'insecticide et doit se faire 2 semaines avant l'arrivée des poussins. Les poussins arrivent à un jour et restent 21 jours en poussinière. C'est une étape très délicate et très demandeuse en temps puisque les poussins ont besoin :

- d'être constamment au chaud,

- d'être suivis rigoureusement pour la prophylaxie (vaccins, antistress, diurétiques, vitamine, anticoccidiens...).
- d'être alimentés et abreuvés régulièrement.

Pour la chaleur, l'inséré coupe en deux son poulailler et isole la partie contenant les poussins avec une bâche. Il chauffe la poussinière avec un four à foyer ouvert (voir Figure 7). Comme la litière est constituée de copeaux secs, il faut constamment surveiller qu'il n'y ait pas de braises qui s'échappent, capables d'enflammer la litière. La nuit, l'inséré dort dans le petit magasin adjacent à son poulailler.



Figure 7 Le chauffage en poussinière comporte des risques

Un pédiluve est mis à l'entrée afin de désinfecter les bottes pour éviter les maladies affectant les poussins fragiles. Les poussins sont traités contre les maladies de Newcastle et la Bronchite Infectieuse et la maladie de Gumboro par des vaccins par injection ou par dilution dans l'eau.

Il y a trois types d'alimentation :

- La provende de prédémarrage entre 1 et 7 jours
- La provende démarrage entre 8 et 21 jours
- La provende de croissance de 21 à 45 jours

Mais le plus souvent les poussins ne sont pas tous vendus à 45 jours. Le temps de trouver des acheteurs, les poussins peuvent atteindre les 55 jours (voir Annexe 27).

La litière des poulets est aussi un produit de vente. Cependant l'inséré préfère récupérer la fiente de volaille pour l'épandre dans ses champs vivriers. En revanche, ce n'est pas le cas pour les boues de curage issues de la pisciculture

Système d'élevage 2 : pisciculture de poissons vipère et de carpes (tilapia), dans un étang de 400m².

L'opération de curage est dure car l'étang doit être vidé de son eau et de sa vase, il faut refaire les digues. Les boues de curage ne seront pas utilisées pour fertiliser les champs. L'empoissonnement se fait après en associant deux espèces : Le poisson vipère (densité de 2/m²) et la carpe (densité de 10/m²). L'alimentation à la provende est coûteuse (40 000 FCFA le sac de 20 kg), l'inséré nourrit pour le moment avec ses déchets de cuisine (voir Annexe 27).

Une fois les poissons prêts à être vendus, l'eau est vidangée avec une pompe pour faciliter la capture. La vente se fait dans la même journée. De nombreux clients sont au rendez-vous car le bouche à oreille a fait son effet. Ce premier système de production comporte donc deux

systèmes d'élevage. C'est différent pour le second système qui ne comporte qu'un système d'élevage.

Système de production 2 : Palmier à huile*BP, manioc, porc

Système de Culture 1 : Palmier à huile*banane plantain (BP), 1 ha

L'inséré doit défricher et abattre son hectare de forêt pour planter les rejets de banane plantain (variétés locales akos, ebang, esong...) avec un écartement de 3*3m, en faisant des trous de 30*30*30cm. Le brûlis est assez rapide et se fait à la saison sèche. La pépinière a commencé en mai. Le jeune inséré a acheté des noix de palmes pré-germées qu'il a mises en sachet. La variété s'appelle Tenera, qui est très précoce et entre en production la troisième année, (d'après l'Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à Huile). Lorsque les plants grandissent, l'inséré les entoure de grillage pour les protéger des rongeurs. Il plantera les plants dans le champ un an après leur germination, avec un écartement de 9*9 m, soit 143 pieds par hectare (voir Annexe 28). C'est la production de bananes plantain qui assurera le revenu durant les 4 premières années en attendant l'entrée en production du palmier. L'association avec l'élevage de porc est intéressante car ils consomment la drèche, c'est-à-dire le déchet issu de la presse des noix de palme lors de la transformation en huile rouge. Le manioc constitue également une culture complémentaire à l'élevage.

Système de culture 2 : Manioc, 1/2 ha à chaque campagne

Les variétés de manioc sont aussi des variétés locales de manioc rouge et blanc. L'inséré fait deux campagnes de manioc, d'un demi hectare chacune. Après la culture du manioc, il faut laisser au minimum deux ans de jachère suite à l'appauvrissement du sol créé par la culture. Aussi la rotation est la suivante : manioc//jachère//jachère//manioc//jachère//jachère... avec un délai de retour de trois ans.

Etant donné que c'est une jachère, il n'y a pas d'arbres à abattre, seulement du défrichage.



Figure 8 Les bâtons de manioc

L'inséré épand le lisier de ses porcs sur ses cultures. La lutte contre les adventices se fait manuellement par un sarclo-binage (voir Annexe 28). L'inséré utilise des variétés d'un cycle de 6 mois, assez rapide, car d'autres mettent 18 mois. Le manioc est récolté pendant la moitié de l'année. Une partie est vendue en frais, une autre est transformée. La transformation et la vente de bâtons de manioc (voir Figure 8) se fait chaque semaine par la maman.

Cela augmente la valeur ajoutée. Si un besoin d'argent dans la vie quotidienne se fait sentir, la mère peut augmenter les quantités transformées. Une dernière partie de ce manioc est bouillie et donnée aux cochons.

Système d'élevage 1 : porcs naisseurs, 6 truies reproductrices, 1 verrat reproducteur

Cet inséré possède ses animaux reproducteurs de race large white mélangés avec des races locales. L'alimentation et l'abreuvement des animaux se fait chaque matin et chaque soir. L'alimentation se fait à la provende lorsqu'il a l'argent pour l'acheter. Elle est complétée avec l'achat de drèche (déchet de transformation d'huile de palme) en attendant que ses propres palmiers produisent. Les tubercules de manioc bouillis, les feuilles de patates douces et de manioc sont des compléments venant de son champ qu'il mélange avec la provende et la drèche. La prophylaxie est moins rigoureuse que pour le poulet. Les porcs sont vaccinés à 3 mois et font un rappel à 6 mois contre le rouget, la peste porcine et l'hecto parasitose. L'inséré leur donne également des vitamines. L'utilisation de vermifuges et d'antibiotiques est en curatif. La prophylaxie traditionnelle est parfois utilisée (feuilles de papayer en vermifuge naturel, noix de palme contre la diarrhée...)

Pour éviter les maladies, un pédiluve (crésyl et l'eau de javel) permettant de nettoyer la semelle des bottes est placé à l'entrée de la porcherie. Le nettoyage des loges se fait une fois par jour (voir Annexe 27). Le fumier est stocké et utilisé pour les cultures. Ce sont des loges de 2*4 m, assez grandes pour accueillir la truie et ses huit porcelets en moyenne (voir Annexe 29).

Le système engraisseur écrit dans le projet de vie a été oublié et s'est transformé en système naisseur. L'inséré garde des cochettes pour renouveler son cheptel car les truies sont réformées à 3 ans et le verrat à deux. Les autres porcelets et cochettes sont vendus à deux mois (voir Annexe 29).

Toutes ces activités, lancées simultanément, peuvent demander du temps aux insérés.

4.2.2 L'installation, une période de vie intensive en travail

Système de production 1 : Cacao*BP*pistache, maïs, poulet, poisson

Un homme jour (hj) revient à 6h par jour et non à 8h. En effet, suite à l'ensemble des enquêtes, les journées de travail sont entre 4 et 8h par jour.

Dans ce graphique ci-dessous (Figure 9) correspondant à l'année d'installation (année n), le temps de travail de défrichage du premier hectare de cacao n'est pas compté, étant donné que le défrichage a été fait en décembre de l'année précédente (n-1). En contrepartie, ce qui est compté dans ce graphique, c'est le temps de travail du second hectare de cacao qui sera défriché en décembre de l'année n et planté à l'année n+1.

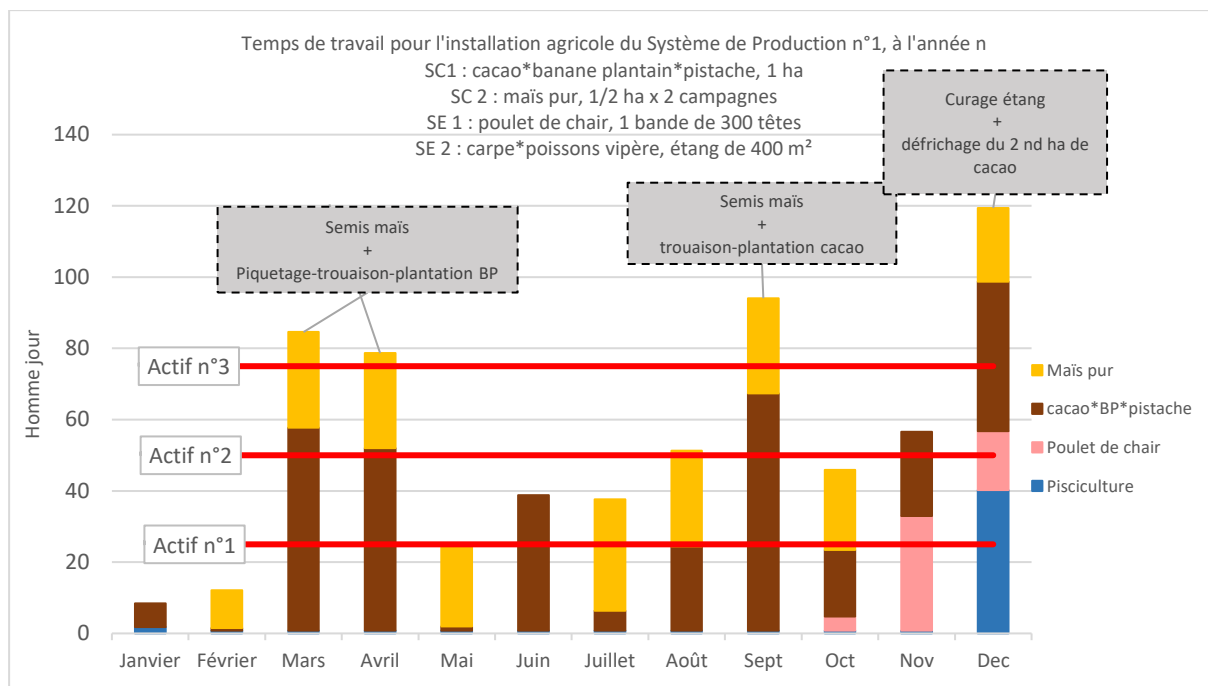


Figure 9 Temps de travail en Homme jour pour l'installation agricole, SP cacao*BP*pistache

Dans le système de production n°1, comme indiqué par l'inséré et présenté en Figure 9, il y a plusieurs pics de travail dans l'année :

- Mars-avril, avec environ 80 hj de travail. En effet, il faut faire le piquetage et le semis de la première campagne de maïs en même temps que le piquetage, la trouaison et la plantation de la banane plantain. Ces activités sont à faire dans une fenêtre de temps étroite pour la charge de travail, en début de saison des pluies (mars et avril).
- Septembre avec plus de 90 hj, étant donné que le semis de la deuxième campagne de maïs et la trouaison/plantation du cacao ont lieu en même temps. Ici aussi la fenêtre de temps de travail est étroite.
- Décembre avec 100 hj et dépasse les 4 actifs. C'est la vidange, la vente et le curage de l'étang en même temps que le défrichage du second hectare de cacao.

L'inséré est donc dépassé par la charge de travail. C'est pour cela que les conjointes et parfois les enfants sont très actifs dans l'exploitation. Cependant Madame ne peut pas être là constamment car elle a d'autres activités et d'autres commerces à gérer. Parfois elle quitte le champ plus tôt que son mari afin d'aller s'occuper des enfants ou de faire la cuisine. C'est pour cela que l'inséré fait appel à des groupes d'entraide par exemple pour le curage de l'étang. Il embauche aussi une main d'œuvre temporaire pour certaines tâches (défrichage, semis, trouaison...). En effet l'étape de défrichage-abattage-brûlis se fait dans une fenêtre de temps relativement large (décembre à mars). Malgré tout, la charge de travail est énorme. Ainsi, l'inséré fait souvent appel à une main d'œuvre temporaire pour le défrichage et l'abattage. Cette main d'œuvre représente plus de la moitié des dépenses de la mise en place d'un hectare de cacao associé à la banane plantain et à la pistache (voir Figure 10).

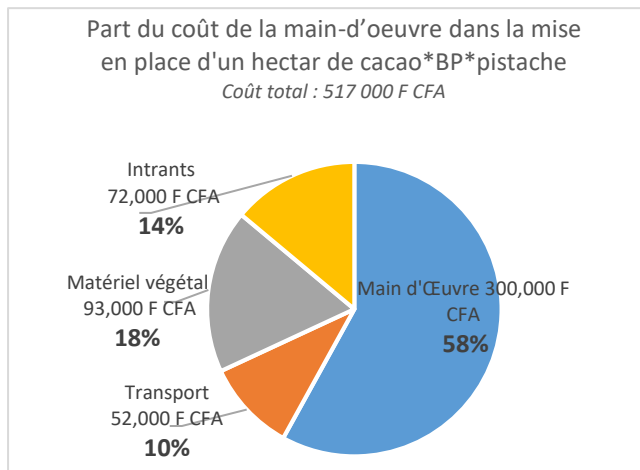


Figure 10 Pourcentage du coût de la main D'œuvre dans la mise en place d'1 ha cacao*BP*pistache

Système de production 2 : Palmier à huile*BP, manioc, porc

Dans ce graphique (Figure 10) de l'année d'installation (année n), les temps de travail de défrichage et d'abattage du premier hectare ont été réalisés dans l'année antérieure (n-1). Les temps de travail et d'abattage ce graphique sont ceux du second hectare qui sera planté à l'année n+1.

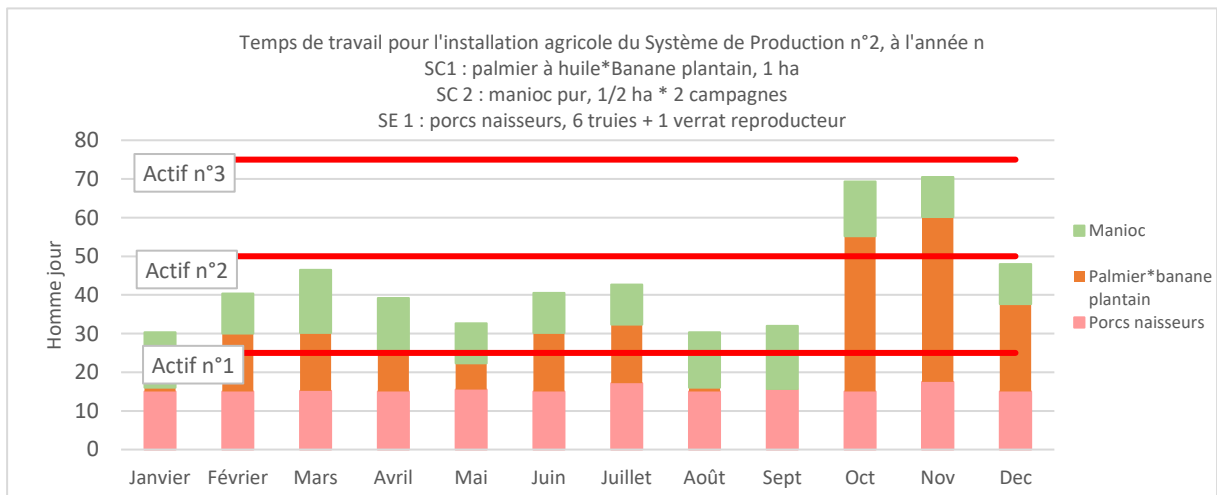


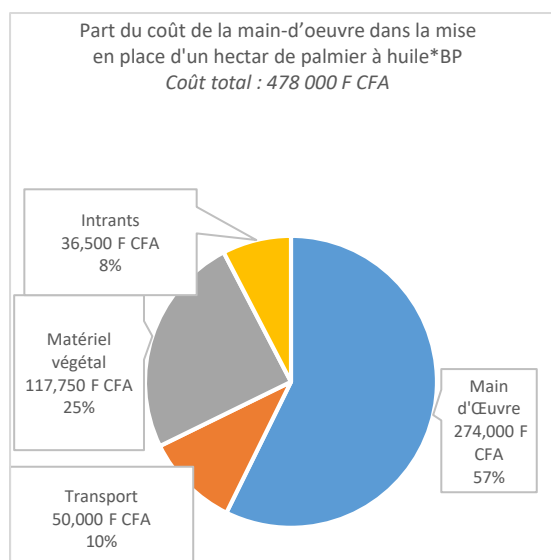
Figure 11 Temps de travail en Homme jour pour l'installation agricole, SP Palmier à huile*BP

Dans le Système de Production n°2, l'inséré a deux pics de travail dans l'année :

- Mars : le temps de travail atteint presque 50 hj (voir Figure 11) car il doit faire le piquetage et la trouaison de la banane plantain en même temps que le buttage du manioc. La fenêtre de temps de travail est de 2 mois maximum. En effet, le travail de la terre (trouaison et buttage) doit se faire en début de saison humide pour qu'elle ne soit pas trop dure à travailler et pour que les plants profitent suffisamment des pluies.
- Fin octobre-novembre : Le temps de travail atteint 70 hj, soit presque 3 actifs (voir Figure 11). Il doit défricher et abattre son second champ de palmier*banane plantain. Ce travail doit se faire en saison sèche, pour pouvoir brûler plus facilement les résidus

secs. La fenêtre de temps de travail est plus large car la saison sèche se termine fin février.

Au contraire, la période de repos se situe pendant l'hivernage (voir Figure 9 et Figure 11), janvier et février, pendant la saison sèche, étant donné qu'il n'y a pas de cultures en terre.



En comparant avec la Figure 9, les hommes jours sont plus faibles. En effet cet inséré vit sans conjointe, qui serait une force de travail essentielle. Aussi, la main d'œuvre est un facteur limitant. Certaines tâches sont très pénibles. L'inséré ne peut pas les réaliser seul. C'est pour cela qu'il paye une main d'œuvre extérieure ou se fait aider par son père ou son cousin pour défricher, abattre, faire le piquetage et la trouaison de la banane plantain.

Dans la Figure 12, cette main d'œuvre représente plus de la moitié du coût de mise en place d'un hectare de palmier associé à la banane plantain.

Figure 12 Pourcentage du coût de la main d'œuvre dans la mise en place d'1 ha cacao*BP*pistache

Suite à ces graphiques il est possible de constater que l'installation et l'agrandissement de l'exploitation ne peuvent pas se faire sans embaucher une main d'œuvre extérieure. Cette main d'œuvre est rémunérée et représente plus de la moitié des coûts d'installation des plantations de pérennes. Les insérés offrent donc des emplois sur le territoire. Mais qu'en est-il de la richesse dégagée par leurs systèmes ?

4.2.3 Scénarios d'évolution d'exploitation agricole sans agrandissement de l'exploitation

Scénario 1, Système de Production 1 : Cacao*BP*pistache, maïs, poulet, poisson

Les projections du Revenu Agricole/actif (RA/Actif), des VAB et des Produits Bruts (PB) ont été faites sur les 7 prochaines années (voir Annexe 30). Les surfaces (3 ha) et le nombre de poulets par bande (300 têtes) sont constants. Cependant, il faut partir de l'hypothèse que l'inséré gagne en expérience au fil des années et mène de mieux en mieux ses ateliers. Aussi les seules variantes sont :

- le taux de perte de poulets (voir Annexe 31)
- le poids des poulets à la vente
- le taux de perte de poissons (voir Annexe 31)
- les rendements de bananes plantain
- les rendements de cacao

Ces projections sont basées sur des rendements et des prix de ventes recensés dans un tableau rendement et prix SP 1 et SP 2 en Annexe 32. Les projections sur le cacao sont faites sur la base de l'itinéraire technique en Annexe 33.

Figure 13 Évolution des Produits bruts sur une même surface, SP 1

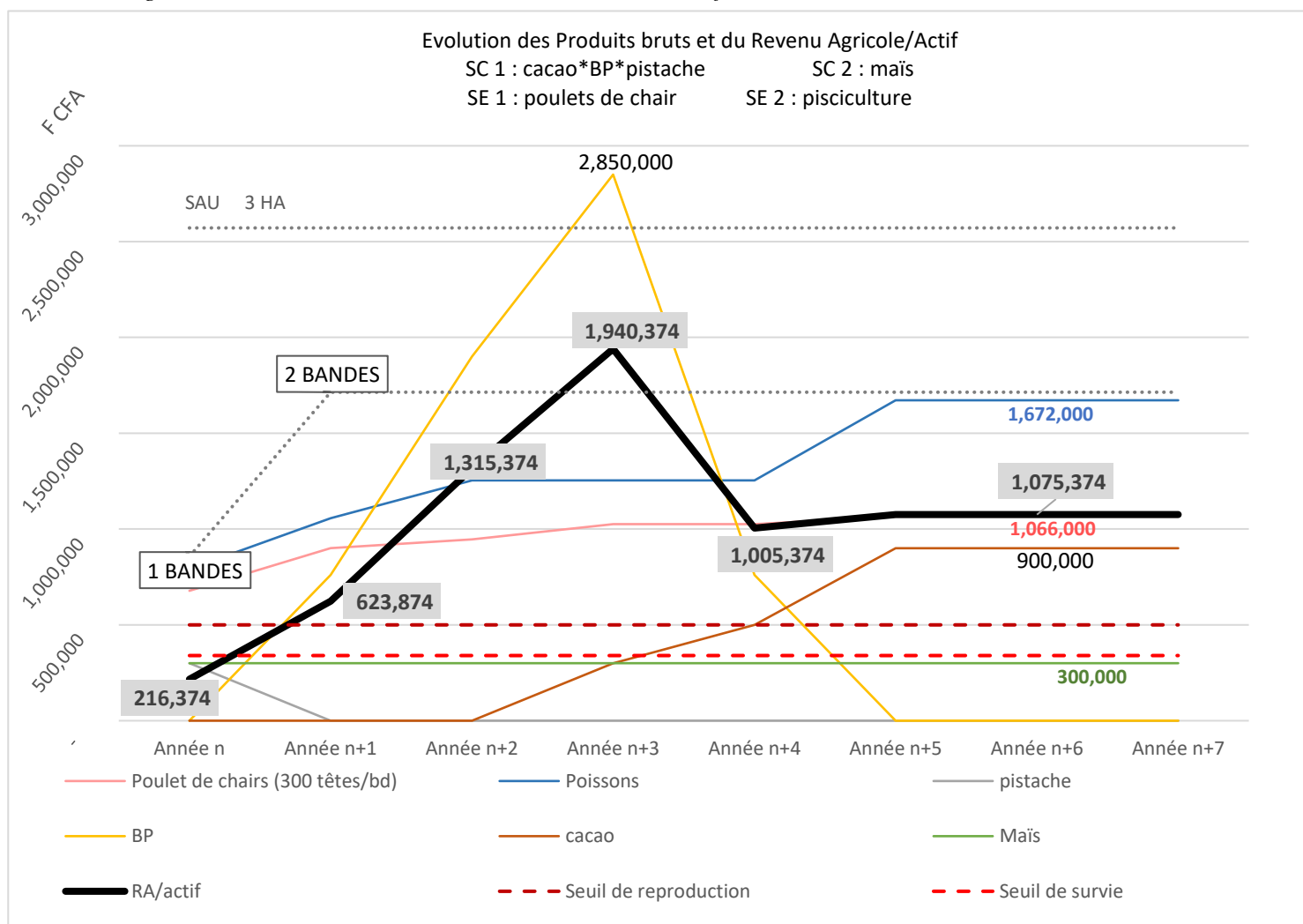


Figure 14 Évolution des Produits bruts sur une même surface, SP 1

En utilisant ces variables, voici l'évolution du revenu agricole par actif.

À l'année n+1, le RA/Actif est déjà légèrement au-dessus du seuil de reproduction sociale de 550 000 F CFA (CHEREAU, 2008), avec 623 874 F CFA/actif. Il n'y a plus de production de pistache. L'entrée en production de la banane plantain et l'amélioration technique de l'inséré (notamment diminution des taux de pertes en élevage) permettent d'augmenter le RA.

De plus, le RA/Actif augmente avec le produit brut de la banane plantain dont le rendement croît pendant 3 ans.

L'année n+3, le RA/Actif sera de 1 940 000 F CFA/actif. Le maximum est atteint grâce à la banane plantain qui atteindra 2 850 000 F CFA. C'est aussi l'année où le cacao rentre en production.

L'année n+4, il y a une grande baisse du RA/actif à 1 000 000 de F CFA/actif. C'est la fin de production de la banane plantain. Le cacao augmente de quelques centaines de kilos sa production de fèves par hectare, mais ne compense que partiellement la baisse de la banane. Le maïs reste constant avec un Produit Brut de 300 000 CFA/ ha.

En année n+5, le RA/Actif est remonté à 1 075 000 F CFA/actif et se stabilise. La banane plantain a fini sa production, c'est le cacao qui prend le relais, avec un produit brut de 900 000 F CFA/ha et une VAB de 800 000 F CFA/ha (voir Annexe 30). L'élevage participe également de façon non négligeable au revenu de l'exploitation. En effet, deux bandes de poulets par an dégagent un Produit Brut de plus d'un million de F CFA. C'est surtout la pisciculture qui devient performante avec un taux de perte assez bas, de 5% (voir Annexe 31) et un produit brut de 1 672 000 F CFA. De plus, l'inséré ayant une VAB croissante (voir Annexe 35), pourra nourrir ses poissons à la provende.

En comparaison avec le diagnostic agraire d'APITHY de 2010, la VAB du cacao des jeunes insérés AFOP est deux fois plus élevée : 800 000 F CFA (voir Annexe 35) contre 420 000 F CFA. En effet, la densité et le prix de vente sont semblables, mais les variétés utilisées par les insérés sont des variétés améliorées et non anciennes. Le rendement en fèves et la VAB sont doublés. La VAB est quasi similaire pour le maïs (même variété, même densité, mêmes rendements, même prix de ventes) et s'élève à 269 000 F CFA (voir Annexe 35) pour les insérés AFOP (renvois) contre 230 000 F CFA (APITHY, 2010). Concernant le poulet, la VAB pour une bande de 300 poulets est également similaire : 132 000 F CFA la première année chez les insérés (voir Annexe 35) contre 120 000 F CFA (APITHY, 2010).

Scénario 2, Système de production 2 : Palmier à huile*BP, manioc, porc

Les projections du RA/Actif, des VAB et des PB ont été faites sur les 9 prochaines années (voir Annexe 37). Les surfaces (4 ha) et le nombre de truies reproductrices (6) sont constants. Cependant l'hypothèse est que l'inséré, au cours des années, gagne de l'expérience, de la maîtrise, et gère mieux ses ateliers, ainsi certaines variantes vont changer :

- la fertilité, la prolificité et la mortalité chez les porcs
- les rendements de la banane plantain
- Les rendements du palmier à huile

Le revenu agricole varie en fonction de ces variables.

Les rendements et prix de ventes sont recensés dans un tableau en Annexe 32. Les projections sur le palmier sont faites sur la base de l'itinéraire technique en Annexe 34.

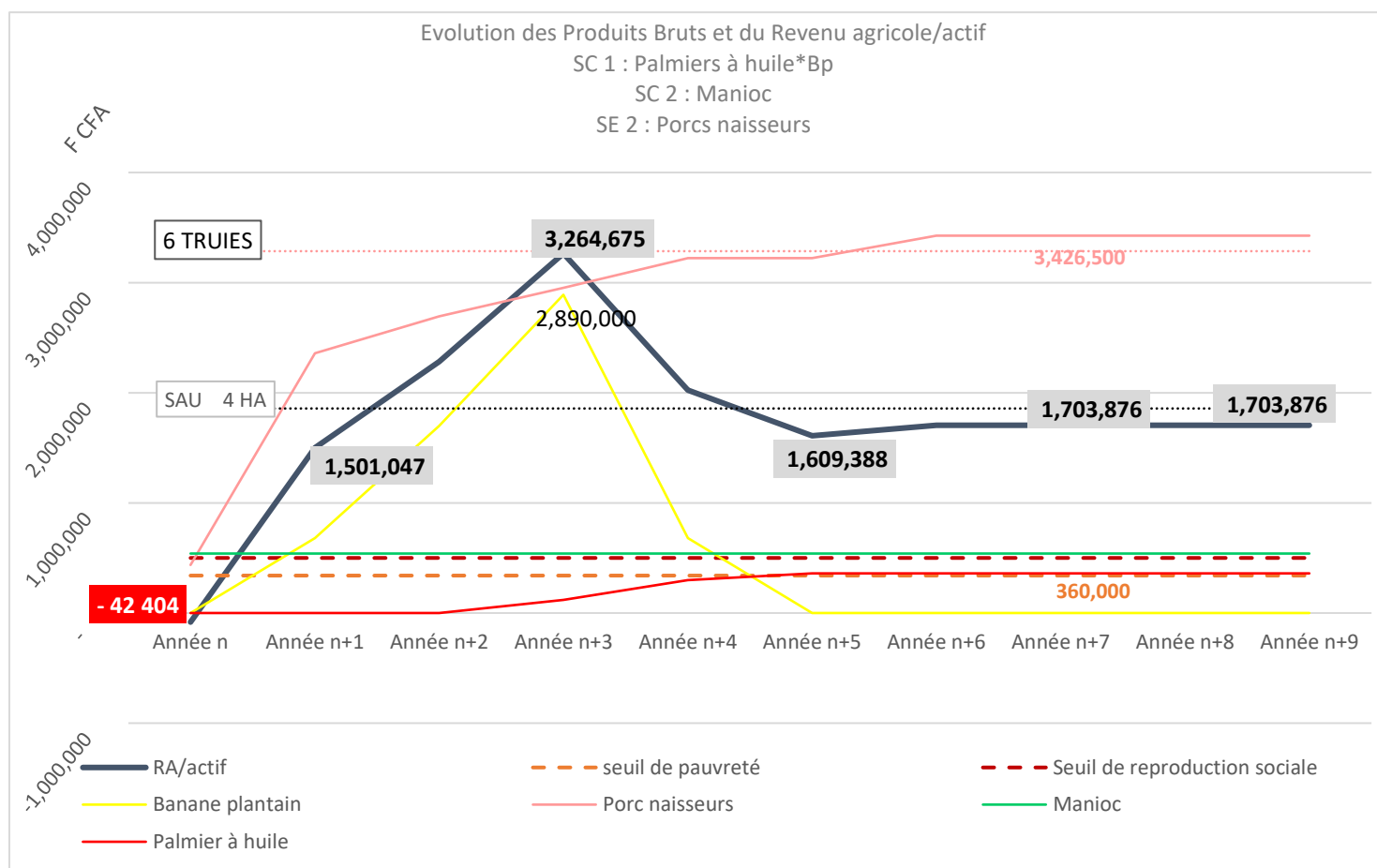


Figure 15 Évolution des Produits brutes sur une même surface, SP 2

À l'année n, l'année d'installation, le RA/Actif est négatif, presque de -82 500 F CFA. En effet les porcs ont un cycle de vie plus long que les poulets. Les truies ne sont matures que récemment. Aussi, l'année n, il n'y aura eu que 4 mises bas.

L'année n+1 et n+2 le RA/actif s'accroît car la banane plantain rentre en production et l'inséré aura plus d'expérience dans l'élevage de porcs. Les taux de fertilité, prolificité et mortalité continueront de s'améliorer d'année en année (voir Annexe 36) et permettront à la VAB d'augmenter (voir Annexe 37).

L'année n+3, le RA/Actif est au maximum, 3 250 000 F CFA environ, grâce au pic de production de la banane plantain, presque 2 900 000 F CFA de produit brut.

L'année n+4 et n+5, la banane baisse, mais le palmier à huile entre en production. Banane/palmiers à huile conduit à une chute du RA/Actif à 1 600 000 F CFA, puis remonte à 1 700 000 F CFA/Actif en année n+7 et se stabilise.

En comparaison avec le diagnostic agraire d'APITHY de 2010, la VAB du palmier des jeunes insérés AFOP est plus élevée : 320 000 F CFA (voir Annexe 32) contre 276 000 F CFA. En effet, la densité et les variétés sont semblables, mais les prix de vente sont supérieurs chez les

insérés (600 f/l) par rapport au diagnostic d'APITHY (410 F/l). Concernant l'élevage de porcs naisseurs-engraisseurs, la race large white est la même, les calendriers prophylactiques, le mode d'alimentation et la prolificité aussi (entre 6 et 8). Cependant la VAB /tête de femelles reproductrices est plus élevée chez les insérés : 337 000 F CFA contre 274 000 F CFA (APITHY, 2010). En effet, les insérés ont 3 fois plus de femelles reproductrices (6 contre 2) et vendent les porcelets à un prix presque double (entre 25 000 f contre 15 000 F).

Sans évolution de surfaces ni de cheptel, le RA/actifs s'approche des 1 100 000 et 1 700 000 F CFA. Cela fait un revenu mensuel de 90 000 à 140 000 F FA. Le SMIC est de 40 000. Ces revenus seuls permettraient difficilement à une famille de vivre car cela fait un revenu annuel de 480 000 F CFA, soit en dessous du seuil de reproduction social de 500 000 F CFA. Sans agrandissement de l'exploitation, il faudrait être double actif. Cela explique le fait que malgré la charge de travail, certains insérés ont une seconde activité. Mais qu'en est-il si l'exploitation s'agrandit ?

4.2.4 Scénarios d'évolution avec agrandissement des exploitations agricoles

Pour ces scénarios dynamiques, en plus des variables précédentes, il faut ajouter :

- l'agrandissement des surfaces de cacao, de palmiers et de maïs
- l'augmentation du cheptel de poules et de porcs
- l'augmentation du nombre d'étangs

Cet agrandissement s'est fait en fonction de :

- ce qu'avaient les insérés comme objectifs, par exemple : « *je veux augmenter d'un hectare chaque année jusqu'à 2020* », « *je voudrais avoir 15 truies* »
- des possibilités économiques, c'est-à-dire si l'inséré possède assez de trésorerie pour investir d'avantage dans un des systèmes

Scénario 3, Système de Production 1 : Cacao*BP*pistache, maïs, poulet, poisson

Ce scénario est fait sur les 10 prochaines années (voir Annexe 39), jusqu'à stabilisation des surfaces, du cheptel et du revenu agricole.

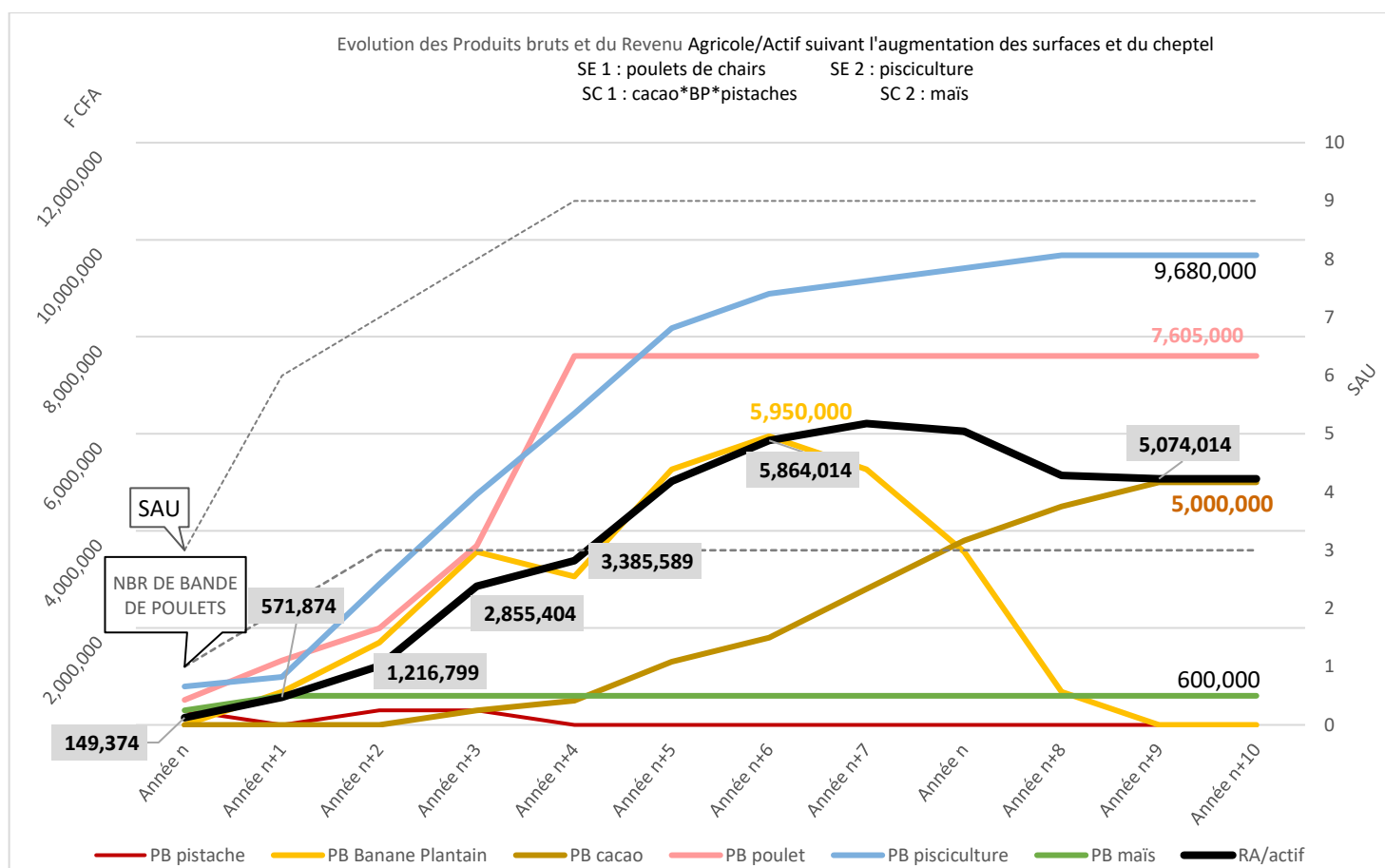


Figure 16 Évolution des Produits bruts corrélée à l'évolution des surfaces et du cheptel, SP 1

Dans ce graphique (Figure 16), l'inséré augmente ses surfaces et son cheptel de poulets dès l'année n+1. Malgré les coûts d'investissements, le seuil de reproduction sociale (500 000 F CFA) est atteint.

La surface de maïs est augmentée d'un hectare dès l'année n+2 pour faire face à l'augmentation du nombre de poulets. Ensuite, ce sont seulement les surfaces de cacao qui augmentent. La trésorerie augmente d'année en année (voir également Annexe 39). La mise en place d'un hectare de cacao* BP coûte un peu plus de 500 000 F CFA, l'inséré pourra augmenter d'un hectare par an ses surfaces. Il s'arrêtera à 5 hectares de cacao, suivant son objectif. Le cacao a besoin d'ombre pour pousser, d'où la plantation de banane plantain auparavant. Cependant la banane demande du temps et de la main - d'œuvre pour la récolte. Au moment où les rendements des derniers hectares de banane décroissent, les premiers hectares de cacao prennent le relais. Pour cette transition, il y aura une diminution du revenu agricole. Le PB du cacao atteint ensuite 5 000 000 de F CFA et la VAB de 4 000 000 de F CFA (voir Annexe 38).

Le nombre de poulets par bande et le nombre de bandes augmentent jusqu'à atteindre trois bandes par an et la vente de plus de 2000 poulets par an (voir Annexe 39) à l'année n+4.

La trésorerie qui augmentant d'année en année (voir Annexe 39), l'inséré pourra financer cinq étangs bien que cet investissement représente un coût important de plus de 800 000 F CFA. L'inséré augmentera également ses ventes de poissons de manière importante.

Une fois le système en routine, le RA/Actif se stabilisera à environ 5 millions de F CFA

Scénario 2, Système de production 2 : Palmier à huile*BP, manioc, porc

Ce scénario est fait sur les 14 prochaines années (voir Annexe 40), jusqu'à stabilisation des surfaces, du cheptel et du revenu agricole.

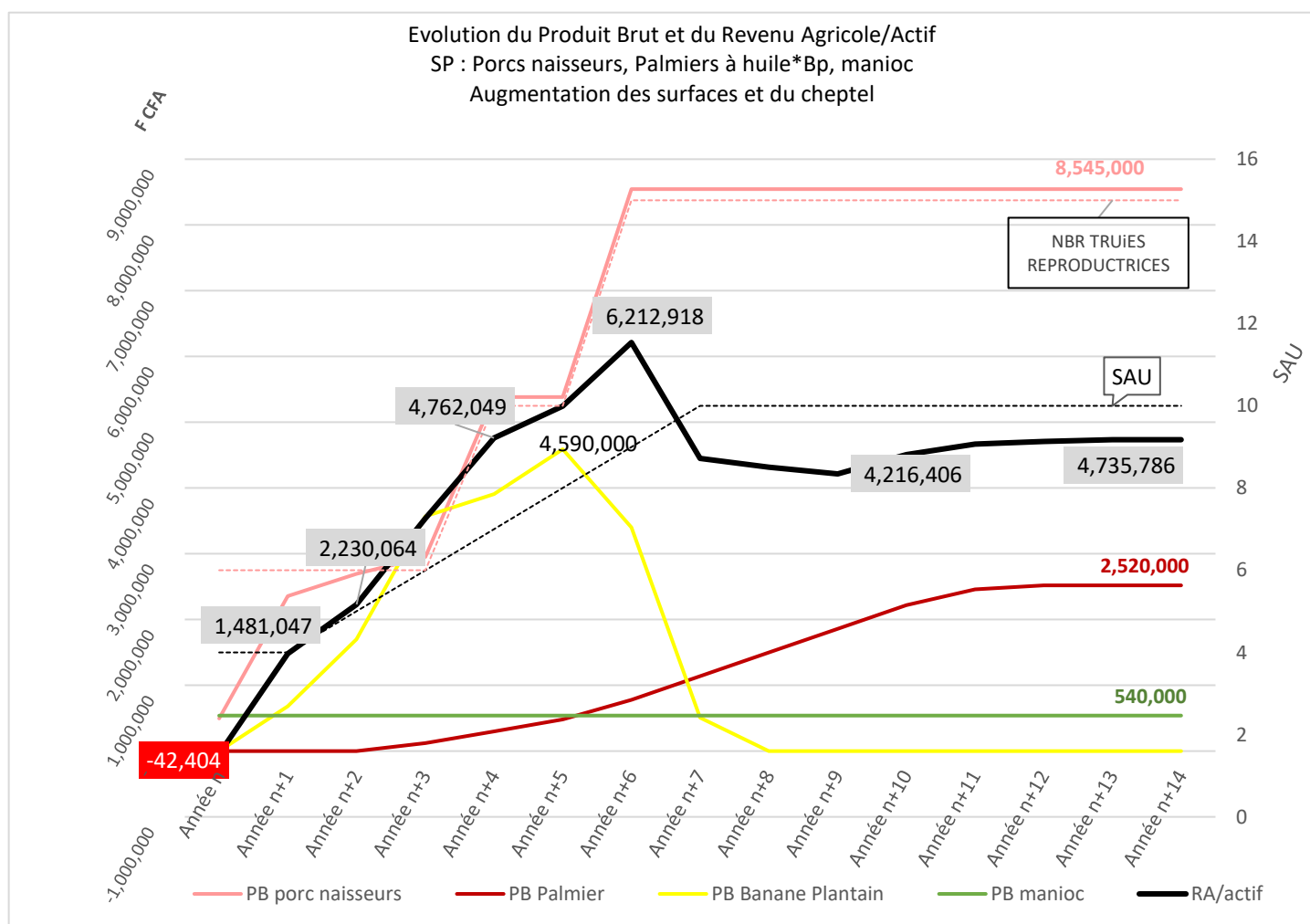


Figure 17 Évolution des Produit bruts corrélée à l'évolution des surfaces et du cheptel, SP 2

L'année n, le RA/actif est négatif et dès l'année n+1, le RA/Actif est devenu positif et continue à augmenter les années suivantes (Figure 17).

La SAU du SC1 augmente jusqu'à 7 ha an, ceci grâce à l'accroissement de la trésorerie augmente (voir Annexe 40), l'inséré pourra investir dans des hectares associant bananes et palmiers (environ 4 00 000 F CFA) ou palmiers seuls (environ 300 000 F CFA).

Le revenu agricole augmente jusqu'au pic de production de la banane plantain, avant de redescendre pour la transition du palmier et de la banane, à environ 4 000 000 de F CFA.

Le nombre de truies reproductrices augmente jusqu'à atteindre 15 truies conduisant à un produit brut de plus de 8 000 000 de F CFA et une VAB de 5 000 000 de F CFA (voir Annexe 41). Au-delà, la place pour l'agrandissement des bâtiments va manquer.

Le RA/Actif se stabilise alors à plus de 4 000 000 de F CFA.

4.2.5 Les insérés, de futurs millionnaires, mais...

Ces scénarios permettent d'affirmer que dans la dizaine d'années à venir, les insérés peuvent espérer gagner un revenu annuel de plusieurs millions de F CFA. Par exemple dans le SP 1, le revenu se stabilise à 5 millions de F CFA/Actif à l'année n+8. C'est un revenu très important si on le compare à celui d'un cadre de l'administration dont le salaire annuel avoisine 1.5 million de F CFA.

Cependant ces scénarios sont à nuancer sur plusieurs points.

Tout d'abord, ces projections sont théoriques. Elles sont basées sur plusieurs hypothèses :

- un marché financier stable où les prix ne fluctuent pas, car dans le modèle, la fluctuation du coût du capital (la trésorerie que possède l'inséré pour réinvestir) n'a pas été prise en compte
- un climat idéal où l'agriculteur est à l'abri des risques climatiques
- un environnement sain, où les animaux sont à l'abri des épizooties telles que la grippe aviaire ou la peste porcine
- un milieu humain bienveillant, qui ne met pas d'entrave au développement de l'exploitation

Ces hypothèses ne seront pas toutes au rendez-vous. Néanmoins, comme le radar des capacités l'atteste, les insérés développent de nombreuses capacités qui pourront leur permettre de relever ces défis.

Néanmoins, pour réaliser ces projections, les insérés devront être capables de :

- gérer ces flux d'argent très conséquents. Ce n'est pas évident car peu d'entre eux ont été habitués à manipuler de telles sommes.
- Avoir une vision à long terme, planifier le développement de l'exploitation rationnellement par rapport à la trésorerie
- Gagner en expériences techniques pour avoir des résultats croissants
- Savoir gérer des employés car une exploitation de cette envergure embauchera des salariés, parfois permanents.

Les insérés sont à même de relever ces défis, d'autant plus qu'ils ne sont pas abandonnés à eux-mêmes. Le centre de formation les encadre et les suit pour les conseiller dans toutes ces difficultés. Le programme AFOP devra donc être vigilant sur plusieurs points :

- que les jeunes soient bien formés sur la gestion financière d'exploitation
- qu'ils aient accès aux banques pour épargner et placer des sommes d'argent conséquentes

4.3 Les effets notables des dispositifs de formation et d'accompagnement sur les jeunes, la famille et le territoire

4.3.1 Les effets du dispositif sur le jeune

Le programme AFOP, l'accès à une formation innovatrice

Les insérés ont eu connaissance de la possibilité de formation d'exploitant agricole par diverses voies : les réseaux de la famille et des amis, la radio, des contacts avec les personnels du CRF, les acteurs du territoire (représentants de l'autorité traditionnelle, certains référents). Souvent poussés par les familles, ne voulant pas rester à « traîner au quartier » ou être un poids pour la famille, ils ont décidé de suivre la formation. C'était parfois sans grande conviction au départ, et avec une forte motivation par rapport à la « ration » (subvention de 1000 F CFA /jour de formation au centre couvrant les frais d'alimentation) et la perspective annoncée d'une subvention d'installation.

L'**appréciation** portée par les jeunes sur les dispositifs est globalement **positive**. La formation a été perçue comme une opportunité d'acquisition de connaissances pour exercer le métier d'exploitant agricole : « *On l'a accueilli à cœur ouvert ! C'était une formation gratuite ! Une aubaine ! On n'y croyait pas !* » L'accès à la formation a représenté une opportunité « *Une opportunité du ciel* » « *Avec la formation je serai un professionnel* », « *Ma plus grande motivation était d'avoir une formation agropastorale pour mieux m'exercer sur le terrain et de montrer aux jeunes de ma localité qu'on peut aussi vivre de l'agriculture et devenir un grand Monsieur dans la société* ».

L'opportunité ressentie par le jeune s'est matérialisée par la formation. Une généralité a été évoquée : ils sont fiers d'avoir suivi une **formation innovatrice** par rapport aux techniques utilisées par leurs parents, dites archaïques. La plupart de jeunes estiment que la formation leur a apporté des capacités qu'ils n'auraient pas pu acquérir autrement. Des **capacités mobilisées dans leurs exploitations** à différents degrés. Un inséré a affirmé : « *La formation m'a beaucoup apporté : la pratique agricole, la façon de faire. Je n'ai plus la même vision des choses, avant on mettait les choses en désordre. Maintenant je sème en ligne. Cela facilite le nettoyage, le défrichage, l'entretien. On connaît la densité et le nombre d'arbres par pied. Je peux voir si on m'a volé ou abîmé* ». Les techniques culturelles acquises en formation sont ancrées dans ses connaissances « *je ne peux jamais oublier [les techniques]* »

Quant à la perception de l'agriculture, et l'agriculture est de plus en plus perçue comme un métier : « *Je n'ai plus la même vision des choses, je connais la valeur de l'agriculture, c'est un facteur*

de développement, c'est l'agriculture qui nous fait les hommes de demain ». « [La formation] a changé toute ma vie, et ma façon de voir l'agriculture ».

À propos de capacités mobilisées dans l'exploitation du jeune :

Le jeune A fait un bon suivi de ses évolutions, ses dépenses, il garde les factures. Il sait très bien parler de son exploitation. Il peut calculer ce qu'il produit en porc et ce qu'il gagne. Pour le cacao, il peut calculer des productions annuelles...Avant il ne maîtrisait pas ses dépenses. Aujourd'hui il garde toujours 25 000 au cas où. « *Je connais combien j'ai dépensé, combien j'attends et combien je gagne* »

Encadré 1 Témoignage Cas d'un inséré qui mobilise les capacités acquises en formation

La formation leur a aussi apporté une forte estime de soi, ils sont tous fiers du métier d'exploitant agricole, une activité rémunératrice impliquant des responsabilités aux yeux de la famille et la considération de la société. Les insérés perçoivent unanimement la **reconnaissance sociale et le respect par leur entourage** une fois qu'ils se sont installés. « *Je suis un modèle pour les autres* ». « *La formation c'est ma vraie subvention* » « *Grâce à AFOP, les gens sont considérés, les cours de socio culturels sont très importants pour éviter les problèmes au village* »

De plus, certains estiment que leur métier leur a permis une **autonomisation économique**, c'est-à-dire ils possèdent une **source d'auto emploi** « *je me sens libre, je suis autonome* » « *la formation m'a servi pour avoir un emploi stable au village, je ne divague plus* ».

Le dispositif tel qu'il a été conçu envisage des installations durables des jeunes en agriculture. Néanmoins certaines nuances ont été constatées dans le fonctionnement du programme AFOP à l'EAAAS dans ses différentes composantes (formation au CFR, alternance chez les référents, accompagnement à l'insertion).

La formation des premières promotions « cobayes »

L'EAAAS a formé et inséré 29 jeunes des deux « premières promotions cobayes ». À l'époque, le dispositif toujours expérimental et en co-construction constante ne s'affranchissait pas d'imprévus. Bien que les centres aient été reformés, les premières cohortes de jeunes ont cependant rencontré des difficultés sur le plan de la formation et de l'accompagnement à l'insertion.

Les conditions matérielles étaient souvent difficiles (les dortoirs pas encore équipés, le financement de la « ration » mis en place tardivement, le coût élevé des fournitures scolaires, ...). Les règles et pratiques strictes de discipline imposées par le centre ont souvent été vécues comme des difficultés « *on te prenait comme des enfants* ». En particulier, le fait de ne pas pouvoir quitter le centre le week-end. Or, les insérés avaient des activités agricoles et des devoirs familiaux à assurer, étant donné que la plupart des insérés étaient déjà mariés, avec une forte charge familiale. Cependant des commentaires sur la bienveillance du directeur face à l'exposé de difficultés sont souvent ressortis des enquêtes.

Sur le plan de la formation, certains insérés ont évoqué un manque de compétences des formateurs et un manque d'expériences pratiques pour transmettre des connaissances aux apprenants. Cette situation a été aggravée par le niveau post primaire CEPE perçu comme insuffisant pour suivre cette formation. Les formateurs ont cependant guidé vers l'homogénéité du niveau scolaire des apprenants. Le sentiment « d'être en famille » avec leurs pairs a été très souvent évoqué. Cela a bâti une forte cohésion entre eux constatée dans l'analyse de la viabilité sociale de la partie 4.3.2

Quant à la réflexion sur leur projet d'installation, certains insérés regrettent que le centre ne dispose pas de fermes expérimentales où les jeunes apprenants pourraient acquérir et surtout tester « *les techniques modernes* ». De plus, certains jeunes ont évoqué un manque de connaissances, notamment dans la culture d'hévéa, car non abordé en formation. Cette culture n'est donc pas choisie en « cœur de projet ».

Enfin, le diplôme n'a pas encore été délivré aux jeunes. Cela est perçu comme une barrière pour l'ouverture de portes (subventions supplémentaires, travail dans les grosses exploitations en tant qu'ouvrier ou technicien...).

La formation en alternance, une découverte réciproque entre le jeune et les référents

L'acquisition des pratiques agricoles a été complexe dans les exploitations de certains référents. La plupart des jeunes ont exprimé qu'ils n'étaient pris que comme « *main d'œuvre* », d'autant que les référents « *cachaient leur savoir* » « *il nous a appris qu'à manier la machette* ». L'adaptation en alternance était difficile pour le jeune, des habitudes de travail au champ avaient été oubliés par le jeune, cela leur a posé des difficultés « *c'est difficile de se lever à 5h30 pour travailler* ». Cependant le jeune s'adaptait aux situations, a exprimé un inséré « *il fallait s'adapter au rythme du travail au champ parfois difficile* ».

Pour certains référents la prise en charge (nourriture, logement, soin médical, matériel...) des apprenants impliquait des dépenses supplémentaires. Peu de jeunes ont pu s'appuyer sur la famille étant donné que la famille est parfois une charge pour le jeune. En effet, certains jeunes ont évoqué le fait d'avoir consacré à la famille « un tiers de la ration » donnée au CRF. La période de l'alternance pour certains jeunes sans connaissances techniques représentait un risque pour l'exploitation de certains référents, par exemple : pertes de production potentielle dans l'élevage (poussins). Une position de « professeur-élève » adoptée par le référent a été évoquée par les jeunes, cela limitait tant pour le partage de connaissances que pour l'échange de techniques. Un faible échange réciproque de techniques a été constaté dans certains cas. Suite à cette situation avec les référents, certains ont été « mis en repos » ou remplacés par le centre.

Néanmoins, certains référents ont influencé positivement le projet du jeune et ils gardent un contact réciproque. D'une part, le contact social établi avec la famille du référent (souvent perçue comme une deuxième famille) a contribué à l'intégration du jeune dans son milieu socio

territorial. Les us et coutumes ont été rappelés aux jeunes. D'autre part, certains jeunes ont perçu comme très enrichissant leur passage chez les référents éleveurs. En effet, les jeunes ont pu découvrir l'élevage. Certains référents ont collaboré à l'installation des jeunes, contribution accordée à travers le centre, par exemple l'approvisionnement en plants de cacao. Ces référents viennent très souvent en appui aux jeunes en termes de conseils et d'approvisionnements (porcelets, semences...). Le schéma réseau en **¡Error! No se encuentra el origen de la referencia.** montre ces relations présentes.

Actuellement, onze insérés sont devenus référents. Les référents, anciens et nouveaux, ont suivi un atelier à l'EAAAS « la formation du référent » avant le départ en stage d'un mois de la promotion 2014-2016. Cette dernière est suivie de près chez les référents afin d'assurer le fonctionnement de l'alternance. Les jeunes référents montrent de bonnes dispositions pour suivre la formation continue.

Sur le plan de l'accompagnement à l'insertion

Le dispositif d'accompagnement à l'installation a vu le jour en 2012. Néanmoins il a démarré « en retard » à l'École d'Agriculture Adventiste de Sangmélina. La subvention qui n'est arrivée que mi ou fin 2015 a engendré des nombreuses difficultés. La plupart des jeunes ont retardé la mise en œuvre de leurs projets, surtout sa partie élevage qui demande un gros capital pour la construction du bâtiment et l'achat de provende. Une subvention qui se fait attendre a aussi provoqué des « moqueries » par l'entourage « *avec le retard de la subvention, les gens se sont moqués de nous* ». Bien que la subvention ait été retardée pour certains jeunes, cela n'a pas impliqué systématiquement un retard de leur insertion. Certains avaient mis en place des petites surfaces de cultures avant l'obtention de la subvention. Pour d'autres au contraire, c'était la condition de leur installation, la seule manière de financer des investissements lourds. Certains jeunes sont repartis en ville pour palier à cette situation « *pour fuir la honte, on était obligés de partir* ».

Certains insérés de la première promotion ont ressenti une absence de suivi et de conseil entre la fin de formation et le début de la mise en place du projet, une période longue. De plus, ils regrettent que le suivi soit organisé pour seulement deux ans. L'accompagnement n'a commencé qu'au moment des décaissements de la subvention. Une fois la subvention finie, l'accompagnement ne sera plus présent alors que les jeunes ont eu très souvent des difficultés dans leurs exploitations. Le sentiment d'accompagnement insuffisant est généralisé : « *L'accompagnement ne venait que pour le décaissement de la subvention à partir de 2015 jusqu'en février 2016. Quand le décaissement a fini, le CI ne vient plus pour nous regarder, alors qu'il y a une moto. Quand il venait, il donnait conseils* » « *Le CI ne donnait pas de conseil technique mais il disait que je devais investir selon le projet, et c'était tout. Le CI m'a visité que 6 fois que pour les décaissements* » « *Après rien du tout, il y a rarement de visites* »,

Outre ces difficultés, la sous-estimation des coûts d'installation a été évoquée, en effet ils ont été plus coûteux que prévus pour la plupart des insérés, cela a engendré des difficultés dans la

mise en œuvre des activités. Le coût de transport a souvent été sous-estimé dans la rédaction des cœurs de projets. En effet, dans la pratique il existe des déplacements supplémentaires qui viennent augmenter le coût d'installation. Par exemple un retard de 24 heures dans la livraison des poussins, par conséquent, le jeune a dû faire plusieurs allées et venues. Certains jeunes habitants loin du centre ont été obligés de faire de nombreux allers-retours en essayant de rencontrer le CI pour un décaissement. Les aléas climatiques ont augmenté les coûts de déplacement car les taxis augmentent le prix en cas de pluie. Les variations incontournables des prix du marché n'ont pas été prises en compte en amont dans le projet. De plus, les insérés ont dû aussi faire face aux prix souvent surélevés par les fournisseurs qui avaient connaissance de l'octroi de la « subvention AFOP ». Pas de possibilité de négocier les prix, ont évoqués les jeunes. Cela a impliqué des dépenses supplémentaires ou une mise en œuvre partielle du projet. Suite aux apports personnels souvent insuffisants, la famille a dû venir en appui.

La subvention, une concertation difficile dans sa gestion

La rigidité de la procédure de décaissement de la subvention a été souvent vécue comme une difficulté. Dans certains cas cela a empêché d'utiliser la subvention pour faire face aux aléas (par exemple une maladie du cheptel alors que le décaissement a été prévu pour acheter de l'aliment) ou saisir des opportunités qui peuvent se présenter (prix de l'aliment bas à un moment où le décaissement n'est pas prévu pour ça). Pour certains, le fait d'avoir une double signature complique le quotidien et empêche certaines opportunités. La gestion de la subvention a engendré des difficultés. Des mésententes avec le CI sont ressorties car il imposait des choix techniques et des lieux d'achats d'intrants. De plus, le peu de disponibilité du CI entraînait une attente de plusieurs jours en ville pour des décaissements. Le jeune était alors obligé de s'absenter de son exploitation et de confier l'élevage à sa famille. Les jeunes ont mentionné : « quand le décaissement a commencé, il y a eu de sérieux problèmes. Si vous ne vous accordez pas bien, il faudra être très malin pour mener ton activité et ne pas faire à sa guise », « l'argent entre les hommes c'est un grand problème » « Il faudrait un recyclage pour les CI sur la conduite à tenir envers les apprenants » « il ne doit pas exister de la haine entre les apprenants et le CI, on doit collaborer ». Un CI fréquemment surchargé et qui ne peut pas être compétent dans tous les domaines « Pour dire vrai, 30 jeunes, tu t'épuise ». La communication et le suivi de tous les insérés s'avèrent difficiles étant donné l'éloignement des exploitations « Un jeune par jour maximum, car leurs exploitations sont à 7 km. Et il te parle de ses problèmes, tu dois faire des plans, apporter des solutions ».

Néanmoins, certains jeunes sont satisfaits de l'accompagnement du CI, de sa disponibilité et se sentent bien accompagnés par lui. Un jeune a évoqué : « Ok avec le CI. Il m'aide à chaque fois qu'il me rend visite. Il me donne des conseils de santé animale, de gestion de la subvention, et de temps en temps il m'aide avec la vérification du site pour la mise en place du cacaoyer. Il m'a aussi motivé. Les décaissements se sont bien passés. Le CI venait tous les mois avant, maintenant il est venu il y a 3 mois ».

Concernant la mise en œuvre du projet, le risque de « tricherie » des parties concernées a été aussi évoqué. En effet, certaines installations ont été difficiles et remettaient en cause leur

durabilité. Ainsi, ces sujets ont été traités dans la Commission Territoriale afin de trouver des solutions. Tel est le cas suivant :

« Un jeune B qui a suivi la formation au CFR, a reçu la subvention, mais la mise en œuvre des activités n'a pas été faite comme prévu, un détournement du financement qui s'exprime par l'inexistence du système de culture et l'absence de bâtiment d'élevage du jeune. En effet, suite à la gestion de la subvention par sa famille (car l'autorité paternelle s'impose), le jeune n'a pas utilisé le financement pour la construction de son bâtiment d'élevage, il utilise le bâtiment de son père (bâtiment non renouvelé non plus) pour faire l'élevage, il n'a non plus fait l'achat des plants à l'institution agréée pour la mise en place du système de culture, d'où une exploitation inexistante. Le suivi par le CI et les vérifications du directeur sur le terrain ont montré ce détournement. La Commission Territoriale a traité le cas, la résolution : une période de quatre semaines a été donnée au jeune afin de mettre en œuvre le projet, il doit impérativement construire son bâtiment pour distinguer son activité de celle de son père, pour éviter de futures intrusions familiales, et démarrer son système de culture manquant. Si l'engagement n'est pas respecté, il devra rendre la partie de la subvention reçue ».

Encadré 2 Témoignage Cas du risque de détournement de la subvention

La situation décrite à l'encadré 2 a montré la pertinence du suivi rigoureux pour aboutir à des installations durables. Ainsi que le respect du contrat d'accompagnement établi, contrat qui crée pour chacun des droits et des devoirs, d'une part les organes de contrôle du centre, d'autre part la prise de conscience du jeune. Cependant la gestion de la subvention par la famille est une situation difficile à éviter par le jeune. Car s'affirmer et dire non aux aînés est vu comme une impertinence et un manque de respect.

4.3.2 La viabilité sociale, une contribution à l'installation durable des jeunes

La *Figure 18* un graphique en radar montre douze dimensions socio-culturelles et sa contribution à l'installation des jeunes. Ces résultats traduisent le contexte dans lequel les exploitations agricoles des insérés ont évolué. Quatre axes de durabilité (A) Insertion sociale, (B) rôle familial, (C) cohésion interne AFOP et (D) développement humain ont été notés.

Les dimensions socio-territoriales mobilisées dans l'analyse de la viabilité sociale montrent les dimensions qui ont influencé l'installation des jeunes. Trois dimensions présentent une moyenne au-dessus de 1.5 et contribuent fortement à l'insertion. Huit dimensions dont la moyenne est légèrement au-dessus de 1, traduisent une situation d'influence moyenne. Une dimension dont la moyenne atteint juste 1, est une situation qui pourrait être améliorée. Les résultats de l'analyse de chaque dimension se présentent par la suite.

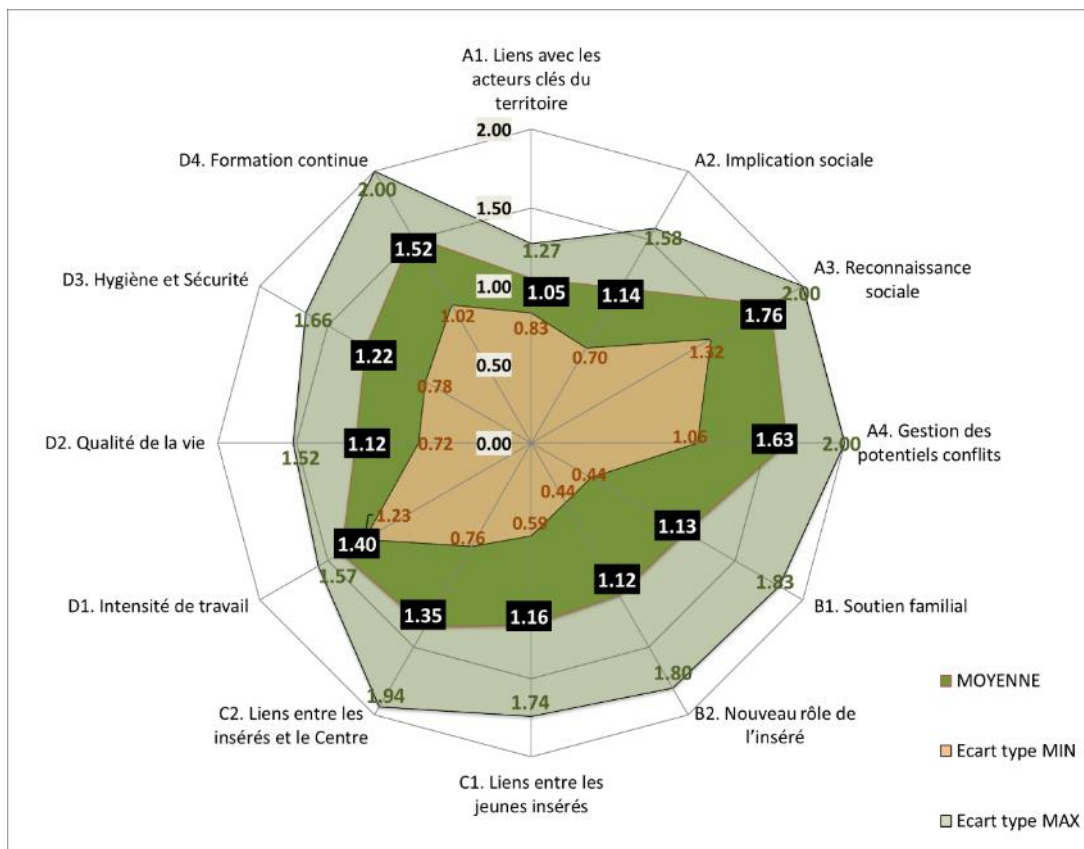


Figure 18 Radar de la viabilité sociale de l'insertion des jeunes

Dimension A3 Reconnaissance sociale la moyenne conséquente (1.76) montre que pour l'ensemble des insérés, leur activité est bien appréciée par le territoire. La plupart sont fiers d'être devenu un agriculteur reconnu et sollicité en tant que « conseiller ». Certains rendent des services techniques aux autres agriculteurs. L'écart type (0.44) montre que certains jeunes sont reconnus dans leur communauté mais pas sollicités par leur entourage, par jalousie.

Dimension A4 Gestion des potentiels conflits : la moyenne est élevée (1.63), les systèmes de production de la plupart des insérés ne suscitent pas de conflits majeurs avec le voisinage liés à la gestion de l'exploitation. Le risque de vols a été mentionné, car l'exploitation est éloignée par rapport à l'habitation. L'écart type élevé (0.57) montre certaines disparités dans la gestion de conflits par les jeunes. Certains offrent des cadeaux afin d'apaiser les jalousies, d'autres préfèrent ignorer la situation ou n'ont pas de stratégies réfléchies de gestion de conflits. Certains insérés évoquent un découragement à cause de conflits avec le voisinage mais cela n'empêche pas leurs activités agricoles.

Dimension D4 Formation continue : la moyenne de (1.52) montre que les insérés semblent savoir l'importance de la formation continue dans leur métier et ils montrent une bonne disponibilité pour continuer. L'écart type moyen (0.50) montre une hétérogénéité entre les

insérés. En effet une bonne partie des insérés ne cherche pas à étoffer ses connaissances par le biais d'autres formations.

Dimension D1 *Intensité de travail* a une moyenne de (1.40), cette dimension démontre que les jeunes semblent connaître le temps de travail nécessaire à consacrer à ses activités agricoles. Certains connaissent les horaires et l'enchaînement d'opérations d'une « journée type ». Néanmoins, la plupart des insérés sentent une lourde charge de travail nécessaire pour la mise en place de leur exploitation. Lorsque les activités sont moindres, l'appréciation personnelle de la charge de travail n'est plus perçue comme lourde. L'écart type très faible (0.17) montre que cette perception est quasiment généralisée chez les jeunes. Ils semblent savoir que l'agrandissement de leur exploitation est en fonction de la disponibilité de main d'œuvre et de temps de travail qu'ils devront y consacrer.

Dimension C2 *Liens entre les insérés et le Centre* : la moyenne (1.35) montre que la plupart des insérés sont en contact avec le centre, cependant l'écart type élevé (0.59) montre une hétérogénéité. En effet, certains insérés se rendent au centre régulièrement pour chercher l'information technique. Cependant, d'autres s'y rendent rarement, car l'exploitation est trop éloignée (certains insérés sont installés à plus de 100 km). Toutefois le centre est en contact avec les insérés par téléphone.

Dimension D3 *Hygiène et Sécurité* a une moyenne de (1.22) du fait que la plupart des insérés sont conscients de l'utilisation d'un kit de protection (combinaison, gants et masques) pour l'application des pesticides par pulvérisation mais ne se protègent que partiellement. De plus, certains connaissent le risque indirect pour la santé de dormir dans le magasin adjacent au bâtiment d'élevage du poulet de chair, car le feu domestique dégage une fumée nocive pour la santé humaine. Cependant peu l'évitent afin de surveiller le chauffage de la poussinière pour les risques d'incendis. L'écart type moyen (0.44) montre que la situation est généralisée pour l'ensemble d'insérés.

Dimension C1 *Liens entre les jeunes insérés* a une moyenne de (1.16), la plupart des insérés gardent un contact réciproque, par échanges oraux. Certains partagent des techniques, cependant ils ne font pas appel à des emprunts/prêts avec leurs pairs. L'écart type est légèrement élevé (0.58) car il y a des disparités dans les liens. Certains jeunes fonctionnent dans un ou plusieurs regroupements non officiels d'entraide avec leurs pairs, alors que d'autres cherchent à s'impliquer dans des regroupements officiels. Pour finir, d'autres insérés préfèrent agir seuls.

Dimension A2 *Implication sociale* a une moyenne de (1.14), certains insérés sont membres actifs dans des regroupements de leur communauté. Certains contribuent à la création d'emplois familiaux et/ou temporaires. L'écart type moyen (0.44) montre que cette dimension est généralisée chez l'ensemble des insérés.

Dimension B2. *Nouveau rôle de l'inséré* : la moyenne de (1.12) montre que la plupart des insérés sont capables de nourrir leur famille (nucléaire). Combiné à la gestion des conflits avec

la famille, la plupart de jeunes offrent des cadeaux en nature à la famille élargie. Cette situation est hétérogène pour les insérés. Certains dépendent encore de leur famille élargie pour des dépenses matérielles. Peu d'insérés sont cependant submergés par la charge de sa famille nucléaire ou élargie, d'où l'écart type élevé (0.68).

Dimension B1 *Soutien familial* : a une moyenne de (1.13) car actuellement cette dimension ne s'exprime qu'en terme de soutien moral du jeune par sa famille élargie L'apport financier est quasiment inexistant, au contraire, dans la plupart de cas, le jeune a « pris le relais » de la charge familiale. L'écart type est élevé (0.69) car une analyse plus fine est nécessaire pour comprendre l'hétérogénéité de cette dimension chez l'ensemble des insérés. D'une part, la famille généralement attend les apports financiers du jeune. D'autre part, ce dernier soutient financièrement la famille alors que le revenu agricole est faible. Une logique entrepreneuriale⁵ est rarement adoptée par les insérés. Certains insérés ont mis en place des stratégies : ils offrent des cadeaux, donnent des conseils techniques pour la mise en place de cultures familiales et rendent service à la famille (travail dans les champs familiaux), cela pour remplacer les apports financiers attendus par celle-ci.

Dimension D2 *Qualité de vie* : la moyenne (1.12) montre que les besoins minimums sont couverts mais les cas d'imprévus posent des difficultés et l'accès aux soins médicaux n'est pas sécurisé pour l'ensemble de la famille, soit nucléaire ou élargie. Les enfants sont généralement scolarisés. Le revenu agricole de la plupart des insérés ne permet pas encore d'améliorer complètement leur cadre de vie, selon eux. Cette situation se présente pour la plupart des insérés, d'où l'écart type faible (0.40).

Dimension A1 *Liens avec les acteurs clés du territoire*, la moyenne (1.05) atteint juste 1. En effet, une faible présence des acteurs du territoire a été constatée. Les acteurs membres de la CT et du CG ne sont ni connus ni contactés directement par les insérés. Les représentants du MINEPIA et du MINADER sont peu connus et sont peu abordés par les insérés en cas de difficultés dans leurs exploitations. Il y a peu de jeunes accompagnés par les chefs de poste (service déconcentré du MINADER). Cette dimension est quasiment homogène pour l'ensemble des insérés, d'où l'écart type faible (0.22). Ce manque de relation est un facteur d'instabilité des exploitations de jeunes et risque de porter atteinte à sa durabilité.

L'analyse de la viabilité sociale montre que l'insertion des jeunes est fortement liée à la reconnaissance sociale perçue dans leur milieu, la gestion des conflits potentiels avec l'entourage et la famille, la disponibilité des jeunes pour l'acquisition de nouvelles

⁵ Une logique entrepreneuriale suit une logique de production de richesse, d'épargne, une vision à long terme et une gestion de l'argent à long terme.

connaissances dans le cadre de la formation continue, et la perception de l'intensité du travail. Les dimensions de moyenne influence sont observées en termes de liens entre les insérés et le centre, l'hygiène et la sécurité, les liens entre les jeunes insérés, l'implication sociale, le nouveau rôle de l'inséré et le soutien familial. Cependant, la qualité de vie et le lien avec les acteurs clés du territoire sont deux dimensions qui doivent être améliorées.

4.3.3 Le jeune inséré et sa famille, une relation étroite incontournable

Les apports de la famille au projet du jeune

L'appui de la famille a joué un rôle diversifié et non négligeable dans le processus de formation et d'installation du jeune, les soutiens observés étant les suivants :

- (1) Soutien moral et financier pendant la formation : certaines familles ont pris en charge le jeune durant sa formation, lui ont apporté l'alimentation et l'achat de matériel... Cependant, certaines familles ont été absentes tant pour le soutien moral que financier. Ainsi, un abandon du jeune au CRF par la famille a été aussi évoqué. Pour certains jeunes, la famille élargie (parents, belle-famille) est venue en appui, et a pris en charge le ménage du jeune. Dans d'autres cas, c'est la femme aussi qui a pris en charge le ménage en travaillant dans les champs vivriers pour se nourrir.
- (2) Don de terres : la formation exige un don de la famille à l'inséré de 2 ha de terres, officialisé par un document appelé « abandon de droit coutumier » signé par la famille, le sous-préfet et le chef de village. Cependant, pour certains insérés, le foncier n'est pas totalement sécurisé par « l'abandon de droit coutumier », étant donné que parfois la famille élargie refuse de signer. Même une fois le papier signé, il peut y avoir une complication soudaine par des membres de la famille qui remettent en question le certificat d'abandon de droit coutumier. La famille montre par là sa jalousie. La situation des jeunes femmes insérées est particulière. Lorsqu'elles sont mariées, elles peuvent obtenir l'accès à un champ ou à un bâtiment préexistant en arrivant à convaincre leur mari et leur belle-famille de l'intérêt de leur projet, mais risquent l'appropriation de ce dernier par le mari car c'est une société patriarcale où l'homme détient l'autorité. L'indépendance financière de la femme mariée n'étant pas coutumière, les réticences de la famille à l'installation de la jeune insérée sont fortes au début du processus, mais peuvent s'atténuer à mesure que les résultats arrivent et que la jeune femme s'affirme déterminée à réussir. En revanche, les femmes, célibataires ou divorcées, semblent avoir plus de problèmes d'accès à la terre. Il leur est octroyé strictement 2 ha de terre, pas plus, tant pour les us et coutumes d'héritage de terres, que pour bloquer l'appropriation de la terre par le futur mari. C'est pourquoi il a été constaté que la jeune insérée n'a pas de foncier sécurisé. Un autre risque est, qu'au cours de l'installation, la famille décide de retirer le don. L'intervention du directeur, de la monitrice et du chef de village vient atténuer ces situations. Enfin, l'incertitude liée au foncier est présente dans le cadre familial, mais peut être résolue. Les cas suivants montrent cette incertitude :

Cas C. Le grand père lui a donné 5 ha de jachère, à 500 m de là et 10 ha de forêt à 3 km. C'était compliqué car les oncles et frères étaient fâchés, pensaient que c'était trop tôt pour lui donner, que le terrain était trop grand. De plus il y a un cours d'eau qui passe là. Le grand père a fait des réunions. Les oncles voulaient diviser. Aujourd'hui sa femme a un champ d'arachide associé. Les oncles essayent de les virer et de les repousser plus loin.

Cas D. Son grand père lui a donné 10 ha. Son père lui a donné 15 ha. Dont 22 sont à 3 km d'ici, les autres sont de l'autre côté de la route. Il y a eu des problèmes pour l'accès aux terres du grand père car oncles et tantes n'étaient pas d'accord. Le grand père a alors décidé de partager le terrain. Il est allé voir les chefs pour qu'ils signent l'abandon de droits coutumiers.

Encadré 3 Témoignage Deux cas d'incertitude liés au foncier dans le cadre familial

- (3) La famille représente une **main d'œuvre** dans l'exploitation, l'épouse/conjointe, apporte un appui important au jeune inséré, par sa force de travail dans ses champs ou dans l'élevage (vente au marché, entretien de bâtiments d'élevage, semis...), elle est présente dans les activités de transformation et de commercialisation des produits du champ vivrier, mais aussi par son adhésion au projet et ses encouragements. Les enfants et la famille élargie (cousins, neveux, nièces, oncles...) viennent aussi en appui sur l'exploitation lorsque l'inséré en a besoin. Un représentant de l'autorité traditionnelle a déclaré que la participation de la famille est importante dans un cadre d'insertion du jeune : « *Le jeune aussi il dépend de sa famille, dès qu'il commence à produire et vendre il est indépendant, mais il est condamné à s'attacher à la famille car les projets agricoles sont sur le terrain et il nécessite un encadrement, par exemple pour le soutien quand le gars est absent, la solidarité fait que votre famille intervienne, surveille votre exploitation, ils [les jeunes] ont intérêt à se rattacher à leur famille, et la famille au jeune aussi* ». Néanmoins la famille, nucléaire ou élargie, n'est pas toujours présente, certains insérés « se battent » seuls dans leurs activités, puisque les enfants sont petits, la femme est enceinte ou les parents sont décédés.
- (4) Certains parents disent continuer à prendre en charge la vie quotidienne de l'inséré indirectement, du fait qu'ils donnent de l'argent pour permettre l'achat des coûteux intrants indispensables à l'élevage ; ils partagent leur réseau de commercialisation avec l'inséré, ils peuvent aussi favoriser l'accès du jeune aux crédits informels d'une tontine ou d'une association. La famille continue à apporter un appui psychologique et un « cadrage » au jeune.
- (5) L'introduction du jeune au territoire par la famille : la plupart de jeunes se sont installés dans le village des parents. Les dimensions sociales sont notamment transmises au jeune par les parents. Ils aident le jeune à gérer les conflits avec la famille élargie et le voisinage. Étant en formation, le jeune est sensibilisé pour retourner sur son territoire d'origine et s'adapter. C'est pourquoi le jeune compte sur sa famille pour faire aboutir son insertion. Néanmoins, la famille absente influence négativement l'installation du jeune. La présence de la famille semble nécessaire pour la gestion de conflits. Le cas suivant montre les limites de l'insertion

dues à l'absence d'appui de la famille dans l'ancrage territorial du jeune et dans la gestion de ses conflits avec le territoire.

Cas E. L'inséré trouve que c'est dur de s'installer car il comptait sur sa maman pour l'introduire dans le village, or cette dernière est morte... La famille lui a bloqué l'accès au terrain. On l'accuse d'avoir débordé sur un autre terrain. Sa deuxième maman (non originaire de ce village) a aidé financièrement pour la construction de l'étang. Il appelle alors le grand frère pour négocier les problèmes de terre avec la famille : ils ont fait une grande réunion avec la deuxième maman, le directeur du centre... La maman demande pourquoi la famille le bloque. La famille répond qu'elle ne veut pas être dépossédée. Le directeur dit « non, il va amener le développement chez lui ». Finalement la famille a cédé, mais continue de le surveiller de près. Il a failli tout laisser tomber. Sa femme lui proposait d'aller sur ses terres à elle. Le grand frère l'a arrêté « tu es fou ! » car ça signifiait laisser tomber le financement AFOP. Il a envisagé de partir s'installer chez le grand frère, mais le CI lui a dit de ne pas tout mélanger.

Encadré 4 Témoignage Conflit avec des acteurs du territoire par manque d'appui de la famille

- (6) Accès aux services : certains insérés dépendent de leur famille pour l'accès aux financements, qui peuvent être aussi bien des emprunts, des ressources de « réunion de famille » ou des tontines. Un des insérés a été aidé par une de ses sœurs à trouver le financement pour l'achat de l'alimentation pour son système d'élevage à travers « les réunions de famille », un système de financement où la famille demande la participation financière de tous ses membres afin de répondre aux besoins d'un autre membre de la famille. Ce système d'accès aux moyens permet d'éviter le taux d'intérêt, et le remboursement se fait dans un délai assez long. Cela a représenté une source de financement pour combler le peu d'accès aux services de microfinance et de la banque. L'accès au marché et l'accès aux intrants est appuyé aussi par la famille, par exemple, un père partage son espace au marché avec sa fille pour la vente de poulets de chair, la commande de poussins est synchronisée afin de réduire les coûts d'achat de poussins et de transport. Autre exemple, un père partage le matériel pour la transformation de palmier à huile avec un inséré.

Mais la présence des parents en termes d'appui pourrait-elle s'avérer un obstacle à l'insertion du jeune ?

L'appui au jeune par les parents semble essentiel. Néanmoins, un risque d'appropriation du projet du jeune par les parents a été évoqué. La gestion de la subvention est suivie de près par les parents. Les insérés ont également évoqué que leur entourage « veut prendre sa partie », alors que le jeune a un plan de gestion de la subvention très précis pour la mise en place de son projet. Le cas suivant démontre l'appropriation du projet du jeune par son père, où il n'est pas possible de distinguer le projet du jeune de celui de son père. Ce dernier semble avoir défini le destin du jeune.

Cas F. Le père, un enseignant retraité, a envoyé son fils au CFR pour se former. Au début il avait donné les 2 ha de terrain à son fils, car c'est un prérequis pour s'inscrire au centre de formation. Au cours de la mise en place du projet du jeune, ses parcelles et celles de son père ont été rassemblées au village de la grand-mère, là où le père a 10 ha du même système de culture que son fils : palmier à huile. Cela « pour évoluer ensemble ». En effet, le père a envisagé la transmission de son palmier à huile au jeune dès sa formation. Lors de l'installation le monsieur reste à coté, veillant sur les activités du jeune. Il investit et oriente les activités de son fils :

« C'est moi qui a eu l'idée [la formation du jeune au centre] » « J'ai beaucoup incité l'enfant d'aller là-bas [au centre] » « Je l'ai placé là d'abord pour qu'il me remplace [dans l'activité agricole] ». « Avec tous les investissements que j'ai faits il est de bon ton que quelqu'un reste à côté pour suivre ça, ce n'est pas bon que quelqu'un tombe du ciel, c'est mieux qu'on prépare quelqu'un dès l'âge base pour gérer tout ça » « Je l'avais déjà préparé moralement pour me remplacer le moment venu, je peux dire qu'il est l'aîné de mes enfants les garçons, je l'avais préparé moralement pour rester ici au village »

A propos de la gestion de l'exploitation : « Je mets les mains à la pâte, ça ne peut pas manquer », dans le système d'élevage : « Il est très jeune » « il faut encore le pousser, il n'est pas encore bien installé ». Le père aide son fils financièrement, il va l'aider pour relancer l'élevage de poulets de chair « On va investir pour l'achat de poussins, il [le jeune] fait parce que je veille » « j'aimerais qu'il fasse plutôt pour amour du métier, comme je fais »

Enfin, le jeune en partenariat avec un ami a dû louer 2 ha de palmier à huile en production afin de différencier ses activités de celles de son père et surtout, mener une activité en autonomie.

Encadré 5 Témoignage Appropriation du projet du jeune par la famille

L'émancipation totale du jeune semble difficilement abordable en ce qui concerne son référentiel familial. D'une part, le jeune doit prendre en compte sa famille, partager sa richesse avec l'entourage proche et même lointain. La gestion des relations jeune/famille demande la sagesse du jeune. Il est difficile de s'affranchir de la famille, car ses apports sont importants dans le projet du jeune, tant pour la main d'œuvre dans l'exploitation que pour l'accès aux différents services. D'autre part, la famille entend bénéficier de la réussite du projet du jeune, une attente de redistribution compensant leurs apports au projet. Ainsi, chez la plupart des insérés, la convergence entre un esprit entrepreneurial pour un développement individuel et l'autonomie reste encore imperceptible.

Les effets du dispositif sur la famille

Le début d'une transmission de connaissances a été remarqué par la plupart des familles. Les compétences acquises par le jeune semblent partagées en famille. Grâce aux travaux en commun, certaines familles développent de nouvelles pratiques et acquièrent des connaissances parfois différentes en comparaison avec celles de la génération antérieure, dites le « fourre-tout ». Des parents anciens éleveurs évoquent avoir appris une nouvelle manière de conduire l'élevage de porcs, plus productive, par l'apprentissage de leur fils. Une mère a mentionné que la formation a beaucoup apporté à sa famille, le fait que son fils ait acquis de nouvelles connaissances sur l'agriculture, qu'il ne connaissait pas avant, et les leur a transmises. Elle-même dit avoir appris de lui de nouvelles techniques en agriculture, et avoir toujours envie de mettre en place de nouveaux « petits champs » pour s'en occuper et en tirer des revenus.

L'inséré et la famille ont évoqué unanimement une perception d'augmentation du temps de travail, car « *l'insertion demande du temps* » « *on travaille plus* ». La famille et le jeune savent qu'ils doivent consacrer du temps pour les activités agricoles en commun.

Concernant la transmission de connaissances, les conjointes de certains insérés bénéficient davantage d'informations suite aux activités agricoles faites avec leurs maris. À propos d'une fiancée X : « *moi aussi je bénéficie d'AFOP, je suis AFOP comme ça sans diplôme* » « *il m'a appris comment faire les choses sans désordre, je suis déjà formée* » « *Maintenant je peux faire pour moi-même, monter mes activités toute seule, je connais les différentes provendes, vacciner, nourrir les bêtes, mais construire le bâtiment... Ça me dépasse* ».

La plupart des familles montrent une fierté du fait que le jeune partage les connaissances acquises avec son entourage. L'autonomie croissante des jeunes a été soulignée. Un père dit de ses fils « *ils sont presque autonomes* ». Maintenant il ne les aide plus comme avant. « *On travaille au champ ensemble, c'est tout, avant je soutenais même sa famille (femme et enfants), tant pour des choses simples comme le savon que pour la nourriture* » « *X. a construit sa maison, sa propre maison, et Y. le suit* ». Il a évoqué le fait que ses deux fils sont devenus responsables et indépendants, chacun s'occupe de ses activités et de sa famille.

Au-delà des améliorations matérielles des conditions de vie, c'est la fierté et le soulagement des familles qui ressortent des entretiens. Fierté de voir leur enfant maîtriser des compétences nouvelles, de le voir en activité, soulagement de le voir plus « stable », plus « constant » et gagnant en sagesse.

Suite à l'analyse de la viabilité sociale, il a été constaté que certains jeunes ne partagent pas le même réseau que leurs parents, le jeune se rapproche de ceux qui possèdent le même référentiel que lui, ceci est constaté par l'analyse de viabilité sociale (voir *Figure 18* dimension D1). Au contraire, le jeune amène sa famille vers son propre référentiel. Tel est le cas d'un père :

Cas G. Le père, il fait partie d'une association d'agriculteurs du pays dont il obtient les plants de cacao et les semences de cacao (aides étatiques). Ses enfants (deux jeunes formés et insérés par le dispositif AFOP) ne font pas partie de la même association que leur père, parce qu'il faut cotiser 15 000 FCFA chaque année, mais pour l'instant ça n'intéresse pas les jeunes. Ils cherchent à se regrouper avec leurs pairs « *les camarades AFOP* ». Ils travaillent dans l'exploitation de leur père car les trois champs (l'exploitation de son père et de chacun des deux fils insérés) sont l'un à côté de l'autre. De plus, « *les enfants, ils font autrement l'agriculture, on va leur montrer quoi ? C'est eux qui m'apprennent* ». Il aide jusqu'à l'heure actuelle ses garçons pour l'agrandissement de l'exploitation. Il travaille avec eux dans le piquetage, le planting et la sélection de semences pour la mise en place de nouvelles surfaces.

Encadré 6 Témoignage Partage du référentiel du jeune avec sa famille

Quant au soutien familial et à la qualité de vie, pour les premières années d'insertion où la trésorerie n'est pas conséquente, c'est un facteur limitant pour faire face à la charge familiale. Néanmoins, la plupart des systèmes de production des jeunes ont une composante vivrière qui participe à la sécurité alimentaire de la famille élargie dans ce premier temps difficile. En effet

la vente de bananes plantain ou de manioc couvre les besoins quotidiens élémentaires de la famille. La mère d'un inséré estime que leur « *vie familiale a beaucoup changé, la famille mange plus et mieux parce qu'il y a des légumes et du poulet* ». Le père d'un inséré dit que « *On mange bien, on est bien nourris, notre vie a changé, les conditions de vie de la famille [de l'inséré] se sont améliorées, maintenant il a de quoi manger, et vendre* ».

Certains insérés jouent un nouveau rôle dans leurs familles élargies, car ils ont pris la charge familiale : « *il est devenu le chef de famille* » du fait que « *il est mon fils l'aîné* ». C'est la situation aussi où le jeune inséré, aîné de la famille ou seul fils encore présent à la maison, prend en charge la famille élargie (mère, père, petits frères, petites sœurs) et devient de fait, chef de famille. Dans certains cas, ce jeune chef de famille va jusqu'à financer la scolarité de ses frères et sœurs plus jeunes.

4.3.4 Le jeune et la dynamique de son territoire

Réseau mobilisé par les jeunes

Le Schéma Réseau (voir Figure 19; **Error! No se encuentra el origen de la referencia.**) montre l'existence de regroupements non officiels construits par les insérés avec leurs pairs autour de l'entraide pour les travaux les plus ardues. Etant autochtones, la construction d'un réseau plus conséquent et la dynamique d'implication dans des réseaux non officiels est ainsi fonction de la localisation des exploitations et des liens entre les insérés, dimension largement identifiée par l'analyse de la viabilité sociale dans la dimension C1 (voir Figure 18). Deux regroupements non officiels d'entraide ont été créés, mais la plupart des insérés communiquent activement entre eux.

Cependant, le schéma montre aussi trois insérés qui préfèrent agir seuls. D'une part ils se méfient des GIC (Groupements d'Intérêt Commun). Au Cameroun, dans les années précédentes, la création de ces regroupements répondait à un seul but : l'acquisition d'aides étatiques, c'est-à-dire bénéficier des subventions. Peu de jeunes insérés évoquent ce même référentiel et le partagent. D'autre part, l'éloignement des exploitations limite la communication, le transport et enfin la collaboration avec les autres insérés (voir Figure 19), ils sont involontairement en dehors des réseaux créés.

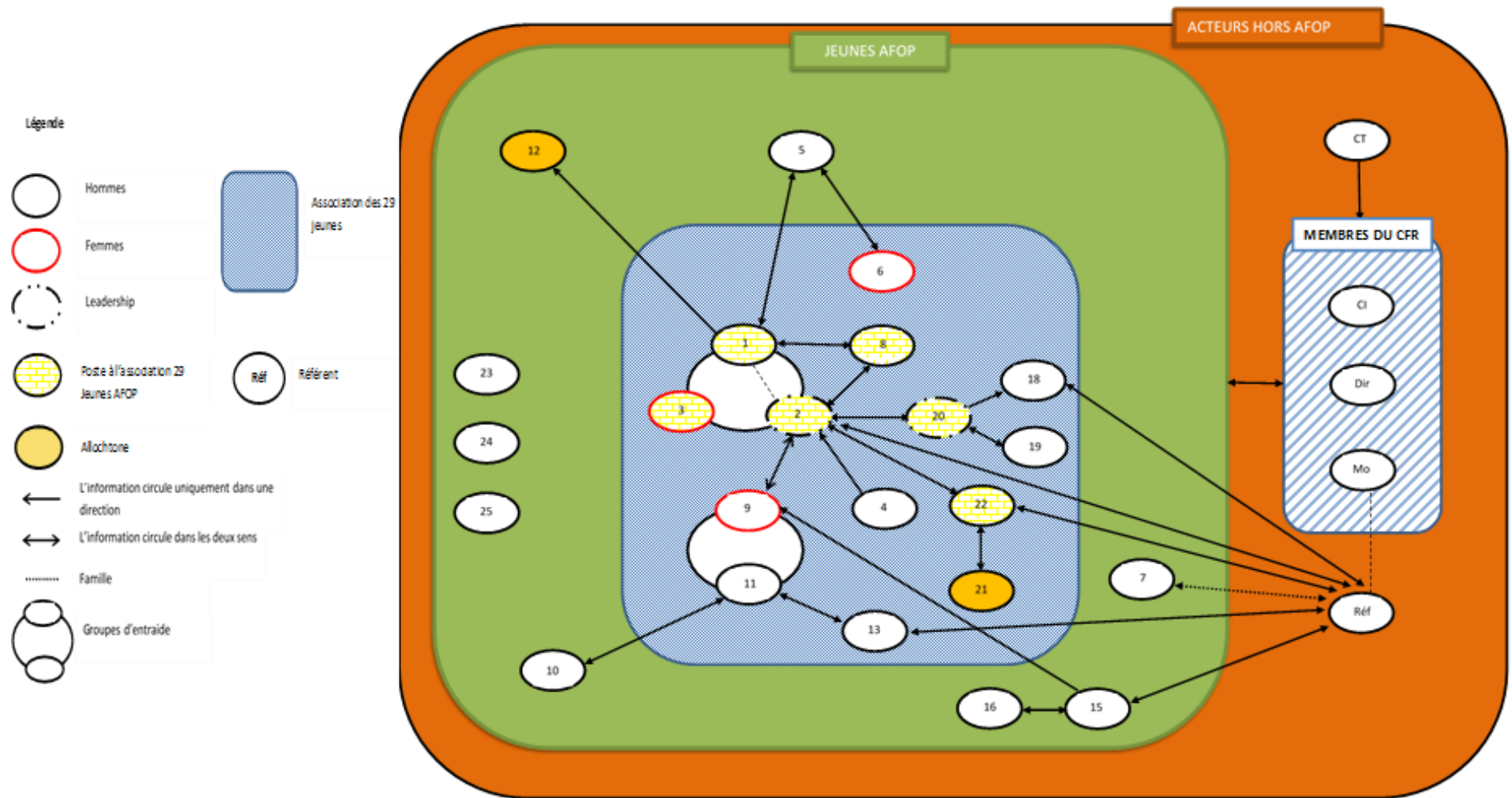


Figure 19 Schéma de relations entre les jeunes installés et leur entourage

Les relations visibles dans le Schéma Réseau sont dues à :

- l'homogénéité des membres : ils sont tous formés et insérés par AFOP, le regroupement intègre tant les hommes que les femmes ;
- la proximité géographique : les insérés gardant une relation réciproque habitent dans la même localité, ou ont leurs exploitations proches, ce qui facilite la coordination de l'entraide;
- la poursuite d'un intérêt commun : entraide a priori, commercialisation synchronisée penchée sur l'avenir du fait qu'ils pratiquent les mêmes systèmes de cultures ;
- l'existence de « leadership » : les leaders gardent des relations avec plus d'un regroupement ;
- la présence des membres du CFR et des référents ;
- la forte relation réciproque entre les jeunes et leurs pairs ;
- l'existence de règles non exprimées : partage d'un même référentiel AFOP ;

Cependant, un manque de relations dans ce réseau a été aussi constaté :

- peu d'influence externe hors AFOP : seul un vétérinaire collabore avec un inséré
- faible présence des acteurs du territoire dans l'accompagnement des jeunes : un manque de complémentarité entre ces acteurs et le fonctionnement du programme a été constaté.

Hors de ce réseau, certains insérés ont construit un réseau élargi :

« Un inséré H est membre d'une coopérative (producteurs de poissons), où il espère obtenir des aides étatiques. Il a monté autre association avec sa famille pour obtenir des subventions supplémentaires. Il est investi dans l'association des jeunes de son quartier afin de trouver du terrain pour les agriculteurs voisins, et faire l'entraide avec eux »

Encadré 7 Témoignage Construction d'un réseau hors le réseau AFOP

Le début d'un réseau officiel, une démarche d'action collective durable ?

Outre ces résultats, une action collective autour de la création d'un réseau officiel de jeunes est ressortie. En effet, l'appartenance à « l'association de 29 jeunes insérés » a globalement été évoquée par les insérés. Certains jeunes domiciliés loin de Sangmélina et/ou dans des villages privés de réseau téléphonique ont du mal à communiquer avec leurs pairs et le centre. La proximité du centre joue un rôle important dans cette démarche d'action collective par l'encouragement et l'appui administratif des membres du centre. Par conséquent 15 sur 29 insérés sont strictement impliqués dans la démarche de la création de ce réseau officiel.

Certains insérés partageaient l'idée de se regrouper afin d'accéder aux aides étatiques, car ces dernières sont accordées uniquement aux organisations de producteurs agricoles, cependant une

idée a davantage émergé chez les insérés : « faire eux-mêmes » face aux difficultés actuelles et anticiper celles futures. Le président de l'association a mentionné que « *Pour l'agrandissement faut se regrouper, pour les appuis de l'état il faut agir ensemble* » « *c'est aussi pour se soutenir entre les membres, pour l'entraide* » « *il faut travailler ensemble, en coopérative pour vendre nos produits en ville, à l'hôpital de référence, à l'université en chantier, les cantines scolaires, profiter que la ville bouge* ».

La construction d'un réseau est basée sur certains éléments : les insérés **partagent un même référentiel** globalement évoqué, la formation AFOP, et ils se sont **spatialement regroupés**, (constaté par le schéma réseau voir Figure 19). Ils sont confrontés aux mêmes problèmes : la main d'œuvre difficile à trouver, les débouchés incertains de la production à venir, l'accès aux intrants coûteux si l'achat est individuel... Par conséquent, un « bien commun⁶ » partagé par les insérés semble voir le jour : l'optimisation de l'organisation du travail, la réduction des charges, la sécurisation des débouchés avec un réseau de commercialisation en commun, la réduction des coûts d'approvisionnement, l'accès aux services externes pour « faire-faire », bénéficier de projets d'autres programmes, par exemple ACEFA, l'accès à des innovations... Ce bien commun montre, selon OLSON (1971), la mesure dans laquelle les individus (les insérés) qui partagent un intérêt commun trouvent dans leur intérêt individuel la voie à supporter les coûts de l'effort d'organisation. Enfin, ce bien commun demandera l'implication importante des insérés, ainsi que l'accompagnement par le centre et par les acteurs du territoire pour réduire les éventuels obstacles à la consolidation de la démarche.

La création de ce réseau a émergé d'un leader (voir Figure 19) EA2, géographiquement proche du CFR qui a encouragé les insérés à se regrouper. De plus, les insérés ont été sensibilisés durant leurs passages au centre par rapport aux bénéfices de la constitution des regroupements, par conséquent ils ont commencé la création du statut et du conseil d'administration, la définition du règlement, les stratégies de communication entre les membres, ainsi que la légalisation de l'association. Ils ont été accompagnés par le Conseiller de la Jeunesse Camerounaise de l'arrondissement de Sangmélima. Grâce à cet appui, les jeunes se sont d'abord informés sur le fonctionnement des associations. Pour cela ils ont commencé la démarche afin d'étendre leurs objectifs. La présence du directeur du centre dans la démarche a été évoquée. Le dossier de l'association a été déposé auprès de la sous-préfecture pour sa validation. Les frais de légalisation de l'association ont été couverts par les 15 membres actifs de l'association.

L'ouverture vers les agriculteurs non AFOP existe, le président de l'association a déclaré que « *[l'association] on l'a créée pour tous les exploitants agricoles de la zone voulant y faire partie, il faut juste s'inscrire et payer les frais (1 000 F CFA), il faut juste produire, on va agir ensemble* »

⁶ Le « bien commun » proposé dans cette analyse correspond à la définition en sociologie des biens communs qui correspond à une gestion collective de biens matériels ou immatériels.

Enfin, les résultats de cette démarche ne sont pas encore visibles, l'association est en cours de consolidation. Les insérés se sont investis dans une action collective où les résultats impliquent le long terme. Pour faire aboutir leurs objectifs, une gouvernance solide de l'association, la sensibilisation et l'implication de tous les membres afin d'éviter des risques de dispute du pouvoir pour la gouvernance de l'association ainsi qu'une bonne organisation de la trésorerie en cas de commande groupée d'intrants seront nécessaires. L'accompagnement solide des acteurs concernés a son rôle à jouer. Les « utilisateurs » du « bien commun » (l'association de 29 jeunes) devront développer fréquemment des mécanismes de décision et d'application des règles pour gérer les éventuels conflits d'intérêt, afin d'atteindre des résultats positifs.

Le jeune et le territoire

Cette étude prend en compte le territoire qui correspond à l'aire de recrutement des apprenants des trois premières générations, soit un rayon de 100 km autour du CFR. La zone d'influence de l'EAAAS pour sensibiliser et recruter les premiers jeunes a été notamment les villages qui se trouvent entre 30 et 40 km autour du centre.

Un accueil positif du jeune par sa communauté

Les jeunes évoquent l'existence d'une acceptation positive de leurs projets. Certains ont déclaré que leur relation avec leur communauté a changé. L'image que les autres ont de ces insérés est positive, faite d'estime et de considération. Le renforcement de l'ancrage territorial s'est fait par les liens sociaux. Les évolutions de ces liens ont traversé différentes phases.

Avant d'entrer en formation les voisins du jeune se moquaient « *on va t'apprendre à planter le manioc ?* ». Les moqueries allaient aussi « bon train » pendant l'attente de la subvention. Lorsqu'ils se sont installés, l'acceptation et la reconnaissance du jeune au niveau du village s'observe.

Cas I. « Avant au village, personne ne comptait sur moi. [Quand il est entré en formation] les autres se sont moqués « comment tu ne sais pas planter le manioc ? ». On l'a appelé « l'homme du manioc ». Après les moqueries ont repris car la subvention ne suivait plus ; « il a fallu attendre » ; « Les gens ne me parlaient plus ». Quand il a mis en place le bâtiment ils ont recommencé à lui parler et la considération est arrivée. « Mais il n'y a pas souci, je reste concentré dans mes activités. Maintenant, les autres me demandent des conseils et me disent « Toi aussi, montre-nous le chemin ». Il y a de l'admiration et de la jalousie.

En tant qu'exploitant agricole il considère que pour réussir l'insertion le jeune doit aller toujours au village, rester, parler, parler beaucoup plus avec sa famille, grand père, grand-mère.

Encadré 8 Témoignage Appréciation du jeune par son entourage

L'insertion des jeunes dans leurs territoires reste contrastée : souvent objets de moquerie dans un premier temps, ils deviennent ensuite objets de jalousie, en même temps qu'objets d'une considération nouvelle à mesure que les résultats de l'insertion se précisent.

La vie en société reste incertaine du fait que le voisinage montre parfois de la jalousie en allant jusqu'à la sorcellerie, c'est pourquoi les insérés mettent en place des stratégies de gestion des conflits comme le montre l'analyse de la viabilité sociale (voir *Figure 18*). La jalousie de l'entourage s'avère amplifiée lorsque le jeune est seul. En effet la famille joue un rôle protecteur afin d'éviter les inconvénients de la jalousie, dite sorcellerie.

Actuellement, un effet multiplicateur de la formation des jeunes s'observe lorsque les agriculteurs voisins non formés par AFOP demandent au jeune des conseils techniques ou vont au champ du jeune pour observer ses pratiques culturales et essayer de les imiter. Onze jeunes sont devenus référents dans le centre de formation, et sont sollicités comme conseillers. Au-delà du réseau AFOP créé par les insérés et montré sur le Schéma Réseau (voir *Figure 19*), certains jeunes ont créé des associations dans leurs villages afin de diffuser l'agriculture comme source d'emploi et génératrice de revenus, et de fonctionner en groupes d'entraide avec leur entourage. Certains insérés s'investissent dans des GIC afin d'obtenir des subventions en espèce. Les activités agricoles des jeunes induisent de la création d'emploi à l'échelle des territoires : auto emploi, mais aussi emploi temporaire et dans l'avenir, des emplois permanents également.

Il semble nécessaire de prendre en compte que l'insertion durable des jeunes en agriculture et l'évolution de leurs exploitations répondent positivement aux échanges, aux interactions avec leur environnement social, d'où l'ancrage territorial nécessaire pour leur réussite.

Les acteurs du territoire, un apport encore faible à l'insertion des jeunes

La faible participation des acteurs du territoire à l'insertion du jeune a été largement constatée par l'analyse de viabilité sociale (voir *Figure 18*, Dimension A1). Les représentants du MINADER et du MINEPIA ont été évoqués absents tant pour le conseil que pour le suivi. Or ces derniers sont un élément essentiel pour prendre le relai futur du dispositif de formation et d'insertion. Cependant, le manque de convergence entre les différentes visions de l'agriculture est encore dominant dans ces institutions.

L'accès aux différents services n'est pas encore visible. L'accès au crédit, dit microcrédit n'est pas évident, car les institutions de la microfinance voient l'agriculture comme peu crédible, d'où l'absence de services adaptés aux besoins de ces insérés.

Une insertion durable des jeunes en agriculture implique aussi un accompagnement durable par tous les acteurs économiques et politiques du territoire. Le rôle de ces acteurs dans l'installation des jeunes reste encore faible dans la zone d'étude. Sa présence dans le dispositif d'accompagnement est un enjeu majeur pour prendre le relais de l'accompagnement dans l'installation.

DISCUSSION

Les insérés sur la voie de la seconde génération ?

Les exploitations des insérés correspondent aux critères de ce qu'on appelle l'agriculture de seconde génération :

- **Une agriculture moderne**, avec l'utilisation de variétés améliorées, l'utilisation d'intrants, le suivi des programmes prophylactiques...
- **Ayant des objectifs de rentabilité**, les jeunes ont tous des cultures et des élevages pour des débouchés commerciaux
- **Génératrice de devises**, d'après les projections, les revenus agricoles/actifs se chiffreront en millions de F CFA
- **Généatrices d'emplois**, la quasi-totalité des insérés embauchent régulièrement des temporaires pour la mise en place et pour l'agrandissement, trois d'entre eux ont comme objectif d'avoir un employé permanent sur l'exploitation.

Les jeunes insérés AFOP constituent-ils une agriculture de seconde génération ? La réponse à cette question serait simple si la définition n'était pas ambiguë.

Difficile à dire : Une définition ambiguë, des visions différentes...

En effet, si l'on analyse le discours des ministères, il semble que leur vision soit différente de celle d'AFOP.

« 1729 équipements agricoles de pointe constitués de 111 tracteurs dernière génération, des moissonneuses-batteuses, des repiqueuses, des motopompes et des semoirs, ont été réceptionnés le 12 mars 2012 dans la ville d'Ebolowa »

([Jacques Bisseck](#), 2012, [médiaterre.org](#)).

« L'agriculture de seconde génération qui se veut celle de la mécanisation et de la surproduction... »

« La vulgarisation mécanique dopera les surfaces cultivables, réduira le temps mis et augmentera la production »

« Il sera donc question de libérer les grands bassins de production et amener les paysans à acheminer leurs récoltes dans les zones urbaines et à l'étranger »

«...sortir notre agriculture de l'ombre »

(Les attentes de la seconde génération se prolongent, par Elie Pagal, 2013).

« Certains hauts fonctionnaires « élites » (fonctionnaires, salariés du secteur privé ou hommes d'affaires) se sont lancés dans l'agriculture dite de « seconde génération » »

(Le paradoxe de l'agriculture dite de seconde génération vs agriculture familiale, oneline.com, 2015)

C'est le MINADER qui est chargé de cette transition. Sa vision est donc une agriculture mécanisée, demandant de lourds investissements, donc des emprunts, sur de grandes surfaces, produisant jusqu'aux surplus et capable d'exporter dans la sous-région et au-delà. Cette agriculture ne semble accessible qu'aux élites : « *la marche vers une agriculture de seconde génération, correspondant aux standards de la modernité et regroupant des exploitants de moyenne et grande taille* » (Jacques Bisseck, 2012, médiaterre.org).

La confiance dans l'agriculture familiale pour relever ce défi n'est pas de mise : « *Comment allons-nous y arriver si notre agriculture reste celle de subsistance, si c'est une agriculture familiale dont les pratiques culturelles restent rudimentaires* » écrit un internaute.

L'agriculture familiale n'est pas considérée dans la société, les doutes sont là : « *Quel rendement peut-on avoir si nous continuons à travailler avec les instruments rudimentaires comme la houe, la daba ?* ».

Pour AFOP, le changement est un processus

Or, les insérés sortant de la formation AFOP fonctionnent, eux, à la houe et à la daba. C'est un premier pas. En effet, un inséré le dit : « *L'émergence, c'est réussir à sortir la tête de l'eau* ». En effet, AFOP mise sur le **processus**. Dans la vision du MINADER, l'idée de « processus » est oubliée. Ils misent sur un changement rapide.

La définition d'un processus est la suivante : « *Un processus, c'est le déroulement d'une situation où les actes de chacun comptent, où rien n'est joué d'avance et qui, pour autant, échappe à chacun des participants.* » (BEAUD et WEBER, 1998). « Rien n'est joué d'avance »... tout peut changer. L'insertion durable des jeunes par AFOP est un long processus. Lentement mais sûrement. De cette manière, le programme propose une avancée des exploitations plus progressive que le MINADER. Ces exploitations auront peut-être plus de marges de manœuvre, plus de « résilience » face aux futurs changements d'ordre politiques, économiques, climatiques etc.

Dans tous les cas, les exploitations issues du programme AFOP doivent répondre aux enjeux actuels du Cameroun.

Seconde génération ou pas, des jeunes qui peuvent répondre aux enjeux actuels...

Les jeunes insérés devraient être à même de répondre aux enjeux du Cameroun :

- Le rajeunissement de l'agriculture, car ces derniers accèdent à la terre plus précocement que les autres agriculteurs. De plus ils font participer leur femme du même âge, leurs neveux et cousins... de la main d'œuvre jeune participe de près ou de loin à leur activité
- La participation à la sécurité alimentaire du pays, car ils mettent en place de l'élevage et des cultures commerciales et commencent à alimenter les marchés locaux. Certains d'entre eux commencent ou projettent même de vendre dans les grandes villes (Ebolowa, Yaoundé). L'arrivée tous les deux ans de ces insérés dans le tissu économique va dynamiser le secteur agricole.
- La production de richesse : en effet ces productions à but commercial leur permettront, d'après les projections, de dégager des RA/actif de plusieurs millions. Pour cela ils devront payer les taxes de la mairie pour accéder aux places de marché. De plus ils dynamisent le tissu économique local par leurs achats d'intrants et leurs utilisations des transports
- La production d'emplois pour absorber le chômage : L'insertion nécessite l'aide d'une main d'œuvre extérieure rémunérée. L'agrandissement également. Suivant leurs objectifs d'agrandissement, la charge en travail ira croissant. Le travail de la main d'œuvre familiale ne suffira pas, certains, bien conscients, seront obligés d'embaucher une main d'œuvre permanente ou temporaire.

... À certaines conditions

Cependant, l'insertion des jeunes n'est qu'à ses débuts. Toutes les preuves restent à faire.

Il est légitime de se poser les questions suivantes :

- Les jeunes sauront-ils gérer ces recettes conséquentes qui arriveront rapidement, dès que les systèmes seront en place et que les pérennes entreront en production ? En effet gérer de gros flux d'argent n'est pas chose facile.
- Ces flux d'argent devront être stockés et gérés par le biais des banques. Cependant la « culture bancaire » n'est pas connue ni répandue. Les jeunes arriveront-ils à fonctionner avec ?
- L'entourage acceptera-t-il cette rapide montée de ces insérés ? Les « jalouseries » et les sabotages n'auront-ils pas raison de ces jeunes ? Ces derniers pourront-ils gérer ces tensions ?

En effet cet entourage peut devenir un frein, voir un danger pour leur activité

Les jeunes « assis entre deux chaises »

Les insérés sauront-ils tenir tête à cette société ? En effet les jeunes sont « assis entre deux chaises ». Ils sont partagés entre deux référentiels :

Le référentiel de la société qui les entoure où celui qui réussit doit partager avec son entourage. Il y a un « effet lissage » qui fait que celui qui « sort la tête » ne la sort pas longtemps car la pression sociale l'oblige à partager cette réussite, à partager sa richesse. Le partage de cette richesse est un élément d'acceptation et de considération. S'il ne le fait pas, il encourt le risque de ne plus être bien considéré, voire d'être exclu.

Cela s'oppose avec le référentiel d'AFOP, où le jeune doit avant tout être un entrepreneur agricole. Ce terme fait aussi la fierté des insérés. Cependant, qui dit entrepreneur dit gestion d'argent pour son entreprise et pas pour l'entourage extérieur. Pour progresser sur le plan de l'exploitation, le jeune doit placer cet argent, l'économiser puis le réinvestir. S'il ne le fait pas, la bonne marche de son entreprise sera en jeu.

C'est donc un réel enjeu pour les jeunes d'arriver à gérer ces deux plans, ces deux manières de fonctionner qui s'opposent et peuvent porter préjudice à leurs rêves de réussite.

Une réussite entre les mains des camerounais

Les résultats du programme AFOP sont visibles : plus de 1000 jeunes installés en 2016, des jeunes occupés, des bâtiments d'élevages construits et utilisés, des plantations de cacao et des palmiers qui n'attendent plus que de produire...

Encourageant, oui, cependant le programme ne doit pas relâcher son attention. Les insérés ont encore besoin d'être suivis. Des points de vigilance sont à avoir dans l'avenir pour évoluer dans la voie de la seconde génération :

- Les exploitations étant à leurs débuts, la commercialisation devra être travaillée pour les années futures. L'objectif est de valoriser au maximum les produits agricoles en jouant sur la saisonnalité, les lieux de vente, voire même sur la transformation.
- La recherche de partenaires financiers sera intéressante pour s'assurer des débouchés fiables et solides.
- Le fonctionnement des regroupements devrait permettre de gagner en poids de négociation à la vente, de trouver des partenaires plus importants, d'avoir accès à des locaux de vente ou de stockage, à des commandes en gros moins chers chez les fournisseurs... Il sera important d'accompagner à l'officialisation des groupements.

- Les Techniques d'Information et de Communication, encore peu développées pourront l'être (pancartes, radio, étiquettes sur des emballages de conditionnement de bouteilles, de sachets...) afin d'attirer davantage les clients et les partenaires.
- Renforcer les groupes d'entraide permettrait des économies en main d'œuvre, de tisser et renforcer le lien social, ainsi que de diffuser les techniques apprises à AFOP. L'importance de l'« effet tâche d'huile » de la connaissance est très important car le savoir circule beaucoup de cette manière et permet le respect et l'acceptation sociale de ceux qui le diffusent.
- Le suivi reste essentiel. Il serait important que les insérés continuent à tenir un cahier dans les années à venir afin de suivre la productivité de leurs différents ateliers, pour faciliter leur gestion à long terme.
- Maitriser la gestion financière sera primordiale, car le revenu agricole va considérablement augmenter et les jeunes ne sont pas habitués à ces flux d'argent très importants. La bonne gestion de cet argent pour agrandir l'exploitation et ne pas le perdre sera une nécessité première imminente.
- L'accès à l'épargne sera primordial, cependant la bancarisation est encore très peu de mise. Actuellement la plupart des insérés dorment avec leur argent dans leur maison. Lorsque les revenus deviendront importants, l'argent devra être mis en sécurité. De plus, une tenue de compte sérieuse, avec des entrées conséquentes, rassurera la banque vis-à-vis de ce public encore considéré comme peu solvable. D'éventuels emprunts pourront être discutés avec les insérés qui le désirent.

Cependant, tout n'est pas entre les mains du programme AFOP. L'investissement des acteurs extérieurs au programme sera nécessaire à la bonne réussite du dispositif de formation et d'insertion :

- L'implication des autorités locales telles que les MINADER et MINEPIA, est nécessaire pour soutenir puis reprendre le rôle de conseil des CI. En effet les insérés sont de plus en plus nombreux à être suivis. Les premiers insérés, devenus plus autonomes, pourraient être suivis par les structures étatiques prévues à cet effet.
- La continuité du soutien apporté par les chefs de villages pour la sensibilisation et pour motiver les jeunes à se lancer dans la formation d'AFOP.

Ces recommandations devraient aller dans le sens du programme AFOP.

Et dans 10 ans, où en seront les insérés ? Les pérennes auront produit, leurs systèmes seront en routines. Seront-ils effectivement millionnaires ? Auront-ils un niveau de vie confortable ? Une famille en bonne santé et de nombreux employés ?

Une étude « numéro deux » des impacts (non plus des effets) A LONG TERME du programme AFOP serait intéressante afin de peut-être pouvoir répondre OUI à toutes ces questions.

CONCLUSION

Suite à cette analyse, les résultats sont nombreux. L'analyse des capacités des insérés montre des points forts en termes de :

- connaissance de leur environnement social et environnemental,
- maîtrise et connaissance des techniques agricoles,
- vision à long terme concernant les ateliers, l'agrandissement, la commercialisation...
- commercialisation des premières productions menée à bien malgré quelques difficultés

Ces résultats sont renforcés par les comparaisons entre les insérés, les référents et les agriculteurs non AFOP.

Les insérés bien ancrés dans leurs milieux :

En effet les insérés étant originaires de leurs lieux d'installation, s'ancrent progressivement dans le tissu social, davantage que les agriculteurs non AFOP, aussi originaires de la zone, mais qui s'investissent moins. Cet ancrage des insérés se fait au travers de regroupements, de la création d'associations, de GIC ou de groupes d'entraide.

Des jeunes aux techniques modernes, innovants par l'association entre élevage en claustration et cultures pérennes

De plus, les insérés ayant des niveaux d'études plus faibles que les référents, sont presque aussi modernes que les référents en termes de technicité agricole (utilisation de variétés améliorées, intrants, prophylaxie...). A la différence des référents et des non AFOP, la totalité des insérés investissent dans les pérennes ET dans l'élevage, ce qui constitue un capital important pour l'avenir.

Une vision à long terme :

Les insérés se projettent loin dans l'avenir et ont de grandes ambitions. Ces rêves d'agrandissement et de renommée semblent souvent possibles grâce aux capitaux importants qu'ils mettent sur pied. Cette projection est à plus court terme chez les agriculteurs non AFOP qui ont un capital de pérennes et de bétails plus faibles, avec des revenus plus incertains.

Mais pour l'instant, les insérés ne sont encore qu'au début.

L'année d'installation, une année difficile entre travail, revenus faibles et grippe aviaire :

En effet les systèmes ne produisent pas encore, mis à part les cultures de maïs, certaines variétés de manioc, le maraichage et les bandes de poulets lancées avant la grippe aviaire. Cette dernière était une difficulté non négligeable qui a perturbé le déroulement de l'insertion. Cependant leurs projets sont des projets « systèmes », au lieu de filière. Cela procure une sécurité si l'un ou l'autre des ateliers est bloqué. Aussi la première année d'installation, les insérés sont en dessous du seuil de pauvreté de 340 000 F CFA.

Une production de richesses et d'emplois croissante dans les années à venir :

Les insérés seront au-dessus du seuil de reproduction sociale d'une hauteur de 543 000 F CFA (CHEREAU, 2008) dès la deuxième année. Les revenus iront croissants, jusqu'à plusieurs millions lorsque leurs plantations de pérennes seront en production, couplées à des élevages plus conséquents. Au fur et à mesure des années, la charge de travail augmentera, l'emploi de salariés temporaires ou permanents sera nécessaire. Cependant ces projections sont théoriques et peuvent varier suivant les aléas climatiques, politiques, économiques, familiaux...

Un accès à la terre plus précoce :

En effet la condition pour être accepté à la formation AFOP est d'avoir une terre donnée par les parents, avec l'acte signé à l'appui. Les insérés ont donc accès à la terre plus tôt, les autres agriculteurs doivent attendre la vieillesse des parents puis l'héritage.

La revalorisation du métier d'agriculteur par le diplôme

L'agriculture était souvent considérée comme le « métier des ratés », qui faisaient cela de manière « archaïque ». Suite à une formation de deux ans, avec un diplôme à la sortie, cela valorise l'activité et amène une certaine reconnaissance. C'est pourquoi les insérés attendent que les centres leur délivrent le diplôme avec impatience. « Agriculteur » commence à devenir un métier et l'inséré à « devenir quelqu'un ».

Un changement de statut dans la communauté

Depuis l'arrivée de la subvention et la mise en place de leurs exploitations, les jeunes insérés voient leur réputation changer. Cette montée rapide de leur situation est une réussite sociale. Le jeune qui gagne sa vie, gagne en importance et en considération au sein de la famille, mais aussi de la communauté. La vision qu'a le commun des mortels de « l'agriculteur » est en train de changer.

La viabilité sociale, dimension centrale pour s'insérer durablement

Le jeune doit composer avec son environnement social. La famille est un atout et une force par son travail ou son soutien financier tant pour la formation que pour l'installation du jeune. En effet, la famille est une source de main d'œuvre très importante dans l'exploitation. Ainsi l'aide vient souvent de la famille nucléaire, mais les obstacles viennent plus de la famille élargie. C'est pourquoi la famille peut s'avérer un réel obstacle entravant la progression du jeune. La gestion de la relation avec la famille élargie demande l'attention et la sagesse du jeune pour faire face aux conflits éventuels.

Les premières années d'installation sont difficiles tant pour le jeune que pour sa famille au sens large. Il est trop tôt pour apprécier les transformations dues à l'activité agricole du jeune sur leur qualité de vie dans sa globalité. La trésorerie encore insuffisante ne permet pas d'améliorer immédiatement la vie au quotidien, mise à part les apports des premières récoltes et du vivrier à la sécurité alimentaire de la famille. C'est l'accès aux soins médicaux qui représente encore une difficulté généralisée chez la plupart des insérés et de leurs familles.

D'après l'analyse de la viabilité sociale, l'influence des acteurs du territoire dans le processus d'installation durable de jeunes est faible. D'où leur implication nécessaire pour appuyer le programme AFOP. Les services techniques du MINADER et du MINEPIA sont attendus pour appuyer le CI dans les années à venir, étant donné que le nombre d'inséré ira croissant. Les chefs de villages doivent continuer la sensibilisation et faciliter l'accès à la terre.

Les dynamiques entre le jeune et le territoire :

La transmission des connaissances du jeune se fait tant vers la famille que vers l'entourage. Quant à la contribution à la souveraineté alimentaire du territoire, la production future des produits agricoles permettra peut-être de répondre à la demande locale actuellement encore dépendante des importations.

L'action collective est présente chez les insérés, cependant elle est encore en phase embryonnaire. Elle doit s'élargir au-delà des insérés et de leurs pairs. L'accompagnement solide par les acteurs du territoire pour la consolidation des regroupements pourra mener ces derniers au succès.

Dans quelques années, comment le territoire se sera-t-il organisé pour accueillir tous les deux ans ces vagues de jeunes agriculteurs ? L'insertion sera-t-elle soutenue par les ministères ? Quels seront les impacts sur les résultats technico-économiques des exploitations des jeunes insérés ? Les familles des insérés vivront-elles dans un plus grand confort ? Une future étude le dira peut-être.

BIBLIOGRAPHIE

- AIPH (Association Interprofessionnelle de la Filière Palmier à Huile), *Manuel du planteur du palmier à huile*, 56p.
- Apithy. L. *Diagnostic agraire dans l'arrondissement de Sangmélima, Sud Cameroun*, 2010, 165p
- Beaud. S, Weber. F. *Guide de l'enquête de terrain*, 1998, 327p
- Bergès, L. (2015). *L'installation en agriculture des premières générations de Jeunes : de la conception à la mise en œuvre*. Mémoire de fin d'étude Ingénieur Agronome, Marché, Organisations, Qualité et Services en appui aux agricultures du Sud. Montpellier : Institut des Régions Chaudes. 244 p.
- Chéreau. M. *Diagnostic agraire du canton Mepho (arrondissement de Sangmélima, sud du Cameroun)*, 2008, 144p
- Cuvilliez, M. (2015). *Diagnostic agraire préalable à la création d'un centre de formation en agriculture pour l'installation de jeunes agriculteurs dans le département du Nyong-et-Mfoumou, Centre Cameroun*. Mémoire de fin d'étude, Ingénieur Agronome, Ressources, Systèmes Agricoles et Développement, Montpellier SupAgro. 108 p.
- Descamps, F. 2005. *De l'extraction des informations à la transcription intégrale : L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, [en ligne], [29/03/2016] Paris : Institut de la gestion publique et du développement économique, ISBN : 9782111287594
- EUREVAL. Réaliser un entretien semi-directif. In EUREVAL. *La boîte à outils de l'évaluation* [en ligne]. 2010 [28/03/2016].
- Ferraton. N, Touzard. I. *Comprendre l'agriculture familiale*, 2009, 135p
- Gain Report, *Exporting to Cameroon 2013*, 17p
- Grain de sable, *L'AFOP au Cameroun : un exemple à suivre ?* 2015, p11-12.
- Hertrich. V. *L'Afrique dans une mauvaise passe*, Constructif, n°14, juin 2016, 4p.
- Institut National Statistique Camerounais (INSC), 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), *La population du Cameroun en 2010*, 2010, 10p.

- International Labour Organization (ILO), *Key Indicators of the Labour Market database*, 2014, 2p.
- Institut National Statistique Camerounais (INSC), *Présentation des premiers résultats de la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM)*, 2014, 8p.
- Mbee Seng. P. *Projet de centre de l'école d'agriculture adventiste d'Avebe, Sangmélima, Eglise adventiste du septième jour*, 2011, 200 p.
- Olson. M. Jr. *The logic of Collective Action. Public Goods and The Theory of Groups*. Harvard Economic Studies, 1971, 124 p.
- Suristat. Les entretiens semi-directifs : guide méthodologique. SURISTAT. *Le portail des enquêtes et de l'analyse de données [En ligne]*, 2007 [28/03/2016].
- Vilain. L. (dir) et al. *La méthode IDEA - Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles - Guide d'utilisation, version 3*, Editions Educagri, Dijon, 2008,100 p.
- Wampfler. B. Co-construction du dispositif d'appui à l'insertion agricole des jeunes formés, porteurs de projet. *Rapport de mission C2D-AFOP, Cameroun*, 2013, 55 p.
- Wampfler. B. Enquêtes sur les conditions d'installation des jeunes et finalisation du dispositif d'insertion : éléments pour le manuel de procédure. *Rapport de mission C2D-AFOP, Cameroun*, 2013, 72 p.
- Wampfler. B. Formation-action des commissions territoriales et des commissions financières. *Rapport de mission C2D-AFOP, Cameroun*, 2013, 63 p.

Liste de Figures

Figure 1 Evolution du taux de pauvreté selon le milieu de résidence. Source : INS.....	15
Figure 2 Le climat équatorial, avec deux saisons des pluies. Source : climate-data.org	17
Figure 3 Schéma de la Démarche Méthodologique	23
Figure 4 Radar de maîtrise de capacités.....	39
Figure 5 Nombre d'insérés ayant mis en place ces systèmes de cultures et d'élevages à Sangmélima	44
Figure 6 L'agrandissement des surfaces chez les référents.....	47
Figure 7 Le chauffage en poussinière comporte des risques	64
Figure 8 Les bâtons de manioc.....	65
Figure 9 Temps de travail en Homme jour pour l'installation agricole, SP cacao*BP*pistache	67
Figure 10 Pourcentage du coût de la main	68
Figure 11 Temps de travail en Homme jour pour l'installation agricole, SP Palmier à huile*BP	68
Figure 12 Pourcentage du coût de la main d'œuvre dans la mise en place d'1 ha cacao*BP*pistache	69
Figure 13 Évolution des Produits bruts sur une même surface, SP 1	70
Figure 14 Évolution des Produits bruts sur une même surface, SP 1	70
Figure 15 Évolution des Produits brutes sur une même surface, SP 2.....	72
Figure 16 Évolution des Produits bruts corrélée à l'évolution des surfaces et du cheptel, SP 1	74
Figure 17 Évolution des Produits bruts corrélée à l'évolution des surfaces et du cheptel, SP 2.....	75
Figure 18 Radar de la viabilité sociale de l'insertion des jeunes.....	83
Figure 19 Schéma de relations entre les jeunes installés et leur entourage	92
Figure 20 Exemple de maîtrise générale des 7 capacités chez les jeunes insérés AFOP (N = 25), 2016.....	120
Figure 21 Exemple de viabilité sociale générale des 4 composantes chez les jeunes insérés AFOP (N = 25), 2016.	127

Liste de tableaux

Tableau 1 Modules de formation	36
Tableau 2 Profils des agriculteurs enquêtés	40
Tableau 3 Dimensionnement des exploitations actuelles.....	44

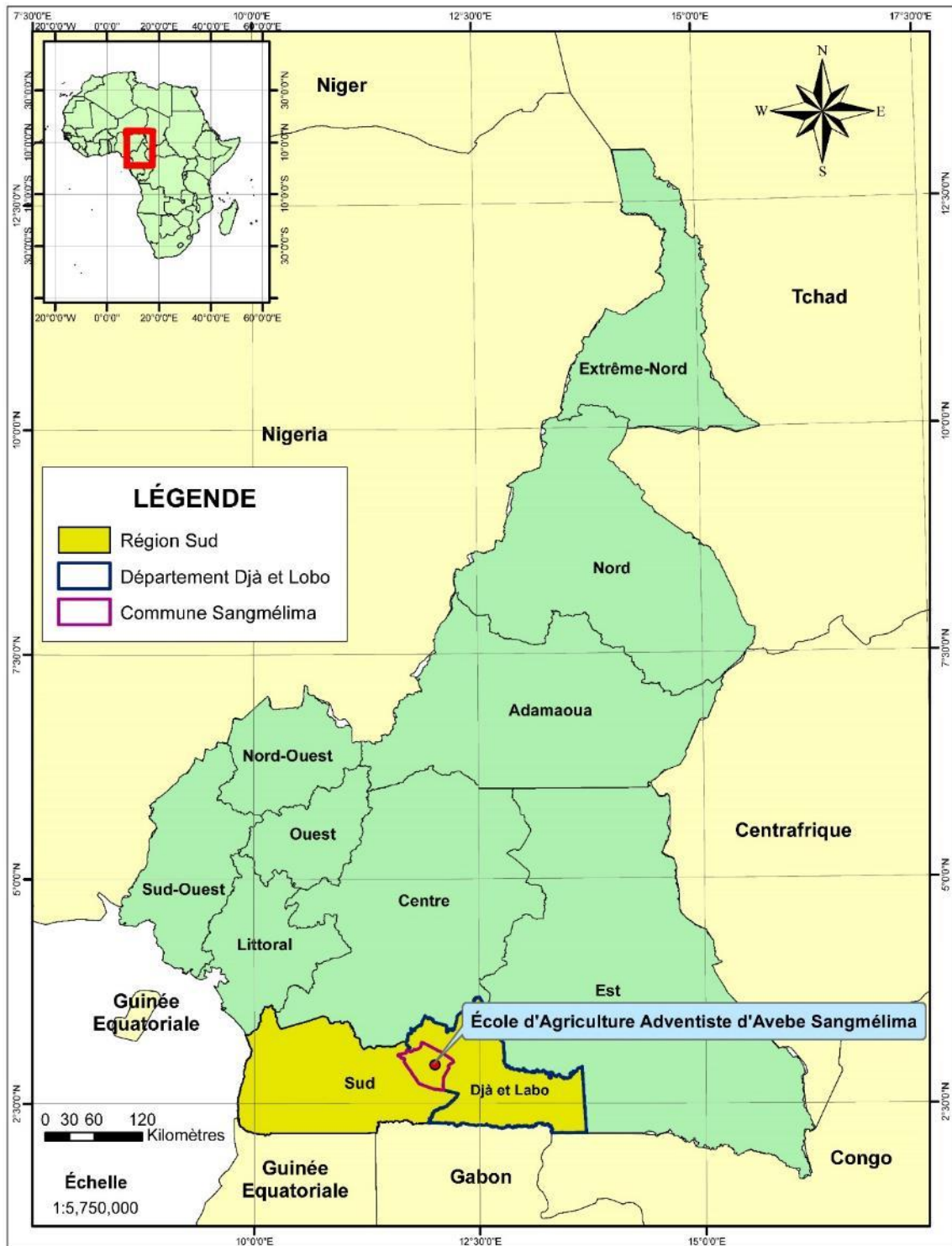
Liste d'encadrés

Encadré 1 Témoignage Cas d'un inséré qui mobilise les capacités acquises en formation	78
Encadré 2 Témoignage Cas du risque de détournement de la subvention	82
Encadré 3 Témoignage Deux cas d'incertitude foncier dans le cadre familial	87
Encadré 4 Témoignage Conflit avec le territoire par manque d'appui de la famille.....	88
Encadré 5 Témoignage Appropriation du projet du jeune par la famille	89
Encadré 6 Témoignage Partage du référentiel du jeune avec sa famille	90
Encadré 7 Témoignage Construction d'un réseau hors le réseau AFOP.....	93
Encadré 8 Témoignage Appréciation du jeune par son entourage	95

Annexes

Annexe 1 Carte 1 Localisation de la zone d'étude « Cameroun l'Afrique en miniature ».....	109
Annexe 2 Guide d'entretien Acteur AFOP.....	110
Annexe 3 Guide d'entretien Exploitant Agricole.....	111
Annexe 4 Guide d'entretien Système de Culture/Elevage.....	112
Annexe 5 Guide d'entretien Famille.....	113
Annexe 6 Guide d'entretien Acteur du Territoire.....	114
Annexe 7 Guide d'entretien Jeune non AFOP.....	115
Annexe 8 Guide d'entretien Référent.....	116
Annexe 9 Outil d'analyse des capacités des jeunes agriculteurs formes et insérés avec AFOP.....	118
Annexe 10 Outil d'analyse de la viabilité sociale.....	126
Annexe 11 Outil d'analyse des relations sociales des jeunes agriculteurs formés et insérés avec AFOP.....	132
Annexe 12 Organisation du Programme AFOP.....	133
Annexe 13 Dispositif de Formation/insertion.....	134
Annexe 14 Carte 2. Zones de localisation des Centres de Formation Rurale.....	135
Annexe 15 Typologie des insérés en fonction de l'élevage et de la diversité des cultures (n=9).....	136
Annexe 16 Avantages et inconvénients de chaque atelier d'après les insérés.....	137
Annexe 17 Progressivité et dimensionnement.....	138
Annexe 18 Schéma de fonctionnement du SP 1 : « Les paysans dotés d'une grande réserve foncière ».....	139
Annexe 19 Schéma de fonctionnement du SP 2 : « des producteurs aux activités très diversifiées ».....	140
Annexe 20 Schéma de fonctionnement du SP 3 : «Des agriculteurs en ville exploitant un potentiel foncier au village ».....	141
Annexe 21 Schéma de fonctionnement du SP 5 : « Entre village et brousse, des producteurs de cacao ».....	142
Annexe 22 Schéma de fonctionnement du SP 9 : « Les nouveaux investisseurs dans l'agriculture ».....	143
Annexe 23 Typologie Référent en fonction de l'élevage et de la diversité des cultures (n=9).....	144
Annexe 24 Typologie des agriculteurs non AFOP en fonction de l'élevage et de la diversité des cultures (n=9).....	145
Annexe 25 Itinéraires techniques des agriculteurs non AFOP (n=9).....	146
Annexe 26 ITK, SP1, SC1 et SC2.....	148
Annexe 27 ITK SP 1, SE 1 et 2.....	149
Annexe 28 ITK SP2, SC 1 et 2.....	150
Annexe 29 Schéma démographique d'une population à l'équilibre de 6 truies et d'un verrat reproducteur.....	151
Annexe 30 Projections du système de production 1, sans agrandissement de l'exploitation : Cacao*BP*pistache+maïs+poulet+poisson.....	152
Annexe 31 Taux de perte de l'élevage de poulets et de poissons.....	153
Annexe 32 Tableau des rendements et prix de vente du SP1 et SP2.....	154
Annexe 33 Itinéraire technique du cacao (variété améliorée) en production.....	155
Annexe 34 Itinéraire technique du palmier à huile en production.....	155
Annexe 35 Projection, sans agrandissement de l'exploitation, des VAB des systèmes de culture et d'élevage du SP 1.....	156
Annexe 36 Evolution des indicateurs de fertilité et de prolificité des truies et de mortalité des porcelets.....	157
Annexe 37 Projection, sans agrandissement de l'exploitation, des VAB des systèmes de culture et d'élevage du SP 2.....	158
Annexe 38 Projection, avec agrandissement de l'exploitation, des VAB des systèmes de culture et d'élevage du SP 1.....	159
Annexe 39 Projections, avec agrandissement de l'exploitation, du système de production 1 : Cacao*BP*pistache + maïs + poulet + poisson.....	160
Annexe 40 Projections, avec agrandissement de l'exploitation, du système de production 2 : Palmier à huile*BP, manioc, porc.....	161
Annexe 41 Projection, avec agrandissement de l'exploitation, des VAB des systèmes de culture et d'élevage du SP 2.....	162

Annexe 1 Carte 1 Localisation de la zone d'étude « Cameroun l'Afrique en miniature »



Réalisation : Auteurs

Date d'enquête : N° de l'enquête :
Nom et prénom : Age :
Zone d'intervention :

Histoire

Dans quel centre/composante/commission travaillez-vous ?
Depuis quand vous travaillez dans ces centres/composante/commission ? comment s'est fait votre recrutement ?
Quelle est votre formation initiale ? Quelles autres formations avez-vous reçu dans le cadre de vos fonctions ?
Avez-vous travaillé ailleurs avant d'intégrer le centre/commission/composante ? Où ?

Activités

Quel est le rôle du conseiller en insertion ? coordonnateur ? moniteur ? directeur ?
Pouvez-vous nous décrire vos activités au cours de l'année ?
Comment se fait l'organisation ? Thèmes abordés ?
Quelles sont les activités les plus intéressantes ? Pourquoi ?
Quels sont les moyens que vous disposez pour la mise en œuvre de vos activités Pouvez-vous nous expliquer le rôle de futur exploitant agricole que vous formez ?
Qu'est ce qui les différencie des agriculteurs de leur zone ?

Relation avec les apprenants et les autres acteurs

Pouvez-vous nous décrire les différents types apprenants que vous formez
D'où viennent-ils ? Leur âge ?
Comment s'est fait leur recrutement ?
Qu'est ce qui les motive réellement dans la formation après 2 ans ?
Est-ce qu'il y a des apprenants qui sont difficiles à former ? Pourquoi ?
Quelles sont les difficultés rencontrées durant la formation ?
Quelle est votre appréciation de la formation ? Appréciation des apprenants ? Assiduité
Quelles sont les conditions nécessaires qui doivent accompagner leur insertion ?
Quels acteurs visez-vous en dehors d'AFOP pour l'accompagnement dans votre zone ?
Qui sont les référents avec lesquels vous travaillez ? Comment vous les choisissez ?
C'est quoi un projet professionnel ? Quel est le contenu du projet des jeunes ? Secteurs d'activités visés ou choisi par projets ? Qu'est ce qui explique ce choix ?
Comment font-ils l'étude de marché ?
Après 2 ans de formation, quel est le degré de motivation des jeunes ? est ce qu'il croit tous à l'agriculture ? Comment ?

Accès aux services

Quelles sont les services sociaux de base auxquels ils auront accès ? (école, santé, ...)
Quels sont les autres services qui sont offerts dans la zone (financier épargne, crédit, assurance), santé animale, conseil agricole, formation, Information, services fonciers, services eau d'irrigation, micro finance) ? Quelles en sont les conditions ?
Les services de micro financée ? Accès ? Localisation ? Montant des prêts ? Durée ? Garantie ?
Quelles seront les difficultés à rencontrer dans l'accès au service ? Comment les surmonter ? Quels sont les services nécessaires à l'installation qui ne sont pas disponibles ou accessibles ? En quoi ces services sont-ils nécessaires ?
Quel est le dispositif d'appui et de suivi du monde rural ? Comment l'appui des jeunes installés se fait ? Quelle transformation observez-vous chez les jeunes AFOP par rapport aux autres dans la zone ?

EXPLOITATION :

Présentation SC SE S@ pour AFOP et en propre – pourquoi ce choix ? influences ? modification du projet initial ?

TERRE / surface, où, foncier, parcelles, propriétaire ? conflit ? suffisant ?

TRAVAIL / Qui ?, temporaire ? Combien, coût ? Pics de W ? Types de travail/jourrs ? personnes à charges ?

K / Subvention suffisante ? apport perso combien ? Possible de faire le projet sans subvention ? Moto ? plaque solaire ?

TRAJECTOIRE : avant ? Jusqu'à aujourd'hui ? comment trouver la formation ? publicité ? Et Comment niveau organisation, cours etc... ? Quels manquements ? comment comblé ?

VALORISATION :

vendu à qui ? où ? comment ? évolution prix ? conservation ? transformation ? pub ?

Réseau coop, GIC, comment connu ? intérêt ? avantage rôle ?

Affectation des revenus ? suffisant pour vivre ? Comment fait la première année ?

ACCOMPAGNEMENT :

CI satisfaction ? relation ? fréquences ? thèmes abordés ?

Accompagnement collectif, organisation de rencontre ?

Relations référents, comment, manquements ?

Relations délégués MINADER MINEPIA ?

S'il y a choix, quelles améliorations du dispositif ?

EFFTES

Appui famille, communauté partage de connaissance ?

Atouts / contraintes de l'environnement ?

relations avec les voisins, partage entraide, conflits, solution des conflits ?

AUTRES :

Perspectives ?

vous avez des questions ?

MERCI

Annexe 4 Guide d'entretien Système de Culture/Elevage

Systèmes de culture/élevage :

Parcelles concernées :

Surface :

ACTIVITE	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Pour chaque Activité du SC/SE 1

ACTIVITE	MAIN D'ŒUVRE (NOMBRE, FAMILLE, EMPLOYE...)	TEMPS DE REALISATION	COUT (ACHAT INTRANTS, MAIN D'ŒUVRE...)	REMARQUES PARTICULIERES

Avez-vous une idée de combien vous rapportent chaque SC/SE (détails pour chaque) ? L'activité agricole dans sa globalité ?

Y a-t-il des périodes de creux dans le revenu ? Soudure ?

Annexe 5 Guide d'entretien Famille

Le terme « famille » comprend ici la famille nucléaire ou élargie (couple, les parents, les frères et sœurs, les oncles et tantes, etc.)

Présentation générale :

- Lien de parenté, âge, emploi (travail qu'il/elle exerce actuellement et dans le passé)
- Êtes-vous originaire de la région ? Si non, depuis combien de temps ? Pourquoi ?
- Êtes-vous membre d'une OP ou en lien avec des structures d'appui ? Si oui, lesquelles ? Depuis quand ? Pourquoi ? → Son fils/fille garde les mêmes ?

Rôle Familial

- Soutien moral, financier/capital, main d'œuvre et foncier + influence familiale
- Avez-vous encouragé le Jeune à participer au programme AFOP ? Comment ? Pourquoi ?
- Qui a pris la décision finale de participer (vous ou jeune) ? / Pourquoi ?
- Quelle a été la contribution de vous/la famille au projet d'installation du jeune ?
- Avez-vous facilité l'accès au foncier ? Conditions de transmission, Conflit : Priorité par rapport à l'âge, sexe ? Gestion du conflit.
- Avez-vous aidé financièrement le Jeune ? Conditions financement : Prêt (taux d'intérêt, fréquence, durée) ou donation ? / Autres conditions ? Conflit financement : Priorité par rapport à l'âge, sexe ? Gestion du conflit.
- Travaillez-vous dans l'exploitation (travail de commercialisation inclus) ? Tirez-vous quelque chose de ce travail (salaire, production...) ? C'était prévu depuis le début ? fréquence de travail sur l'exploitation ? Quel(s) autre(s) membre(s) de la famille donne(nt) un coup de main en travail ?
- Quels sont les besoins familiaux pour une année ? capables de couvrir besoins ?

Territoire (vision/perception) :

- Pensez-vous que la communauté accepte bien le projet des jeunes ?
- Y a-t-il des conflits avec le territoire ? Lesquels ? Comment ont-ils été résolus ?
- Pensez-vous que le territoire a aidé le jeune et sa famille ? Comment ?

Bénéfices/transmutations aperçues :

- Pensez-vous que la formation/installation a apporté quelque chose au jeune ? Si oui, quoi ? Si non, pourquoi rien ?
- Le jeune apporte-t-il/elle des innovations dans l'exploitation familiale ? lesquelles ? Comment ?
- A-t-il changé son SA, SP par rapport à ce qui se faisait avant si milieu agricole ou par rapport à la famille ?
- Le jeune a-t-il de nouvelles priorités qu'il n'avait pas avant ? Y a-t-il eu des changements quant à son rôle dans la famille ? Lesquels ?
- Pouvez-vous nous parler du changement de statut du Jeune dans le territoire (reconnaissance, intégration dans des réseaux, etc...) Autres formes de bénéfice ?
- Avez-vous observé un changement de comportement chez le jeune depuis sa sortie du centre de formation et au cours de son installation ? Confiance, leadership...
- Qu'est-ce que vous pensez du programme AFOP ? Êtes-vous satisfait du programme AFOP ? Pensez-vous que le territoire bénéficie du programme AFOP ? Votre fille/fils diffuse les innovations dans la communauté ? Si oui, lesquelles ? Comment ?
- Autres formes de bénéfices ?
- Pensez-vous que la formation/installation a apporté quelque chose à la famille aussi ?
- Il y a-t-il eu une amélioration des conditions de vie ?
- Redistribution des tâches ?
 - Travaillez-vous moins, plus ?
 - Redistribution des revenus ?
 - Il a-t-il eu des changements d'alimentation, attention à la santé.
 - Autres formes de bénéfices ?

Nom, prénom, âge, origine

- Pouvez-vous nous décrire votre fonction, rôle et l'organisation à laquelle vous faites partie ?
- Depuis quand connaissez-vous AFOP ?
- Quelles sont les relations de l'organisme avec le programme AFOP ?
- Quelle est votre vision du programme ? (les + ; les -)
- Selon vous, quels effets du programme sur la communauté, le territoire ? (Sur l'emploi, la délinquance, l'occupation des sols, la cohésion social, OP, répercussion sur le développement de la communauté, ...).
- Quels du centre (bâtiment, formation) sur la communauté proche ?
- Faites-vous la promotion du programme, de quelle manière ? (Sensibilisation)
- Quelles améliorations nécessaires pour le programme ? Notamment pour le futur.
- Comment voyez-vous le développement du territoire ? Quel poids des jeunes AFOP dans ce développement ?
- Quel modèle agricole est, selon vous, promu par le programme ? Quelles différences avec l'agriculture actuelle ?
- Quelles sont les différences entre le programme AFOP et les autres programmes de développement agricole ?

QUESTIONS SPECIFIQUES

Chef de terre, sous-préfets :

- Effets du programme sur la délibération des titres de propriétés foncières ? Quels impacts ? Quels poids de ces titres en cas de conflits ?
- Quels effets de l'immigration de travailleur sur le territoire ? Notamment au niveau foncier ?

CT, CG:

- Pourquoi les jeunes des dernières promotions sont-ils moins motivés et moins assidus aux stages ? Quel stratégie mise en œuvre pour/contre ce phénomène ?
- Quelles influences du centre sur les projets des jeunes ?
- Comment se fait-il que des jeunes ont pu décaisser une bonne partie de la subvention sans n'avoir rien mis en œuvre ? Quelles mesures mis en place ?
- Quels détournements des règles du programme ? Quels mécanismes ne fonctionne pas ou n'est pas adaptés ? Quels stratégies mis en place pour contrer ? adaptation.
- Pourquoi pas de formation continue alors que c'est prévu dans le projet de centre ?
- Pourquoi des décaissements pas adaptés aux calendriers cultureux ?
- Pourquoi les agents du MINADER ne sont pas utilisé ?
- Pour les décaissements, le contrôle unique du CI est-il suffisant ?

INTRODUCTION : Se présenter, notre étude en lien avec AFOP et CFR [...]

Trajectoire du jeune, Nom, prénom, âge, origine, personne à charge.

Activités **AVANT** de l'installation : (Secteur, métier, activités, revenu, pour combien du temps)

Agriculteur dès le départ ?

Origine : de la région ? Si pas de quelle région vient-il ? Pourquoi ce choix ?

FORMATION Quelle formation ?

Formation avant votre installation en agriculture (laquelle, fréquence, quel programme...)

Quels bénéfices du programme ? (En termes de foncier, économiques, accompagnement...)

Quelles ont été les compétences acquises par le programme ?

Quand ont été mises en place vos activités agricoles ?

Quelles ont été les contraintes que vous avez rencontrées et les adaptations que vous avez mises en place ? Quel a été le rôle de la famille, des OP, de la région, etc. ?

L'exploitation

Pourriez-vous nous présenter votre exploitation (SP/SC/SE) ?

Choix de ce(s) activité(s) agricole(s) ?

Autres activités non agricoles aujourd'hui

TERRE – territoire de l'exploitation

Faire l'inventaire des parcelles

Nombre et localisation puis parcelle par parcelle (ou lot de parcelles) :

La surface, type de sol, la (les) cultures, espèces, variétés, pour les pérennes (âge, densité, succession des espèces/variétés depuis installation et prévues.

Statut et origine → Propriété (héritage par qui ou achat, prix, à qui) ou location (à qui, coût), qui paye/ a payé le foncier ? Suffisant ?

TRAVAIL – main d'œuvre

Qui travaille sur l'exploitation, quand et pour quelles activités ? Sur quelles parcelles ?

Si pas familiale, quel coût ? Pics de travail ? Quand ? Quoi ?

Travaillez-vous sur les parcelles familiales en plus des vôtres ? Durant quelle(s) période(s) ? Pour combien de temps ?

EQUIPEMENT-BATIMENTS-CAPITAL

Quel capital de départ ? Par qui ? Combien ? Comment ? (Micro finance, famille, subventions, banque, épargne)

Type de matériel, propriété (nombre d'année d'utilisation) ou location (coût) ou prestation de service (quoi, combien).

Si bâtiment, investissement vient d'où, de qui, quel coût ?

VALORISATION des productions et revenu agricole

Par produits : Vendu à qui ? Où ? Comment ? A quels prix ? Hors saison ou non ?

Changement de mode de commercialisation depuis installation ? Pourquoi ? Comment ?

Appartenance à un réseau particulier (ancien, récemment créé) ? (leadership ?)

Qu'est ce qui rapporte le plus ?

Quel revenu agricole annuel (par production/total) ?

A quoi sont alloués les revenus agricoles/non agricoles (santé, école, alimentation, épargne (banque ou caisse populaire, combien, avant ou après l'installation) funérailles ...)

AUTRE

Vision de l'agriculture en général.

Conflit voisin ? relation ?

Difficulté pour installation ? en général ? Perspective ?

Appartenance à une coopérative, OP, groupement de travail... Depuis quand (avant formation, après...).

La(es)quelle(s) ? Avantages, inconvénients ? Quel rôle y jouez-vous ? Si non, pourquoi ?

Connaissez-vous le programme AFOP ?

TRAJECTOIRE :

Nom, prénom, âge, origine, personne à charge.
 Agriculteur depuis quand ? Issu d'une famille agricole ?
 Rapide trajectoire agricole (évolution de ses SP).
 SA : Type, temps par jour, revenu...

EXPLOITATION AGRICOLE

TERRE

CAPITAL : tenue de compte, emprunts, épargnes... ?

BATIMENT

MATERIEL

Différences avant et depuis partenariat avec AFOP.

TRAVAIL :

Qui ? Pour faire quoi ? Temporaire ? Combien de personnes ? Coût ? Pics de W ? mois de pic de travail
 Journée type ?
 Place de l'apprenant (nombre...)
 Par spéculation (SC & SE), vous pouvez nous dire les différentes opérations que vous menez, combien ça vous coûte, qui les réalisent et en combien de temps ?

SC :

Variétés → Type, origine, pourquoi, évolution
 Densité de semis, type de semis (ligne, billons, à plat...)
 Utilisation d'intrants (engrais chimique, naturel, phyto...) → Comment, pourquoi, quand...
 Rendement par spéculation

SE :

Races/souches → Type, origine, pourquoi
 Alimentation → Aliment complet, formule alimentaire, fournisseurs, champ...
 Production par spéculation, sous-produits

ENVIRONNEMENT :

Pratiques environnementales → Kit protection phyto, nettoyage pulvérisateur, gestion des fèces et urines des animaux, rotation, vente en décalée par rapport pulvérisation, nombre d'apport d'intrants (+ type).

VALORISATION :

Vendue à qui ? Où ? Comment ? Conservation ? Transformation ? Publicité ?
 Même réseau qu'avant partenariat avec AFOP ? Difficultés ? Temps de commercialisation ? Gestion des sous-produits ?
 Appartenance à un réseau, coopérative, GIC (conditions d'intégration, intérêt, avantage, rôle).
 Revenu agricole estimé. Dépenses dans quoi ?
 Prix de vente par spéculation.

Espèce/variété	Lieu achat plants +prix	Densité	Surface	Rendement	Débouchés	Lieu de vente	Prix de vente

Atouts/contraintes de l'environnement/territoire.

RESEAU

Appartenez-vous à une organisation/organisme (agricole, banque, délégation, autre) ? Cette organisation/... a-t-elle un lien avec AFOP (type, pourquoi, comment) ?

Relations avec les voisins (conflit, partage, entraide, diffusion) - dans les deux sens.
Vision du programme par entourage. Place du CE depuis qu'il est référent.

AFOP :

Depuis quand êtes-vous référent pour le programme ?

Comment/pourquoi avez-vous été choisi comme référent ?

Dans le cas où le CE n'est plus référent → Pourquoi ? Choix personnel du CE ou d'AFOP ?

Appréciations des dispositifs AFOP (formation et accompagnement des jeunes) : avis sur le programme, bénéfices/inconvénients, impacts sur le territoire.

Qu'est-ce que vous attendez d'AFOP ?

Lien avec les membres AFOP (degré de relation, avec qui, pourquoi, comment...). Gardez-vous contact avec les apprenants une fois qu'ils se sont installés ?

FORMATION REFERENT :

CE a-t-il suivi des formations depuis qu'il est référent (avec AFOP, hors AFOP, avec apprenant...).

Quel type ? Pourquoi ?

Et à propos de la formation des producteurs en activité ?

MSP :

Appréciations des jeunes lors de leur passage en MSP : comportement, compétences, pratiques, motivations, intérêts, difficultés...

Qu'est-ce que vous apprenez aux jeunes quand ils sont en alternance chez vous ?

Quel est votre rôle ?

Comment se passe une journée type avec les apprenants ?

Comment les prenez-vous en charge ?

Nombre d'apprenants en moyenne (selon période, sur les 2 ans).

Y'a-t-il des jeunes qui reviennent plus particulièrement et inversement d'autres qui ne viennent pas ?

Les jeunes influencent-ils vos pratiques par ce qu'ils ont appris au centre ?

Changements/améliorations possibles.

En plus d'être référent, avez-vous directement aidés quelqu'un à commencer la formation (transmission de l'information) ou à s'installer ? Comment (info à propos du programme AFOP, rôle de parrain, don, vente, location de terre, etc....) ? Pourquoi ?

Nouveau rôle dans monde agricole (hors AFOP).

DIFFICULTES ACTUELLES

Distances aux champs ?

Véhiculé ou non ?

Nourriture, provende trop chère ?

Jalousie ?

Autres ?

Objectif de l'outil

Cette grille d'analyse est un outil pour appréhender les capacités mobilisées par les jeunes insérés dans leurs activités agricoles. Pour chaque jeune interrogé, elle permet de relever, grâce à un système de notation, les capacités qu'il a acquises ou non. L'objectif est de pouvoir évaluer les capacités individuelles afin d'avoir une vision des capacités sur l'ensemble des personnes évaluées.

Cet outil permet de :

- Relever les points faibles, peu maîtrisés par les jeunes dans leurs activités agricoles ;
- Etre conscient de ces points faibles et s'interroger sur leurs origines et leurs raisons ;
- Proposer des pistes d'amélioration de ces points faibles par le biais de la formation et de l'insertion ;
- Comparer d'une année à l'autre l'évolution de la maîtrise de ces capacités par les jeunes.

Mais il sera aussi possible de :

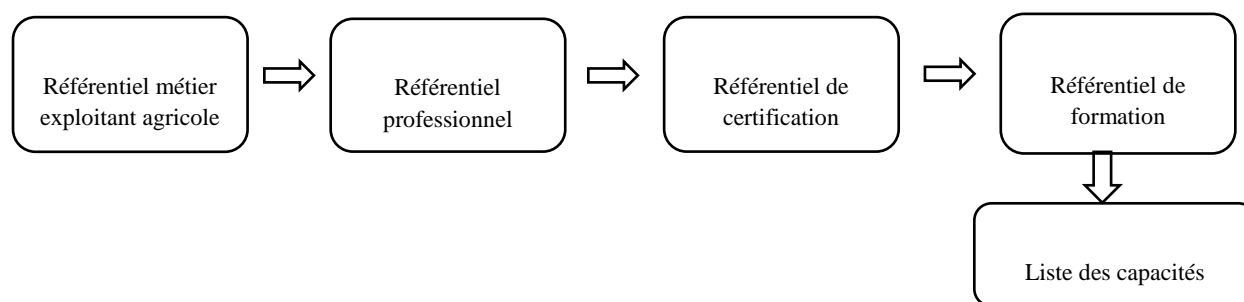
- Relever les points forts maîtrisés par les jeunes dans leurs activités agricoles ;
- Etre conscient de ces points forts et s'interroger sur leurs origines et leurs raisons ;
- Elaborer des hypothèses concernant le lien entre les capacités maîtrisées et la formation-insertion ;
- Encourager et maintenir les éventuels modules de formation qui permettent d'acquérir ces capacités.

Origine de l'outil

Le « référentiel métier exploitant agricole » élaboré par le programme C2D AFOP de janvier 2016 a pour objectif d'élaborer les bases de la formation des jeunes pour le métier d'exploitant agricole. Cela permettra d'accompagner les jeunes dans l'acquisition des qualifications professionnelles.

Le référentiel professionnel décrit le métier d'exploitant agricole sur la base d'enquêtes réalisées dans le milieu rural camerounais. A partir de ce référentiel professionnel est construit un référentiel de certification. Celui-ci recense les capacités à acquérir relatives à l'exercice du métier d'exploitant agricole et les modalités d'évaluation. L'attestation de ces capacités permet la délivrance du diplôme aux apprenants.

La présente grille d'analyse des capacités des jeunes exploitants agricoles a été élaborée à partir de ce référentiel. Elle comprend notamment les aptitudes nécessaires à la décision et à la pratique agricole, mais aussi les objectifs éducatifs, citoyens et sociaux visés par la certification. Ces capacités ont permis d'élaborer l'ensemble des informations du dispositif de formation.



La liste de ces capacités du référentiel de certification a donc été reprise pour l'élaboration de la grille d'analyse. Elle s'articule autour de 7 capacités :

- C1 : Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle
- C2 : Identifier l'influence de l'activité agropastorale sur le milieu naturel
- C3 : Prendre des décisions stratégiques et tactiques pour conduire son exploitation
- C4 : Conduire un système de production de façon durable
- C5 : Commercialiser les produits de l'exploitation
- C6 : Transformer les produits végétaux et animaux
- C7 : Capacité d'adaptation locale

Les capacités mobilisent des connaissances, des aptitudes professionnelles ou d'adaptation. Chaque capacité (C1, C2 ...) se décline en variables (C11, C12, C13, C21, C22, C23 ...).

Elaboration des modalités de notation

Pour chaque variable (C11, C12, C13, C21, C22, C23...), nous avons élaboré des modalités graduelles : 0, 1 et 2 traduisant différentes situations de la variable. Pour traduire aussi fidèlement que possible les réalités du terrain, les modalités ont été définies après plusieurs enquêtes chez les jeunes insérés. Les enquêtes et la connaissance approfondie du terrain que nous avons progressivement acquis ont permis d'affiner la réflexion et le choix de ces modalités.

Leur choix a été longuement réfléchi par un travail en commun entre les binômes étudiants travaillant dans trois centres de formation et régions agro écologique différentes, de manière à englober la diversité des situations rencontrées et pouvoir distinguer les différences existantes tout en restant « évaluables » sur la base d'un entretien d'une heure et demi.

Chaque modalité enfin adaptée à chaque variable permet d'attribuer une « note » pour chaque inséré.

Modalité de notation

Pour chaque exploitant agricole enquêté, chaque modalité, déclinée des variables, est évaluée de 0 à 2 à partir d'un entretien semi-directif. L'analyse du discours permet de noter chaque modalité. Le 0 correspond au fait que l'exploitant n'atteint pas les objectifs et le 2 correspond à l'atteinte des objectifs. Le 1 correspond à l'atteinte partielle de l'objectif ou à certaines conditions non remplies.

Chaque notation est détaillée afin d'en homogénéiser l'évaluation. Enfin, il est possible d'attribuer 0,5 ou 1,5 si les résultats atteints sont estimés à l'interface de ces notations. En cas de non information sur la variable, aucune note n'est attribuée à la variable et l'analyse ultérieure est réalisée en tenant compte de la donnée manquante.

Par exemple la capacité C1 : Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle est définie en 5 variables que l'on trouve dans le référentiel métier d'exploitant agricole :

C 11 : Communiquer par écrit, oral, images et gestes

C12 : Analyser son contexte physique, social, économique, politique et professionnel

C13 : Mobiliser des connaissances de base agronomiques et zootechniques

C14 : Utiliser les outils mathématiques et informatiques de base

C15 : S'intégrer dans le milieu social, culturel et appropriation des comportements citoyens

La variable C15 : S'intégrer dans le milieu social, culturel et appropriation des comportements citoyens va se décliner en trois modalités : 0, 1 et 2

Ces trois modalités, réfléchies et élaborées à partir des enquêtes, sont les suivantes :

0 : Ne connaît pas les acteurs de son territoire (chefferie, autorités), n'est pas en lien avec son voisinage, les associations civiles et religieuses.

1 : Connaît les acteurs de son territoire (chefferie, autorités), son voisinage, les associations civiles et religieuses mais ne s'implique pas.

2 : Connaît personnellement les acteurs de son territoire (chefferie, autorités) et son voisinage. S'implique dans des associations civiles et religieuses et a conscience de son rôle de citoyen dans la société.

En cas de non information sur la variable, aucune note n'est attribuée à celle-ci.

Résultats attendus

Chaque jeune exploitant sera évalué pour chaque variable. Les notations seront saisies dans un tableur excel. Pour chaque variable, la moyenne de l'ensemble des personnes évaluées sera calculée. Puis pour chaque capacité, la moyenne de l'ensemble des variables sera calculée. Ainsi il y aura pour chacune des 7 capacités une moyenne. Cette moyenne, pour l'analyse, sera mise en valeur sur un radar, composé de

7 axes, un par capacité. Les écarts type devront aussi être renseignés. Si l'écart type est faible cela signifie que les personnes interrogées sont homogènes dans l'acquisition de la capacité. Inversement, si l'écart type est élevé, l'acquisition, chez les insérés, est hétérogène et nécessite une analyse plus fine pour en comprendre les disparités.

Résultats attendus

Chaque exploitant sera évalué pour chaque variable. Les notations seront rentrées dans un tableur Excel. Pour chaque variable, la moyenne de l'ensemble des personnes évaluées sera calculée. Puis pour chaque capacité, la moyenne de l'ensemble des variables sera calculée. Ainsi il y aura pour chacune des 7 capacités une moyenne. Cette moyenne, pour l'analyse, sera mise en valeur sur un radar, composé de 7 axes, un par capacité. Les écarts-types devront aussi être renseignés. Si l'écart-type est faible cela signifie que les personnes interrogées sont homogènes dans l'acquisition de la capacité. Inversement, si l'écart-type est élevé, l'acquisition, chez les insérés, est hétérogène et nécessite une analyse plus fine pour en comprendre les disparités.

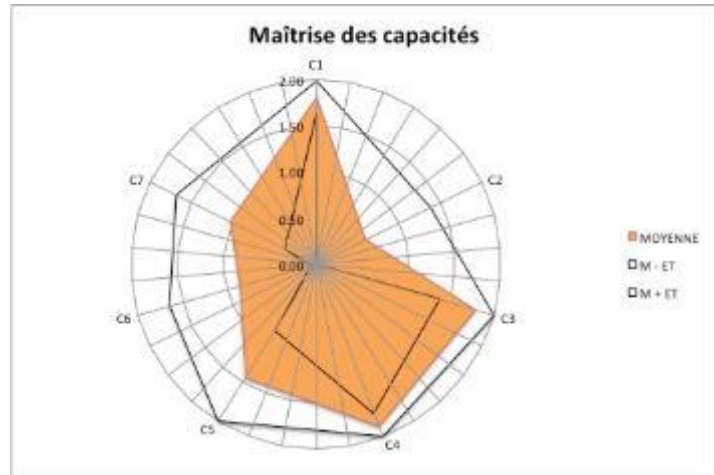


Figure 20 Exemple de maîtrise générale des 7 capacités chez les jeunes insérés AFOP (N = 25), 2016.

Questions et sujets à aborder lors des entretiens semi-directifs

C1 : Mobiliser des capacités générales

Comment calculez-vous vos revenus ? Calculatrice ? Excel ?

Avez-vous des relations avec des OP ? Les chefs du village ? Vos voisins ?

C2 : Capacités professionnelles :

Quelles sont les ressources naturelles présentes sur votre exploitation ?

Mettez-vous en place des opérations particulières pour préserver vos ressources naturelles ? Comment appliquez-vous vos produits phytosanitaires, lavage des pulvérisateurs ? Nettoyage des bâtiments d'élevage, où vont les excréments ?

Comment limitez-vous les pollutions de votre environnement ?

C3 : Prendre des décisions stratégiques et tactiques pour conduire l'exploitation :

Quels sont les objectifs de votre exploitation ?

Comment prévoyez-vous vos dépenses et recettes sur l'année ?

En cas de résultats d'exploitation négatif que faites-vous ?

Comment choisissez-vous votre main d'œuvre, leurs salaires ? En fonction des besoins ou de vos ressources ?

C4 : Conduire un système de production de façon durable :

Entretenez-vous votre matériel de production ? Nettoyage des pulvérisateurs ? Réparation des bâtiments d'élevage ?

Comment choisissez-vous vos doses de fertilisant, protection phytosanitaire ? La fréquence ?

Comment assurez-vous le suivi sanitaire de votre élevage ? Quelles logiques de déclenchement d'opérations ?

C5 : Commercialiser les produits de l'exploitation :

Connaissez-vous l'évolution des prix du marché ? Comment faites-vous ? Sources d'information ?

Stockez-vous vos productions pour de meilleurs prix de vente ? Quelles pratiques de conservation ?

Faites-vous de la pub pour vendre vos produits ? Quelles pubs ?

C6 : Transformer les produits végétaux et animaux :

Transformez-vous vos productions ? Comment ? Où ? Conditionnement ?

C7 : Capacité d'adaptation locale

Avez-vous d'autres activités ?

Mettez-vous en œuvre des techniques de multiplication des végétaux ?

CAPACITES	Modalité de la variable (0-1-2)	REMARQUES
<i>C1 : Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle</i>		
C11 : Communiquer par écrit, oral, images et gestes	0	S'exprime difficilement en français (bascule en anglais ou dialecte local), a du mal à se faire comprendre et à comprendre
	1	Utilise des exemples et des images simples pour se faire comprendre.
	2	Utilise des exemples clairs, des expressions, s'exprime distinctement, a une analyse critique de sa formation. Le projet de vie est correctement rédigé, sans copier-coller.
C12 : Analyser son contexte physique, social, économique, politique et professionnel	0	Ne sait pas décrire son environnement, la hiérarchie sociale, les OP en place, les produits du marché...
	1	Ne maîtrise pas l'ensemble des 5 éléments.
	2	Peut décrire son contexte physique (forêt primaire, secondaire, type de sol, végétation, ville, région...), social (hiérarchie), économique (produits en vente localement, lieux de vente), politique (présence d'élites, chefferie, responsables), professionnel (connaissance des OP locales et régionales).
C13 : Mobiliser des connaissances de base agronomiques et zootechniques	0	Description d'ITK incohérents (logique des opérations), utilisation d'un vocabulaire non adapté.
	1	Est capable de citer dans sa globalité des ITK.
	2	Est capable de citer précisément les différentes opérations pour mener à bien une production végétale et animale, de citer quelques variétés et maladies probables.
C14 : Utiliser les outils mathématiques et informatiques de base	0	N'utilise pas de calculatrice ni d'ordinateur dans ses activités professionnelles.
	1	Utilise ponctuellement une calculatrice ou un ordinateur pour ses activités de travail.
	2	Utilise régulièrement pour ses activités de travail une calculatrice et un ordinateur (se rend dans une salle informatique, possède personnellement des outils informatiques...).
C15 : S'intégrer dans le milieu social, culturel et appropriation des comportements citoyens	0	Ne connaît pas les acteurs de son territoire (chefferie, autorités), n'est pas en lien avec son voisinage, les associations civiles et religieuses.
	1	Connait les acteurs de son territoire (chefferie, autorités), son voisinage, les associations civiles et religieuses mais ne s'implique pas.
	2	Connait personnellement les acteurs de son territoire (chefferie, autorités) et son voisinage. S'implique dans des associations civiles et religieuses et a conscience de son rôle de citoyen dans la société.
<i>C2 : Identifier l'influence de l'activité agropastorale sur le milieu naturel</i>		
C21 : Faire l'état des lieux des ressources naturelles de son environnement	0	Ne sait pas décrire les types de sol, la végétation, les éléments naturels de son environnement (cours

		d'eau, saisonnalité, contraintes liées à son milieu...).
	1	Décrit partiellement les types de sol, la végétation (nom, usages), les éléments naturels de son environnement (cours d'eau, saisonnalité, contraintes...).
	2	Peut décrire les types de sol, la végétation (nom, usages), les éléments naturels de son environnement (cours d'eau, saisonnalité, contraintes...).
C22 : Décrire les pratiques qui préservent les ressources naturelles	0	Ne donne pas d'exemples, n'a pas conscience qu'il faut préserver les ressources naturelles (sol, eau, arbres)
	1	Donne quelques exemples de pratiques de conservation/préservation des ressources naturelles (gestion des produits de synthèse et de la fertilisation)
	2	Donne des exemples précis et concrets de pratiques de conservation/préservation des ressources naturelles (gestion des produits de synthèse et de la fertilisation...), à un avis critique/sensibilité sur les pratiques agricoles
C23 : Proposer les recommandations techniques qui contribuent à la préservation de l'environnement	0	Ne donne aucune recommandation technique ou présente un discours type
	1	Propose une gestion limitée des ressources de son exploitation (respect des doses des produits de synthèse...)
	2	Propose une gestion des ressources de son exploitation (effluents d'élevage, résidus de culture, adventices, eaux de rinçage...). Evite au maximum l'utilisation de produits de synthèse (voire aucune utilisation de produits de synthèse, prise en compte des délais de traitement avant récolte...)
<i>C3 : Prendre des décisions stratégiques et tactiques pour conduire son exploitation</i>		
C31 : Définir les objectifs de l'exploitation (perspectives)	0	N'est pas capable d'établir des objectifs précis pour son exploitation
	1	Présente des objectifs non réalistes (ex : projet d'extension trop rapide, irréalisable)
	2	Propose des objectifs réfléchis et réalistes dans un temps court et long pour son exploitation.
C32 : Réaliser les opérations de comptabilité	0	N'a pas connaissance des dépenses et recettes de son exploitation, n'est pas capable d'estimer ses revenus agricoles.
	1	Connait les consommations intermédiaires, les rendements, les prix de vente, les pertes et les marges réalisées pour chaque spéculation.
	2	Connait les consommations intermédiaires, les rendements, les prix de vente, les pertes et les marges réalisées pour chaque spéculation. Réalise un suivi précis des dépenses et recettes de l'exploitation (cahier de suivi...)
C33 : Analyser les données et les résultats pour prendre des décisions (stratégies)	0	N'a pas connaissance des dépenses et recettes de son exploitation et n'arrive pas à expliquer la logique de ses décisions. Ne prend pas réellement de décisions nouvelles à la vue de l'évolution de son exploitation.

		Raisonne au jour le jour la gestion de son exploitation.
	1	Raisonne une gestion de l'exploitation à court terme tout en prenant des décisions tactiques (solutions pour problèmes imminents).
	2	Est capable d'identifier, de mesurer, d'anticiper les risques, de saisir les opportunités, de juger de la rentabilité de son exploitation afin de justifier avec logique ses décisions futures (sur le long terme).
C34 : Gérer les ressources humaines (MO familiale, salariale, temporaire ou permanente, groupe d'entraide)	0	Travaille seul malgré de fort besoin de main d'œuvre, est dépassé par l'ampleur des travaux ou ne trouve pas la main d'œuvre adéquate.
	1	Emploi mais ne sait pas gérer leurs temps de travail et la qualité des réalisations et/ou négocie mal les tarifs.
	2	Sait quand il est possible et nécessaire d'avoir recours à de la main d'œuvre adéquate. Sait négocier les prix de la main d'œuvre et assurer le cadrage des travaux.
<i>C4 : Conduire un système de production de façon durable</i>		
C41 : Réaliser les opérations d'élevage : mise en place, suivi sanitaire, alimentation, reproduction, logement (élevage de divagation pas pris en compte, si pas d'élevage > pas de note)	0	N'a pas su mener à bien sa production (0 production, mauvaise gestion de l'alimentation, des soins et de l'entretien du bâtiment, problème avec l'entourage ...) et n'a pas su réagir rapidement aux problèmes rencontrés.
	1	A mené à terme son élevage mais a subi des pertes dues à une mauvaise gestion (mauvaise alimentation, mauvais bâtiment, manque de soin ou de surveillance, problème avec l'entourage ...)
	2	A mené à bien son élevage et a pu répondre à ses objectifs initiaux (bénéfices estimés réalisés, ventes assurées...) ou a su apporter les modifications et solutions en cas de problèmes.
C42 : Réaliser les opérations culturales : préparation du sol, mise en place des cultures, opérations d'entretien et de protection des cultures (production vivrière pas pris en compte, si pas de production vendue sur les marchés > pas de note)	0	N'a pas su mener à bien sa production (0 production, mauvaise gestion de maladie, intrants, gestion de la main d'œuvre, problème avec l'entourage ...) et n'a pas su réagir rapidement aux problèmes rencontrés
	1	A mené à terme sa production mais a subi des pertes dues à une mauvaise gestion (mauvaise gestion de maladie, intrants, gestion de la main d'œuvre, problème avec l'entourage ...).
	2	A mené à bien sa production et a pu répondre à ses objectifs initiaux (bénéfices estimés réalisés, ventes assurées ...) ou a su apporter les modifications et solutions en cas de problèmes.
C43 : Utiliser les matériels, les équipements et les bâtiments (sans distinction si location ou prêts) : manipulation, entretien	0	N'utilise pas de matériel ou pas adapté.
	1	Utilise du matériel adapté mais pas complet.
	2	Utilise un équipement complet (protection, transformation) et adapté. Assure l'entretien de son matériel et de ses bâtiments (réparation, nettoyage,). A une logique quant aux choix du matériel utilisé (ex : système de chauffage)
C44 : Réaliser la récolte, la collecte ou le ramassage des produits	0	A raté la récolte ou a subi une perte totale, est dépassé par les événements (manque de temps ou maladie qui a tous décimé)

	1	A perdu une partie de sa récolte due à une mauvaise gestion (du temps ou des maladies)
	2	A récolté ou collecté sa production sans problème
<i>C5 : Commercialiser les produits de l'exploitation</i>		
C51 : s'informer sur le marché	0	Ne connaît pas les prix du marché ou les lieux et moyens de vente
	1	A une idée vague ou peu fiable des prix du marché mais n'est pas au fait des évolutions.
	2	Prend connaissance des prix du marché de manière fiable et suit leurs évolutions régulièrement.
C52 : Mettre en place une stratégie de commercialisation des produits de l'exploitation	0	Vend au plus simple, de manière routinière, sans force de négociation, sans être ou fait des alternatives.
	1	Connaît les meilleurs procédés de vente, les plus profitables mais ne les applique pas entièrement.
	2	Connaît les meilleurs procédés de vente, les plus profitables (temps, revenu, lieux, regroupement, communication), les applique et fait en sorte d'en profiter.
C53 : Mettre en œuvre les pratiques de stockage et de conservation des produits	0	Ne pense pas à stocker. Ne connaît pas les procédés de conservation ou n'utilise pas les bons procédés de stockage et de conservation.
	1	Connaît les différents procédés de conservation et de stockage mais ne les met pas en œuvre alors que c'est à sa portée et que ça lui serait profitable.
	2	Stocke et conserve ses productions avec les bons procédés (sans danger pour la santé humaine, en gardant la qualité du produit) pour obtenir des meilleurs prix.
<i>C6 : Transformer les produits végétaux et animaux</i>		
C61 Mettre en œuvre les procédés de transformation adaptés	0	Ne fait pas de transformation.
	1	Fait de la transformation interne (fabrique de provende) à son exploitation et/ou pour la vente (poulet rôti, couscous, huile de palme, ...)
	2	Met en œuvre des procédés de transformation innovant (ex : chocolat, brasserie)
C62 : Contrôler la qualité des produits	0	Ne se soucie pas de la qualité de ses produits et de leurs aspects pour la vente.
	1	Contrôle partiellement la qualité de ses produits.
	2	Contrôle la qualité de ses produits (ex : pesée des sujets) et s'informe de la présentation standard des produits sur le marché et les copie ou même les améliore. Tient compte de la rémanence des traitements phytosanitaires pour la vente de ses produits.
C63 : Conditionner les produits	0	Vend en vrac sans emballage
	1	Utilise des emballages de récupération (sac, bouteille, ...).
	2	Confectionne ou achète des emballages adaptés à chaque produit (cagots calibré, spéciaux pour la viande, tissage d'emballage, étiquette...)
<i>C7 : Capacité d'adaptation locale</i>		
C71 : Développer les élevages non conventionnels (= ateliers différents de la norme nationale ou pas pratiqué dans la localité).	0	Ne développe pas d'élevage innovant (pas d'élevage ou même race ou même atelier).
	1	Elève des animaux de même type, même atelier mais expérimente de nouvelle race ou de nouveaux

		modes opératoires, de nouvelles pratiques d'élevage.
	2	Développe un élevage non conventionnel (nouvel atelier)
C72 : Conduire une activité connexe	0	Ne pratique que l'agriculture prévue dans son projet de vie AFOP.
	1	Gère d'autres spéculations en plus des activités agricoles prévues dans son projet de vie AFOP
	2	A une autre activité non-agricole.
C73 : Former au TIC (Technique d'Information et de Communication)	0	Ne connaît pas les TIC
	1	Connaît les TIC mais ne les met pas en pratique
	2	Connaît les TIC et les applique
C74 : Mettre en œuvre les techniques de multiplication/reproduction des végétaux / animaux	0	N'applique pas de technique de reproduction ou de multiplication.
	1	Applique les techniques uniquement de multiplication des végétaux ou uniquement de reproduction des animaux.
	2	Met en œuvre les techniques de reproduction des animaux et de multiplication des végétaux dans une logique propre.
<i>Centre Sud Est/ Bertoua/ Sangmélima</i>		
C78 : Raisonner la conduite des cultures sur brûlis	0	Réalise une jachère trop courte pour assurer la reproduction de la fertilité. Le choix des arbres, des précédents et des associations de cultures ne sont pas réfléchis ou néfastes à la production.
	1	Raisonne l'abattage ou les jachères (durée...).
	2	Est conscient de l'importance du choix des arbres sélectionnés (pour les cultures pérenne), des jachères adaptées aux pratiques. Raisonne les précédents et les associations de cultures.

Objectif de l'outil

L'un des résultats attendu par le programme AFOP durant ces périodes de stage est la réalisation d'une réflexion qui dépasse la simple analyse de l'exploitation agricole des jeunes insérés. L'éthique, le développement humain, et les relations familiales et territoriales représentent des caractéristiques essentielles pour développer des systèmes agricoles durables. L'utilisation de cet outil est apparue nécessaire lorsqu'il a fallu répondre à la question : « Comment traduire de manière opérationnelle l'idée de la viabilité sociale à l'échelle des exploitations agricoles de jeunes AFOP ? »

Cet outil vise à évaluer la viabilité d'une exploitation agricole au travers du chef d'exploitation (le jeune inséré) à partir d'un certain nombre d'indicateurs intégrant quatre dimensions d'ordre socio-territoriale (insertion sociale, rôle familial, cohésion interne AFOP et développement humain).

L'objectif général est d'apprécier, à l'aide d'indicateurs chiffrés (modalités de la variable), les points forts et faibles que rencontrent les jeunes dans leur insertion dans le territoire et d'identifier des voies d'amélioration pour plus de durabilité.

Ainsi, l'outil vise :

- une évaluation annuelle de la viabilité sociale d'une exploitation (par l'exploitant / autodiagnostic ou par une personne extérieure / diagnostic),
- à contribuer à l'émergence de pistes d'amélioration de la viabilité sociale pour l'exploitant (outil d'aide à la décision) et de mesurer les progrès obtenus sur son exploitation (dimension pilotage),
- à appuyer la décision publique (le programme AFOP) dans la mise en œuvre de politiques publiques orientées vers le soutien à la viabilité de systèmes agricoles, animales et halieutiques.

Origine de l'outil

Cet outil est une adaptation de la méthode française IDEA pour l'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles.

L'outil est construit sur la base de la méthode IDEA (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles), celle adaptée pour évaluer la durabilité des exploitations agricoles françaises (Vilain L. et al., 2008). Une seconde réadaptation a été réalisée pour correspondre au mieux au contexte dans lequel évoluent les exploitants agricoles camerounais. Ainsi, les raisons de l'adaptation sont multiples. D'une part, les échelles économique et agro-écologique qui existent dans la méthode IDEA originale ne sont pas utilisées telles quelles car ces dimensions sont analysées sous d'autres formes ou ponctuellement intégrées dans cet outil. D'autre part, sur la base de notre intérêt pour l'analyse de la viabilité sociale de l'insertion (échelle socio-territoriale), les variables pour analyser cette viabilité ont été modifiées pour une meilleure adaptation aux objectifs visés par AFOP et à la pertinence dans les scénarios agricoles camerounais et pour faciliter la comparaison entre les trois zones d'étude.

Elaboration des modalités de notation

Des critères d'évaluation adaptés à la réalité agroécologique, économique et sociale du Cameroun ont donc été déterminés de manière participative. Cet outil repose sur quatre axes de durabilité (insertion sociale, rôle familial, cohésion interne AFOP et développement humain), prenant en compte plusieurs indicateurs, eux-mêmes se décomposant en thèmes. Pour chaque thème (A11, A21, B11, C11, D41...) des modalités graduelles ont été élaborées : 0, 1 et 2 permettant d'évaluer chaque composante (A, B, C, D) selon des indicateurs (A1, A2, B1, D3...) facilement mesurables sur le terrain et à travers les discours. Au travers des différents entretiens semi-directifs réalisés auprès du jeune inséré, il sera donc possible d'évaluer la viabilité sociale à l'échelle de l'exploitant lui-même tout en tenant compte des interactions, des potentialités, des risques et des contraintes propres au territoire.

Certains indicateurs sont en lien avec la famille et le territoire, et non avec l'exploitation agricole stricto-sensu. L'idée est également de pouvoir tenir compte de l'importance du lien famille-territoire-exploitation dans l'analyse de la durabilité des systèmes agricoles.

Modalité de notation

Une approche systémique de l'exploitation dans sa globalité est nécessaire pour la notation. Pour chaque exploitant agricole interrogé, chaque modalité, déclinée des composantes, est évaluée de 0 à 2 à partir d'entretiens. Pour certains indicateurs, tel que l'intensité du travail (D1) ou la qualité de vie (D2) l'évaluation se fait par l'agriculteur lui-même (appréciation personnelle). L'analyse du discours permet de noter chaque modalité. Le 0 correspond à une situation à risque pour l'exploitation agricole créée à l'échelle socio-territoriale et le 2 correspond, à l'inverse, à une situation positive tant sur le plan social (territoire, famille et AFOP) que personnel (développement humain). Le 1 correspond à une situation intermédiaire qui pourrait être améliorée pour une bonne insertion dans le territoire dans l'espace et dans la durée.

Enfin, il est possible d'attribuer 0,5 ou 1,5 si les situations sont jugées à l'interface de ces notations. Chaque notation est détaillée afin d'en homogénéiser l'évaluation à l'aide d'une grille d'analyse. Il est nécessaire de bien prendre en compte le contexte particulier de chaque agriculteur pour adapter au mieux les notations.

En cas de non information sur la variable, aucune note n'est attribuée à celle-ci.

Résultats attendus

Chaque exploitant sera évalué pour chaque thème et pour chaque composante. Les notations rentrées dans un tableur Excel généreront des représentations graphiques explicites (radar) permettant une comparaison individuelle de chaque jeune exploitant puis une moyenne de l'ensemble. L'écart type permettra de situer les jeunes insérés pris isolément par rapport à la moyenne de la viabilité sociale. Si l'écart type est faible cela signifie que la composante sociale est solide et partagée au sein des exploitations agricoles créées. Inversement, si l'écart type est élevé, une instabilité est visible de manière hétérogène parmi les exploitations et nécessite une analyse plus fine pour en comprendre les disparités.

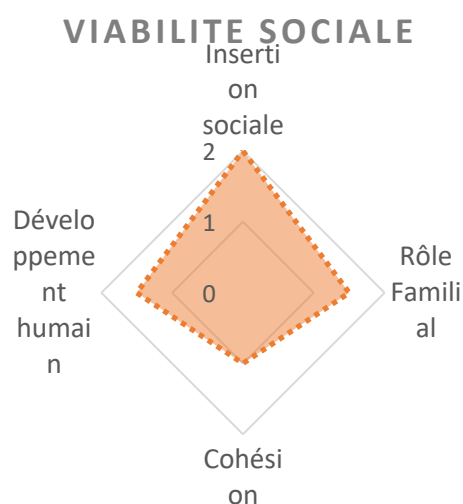


Figure 21 Exemple de viabilité sociale générale des 4 composantes chez les jeunes insérés AFOP (N = 25), 2016.

GRILLE D'ANALYSE DE LA VIABILITE SOCIALE POUR LA REALISATION DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

Composantes	Indicateurs	Thèmes
A) Insertion sociale	A1. Liens avec les acteurs clés du territoire	- A11 Aides reçues (logistiques, financiers, soutien moral...) - A12 Contacts directs réalisés
	A2. Implication sociale	- A21 Implication dans des structures associatives/OP (formels et informels) - A22 Création d'emplois
	A3. Reconnaissance sociale	- A31 CE devient « référent » auprès de son entourage - A32 Auto-appréciation du changement de statut - A33 Acceptation selon le genre

	A4. « Gestion des potentiels conflits »	<ul style="list-style-type: none"> - A41 Veiller à ce que le système de production de suscite pas de conflit auprès du voisinage (aménagement du bâtiment, gestion des fèces, respect des délimitations de terrain...) - A43 Cadeaux, services ou prêts au voisinage (capacité à gérer les conflits)
B) Rôle Familial	B1. Soutien familial	<ul style="list-style-type: none"> - B11 Soutien logistique et moral donné par la famille - B12 Capacité à gérer les conflits - B13 Aides financières (données et reçues). → <i>Portée positive ou négative = doit être adapté selon chaque situation</i>
	B2. Nouveau rôle de l'inséré	<ul style="list-style-type: none"> - B21 Contribution à la sécurité alimentaire - B23 Contribution aux dépenses familiales (funérailles, pensions)
C) Cohésion interne AFOP	C1. Liens entre les jeunes insérés (y compris Inter-promo)	<ul style="list-style-type: none"> - C11 Echange des sources de commercialisation et des fournisseurs avec camarades AFOP - C12 Echange de travail dans l'exploitation avec camarades AFOP - C13 Fait appel à des prêts ou autres formes de financement (tontines) proposés avec camarades AFOP - C14 Echange de conseils, services, savoir-faire (techniques, conduites) avec camarades AFOP - C15 Création de GIC, coopératives ou groupes informels avec camarades AFOP
	C2. Liens entre les insérés et le Centre	<ul style="list-style-type: none"> - C21 Fréquence des communications avec le CI - C22 Fréquence des réunions et visites des insérés au centre (vice versa) - C23 Nombre de personnes du centre avec qui l'inséré est encore en contact - C24 Relation avec les référents après formation - C25 Echange des sources de commercialisation et des fournisseurs ou prêts avec le centre - C26 Echange de conseils, services, savoir-faire (techniques, conduites) avec le centre
D) Développement humain	D1. Intensité de travail	<ul style="list-style-type: none"> - D11 Appréciation personnelle de la charge de travail
	D2. Qualité de la vie	<ul style="list-style-type: none"> - D21 Satisfaction des besoins minimums (alimentaire, santé, scolarité, transport) et amélioration du cadre de vie (loisir, transport, équipement & aménagement de la maison) - auto-évaluation
	D3. Hygiène et Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - D31 Distance entre l'habitation et le bâtiment d'élevage + aération du bâtiment + conditions du suivi de l'élevage - D32 Utilisation d'un kit de protection pour l'application des pesticides (degré de protection et/ou conscience des risques)
	D4. Formation continue	<ul style="list-style-type: none"> - D41 Suivi de formations complémentaires hors AFOP (séminaire, internet, livre, revues spécialisées). Volonté de poursuivre sa formation professionnelle – posture, envie d'apprendre.

Nom :

Numéro :

Date d'entretien :

Thèmes	Modalité de la variable (0-1-2)	Remarques
A11. Aides reçues	0	Aucunes aides reçues en cas de besoin.
	1	Soutien moral. Signature de documents pour l'acquisition de la terre.
	2	Aide reçue pour l'acquisition de la terre, intrants, débouchés, etc... (Dons, vente, contacts, location)
A12. Contacts directs réalisés avec le territoire	0	Aucuns contacts
	1	Contacts créés mais sans obtenir de résultats
	2	Contacts créés avec obtention de résultats (accès à la terre ou à d'autres produits, réseau...)
A21. Implication dans des structures associatives	0	N'appartient à aucune structure associative ou n'est pas actif dans celle(s)-ci
	1	Appartient et est un membre actif de structures associatives
	2	A des responsabilités importantes dans une structure associative (trésorier, président...) et/ou appartient à plusieurs structures à différent niveau de la société (quartier, église, arrondissement...)
A22. Création d'emplois	0	Travaille seul dans son exploitation
	1	Emploi de la MO familiale et/ou temporaire
	2	Emploi des permanents
A31. CE devient « référent » auprès de son entourage	0	Il n'est pas reconnu comme agriculteur/éleveur par son entourage
	1	Il est reconnu mais pas sollicité
	2	Il est sollicité par son entourage pour donner des conseils et rendre des services (vaccination, formule alimentaire...)
A32. Auto-appréciation du changement de statut	0	Pas d'appréciation de changement, même statut qu'avant ou plus bas.
	1	Il se voit en tant qu'agriculteur mais ne présente pas une fierté
	2	Est fier d'être devenu agriculteur et le revendique (métier rémunérateur, métier porteur)
A33. Acceptation selon le genre	0	D'importants problèmes, liés au genre, limitent les activités agricoles (accès au foncier, appropriation du projet par le mari, refus de travailler pour une femme...)
	1	Présence de problèmes mineurs mais qui n'empêchent pas l'exploitation agricole.
	2	Aucun problème du fait d'être une femme ou un homme pour exercer son métier.
A41 Veiller à ce que le système de production ne suscite pas de conflit auprès du voisinage (aménagement du bâtiment, gestion des fèces, respect des délimitations de terrain...)	0	De gros conflits, liés à la gestion de l'exploitation avec le voisinage, limitent les activités agricoles
	1	Problèmes mineurs qui ne jouent pas sur les activités agricoles
	2	Pas de problèmes avec le voisinage voire phénomène d'entraide.
A43 Cadeaux, services ou prêts au voisinage (capacité à gérer les conflits)	0	Est submergé par les conflits bloquant toutes activités agricoles
	1	Mauvaise stratégie de gestion du conflit voire pas de stratégies réfléchies
	2	Mise en place d'une stratégie de gestion de conflits avec le voisinage (cadeau, conseils, services...)
	0	Pas de soutien de la famille.

B11 Soutien financier, logistique et moral donné par la famille	1	La famille soutient le jeune moralement ou financièrement ou sous conditions.
	2	La famille appuie le jeune moralement et financièrement sans conditions ni toutes formes de pression.
B12 Capacité à gérer les conflits avec la famille	0	Est submergé par les conflits bloquant toutes activités agricoles
	1	Mauvaise stratégie de gestion du conflit voire pas de stratégies réfléchies
	2	Mise en place d'une stratégie de gestion de conflits avec la famille (cadeau, conseils, services...)
	0	Donne ou ne donne pas sans savoir s'il le peut
B13 Aides financières (données par le jeune). → <i>Portée positive s'il sait quand donner en ayant conscience de ses marges de manœuvre.</i>	1	Ne donne pas même s'il le peut.
	2	A une logique entrepreneuriale, il sait quand il peut donner et le fait tout en expliquant sa logique au demandeur.
B21 Contribution à la sécurité alimentaire	0	Est encore dépendant des autres membres de la famille
	1	Est capable de nourrir sa famille proche (soi-même, compagnon, enfants)
	2	Est capable de nourrir sa famille élargie et/ou fait des cadeaux en nature.
	0	N'est pas capable de contribuer à ses dépenses matérielles et/ou de sa famille proche (compagnon, enfants).
B23 Contribution aux dépenses familiales (funérailles, pensions...)	1	Est capable de subvenir aux besoins matériels de sa famille proche.
	2	Est capable de subvenir aux besoins matériels de sa famille élargie.
C11 Echange des sources de commercialisation et des fournisseurs avec insérés AFOP	0	Pas d'échanges avec ses collègues AFOP.
	1	Echange avec ses camarades (insérés et apprenants) mais dans un sens unique.
	2	Echange avec ses camarades (insérés et apprenants) des informations (dans les deux sens).
	0	Ne travaille pas avec ses camarades AFOP.
C12 Echange de travail dans l'exploitation avec camarades AFOP	1	Sollicite ses camarades AFOP pour travailler en cas de besoins urgents (maladie, opérations très particulières) dans l'exploitation.
	2	Fait partie d'un groupe d'entraide régulier (interne AFOP).
C13 Emprunte ou prête ou fait appel à autres formes de financement (tontines) avec camarades AFOP	0	N'a pas la possibilité de faire appel à des emprunts / prêts avec camarades AFOP.
	1	Emprunte à camarades AFOP ou leur fait des prêts
	2	Ne fait pas d'emprunt / prêt mais il a la possibilité de le faire avec camarades AFOP.
	0	N'a pas d'échange avec ses camarades.
C14 Echange de conseils, services, savoir-faire (techniques, conduites) avec camarades AFOP	1	A de simples échanges oraux avec ses camarades
	2	Fait des échanges de services et de technique avec les camarades AFOP.
C15 Création de GIC, coopératives ou groupes informels avec camarades AFOP		N'est pas dans un groupe et n'a pas de projet de groupement avec camarades AFOP
		A pour projet de mettre en place un groupement avec camarades AFOP
		Fait partie d'un groupement avec camarades AFOP
	0	Ne communique pas avec les membres du CFR
C21 Fréquence des communications avec le CI ou membre du CFR	1	Communique avec les membres du CFR moins d'une fois par mois, le plus souvent par téléphone.
	2	A des contacts réguliers, au moins une fois par mois, avec un membre du CFR.
C22 Fréquence des réunions et visites des insérés au centre	0	N'a pas de relation avec le centre.
	1	Se rend très rarement au CFR (< 1x / 2 mois)

	2	Se rend fréquemment au CFR (> 1x / 2 mois)
C23 Nombre de personnes du centre avec qui l'inséré est encore en contact	0	Pas de contact
	1	En relation avec une seule personne du CFR
	2	A des relations avec au moins 2 personnes du CFR
C24 Relation avec les référents après formation	0	Pas de relations
	1	Garde des relations avec un seul référent
	2	Garde des relations avec plusieurs référents
C25 Echange des sources de commercialisation et des fournisseurs ou prêts avec le centre	0	Pas de relation pour des contacts pour la commercialisation. Agit seul.
	1	Sollicite le centre pour des contacts commerciaux.
	2	Echange de sources de contacts commerciaux avec le centre (fournisseur et demandeur)
C26 Echange de conseils, services, savoir-faire (techniques, conduites) avec le centre	0	N'a pas d'échange avec le centre.
	1	A des échanges oraux avec le centre
	2	Fait des échanges de services et de technique avec le centre
D11 Appréciation personnelle de la charge de travail	0	N'a pas idée du temps de travail que lui demande son exploitation
	1	A une idée du temps de travail quelque peu faussée
	2	A une idée de temps de travail réaliste (6hrs/jrs, 6jrs/7)
D21 Satisfaction des besoins minimums (alimentaire, santé, scolarité, transport) et amélioration du cadre de vie (loisir, transport, équipement & aménagement de la maison) - auto-évaluation	0	Est en situation d'insécurité alimentaire.
	1	Les besoins minimums sont couverts mais les cas d'imprévu le mettent en difficulté (ex : pas accès aux soins). L'exploitant n'a pas idée des besoins de sa famille.
	2	Satisfait les besoins minima de sa famille proche (compagnon, enfants). Tous les enfants sont scolarisés et ils ont accès aux soins en cas de maladie. Les revenus de l'activité agricole permettent d'améliorer le cadre de vie. L'exploitant à une bonne appréciation réaliste des besoins de sa famille.
D31 Distance entre l'habitation et le bâtiment d'élevage + aération du bâtiment + conditions du suivi de l'élevage	0	La trop grande proximité du bâtiment d'élevage à l'habitation engendre un risque pour la santé humaine.
	1	La distance du bâtiment d'élevage à l'habitation ne présente pas un risque direct pour la santé mais engendre des nuisances (odeur, accumulation des déjections). Le bâtiment d'élevage est vétuste, pas entretenu.
	2	L'élevage ne présente pas de risques ni de nuisances. Le bâtiment est entretenu, les animaux sont dans de « bonnes » conditions.
D32 Utilisation d'un kit de protection pour l'application des pesticides (degré de protection et/ou conscience des risques)	0	N'est pas conscient des risques, ne se protège pas.
	1	Est conscient des risques mais se protège que partiellement
	2	Est conscient des risques et utilise le kit complet (combinaison, botte, masque, lunettes et gants)
D41 Suivi de formations complémentaires hors AFOP (séminaire, internet, livre, revues spécialisées). Volonté de poursuivre sa formation professionnelle – posture, envie d'apprendre.	0	Ne présente pas la volonté d'évoluer en termes de pratiques. Ne se tient pas informé des évolutions de son domaine.
	1	Présente la volonté de compléter sa formation mais n'est pas au courant des opportunités et ne suit pas l'actualité de son domaine.
	2	Suit des formations complémentaires, présente la volonté de continuer son apprentissage, se tient informé des actualités et évolutions de son domaine d'activité. Cherche des évolutions pour ses pratiques et son exploitation.

Motivation

L'un des premiers résultats obtenus dans le travail de terrain auprès des insérés ayant suivi la formation AFOP montre que de solides relations se sont développées entre eux ainsi que certaines avec d'autres membres du programme (membres du CFR, apprenants, référents). Quelles sont les caractéristiques de ces nouveaux réseaux ? Comment les comprendre ? Est-ce un phénomène ponctuel ou qui se stabilisera dans le temps ? L'idée qui sous-tend cet outil est d'identifier et de comprendre le degré de cohésion d'un groupe, potentiellement indicateur de sa bonne performance et de sa pérennité.

Objectif

L'outil vise à représenter graphiquement, la cohésion et la dynamique de groupe, que ce soit de manière interne ou externe à AFOP. Dans cette analyse de la dynamique de groupe, plusieurs éléments peuvent être identifiés : (1) la création de groupes formels ou informels, (2) les relations inter-genres, (3) le flux d'informations, (4) le degré d'insertion des jeunes non originaires du territoire, (5) l'émergence du leadership chez les jeunes, (6) les relations inter-promotion, (7) les relations familiales, et enfin (8) les liens entre les insérés, le CFR, la commission territoriale et les acteurs du territoire, après l'insertion.

Fonctionnement

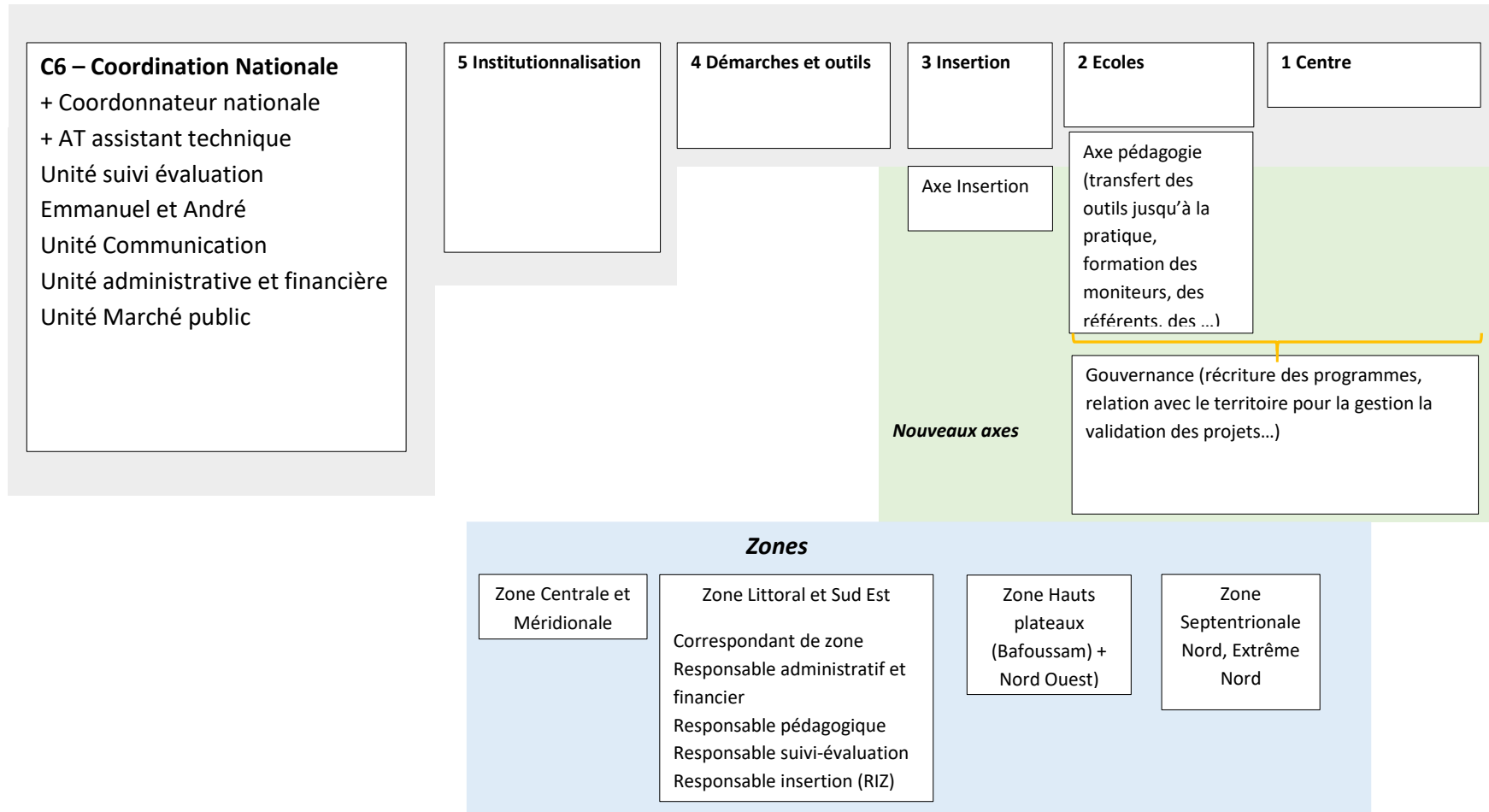
L'outil utilisé est une technique d'analyse de groupe, employée dans des études de climat de travail et qui est issue du domaine de la psychologie sociale. Pour générer la représentation graphique, chaque individu a été interrogé lors d'un entretien de type semi-directif sur ses relations professionnelles avec d'autres acteurs du monde agricole et notamment avec les insérés, les membres du CFR, de la commission territoriale et du territoire.

Exemple de question et résultats attendus

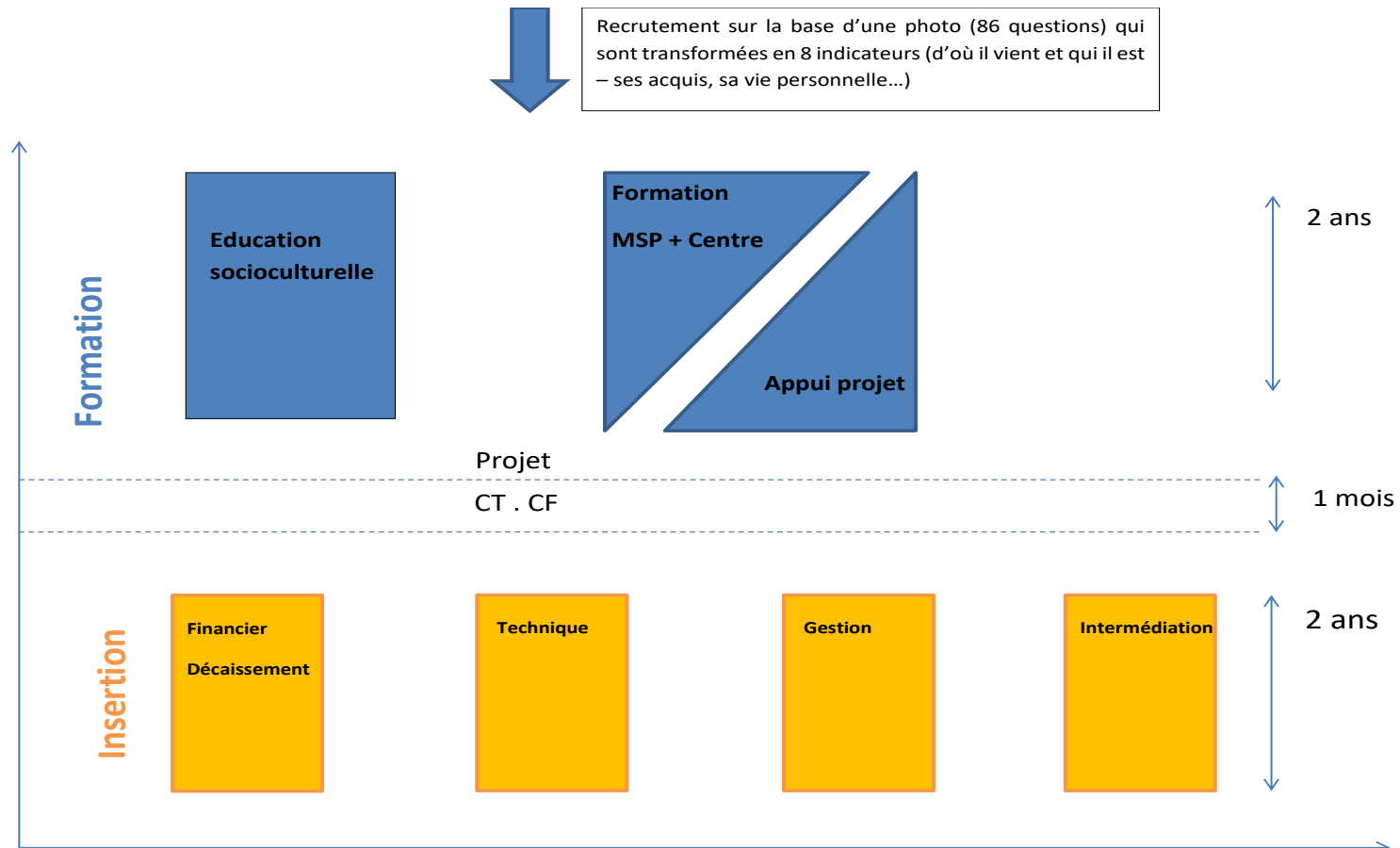
« A qui demandez-vous des conseils en cas de doutes ou de difficultés techniques ? »

L'ordre des relations citées par l'interrogé et la fréquence de certains noms dans les réponses permettent également d'identifier des relations de leadership.

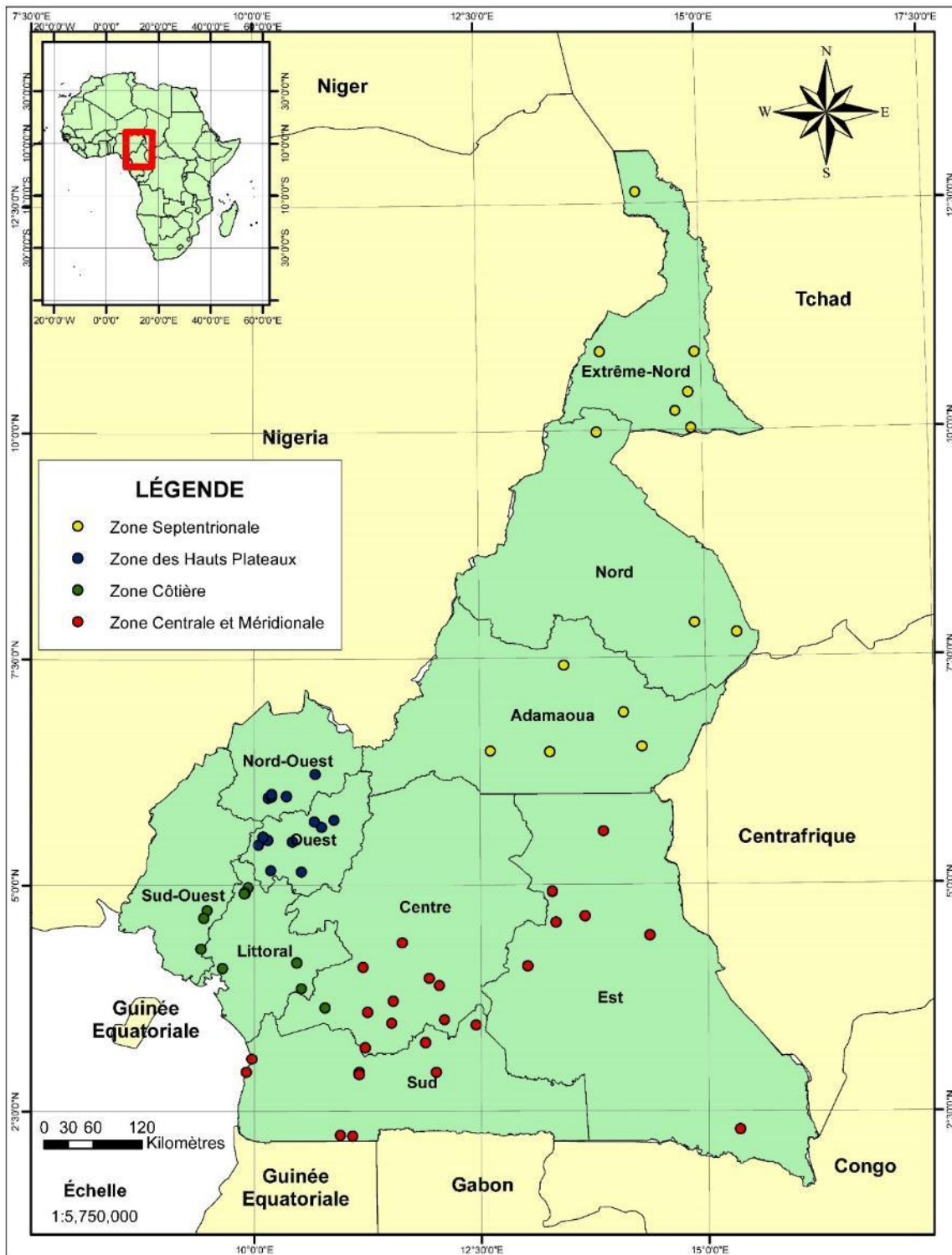
Annexe 12 Organisation du Programme AFOP



Annexe 13 Dispositif de Formation/insertion

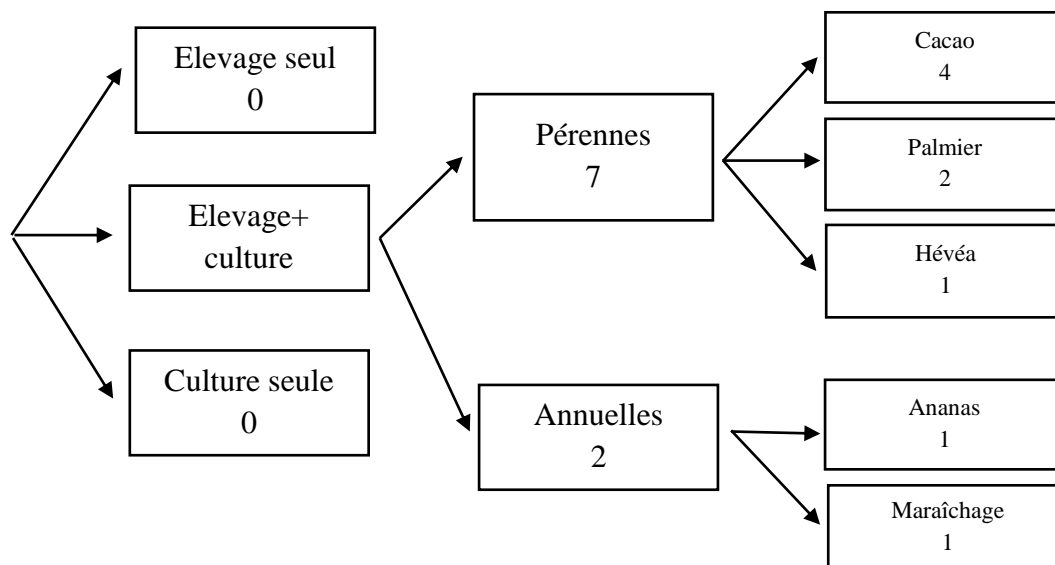


Annexe 14 Carte 2. Zones de localisation des Centres de Formation Rurale



Réalisation : Auteurs

Annexe 15 Typologie des insérés en fonction de l'élevage et de la diversité des cultures (n=9)



Annexe 16 Avantages et inconvénients de chaque atelier d'après les insérés

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
Poulet de chair	<ul style="list-style-type: none"> - Cycle court (45 jours) : les recettes rentrent vite 	<ul style="list-style-type: none"> - Un suivi très rigoureux et dépenses importantes pour l'alimentation et la prophylaxie sous risque de mortalités importantes - Ne pas être trop éloignés des villes pour l'approvisionnement
Porc engraisseur	<ul style="list-style-type: none"> - Rapporte une grosse somme - Paye la dote des femmes - Moins de risques de pertes si baisse de rigueur dans le suivi - Bien pour les éleveurs isolés pour l'approvisionnement moins régulier que pour le poulet - Mangent les déchets de cuisine, les résidus de palme, les tubercules 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés pour trouver des acheteurs car c'est coûteux et reste une dépense occasionnelle. - Avoir des fonds pour l'entretenir pendant plusieurs mois
Porc naisseur	<ul style="list-style-type: none"> - Plus d'acheteurs de porcelets que de porcs engraisseurs. - Mangent les déchets de cuisine, les résidus de palme, les tubercules 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessite d'avoir beaucoup de reproducteurs car la vente d'un porcelet ne dépasse pas les 30 000 F CFA
Pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> - Rapporte beaucoup d'argent d'un coup car vente de tout l'étang dans la même journée - Moins de risques de pertes si baisse de rigueur dans le suivi - Les poissons mangent les déchets de cuisine 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place (creusage de l'étang et paiement des alevins) très coûteuse et nécessite un fond de départ
Cacao	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance sociale : « <i>C'est important pour être quelqu'un</i> », « <i>Un jour je me suis rendu compte que je n'avais pas de cacaoyère comme tout le monde</i> » - Culture pérenne qui dure dans le temps et assure un revenu pendant plusieurs années - Investissement, héritage pour les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Prix non stables - Difficile de trouver les moyens de vente les plus rémunérateurs - Récolte sur la fin de l'année, difficultés pour ne pas économiser jusqu'à la récolte prochaine - Beaucoup de dépenses d'intrants, risque de faibles rendements
Palmier à huile	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de saisons, produit à tout moment - sous-produits valorisables (noix, huile, rameaux...) - Nécessite moins d'intrants que le cacao, produit malgré un suivi plus faible « Le cacao, tu ne lui donnes rien, il ne te donne rien. Alors que le palmier si ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Recette plus faible que le cacao
Hévéa	<ul style="list-style-type: none"> - Produit toute l'année - Moins de travail lorsqu'il est grand - Pas d'intrants à la différence du cacao 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible valorisation
Banane Plantain	<ul style="list-style-type: none"> - Très consommée, se vend très bien - Bon précédent cacao pour son ombrage et ses revenus 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensible aux nématodes - Régimes très lourds, récolte pénible sans moyens de transports
Concombre (pistache)	<ul style="list-style-type: none"> - Bon précédent Banane Plantain et cacao pour son revenu - Utilisé pour les fêtes et cérémonies 	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup de travail pour la récolte
Maïs	<ul style="list-style-type: none"> - Réduit les dépenses en provende - Ramène des revenus dès la première année d'installation - Valorisation : bouillie 	
Manioc	<ul style="list-style-type: none"> - Nourriture de base, acheteurs constants - Apporte rapidement de la trésorerie dès besoin d'argent - Valorisable (bâtons de manioc, couscous...) - Nourrit les porcs lorsque la provende est coûteuse 	<ul style="list-style-type: none"> - Problèmes avec les hérissons et la pourriture - Demande une jachère d'au moins 3 ans car acidifie le sol

Annexe 17 Progressivité et dimensionnement

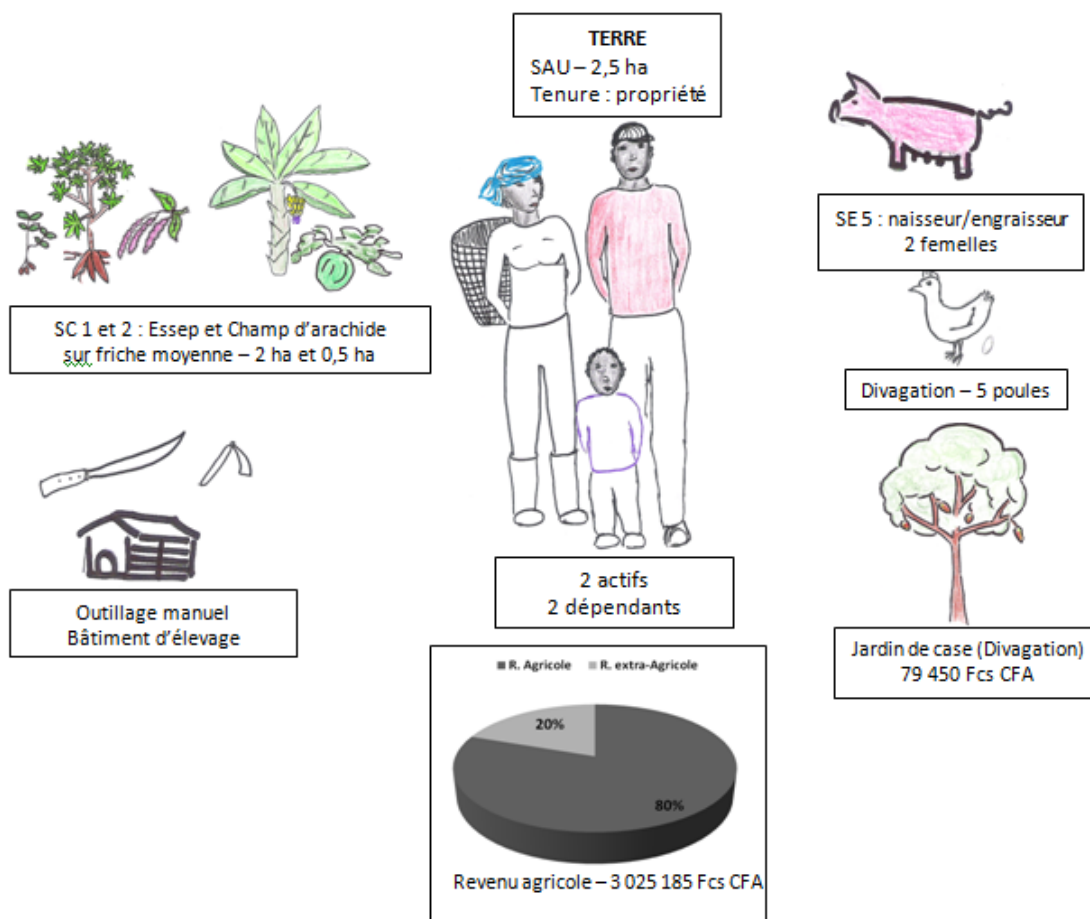
N° insérés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	MOYENNE
Âge actuel	30	36	27	37	36	29	32	35	40	33,6
Année d'installation	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015
SAU actuelle (ha)	0,75	2	2,2	3,5	2,5	1,2	2	2	3	2,1
Surface poulailler (m²)	80	70,00	50,00		80,00	50,00			80,00	83,11
Surface porcherie (m²)				250,00			40,00	48,00		
Nbr poulets/bande	300,00	600,00	300,00		350,00	300,00			300,00	358,33
Nbr de porcs reproducteurs				8,00			7,00	5,00		6,67

N°réfèrent	1	2	3	4	5	6	7	8	9	MOYENNE
Âge actuel	64	55	71	50	65	45	55	60	26	55
Âge a l'installation	60	45	55	42	57	25	42	50	18	44
Année d'installation	2012	2006	2000	2004	2008	1996	2003	2006	2008	2005
SAU héritées à l'installation (ha)	7	0	1,5	2	1	?		?	0	3
Augmentation de surface (ha)	7	0,1	6	12	6	7,5		6		7
SAU actuelle (ha)	14	0,1	7,5	14	7	7,5	3,5	6	0,04	6,63
Surface poulailler (m²)	54			153,00		20,00				55,50
Surface porcherie (m²)				62,00		20,00	24,00			
Nbr poulets/bande	400,00		7,00	500,00		200,00				276,75
Nbr de porcs reproducteurs				5,00		4,00	6,00			5,00

N° non AFOP	1	2	3	4	5	6	7	8	9	MOYENNE
Âge actuel	27	45	66	36	35	35	40	42	55	42
Âge a l'installation	27	37	60	28	21	32	27	37	45	35
Année d'installation	2016	2008	2010	2008	2002	2013	2003	2011	2006	2009
SAU héritées à l'installation	0	<2	0	2	5	0	1,5	0,5	0	1
Augmentation de surfaces	0	0,5	3,25	3	5	0,75	3	3	5	3
SAU actuelle (ha)	1	2,5	3,25	5	5	0,75	4,5	4	5	3,44
Surface poulailler (m²)			21,00							21,00
Surface porcherie (m²)				24,00					18,00	
Nbr poulets/bande			20,00							20,00
Nbr de porcs reproducteurs				5,00					4,00	4,50

Annexe 18 Schéma de fonctionnement du SP 1 : « Les paysans dotés d'une grande réserve foncière »

« Grandes portions de forêts », auto-alimentation et vente. Parmi les systèmes associés au champ d'arachide se trouvent notamment le manioc ou macabo, et le champ de contre-saison. « Le manioc et les champs de contre saison sont à grande distance du village ». « En plus de ces trois principaux systèmes peuvent s'ajouter, selon les producteurs, une ancienne cacaoyère restaurée ou un petit élevage en claustration » (APITHY, 2010).

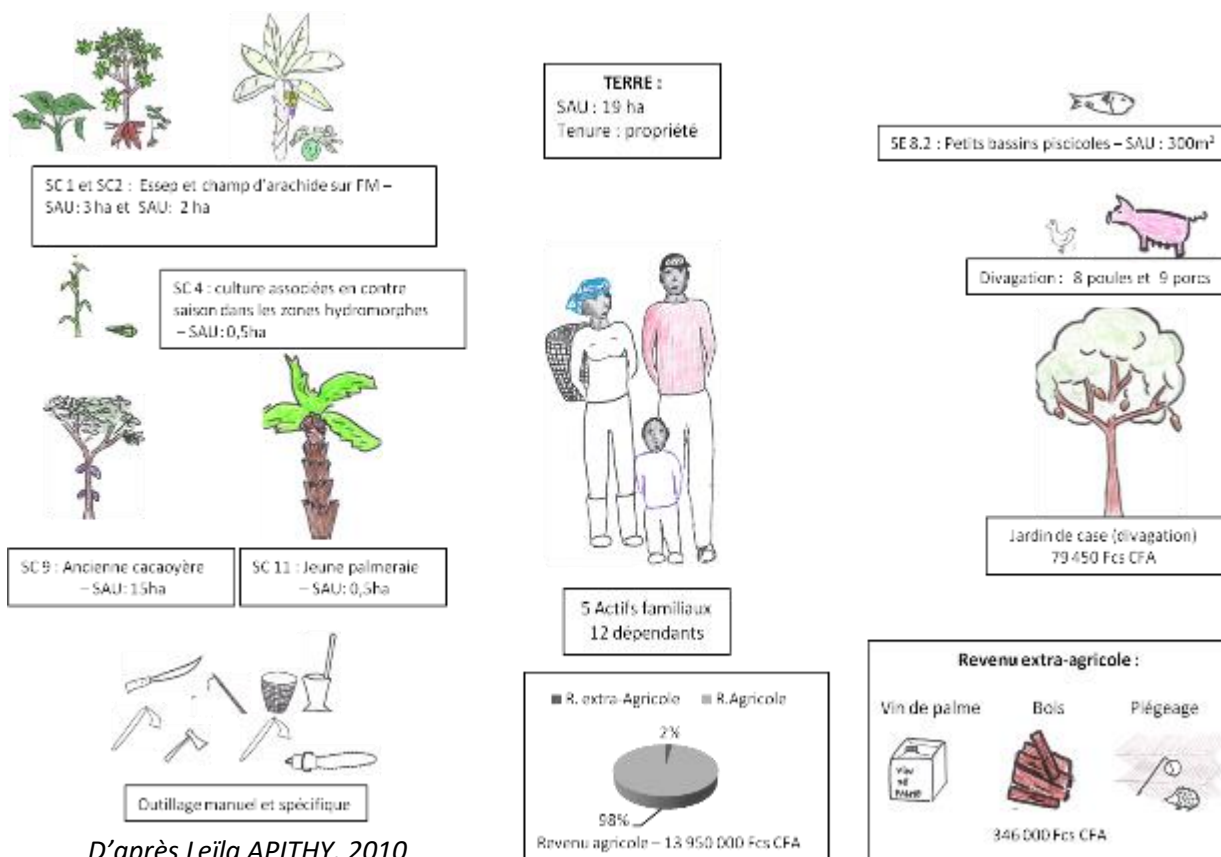


D'après Leïla APITHY, 2010

Les informations écrites et le Revenu Agricole sont spécifiques à l'étude de Leïla APITHY, à ne pas prendre en compte dans le présent rapport.

Annexe 19 Schéma de fonctionnement du SP 2 : « des producteurs aux activités très diversifiées »

Ils disposent d'un « important potentiel foncier ». Ils disposent soit d' « une main d'œuvre familiale plus conséquente », « soit les producteurs ont les moyens financiers nécessaires pour s'affranchir de cette contrainte par l'emploi ponctuel de main d'œuvre salariale ». « Les nouveaux systèmes de culture ou d'élevage sont essentiellement des plantations pérennes (implantation ou restauration de cacaoyères, palmeraies) et de la pisciculture, qui requièrent un investissement initial considérable ». « Ces investissements sont en général permis par l'exercice d'une activité extra-agricole, ou grâce à l'acquisition d'un capital... ». « A l'inverse du champ d'arachide, principalement vivrier, ces autres ateliers ont une vocation marchande ». Revenus extra agricole : vin, bois, piégeage (APITHY, 2010).

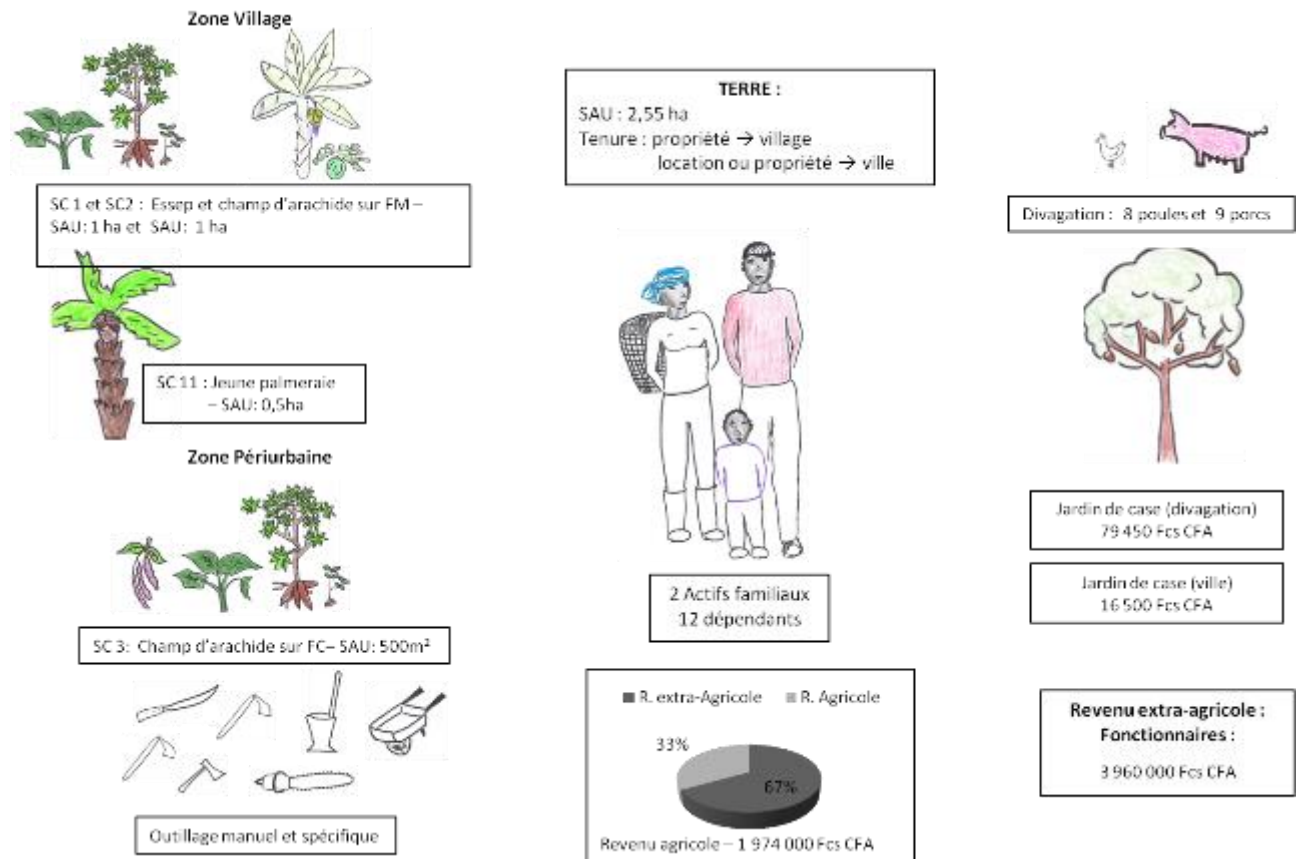


D'après Leïla APITHY, 2010

Les informations écrites et le Revenu Agricole sont spécifiques à l'étude de Leïla APITHY, à ne pas prendre en compte dans le présent rapport.

Annexe 20 Schéma de fonctionnement du SP 3 : «Des agriculteurs en ville exploitant un potentiel foncier au village »

Le foncier est non limitant dans les villages. « Les producteurs sont basés, tout au long de l'année, en ville pour la pratique d'une activité extra-agricole générant l'essentiel des revenus », « ils peuvent consacrer à l'entretien de ces champs certains week-ends et surtout les congés ; mais le calendrier de travail correspondant doit nécessairement se restreindre à ces périodes, ce qui limite le nombre d'ateliers et la surface de chacun d'eux ». « Pour assurer une partie de l'alimentation de la famille en ville, ces exploitants y réalisent également des petits champs » (APITHY, 2010).

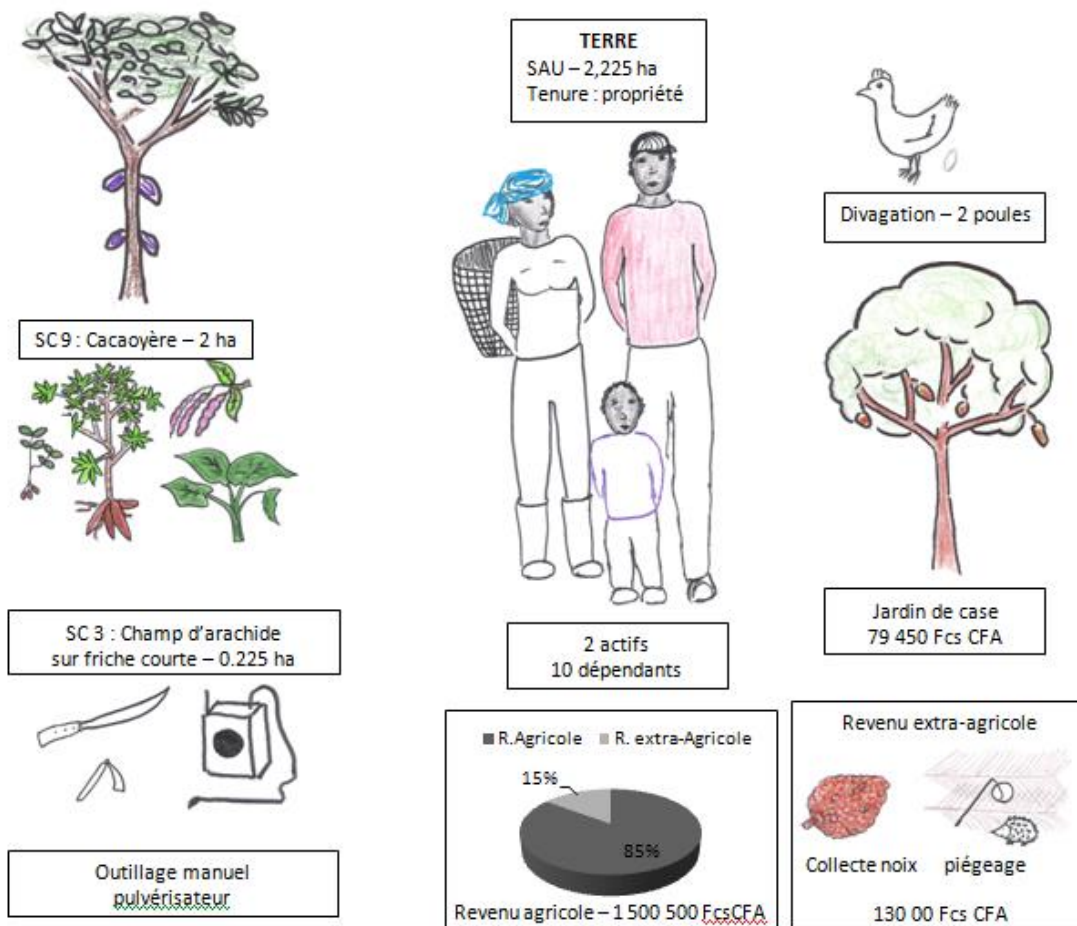


D'après Leïla APITHY, 2010

Les informations écrites et le Revenu Agricole sont spécifiques à l'étude de Leïla APITHY, à ne pas prendre en compte dans le présent rapport.

Annexe 21 Schéma de fonctionnement du SP 5 : « Entre village et brousse, des producteurs de cacao »

Héritage d'un « patrimoine conservé notamment à travers la cacaoculture », ces agriculteurs sont restreints à une surface limitée à proximité des villages. Mais « ceux-ci bénéficient d'une réserve leur permettant d'exploiter de plus grandes surfaces et de valoriser deux catégories de productions, à savoir le vivrier et la culture de rente ». « Les systèmes sont dotés d'une main d'œuvre vieillissante limitant la force de travail pour la réalisation des activités agricoles » (APITHY, 2010).

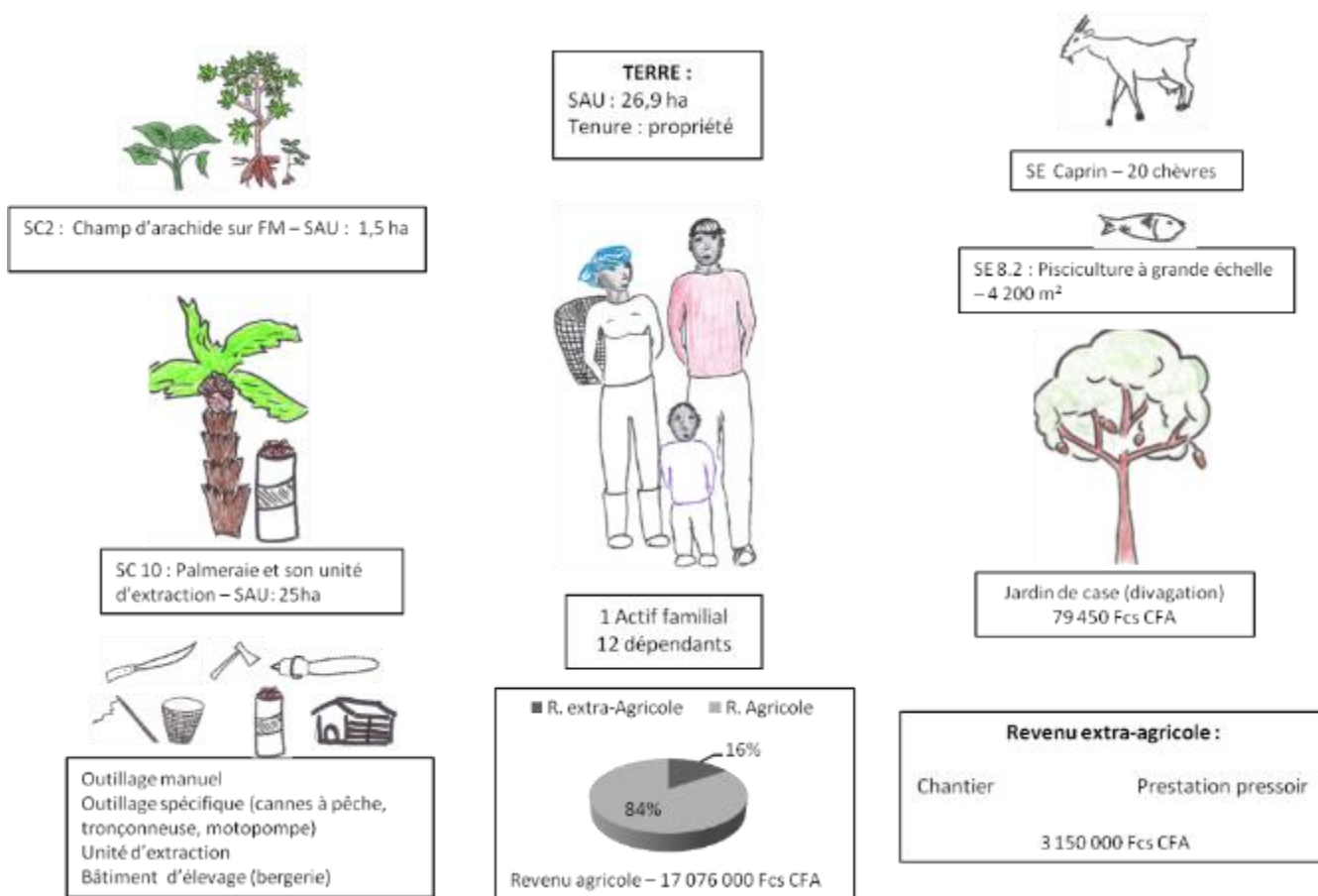


D'après Leïla APITHY, 2010

Les informations écrites et le Revenu Agricole sont spécifiques à l'étude de Leïla APITHY, à ne pas prendre en compte dans le présent rapport.

Annexe 22 Schéma de fonctionnement du SP 9 : « Les nouveaux investisseurs dans l'agriculture »

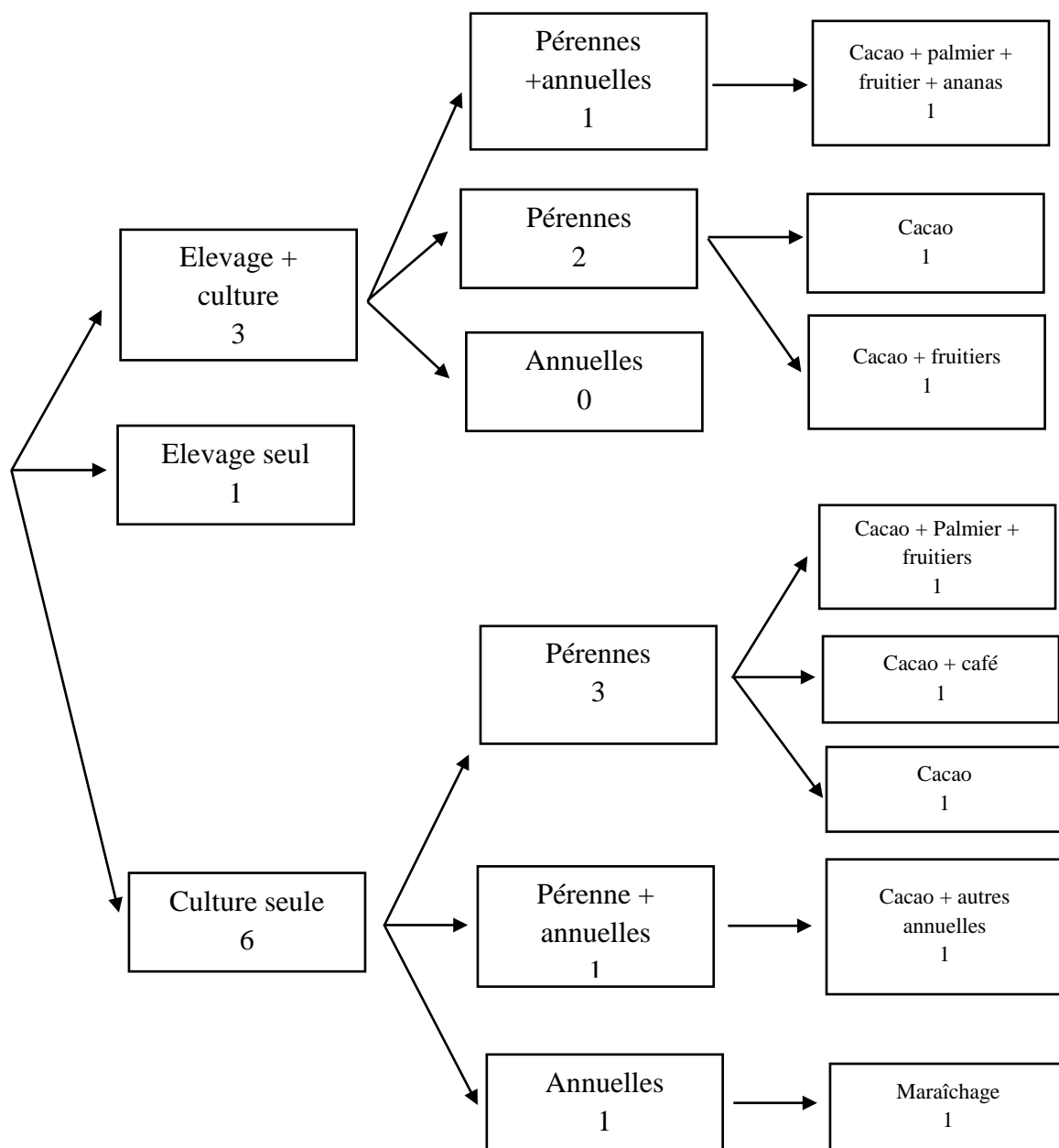
Ces SP « ne concerne pas des exploitations familiales, mais patronales ». « Ces exploitants ont acquis un important capital qu'ils investissent aujourd'hui dans l'agriculture à grande échelle » : « palmiers à huile avec unité de transformation – réalisées sur de grandes surfaces (entre 8 et 25 hectares), quinze loges et un poulailler pouvant accueillir trois mille poulets »... « De plus, l'ampleur de l'exploitation nécessite l'emploi à l'année de main d'œuvre salariale » (APITHY, 2010).



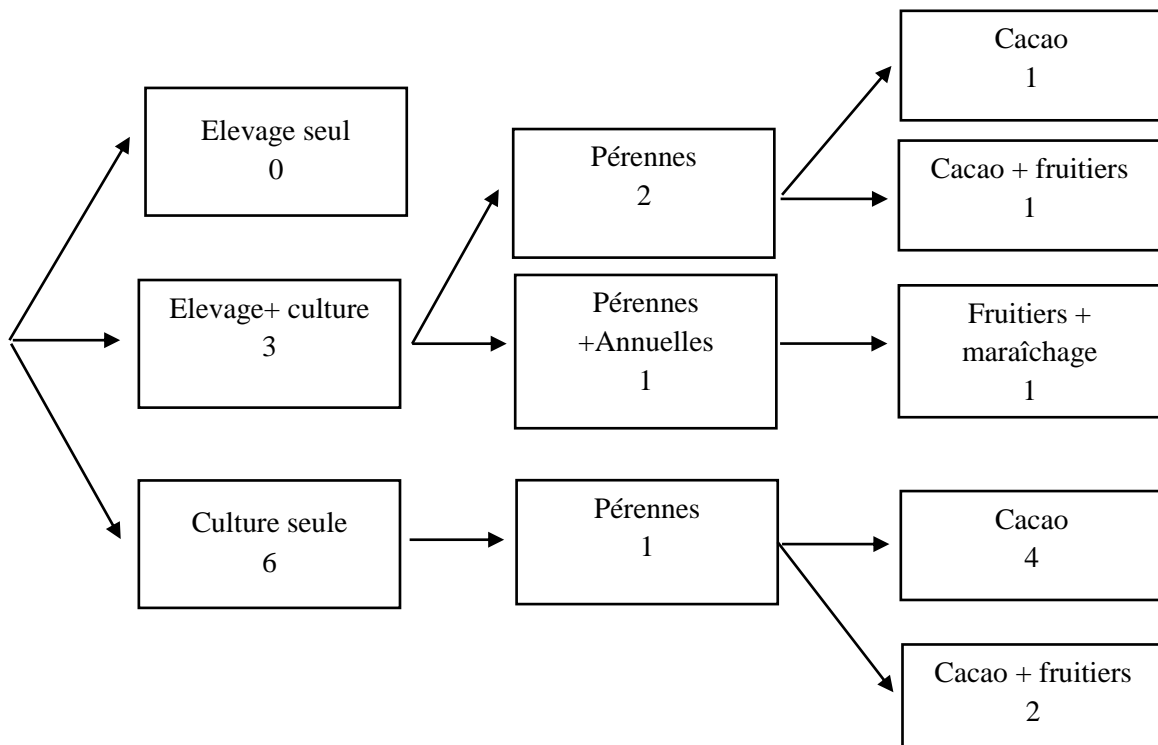
D'après Leïla APITHY, 2010

Les informations écrites et le Revenu Agricole sont spécifiques à l'étude de Leïla APITHY, à ne pas prendre en compte dans le présent rapport.

Annexe 23 Typologie Référent en fonction de l'élevage et de la diversité des cultures (n=9)



Annexe 24 Typologie des agriculteurs non AFOP en fonction de l'élevage et de la diversité des cultures (n=9)



Annexe 25 Itinéraires techniques des agriculteurs non AFOP (n=9)

	Elevage (race, alimentation et prophylaxie)	Traitement phyto sanitaire et engrais	Plantation (variété, densité, trouaison, piquetage ...)	Terme non maîtrisé
Agriculteur 1	<ul style="list-style-type: none"> - Porc en claustration, ne connaît pas la race - Vaccin : 1 par porc - Vermifuge 2 fois/an - Castration par un vétérinaire du MINEPIA - Alimentation : drêche+ feuilles +son de blé 	<ul style="list-style-type: none"> - BP : insecticides, trempe les rejets dans un nématicide - Vivrier : insecticide + herbicide - Fruitiers : insecticide, anticapside, herbicide - Pépinière : anticapside 	<ul style="list-style-type: none"> - Variétés locales - Manioc : 2*2 m - BP : 3*3 m - Maïs fourre-tout : 2*2 m 	<ul style="list-style-type: none"> - Prononce « grêche » et « fon » de blé au lieu de « drêche » et « son » de blé - Ne se rappelle plus du mot « nématicide »
Agriculteur 2	<ul style="list-style-type: none"> - Poules en divagation - Pas de prophylaxie pour poules - Pas de provende 	<ul style="list-style-type: none"> - Pépinière cacao et fruitiers : pas de produits car chers - Cacao : fongicides + anticapsides, 3 passages - Pas engrais car cher 	<ul style="list-style-type: none"> - Piquetage en quinconce fait avec une ficelle - Trouaison de 20*20 cm - Fruitiers : 15*15m - Maïs blanc et sélectionné : 50*100 cm - Cacao amélioré : 3*3 m 	
Agriculteur 3		<ul style="list-style-type: none"> - Cacao : 3 pulvérisations par an de fongicides +insecticides - Fait la pépinière de cacao 	<ul style="list-style-type: none"> - Cacao : variétés anciennes et améliorées 	
Agriculteur 4		<ul style="list-style-type: none"> - Ne met aucun produit, fait tout manuellement - Fait la pépinière de cacao 	<ul style="list-style-type: none"> - BP : Fait ses propres rejets, variétés locales, 2*2 m « à vue d'œil », pas de dimension précise pour la trouaison - Maïs : alignement à vue d'œil, 1*1 m, ne connaît pas la variété - Cacao : variété améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des mots « trouaison », « piquetage », « capsid » - Ne distingue pas « engrais » de « phytosanitaire »
Agriculteur 5		<ul style="list-style-type: none"> - Cacao : Pas d'engrais, pas de fongicides car plants trop jeunes, met les anticapsides - Utilise insecticides - Pépinière cacao : engrais foliaire - BP : nématicides 	<ul style="list-style-type: none"> - Cacao : variété améliorée, fait piquetage et trouaison, 2*2m - BP : variété locale, 2*2 -Manioc : 30*30 cm 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne connaît pas le terme « nématicide », ni « anticapsid », dit « insecticide »
Agriculteur 6	<ul style="list-style-type: none"> - Porcs en claustration, ne connaît pas la race - Ne sait pas faire les vaccins, fait appel à un vétérinaire - Nourrit à la provende toute faite 	<ul style="list-style-type: none"> - Cacao : insecticide + fongicide : 4 traitements par an, pas d'herbicide, utilisation d'engrais foliaire au début de la floraison car le sol est épuisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Cacao : vieille variété et variété améliorée, 3*3 m - Maïs : variété améliorée de l'IRAD, 90*90 cm 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne parle d' « anticapsid » mais d' « insecticide »

Agriculteur 7	<ul style="list-style-type: none"> - Poulet de chair en divagation, race améliorée - Pas de prophylaxie pour poules - Nourrit à la provende les premiers jours 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de nématicides pour la banane plantain - Anticapsides, engrais foliaire pour le cacao, évite l'herbicide quand ils sont petits 	<ul style="list-style-type: none"> - BP : variétés locales, pas de piquetage, ni trouaison, 3*3 m - Cacao amélioré : piquetage et trouaison à « vue d'œil », pour combler les trous du verger Fruitiers : plants de l'IRAD, 15*15 m 	
Agriculteur 8		<ul style="list-style-type: none"> - Traite le cacao uniquement en curatif - Vivrier : pas de produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Cacao : anciennes et nouvelles variétés, ne connaît pas l'espacement de son cacao (2*2m ?) - Maïs : blanc et sélectionné - BP : variété locales 	
Agriculteur 9		<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'intrants 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne connaît pas bien ses espacements, seulement pour le manioc (2*2m) - Pas de piquetage - Pas de dimension particulière pour la trouaison - BP : ne connaît pas la variété - Maïs : jaune et blanc 	

Système de culture 1 : Itinéraire technique de la mise en place du système de culture Cacao*banane plantain*pistache, 1 ha :

OPERATIONS	PERIODES	REMARQUES
Délimitation de la parcelle	Novembre	
Défrichage	Novembre-décembre	
Abattage	Janvier	
Brûlis	Février	
Piquetage/trouaison/planting banane + pistache	Mars, avril	Ecartement banane plantain : 3*3m
Nématicide banane plantain (au moment de la plantation)	Mars/avril	Trempage des rejets
Mise en place de la pépinière de cacao	Mars	
Traitements pépinière	Mars à septembre	Pulvérisation d'engrais foliaire
Anticapside, fongicide en pépinière	Si attaque	
Désherbage manuel	Tous les deux mois	
Trouaison/plantation cacao	Septembre	Ecartement cacao : 3*3 m
Récolte de l'arachide	Juin	
Séchage de l'arachide	Juin-juillet	
Vente arachide	Juillet-août	

Système de culture 2 : Itinéraire technique de la mise en place du système de culture maïs pur, ½ ha à chaque campagne :

- Première campagne de mars à juillet
- Seconde campagne : d'août à septembre

OPERATIONS	PERIODES	REMARQUES
PREMIERE CAMPAGNE		
Délimitation de la parcelle	Février	
Défrichage	Février	
Brûlis	Mars	
Piquetage + semis	Mars-avril	Variété CMS 87 04 Ecartement de 0.8*0.5 m
Entretien manuel + chimique	Mai	
Récolte + transport	Juillet	
Transformation (égrenage, séchage, moulin pour la farine)	Juillet	
Vente éventuelle	Juillet	
SECONDE CAMPAGNE		
Délimitation de la parcelle	Juillet	
Défrichage	Juillet	
Brûlis	Août	
Piquetage + semis	Août - septembre	Variété CMS 87 04 Ecartement de 0.8*0.5 m
Entretien manuel + chimique	Octobre	
Récolte +	Décembre	
Transformation (égrenage, séchage, moulin pour la farine)	Décembre	
Vente éventuelle	Décembre	

Système d'élevage 1 : Poulet de chair, une bande de 300 têtes

OPERATIONS	PERIODES	REMARQUES
Vide sanitaire	Septembre	2 semaines avant l'arrivée des poussins Race Arbor Acres
Recherche de bois de chauffage	Septembre	
Surveillance poussinière	Octobre	21 jours
Alimentation et eau	Chaque jour	
Vaccination	3ème, 10ème, 17ème et 24ème jours	
Vente	Novembre - Décembre	A 45 jours et plus

Système d'élevage 2 : pisciculture de poisson - vipères et de carpes (tilapia), dans un étang de 400m².

OPERATIONS	PERIODES	REMARQUES
Curage	Décembre	Groupe d'entre aide
Empoisonnement	Janvier	Carpes : 10/m ² Poisson - vipères : 2/m ²
Alimentation	Chaque jour si possible	Déchets ménagers
Vidange	Décembre	
Capture	Décembre	
Vente	Décembre	

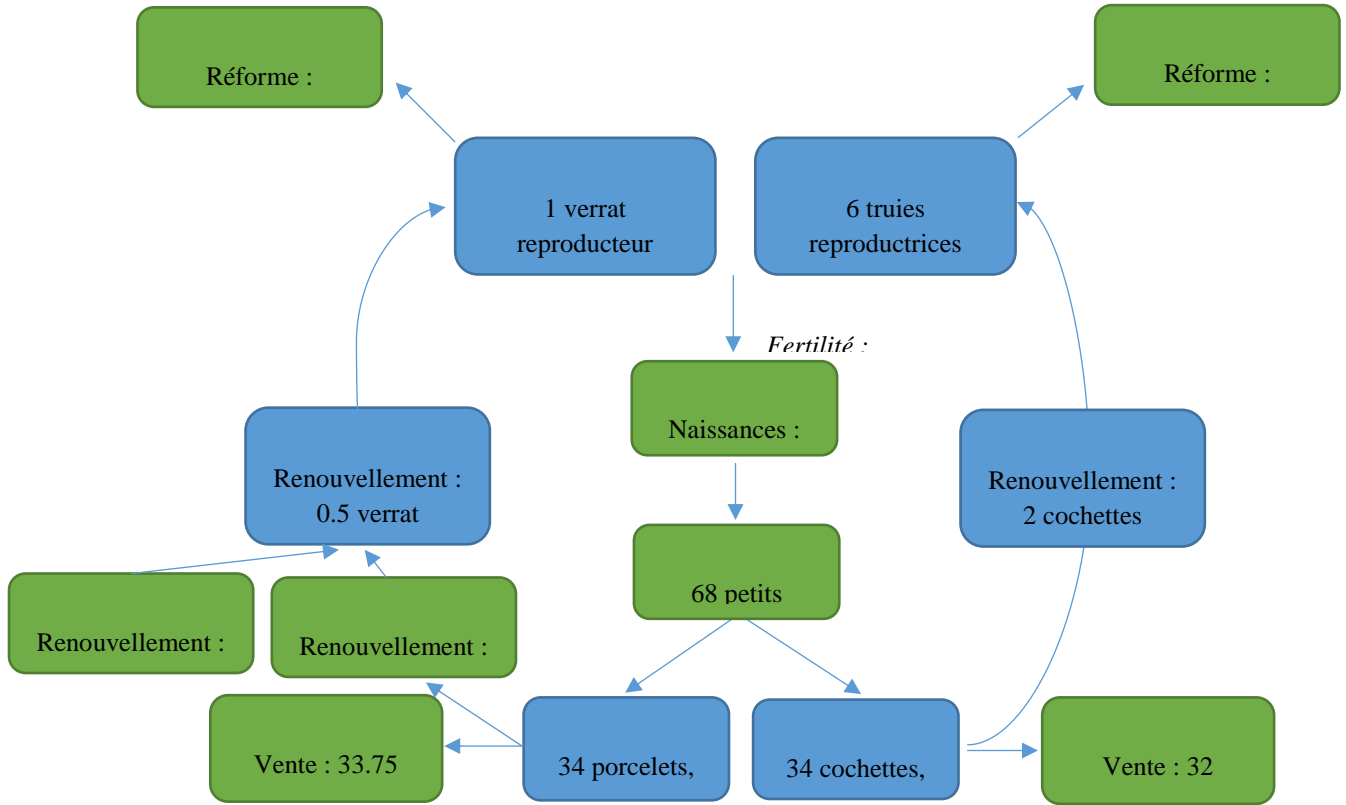
Système de Culture 1 : Palmier à huile*banane plantain (BP), 1 ha

OPERATIONS	PERIODES	REMARQUES
Délimitation	Août	
Défrichage	Septembre	
Abattage	Novembre	
Brûlis	Janvier	Saison sèche
Piquetage/trouaison BP	Février-mars	Ecartements de 3*3m
Plantation BP	Avril	
Entretien manuel	Juin – juillet Novembre-décembre	(fin de saison des pluies)
Construction pépinière palmier à huile	Mai	Les plants doivent rester 1 an en pépinière
Traitements pépinière	Durant toute la durée en pépinière	Insecticide + engrais foliaire

Système de culture 2 : Manioc, ½ ha à chaque campagne

OPERATIONS	PERIODES	REMARQUES
PREMIERE CAMPAGNE		
Défrichage	Janvier	
Brûlis	Janvier	
Buttage	Mars	
Bouturage	Avril	
Epannage lisier porc	Avril	
Sarclage/binage	Chaque mois	
Récolte	Juin-juillet-août	
DEUXIEME CAMPAGNE		
Défrichage	Août	
Brûlis	Août	
Buttage	Septembre	
Bouturage	Octobre	
Epannage lisier porc	Octobre	
Sarclage/binage	Chaque mois	
Récolte	Décembre-Janvier-février	

Annexe 29 Schéma démographique d'une population à l'équilibre de 6 truies et d'un verrat reproducteur



*Annexe 30 Projections du système de production 1, sans agrandissement de l'exploitation :
Cacao*BP*pistache+maïs+poulet+poisson*

PRODUCTIONS								
	Année n	Année n+1	Année n+2	Année n+3	Année n+4	Année n+5	Année n+6	Année n+7
nbr poulet 2 kg	100	130	100	100	100	100	100	100
nbr poulet 5 kg	100	130	160	180	180	190	190	190
nbr sac fientes	28	28	28	28	28	28	28	28
nbr de bandes	1	2	2	2	2	2	2	2
carpes	1800	2400	2850	2850	2850	3800	3800	3800
poissons vipère	360	480	570	570	570	760	760	760
sac pistache	4	0	0	0	0	0	0	0
régime BP	0	400	1000	1500	400	0	0	0
kg Cacao	0	0	0	300	500	900	900	900
sac maïs	30	30	30	30	30	30	30	30

	Année n	Année n+1	Année n+2	Année n+3	Année n+4	Année n+5	Année n+6	Année n+7
SAU SC 1	1	1	1	1	1	1	1	1
SAU SC 2	2	2	2	2	2	2	2	2
SAU TTL	3	3	3	3	3	3	3	3
poulets de 2 kg	250 000	325 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
poulets de 5 kg	400 000	520 000	640 000	720 000	720 000	760 000	760 000	760 000
fientes	28 000	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000
PB SE1	678 000	901 000	946 000	1 026 000	1 026 000	1 066 000	1 066 000	1 066 000
carpes	540 000	720 000	855 000	855 000	855 000	1 140 000	1 140 000	1 140 000
poisson vipère	252 000	336 000	399 000	399 000	399 000	532 000	532 000	532 000
PB SE 2	792 000	1 056 000	1 254 000	1 254 000	1 254 000	1 672 000	1 672 000	1 672 000
pistache	300 000	-	-	-	-	-	-	-
BP	-	760 000	1 900 000	2 850 000	760 000	-	-	-
cacao	-	-	-	300 000	500 000	900 000	900 000	900 000
PB SC 1	300 000	760 000	1 900 000	3 150 000	1 260 000	900 000	900 000	900 000
maïs	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
PB SC 2	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
PB TTL	1 278 000	1 961 000	3 146 000	4 476 000	2 586 000	2 266 000	2 266 000	2 266 000
CI SE 1	546 000	546 000	546 000	546 000	546 000	546 000	546 000	546 000
CI SE 2	647 250	647 250	647 250	727 250	727 250	727 250	727 250	727 250
CI SC 1	0	120 000	120 000	120 000	100 000	100 000	100 000	100 000
CI SC 2	31000	31000	31000	31000	31000	31000	31000	31000
TTL CI	1 224 250	1 344 250	1 344 250	1 424 250	1 404 250	1 404 250	1 404 250	1 404 250
VAB SE 1	132 000	355 000	400 000	480 000	480 000	520 000	520 000	520 000
VAB SE 2	144 750	408 750	606 750	526 750	526 750	944 750	944 750	944 750
VAB SC 1	300 000	640 000	1 780 000	3 030 000	1 160 000	800 000	800 000	800 000
VAB SC 2	269 000	269 000	269 000	269 000	269 000	269 000	269 000	269 000
VAB/bande	132 000	177 500	200 000	240 000	240 000	260 000	260 000	260 000
VAB/m²	362	1 022	1 517	1 317	1 317	2 362	2 362	2 362
VAB/ha SC1	300 000	640 000	1 780 000	3 030 000	1 160 000	800 000	800 000	800 000
VAB/ha SC 2	134 500	134 500	134 500	134 500	134 500	134 500	134 500	134 500
Amortissement SE	110220	110220	110220	110220	110220	110220	110220	110220
Amortissement SC	38783	38783	38783	38783	38783	38783	38783	38783
TTL AMORTISSEMENT	149003	149003	149003	149003	149003	149003	149003	149003
VAN (= somme VAB-ttl amortissement)	696 747	1 523 747	2 906 747	4 156 747	2 286 747	2 384 747	2 384 747	2 384 747
Salaires SE 1	12000	24000	24000	24000	24000	24000	24000	24000
Salaires SE 2	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Salaires SC 1	152 000	152 000	152 000	152 000	152 000	110 000	110 000	110 000
Salaires SC 2	0	0	0	0	0	0	0	0
TTL SALAIRES	264000	276000	276000	276000	276000	234000	234000	234000
RA (=VAN-salaires)	432 747	1 247 747	2 630 747	3 880 747	2 010 747	2 150 747	2 150 747	2 150 747
Nbr actif	2	2	2	2	2	2	2	2
RA/actif	216 374	623 874	1 315 374	1 940 374	1 005 374	1 075 374	1 075 374	1 075 374

Annexe 31 Taux de perte de l'élevage de poulets et de poissons

Année	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
Perte poisson	0,40	0,20	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Perte poulet	0,33	0,13	0,13	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06

L'année n, le taux de perte chez les carpes et les poisson - vipères est très élevé (40%) la première année car le système est encore à l'étape de teste. Il s'améliore l'année n+1 avec 13% de pertes. En effet l'agriculteur projette de les nourrir plus régulièrement, il projette aussi de construire une compostière pour les déchets ménagers. Après l'année n+2, le taux de perte ne dépasse pas les 5% pour deux raisons :

- L'inséré ayant plus de trésorerie pourra les nourrir avec des sacs de provende
- Les poissons se reproduisent entre eux dans l'étang, ce qui compense les pertes

Le taux de perte du poulet est très élevé (33%) la première année à cause d'un manque d'oligo-élément dans les rations qui a provoqué de la mortalité.

Au fil des années, la maîtrise des rations, du chauffage et de la prophylaxie s'est améliorée. Le taux de perte passe donc de 13% à 6% en routine. En effet les poussins sont très fragiles, la race améliorée n'est pas rustique, il est donc difficile d'avoir 0% de pertes.

Annexe 32 Tableau des rendements et prix de vente du SP1 et SP2

Produit	Rendement (par hectare ou nbr de têtes)	Prix (par kilos, par sac, par régime...)
Cacao	Année 1 : 0 Année 2 : 0 Année 3 : 0 Année 4 : 300 kg de fèves Année 5 : 500 kg Année 6 : 900 kg	1000 F CFA/kg de fèves
Huile de palme	Année 1 : 0 l Année 2 : 0 l Année 3 : 0 l Année 4 : 200 l Année 5 : 500 l Année 6 : 600 l	600 F CFA/l
Banane plantain	Année 1 : 0 Année 2 : 400 Année 3 : 1000 Année 4 : 1500 Année 5 : 400	1900 F CFA/régime
Pistache	4 sacs de 50 kg	75 000 F CFA/sac
Maïs	3 t max (sec)	10 000 F CFA le sac de 100 kg
Manioc	60 sacs de 100 kg	7 000 F CFA/sac
Bâton de manioc		50 F CFA/bâton
Carpe (tilapia)		300 F CFA/ tête
Poisson - vipère		700 F CFA/ tête
Poulet		2 kg : 2500 F CFA/tête 5 kg : 4000 F CFA/tête
Porcelet		Vaccinés : 30 000 F CFA/tête Non vaccinés : 25 000 F CFA/ tête
Cochette		Vaccinées : 30 000 F CFA/tête Non vaccinées : 25 000 F CFA/ tête
Verrat/truie réformés		De 200 000 à 600 000 F CFA/ tête

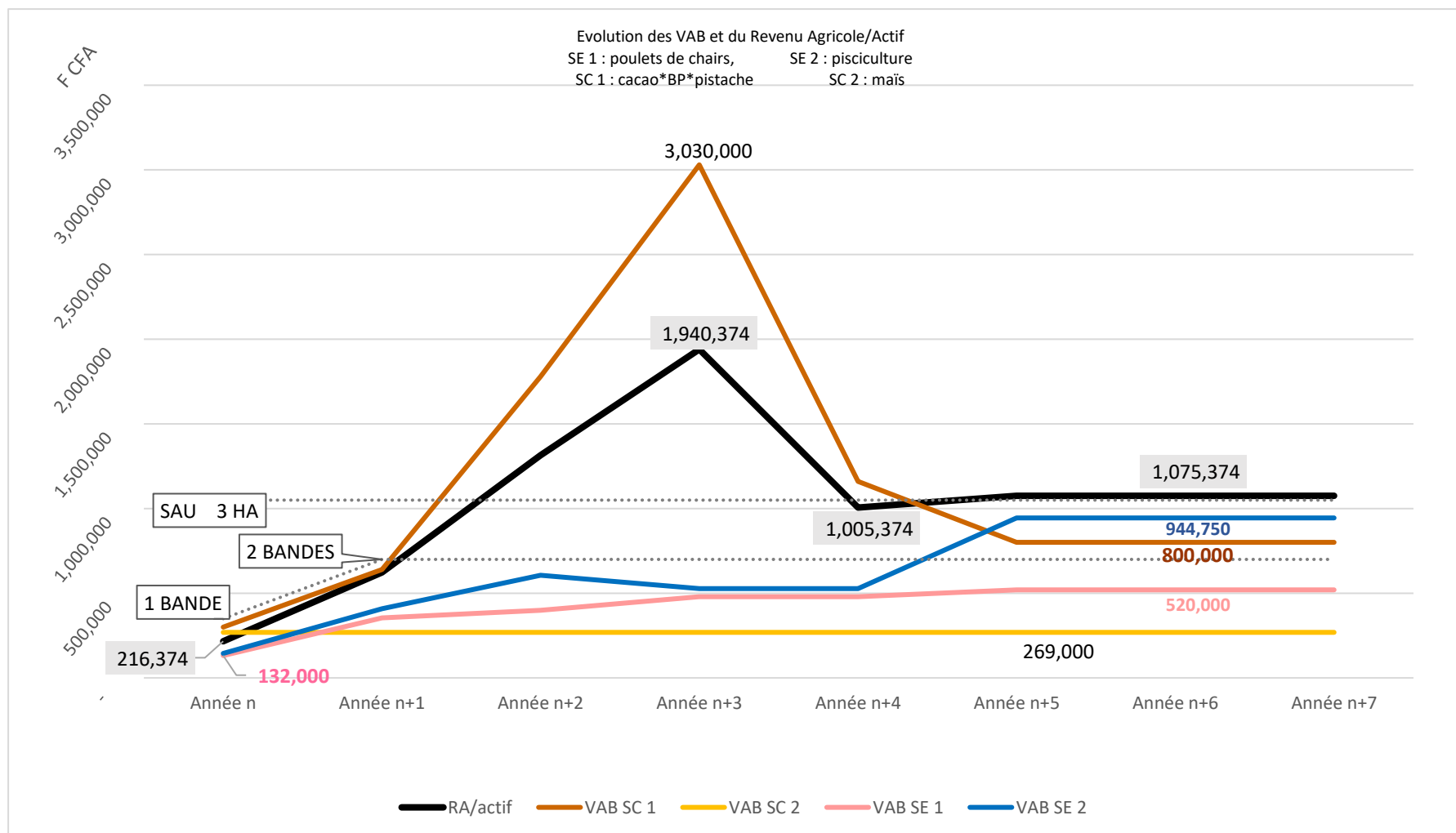
Annexe 33 Itinéraire technique du cacao (variété améliorée) en production

OPERATIONS	PERIODES	REMARQUES
Récolte sanitaire	Janvier	Ramassage au sol de vieilles cabosses qui pourrissent
Taille d'entretien	Février	
Anticapside 2 passages	Janvier - Février Juin - Juillet	
Fongicides (contre la pourriture brune)	Janvier - Février Juin - Juillet	3 passages max. Mélangés dans le pulvérisateur ou l'atomiseur avec l'anticapside
Insecticides	Pas systématique	Si attaque de chenilles ou de criquets
Désherbage	Mars et août	Défrichage à la machette ou chimiquement (round-up)
Récolte	Oct-Nov-Déc	
Ecabossage	Oct-Nov-Déc	Sortir les fèves des cabosses
Séchage	Oct-Nov-Déc	
Fermentation	Oct-Nov-Déc	
Vente	Oct-Nov-Déc	

Annexe 34 Itinéraire technique du palmier à huile en production

OPERATIONS	PERIODES	REMARQUES
Entretien/défrichage	Janvier et Août	Manuel (Si herbes hautes) ou chimique (si herbes courtes)
Élagage	Juillet	
Récolte	Chaque mois	
Tamissage + transport	Après chaque récolte	Tamissage pour faire sortir les noix du régime
Transformation en huile	Après chaque récolte	
Vente	Après chaque récolte	

Annexe 35 Projection, sans agrandissement de l'exploitation, des VAB des systèmes de culture et d'élevage du SP 1



Annexe 36 Evolution des indicateurs de fertilité et de prolificité des truies et de mortalité des porcelets

	Année n	Année n+1	Année n+2	Année n+3	Année n+4	Année n+5	Année n+6	Année n+7	Année n+8	Année n+9
Fertilité	0,67	0,67	0,75	0,75	0,83	0,83	0,92	0,92	0,92	0,92
Prolificité	7	7	7	8	8	8	8	8	8	8
Mortalité	0,4	0,3	0,2	0,18	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15

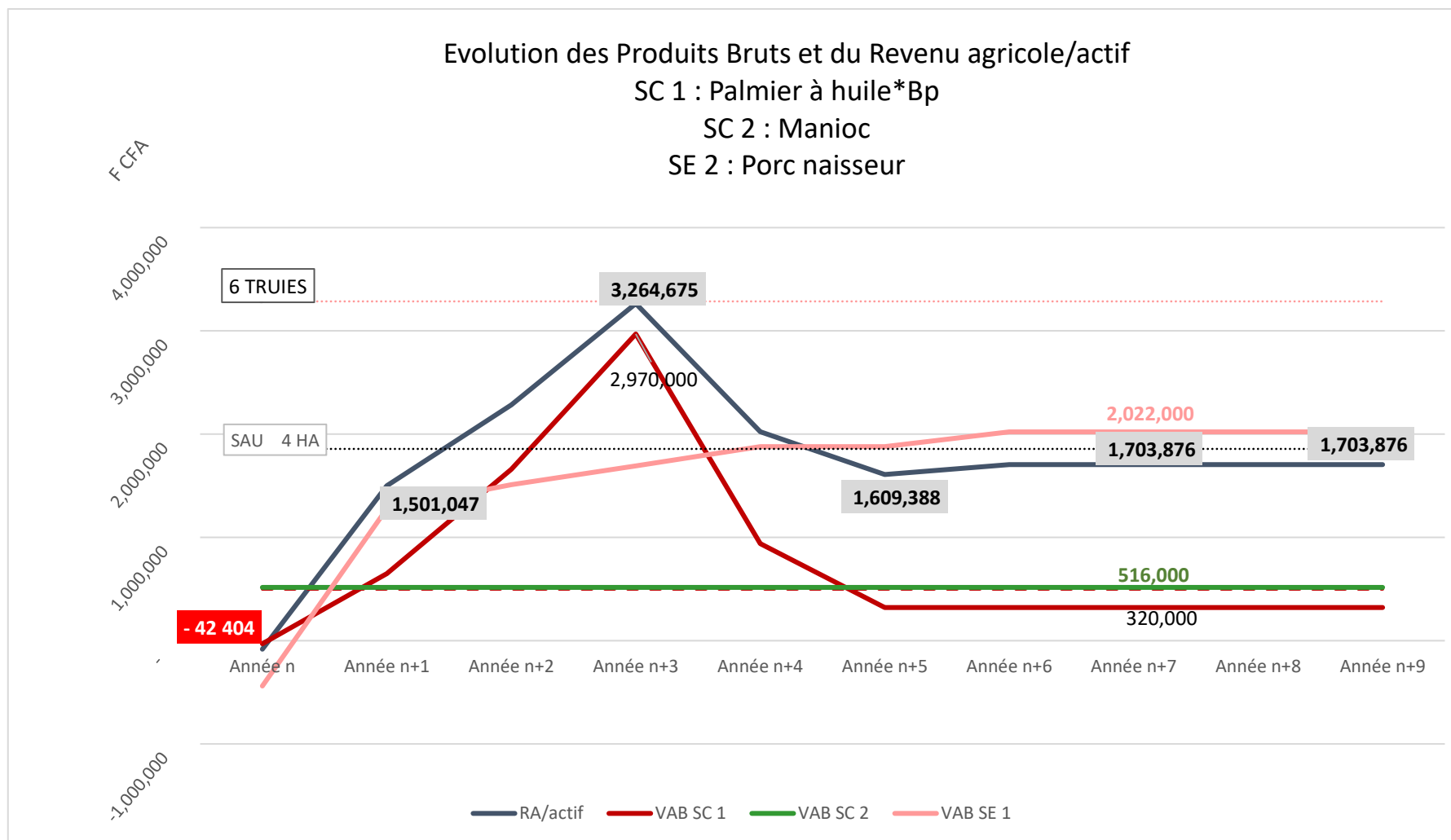
CALCULS

$$\text{fertilité} = \frac{\text{nombre de mises bas}}{\text{nombre de truies reproductrices}}$$

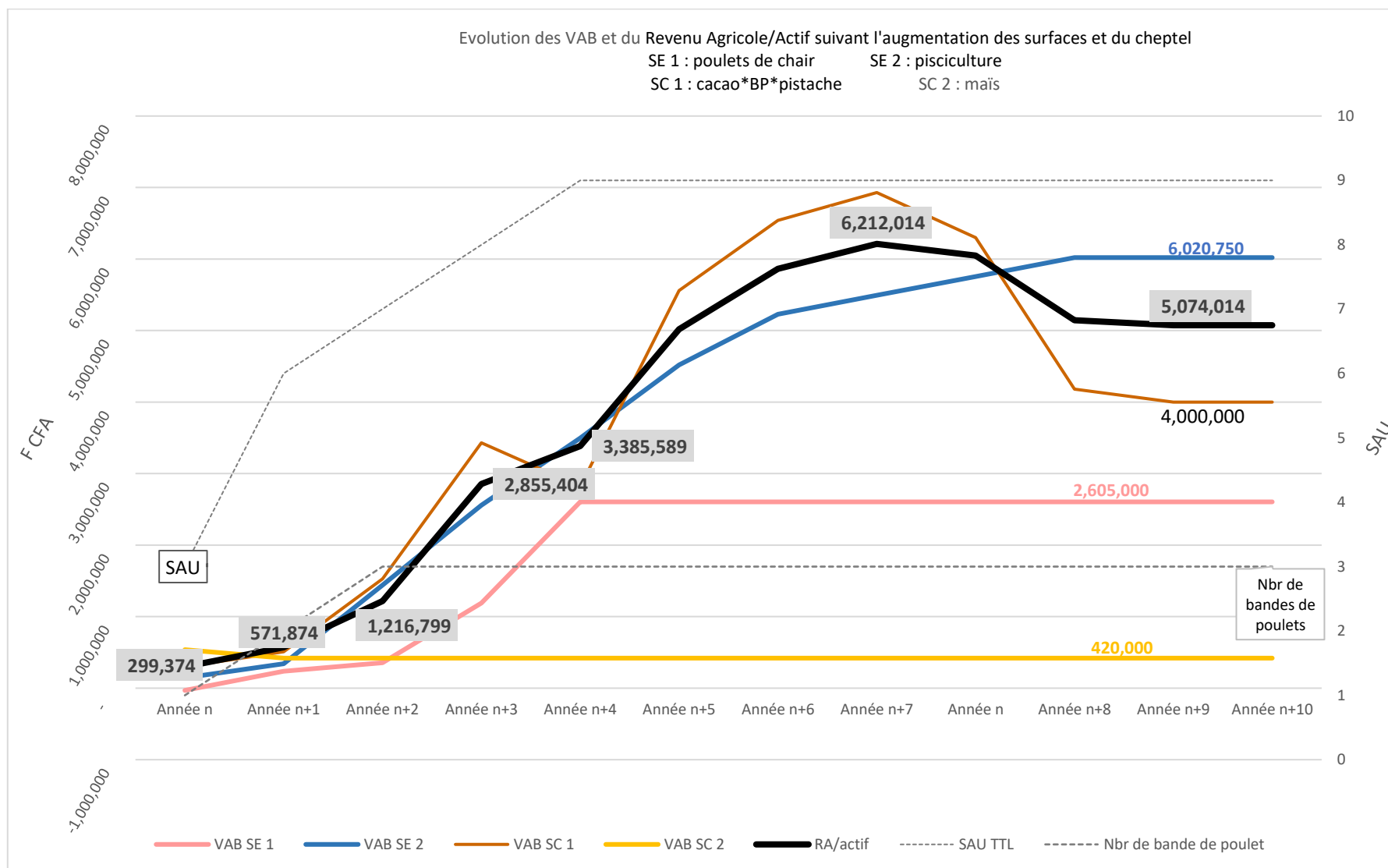
$$\text{prolificité} = \frac{\text{nombre de naissances}}{\text{nombre mises bas}}$$

$$\text{mortalité} = \frac{\text{nombre de petits morts}}{\text{nombre de naissances}}$$

Annexe 37 Projection, sans agrandissement de l'exploitation, des VAB des systèmes de culture et d'élevage du SP 2



Annexe 38 Projection, avec agrandissement de l'exploitation, des VAB des systèmes de culture et d'élevage du SP 1



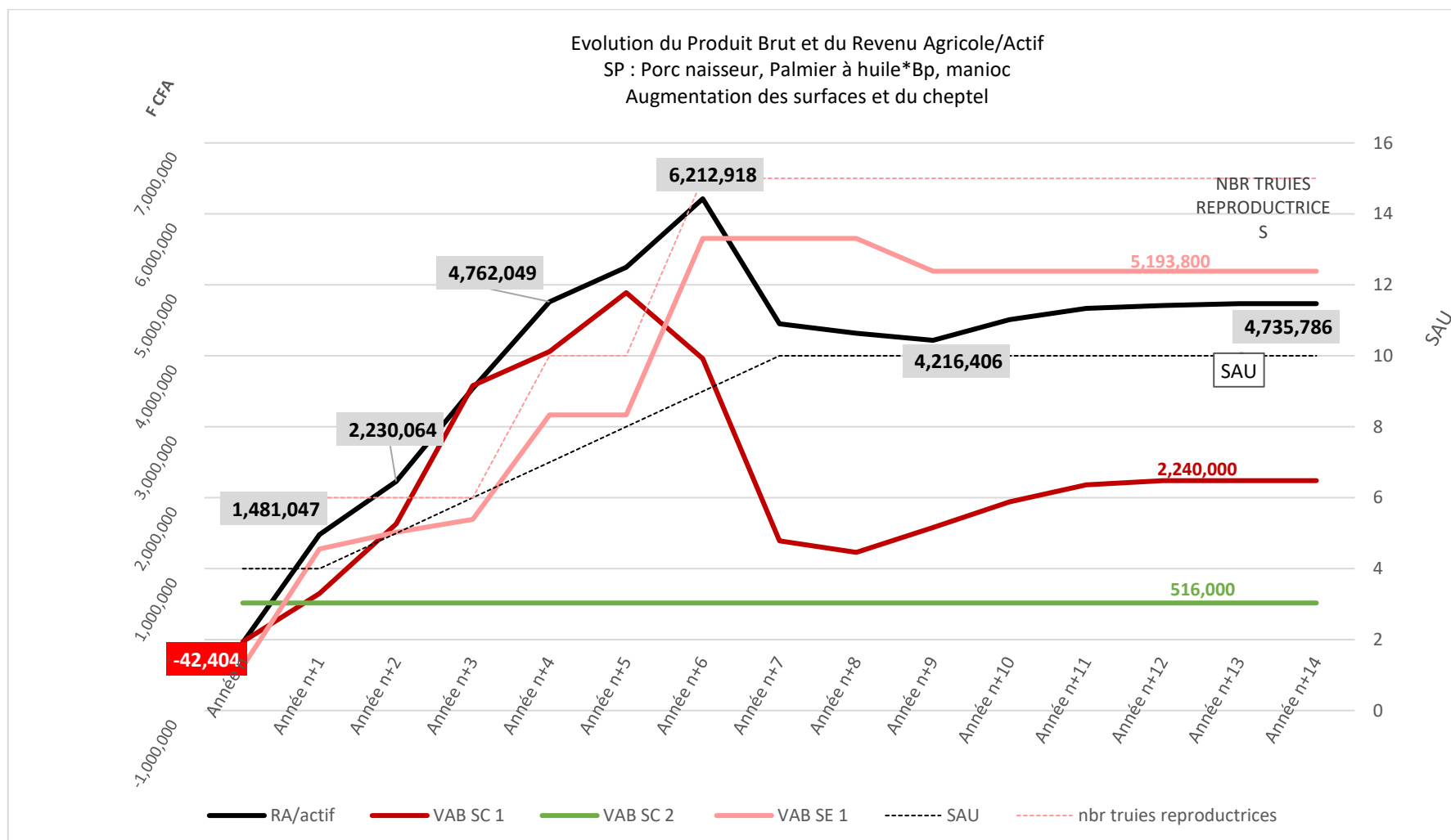
*Annexe 39 Projections, avec agrandissement de l'exploitation, du système de production 1 :
Cacao*BP*pistache + maïs + poulet + poisson*

PRODUCTIONS					
	Année n	Année n+1	Année n+2	Année n+3	Année n+4
nbr poulets 2 kg, n	100	130	100	190	295
nbr poulets 5 kg, n	100	130	160	290	695
nbr sacs fientes, n	15	15	15	30	60
nbr de bandes, n	1	2	3	3	3
nbr poulets vendus	200	390	580	1060	2380
Carpes E 1	1800	3200	3800	3800	3800
poisson - vipères E1	360	640	760	760	760
Carpes E 2	0	0	3200	3800	3800
poisson - vipères E2	0	0	640	760	760
Carpes E 3	0	0	0	3200	3800
poisson - vipères E3	0	0	0	640	760
Carpes E 4	0	0	0	0	3200
poisson - vipères E4	0	0	0	0	640
Carpes E 5	0	0	0	0	0
poisson - vipères E5	0	0	0	0	0
sacs pistache, n	4	0	0	0	0
sacs pistache, n+1	0	0	4	0	0
sacs pistache, n+3	0	0	0	4	0
régimes BP, n	0	400	1000	1700	400
régimes BP, n+1	0	0	0	400	1000
régimes BP, n+2	0	0	0	0	400
régimes BP, n+3	0	0	0	0	0
régimes BP, n+4	0	0	0	0	0
kg Cacao, n	0	0	0	300	500
kg cacao, n+1	0	0	0	0	0
kg cacao, n+2	0	0	0	0	0
kg cacao, n+3	0	0	0	0	0
kg cacao, n+4	0	0	0	0	0
sac maïs, n	30	30	30	30	30
sac maïs, n+1	0	30	30	30	30

*Annexe 40 Projections, avec agrandissement de l'exploitation, du système de production 2 : Palmier à huile*BP, manioc, porc*

PRODUCTIONS					
	Année n	Année n+1	Année n+2	Année n+3	Année n+4
Production BP (régimes) ha 1	0	400	1000	1700	500
Production BP (régimes) ha 2	-	-	0	400	1300
Production BP (régime) ha 3	-	-	-	0	500
Production PH (huile) ha 1	0	0	0	200	500
Production PH (huile) ha 2	-	-	0	0	0
Production PH (huile) ha 3	-	-	-	0	0
Production PH (huile) ha 4	-	-	-		0
Production PH (huile) ha 5	-	-	-	-	-
Production PH (huile) ha 6	-	-	-		-
Production PH (huile) ha 7	-	-	-	-	-
Sacs de manioc	60	60	60	60	60
Bâtons de manioc	2400	2400	2400	2400	2400
Nbr cochettes vendues	8,4	17,6	23,2	27,5	53,3
Nbr porcelets vendus	8,15	19,4	25,0	29,3	56,2
Nbr truies réformées	0	2,0	2,0	2,0	3,3
Nbr verrats réformés	0	0,5	0,5	0,5	1

Annexe 41 Projection, avec agrandissement de l'exploitation, des VAB des systèmes de culture et d'élevage du SP 2



Résumé

Le programme d'« Appui au développement et à la rénovation de la Formation Professionnelle dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et des pêches » (AFOP) a été lancé en 2008. Il vise à améliorer l'activité agricole du Cameroun à travers la formation et l'accompagnement des jeunes à l'installation durable en agriculture. Actuellement, plus de 1000 jeunes ont été formés et accompagnés par le programme AFOP dans plus de 70 Centres de Formation Rural. En vue de son institutionnalisation et de sa pérennisation, le programme AFOP a aujourd'hui besoin d'une prise de recul. Cette étude a été menée à l'Ecole d'Agriculture Adventiste d'Avebe, Sangmélina, en région Sud et porte sur les questions suivantes :

- Quel modèle agricole est développé par les jeunes AFOP ? Constitue-t-il une agriculture de seconde génération ?
- Quels sont les effets du programme sur les jeunes insérés, leurs familles et le territoire ?

L'étude porte sur l'identification du modèle agricole développé dans les exploitations mises en place par ces jeunes, sur l'évaluation de leurs performances technico-économiques, sur l'identification des effets du dispositif AFOP sur le jeune, et sur les effets réciproques entre le jeune, sa famille et son territoire. Bien que les exploitations des jeunes soient installées depuis seulement un an, il est possible de relever les premiers effets.

Une analyse systémique et de comparaison a été appliquée sur des données qualitatives issues de sources bibliographiques ou de dires d'acteurs. La triangulation de l'information a toujours été respectée. Le jeune et son système de production a été comparé à d'autres agriculteurs du territoire et à des diagnostics agraires. Une analyse quantitative a été réalisée suite aux enquêtes technico-économiques menées dans plusieurs exploitations. L'objectif est d'évaluer la future création de richesse et d'emplois de ces exploitations.

Les résultats montrent que les jeunes développent un modèle d'agriculture (1) moderne, mobilisant des techniques innovatrices acquises grâce au dispositif AFOP, et (2) rentable, issue des systèmes de productions générateurs de richesse et d'emplois, croissants dans les années à venir. En comparaison avec d'autres agriculteurs, les insérés ont acquis grâce à la formation de nombreuses capacités de suivi de l'exploitation, de gestion à long terme, de technicité agricole... Leurs exploitations ont les clés pour être viables socialement en termes d'intégration dans le territoire, de soutien familial et de fierté de leur activité agricole. De plus, les jeunes ont obtenu un changement de statut dans leur territoire par la revalorisation du métier d'agriculteur. Bien que l'appui des acteurs institutionnels soit faible, les jeunes insérés d'AFOP sont bien ancrés dans leur milieu socio-territorial. Ils redynamisent leur territoire en transmettant des connaissances à leur famille et à leur entourage.

Mots clés

Formation, installation/insertion durable, agriculture de seconde génération

Pour citer cet ouvrage : Hernández-E. A.L. et Sinelle, J, (2016). Une étude sur les effets de la formation et de l'installation des jeunes en agriculture et sur les performances technico-économiques de leurs exploitations agricoles, à Sangmélima, Région Sud, Cameroun. Mémoire de fin d'études. Diplôme Master International Sciences et Technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement et Diplôme Ingénieur Systèmes Agricoles et Agroalimentaires Durables au Sud (SAADS). MOQUAS/DARS, RESAD, Montpellier SupAgro. 164 pp.

Montpellier SupAgro, Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques de Montpellier, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02. <http://www.supagro.fr>